

THE UNIVERSITY OF IOWA LIBRARY ACC. NO. 18913 CLASS 2 DATE 2/13/79

VENREDI 16 JUIN 1978

Menace de crise gouvernementale en Belgique

LIBRE PAGE 14

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F... Tarif des abonnements page 32... S. RUE DES ÉVALIERS 25-27 PARIS - CEDEX 09

LES PROLONGEMENTS DIPLOMATIQUES DU CONFLIT ZAÏROIS

L'Afrique ne doit pas être un objet de discorde dans les relations franco-soviétiques

Les limites de la détente

M. Giscard d'Estaing a été beaucoup plus convaincant dans ses propos de mercredi lorsqu'il a traité de la détente que lorsqu'il s'est appliqué à éclairer les actions de la France en Afrique.

Il serait vain cependant de croire que la détente pourra éviter certaines modifications de la situation en Afrique. Le président de la République lui-même sait très bien qu'elles sont à la fois inévitables et souhaitables.

Il n'en est que plus étonnant de l'entendre dénoncer un relent d'esprit colonialiste chez ceux qui s'interrogent sur les vertus et les vices du tel ou tel régime, de tel ou tel dirigeant.

Il y a d'ailleurs une contradiction à soutenir ce dernier point de vue et à primer dans le même temps, comme l'a fait M. Giscard d'Estaing, la recherche de solutions politiques.

Là est le fond du problème. Invoquer la protection des ressortissants français pour justifier une action ponctuelle peut être légitime, mais ne saurait en aucun cas constituer l'axe principal d'une politique africaine de la France.

Le problème du Sahara occidental lui aussi, est plus complexe que ne l'a laissé entendre le président de la République. Le droit à l'existence de la Mauritanie est évident. Mais désamorcer ce conflit exigeait, de la part de la France, plus d'imagination et de bonne volonté qu'on n'en manifeste actuellement à Paris.

Les onze pays réunis à Bruxelles n'ont pu se mettre d'accord sur le plan de redressement de M. Mobutu

écrit M. Giscard d'Estaing à M. Brejnev

C'est le 6 juin que le président de la République a adressé à M. Brejnev le message dont il a parlé mercredi 14 juin dans sa conférence de presse.

Les réactions aux propos du président de la République ont été jusqu'ici peu nombreuses et sans surprise. A l'étranger, aucune réaction officielle n'avait encore été enregistrée jeudi en début d'après-midi.

En France, MM. Mitterrand, Marchais et Chirac n'ont pas immédiatement commenté la déclaration présidentielle.

Les principaux syndicats manifestent un grand scepticisme à l'égard des projets annoncés et appellent un renforcement des luttes.

La réunion de presse de l'Élysée

Page 10 :

- Sérénité et habileté par Raymond Barrillon
Questions sans réponse par Gilbert Mathieu

AU JOUR LE JOUR

Chez Temporel

L'ambition la plus chère du président de la République est donc de nous faire parvenir en bon état jusqu'à l'an 2000.

Pour prendre ainsi date avec l'avenir il faut du temps, et s'est sans doute pourquoi M. Giscard d'Estaing nous a invités à laisser au temps le droit de respirer.

Mais, si le chef de l'Etat nous a semblé capable d'envoyer l'avenir pour trois ou quatre générations, il est opposé plus discret sur son éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle.

Bernard Chapuis.

TAIWAN : une économie foisonnante dans l'ordre

La normalisation complète des rapports entre la Chine et les États-Unis, souhaitée par les dirigeants américains, entraînera une rupture des relations diplomatiques entre Washington et Taïwan.

Les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ont réservé leur décision jusqu'à l'obtention d'informations complémentaires, notamment en ce qui concerne une participation zairoise au financement de l'aide d'urgence.

I. - Trois épreuves brillamment surmontées

Taipei. — Pour la République de Chine, comme continue à s'appeler elle-même Taïwan (Formose), le quintuplement du prix du pétrole et la crise mondiale dans laquelle le monde extérieur est entré en 1974 ont constitué comme un troisième examen de passage remporté haut la main.

Le premier aura été celui de 1965 : la fin de l'aide américaine, qui pendant les seize premières années de l'installation, dans cette île grande comme la Belgique, du maréchal Tchang Kai-chek et de son régime, avait joué un grand rôle, contribuant pendant la plus grande partie de la période pour près de 40 % à la formation du capital brut.

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

est désormais occupé par les représentants de Pékin. L'événement sera-t-il suivi par un arrêt du développement économique de Taïwan ?

Le vieux maréchal est chassé de l'ONU, où le siège de la Chine

De son côté, le Fonds monétaire international devrait, avant la fin de l'année, avoir remis son rapport sur l'état économique du Zaïre et avoir commencé avec le gouvernement de Kinshasa, des pourparlers destinés à mettre au

point un plan de stabilisation budgétaire et financière.

En 1973, l'année du « boom », la production industrielle fera un bond de 24 %, le produit national brut, qui croissait à la vitesse de croisière de 9,5 % à 10 % depuis 1963, augmentera de 11,9 % tandis que les exportations progresseront de 42,9 %, à peine moins qu'en 1972 (+ 43 %).

De notre correspondant

de Roberto Longhi, que Facillon admirait beaucoup. Peu après, réapparait un portrait indiscutable du même Sigismond Malatesta, très proche du profil de la fresque, la question était de savoir s'il était du même peintre et de la même date.

R. Longhi se prononçait sans hésiter, en évoquant avec bonheur cette tête qui « fend éternellement l'espace » au-dessus de la plénitude du vêtement de brocard. Ce fut également et à juste titre la conclusion de Michel Laclotte.

Quand, l'an dernier, la peinture devint accessible sur le marché américain, le conservateur en chef des peintures du Louvre proposa, sans hésiter, l'acquisition de l'ouvrage au Conseil des musées. Il obtint satisfaction grâce au concours de l'Etat français.

André Chastel.

scénarios du futur le nouveau François de Closets de Closets SCENARIOS DU FUTUR le monde DE L'ÉDUCATION NUMÉRO DE JUIN QUE FAIRE APRÈS LE BAC? Les chances de réussite selon les études.

M. CARTER INVITE LE CONGRÈS A LEVER L'EMBARGO SUR LES VENTES D'ARMES A LA TURQUIE

Le monde DE L'ÉDUCATION NUMÉRO DE JUIN QUE FAIRE APRÈS LE BAC? Les chances de réussite selon les études.

PIERO DELLA FRANCESCA ENTRE AU LOUVRE Le noble jeu de l'attribution de Roberto Longhi, que Facillon admirait beaucoup. Peu après, réapparait un portrait indiscutable du même Sigismond Malatesta, très proche du profil de la fresque, la question était de savoir s'il était du même peintre et de la même date.

SOCIALISME ET FÉMINISME

Le P.S. et les femmes

par MARIE-THÉRÈSE EYQUEM (*)

J'AVAIS été mal habituée avec François Mitterrand. Le mouvement démocratique féminin, que je présidais alors, était entré à la Convention des institutions républicaines comme un club à part entière. François Mitterrand lui-même assistait aux réunions publiques qu'il organisait et se tenait au courant de ses activités. Nous avions l'occasion de faire part nos camarades des discriminations injustifiées dont les femmes étaient l'objet dans les instances dirigeantes où nous avions notre place. Certains d'entre eux se mélangent à nos luttes. Aux élections législatives de 1977, la petite Convention de institutions républicaines a été le mouvement politique qui présentait la plus forte proportion de femmes.

temps, unanimement aimée et respectée. — Gisèle Halimi, Colette Audry, Yvette Roudy. En 1968, nous avons un second à la Sorbonne, et nous nous joignons à la plupart des manifestations et défilés. Puis vint Epinay. Un grand nombre de femmes du M.D.F. entrèrent au parti socialiste. L'indifférence et la force d'inertie qui y dominaient en ce qui concerne les femmes étaient-elles des marques de l'esprit prouhonien? S'agissait-il d'un point de vue électoraliste qui d'ailleurs, ne tenait pas compte de l'évolution des esprits? On en était encore à croire que les électeurs, et surtout les électrices, répugnaient à voter pour des femmes, une candidature féminine était automatiquement vouée à l'échec. Dans le même temps, un sondage effectué en Allemagne fédérale — pourquoi n'en a-t-on jamais fait du même ordre en France? — prouvait qu'en dix ans les partisans de l'entrée des femmes au Bundestag avait doublé (il était passé de 40 à 80 %).

Économique, la défense, les relations internationales... car nous avons un autre rapport à la vie, à la terre, au temps. Nous avons des choses à dire sur l'union de la gauche, le front de classe, l'auto-gestion, le parti. Affirmer notre droit à la différence et nous organiser de façon autonome dans le parti en sera la première démonstration. Eh bien! nous voilà cent ans en arrière! Les féministes qui se sont battues pour que la femme soit traitée en être humain, et non comme la stérile est in utero, ont toujours souligné que les femmes abordent tous les problèmes politiques comme les hommes et avec eux. Que les femmes forment elles-mêmes de nouvelles discriminations en créant un ghetto politique paraît assez paradoxal. Mes amies et moi-même, qui nous trouvons au secrétariat national ou au bureau exécutif du P.S., pouvons témoigner avoir toujours eu la latitude d'intervenir sur tous les sujets comme nous l'entendions sans penser avant de nous exprimer, et en tant que femmes, nous estimons que... et il nous arrive d'ailleurs d'avoir des vus très différenciés.

Le « quota »

Les instances dirigeantes du parti ne comptent pas plus de 1 à 3 % de femmes, alors que celles-ci constituent environ 10 % du parti lui-même. Je décidai de trouver le moyen de faire cesser cette anomalie antidémocratique. Et ce fut le fameux « quota ».

notable lors des élections municipales qui suivirent. Difficultés beaucoup plus grandes aux élections cantonales et législatives pour deux raisons essentielles : le niveau élevé, et donc plus acharné, de la compétition; le mode de scrutin. Grand progrès toutefois avec la décision prise par le parti de rompre, au profit des femmes, avec la sacro-sainte loi de désignation par les sections des candidats à la candidature. — Ne doit-on pas, au nom même de la démocratie, favoriser les défavorisés? — La direction du parti se réservait le droit de désigner directement un certain nombre de candidates pour tendre à respecter le quota.

Ma proposition se heurta à une violente hostilité de principe de militants et aussi de militants. Mais une enquête effectuée à travers toute la France fit apparaître une approbation de l'ordre de 80 %, et l'appui de responsables du parti — dont son premier secrétaire — facilita l'adoption unanime des articles suivants des statuts : ARTICLE 6. — Les élus de toutes les listes doivent obligatoirement comprendre un pourcentage minimum de 10 % de femmes à tous les degrés de l'organisation : comité directeur, bureau exécutif, rédaction, section. Le pourcentage minimum sera révisé lors de chaque congrès national pour tenir compte de la proportion réelle des femmes au sein du parti. Chaque organe de direction et d'organisation de la section ou du secrétariat national, comprendra un ou un secrétaire responsable chargé des problèmes posés par la condition féminine dans la société et dans le parti socialiste, et entouré de tous les concours nécessaires. ARTICLE 41. — Les listes de candidats aux élections au scrutin de liste doivent comprendre un pourcentage de 10 % de femmes.

Cette décision ne fut pas du goût de nombreuses sections et fédérations, surtout celles qui comptaient de bons candidats déjà implantés, alors que les candidates se trouvaient pour la plupart à parachutes. Une dizaine de femmes se virent, toutefois, proposer pour la première fois des inscriptions dites « valables » — ce qui était loin du quota. Deux d'entre elles : Christiane Mora et Edwige Avies échouèrent à quelques voix. Les élus eurent été assurément davantage qu'une seule si notre parti n'avait été brusquement coupé dans ses élan.

Résultats : la représentation des femmes dans l'ensemble des instances dirigeantes passa de 1 % à 10 %. Progrès également

Il est évident qu'aucune femme du parti ne demeure insensiblement « valable » — ce qui était loin du quota. Deux d'entre elles : Christiane Mora et Edwige Avies échouèrent à quelques voix. Les élus eurent été assurément davantage qu'une seule si notre parti n'avait été brusquement coupé dans ses élan.

Une action patiente

Dire que rien n'a jamais été fait dans ce parti pour les femmes est donc un signe d'ignorance ou de mauvaise foi. Sans doute aurait-il pu et dû être fait davantage, et la pesanteur des épreuves, des ambitions personnelles, des idées toutes faites, a-t-elle constitué un frein. Les femmes socialistes, qui sont d'accord sur ce point, divergent sur les moyens à mettre en œuvre pour modifier cet état de choses. Un troisième courant est-il la solution la plus efficace pour que les femmes, dans ce parti, augmentent leurs compétences, leur action politique et leur pouvoir? Telle est la question essentielle. Il faut, à mon avis, distinguer deux problèmes : — Celui des discriminations dont les femmes sont victimes dans notre société actuelle, qui justifient puisque ce sont elles qui sont frappées, qu'elles aient la volonté de les faire disparaître, volonté partagée par les hommes — ce devraient être tous les socialistes — décidés à lutter

contre toutes les formes d'injustice. C'est ce que fait le secrétariat national à l'action féminine ; — Celui du rôle politique des femmes. Or le propre d'un courant, la raison avouée de son existence, c'est une prise de position politique autonome, avec l'espoir de faire partager ses vues par l'ensemble du parti. Les statistiques de ce qui tend à devenir un nouveau courant — et ne pourra l'être qu'un prochain congrès, car il y faut un minimum de 5 % des suffrages — reconnaissent d'ailleurs cette vocation essentiellement politique. Elles ont rédigé une note intitulée : « Dans la logique de ce qui fait l'identité du P.S. : un courant « Femmes », on l'on peut lire : « C'est en femmes que nous voulons parler de politique et de toute la politique. Nous avons des choses à dire sur et entre nous. Nous avons des choses à dire sur l'éducation, la santé, l'urbanisme, le nucléaire, la croissance, la politique industrielle.

idées

Un militant comme les autres...

par DOMINIQUE DESANTI

FÉMINISME et communisme? Ou plutôt : féminisme et intérieur du communisme? Entre les deux mouvements, la tension est et ancienne et le discours de Georges Marchais rejoint, en somme, la tradition. Avant Marx, les saint-simoniens accordaient une égalité de principe aux deux sexes... mais sans croire possible de donner « d'ambles » aux femmes les droits politiques. Fourier fut le premier à voir dans la femme l'« avenir de l'homme » ; mais ses disciples ont souffert Flora Tristan avec une réticence extrême. Car si elle invitait toutes les femmes, bourgeoises comprises, à lutter avec les plus opprimés, c'est-à-dire les ouvriers, elle les invitait aussi à lutter, à l'intérieur du combat ouvrier, pour leurs droits. « Tout homme, si opprimé soit-il, trouve un être à opprimer : c'est

tion légale. Lénine hausse l'épaule et le sourcil : pourquoi l'un ou l'autre? Pourquoi pas — un mariage prolétarien avec amour? En somme : pourquoi choquer l'opinion? Un jour, c'est entendu, il n'y aurait plus de famille ni d'État. En attendant, mieux valait renforcer l'unité et l'autre. Inés Armand n'a jamais publié son livre. (Elle est morte du choléra en U.R.S.S. en 1922.)

A Clara Zetkin — qui a pris part pour les bolcheviques. Lénine, dès le début des années 20, écrit une lettre fameuse. A quel bon cas discussions sur la liberté sexuelle? Pourquoi une brochure à ce sujet (rédigée à Vienne par Ruth Fischer, future et fugace dirigeante du parti allemand)? Réduire l'acte d'amour à un verre d'eau qu'on avale? « Notre jeunesse est littéralement étranglée ». La lettre et d'autres témoignages montrent que pour Lénine chacun dispose d'un certain potentiel d'énergie : ce que l'on consacre à l'amour en en prive le révolutionnaire (Robaspierre pensait de même).

L'égalité absolue des sexes

Marx et Engels ont posé l'égalité absolue des sexes : d'ailleurs, la femme serait abolie dans le socialisme. Mais il faut d'abord changer la société : quant aux droits spécifiques, ils seraient examinés après, et institués sans à-coups ; l'homme nouveau serait, dans ce bouleversement, abolir le vieux homme.

Inés Armand, militante bolchevique d'origine franco-anglaise. Ils se sont liés — bien qu'aujourd'hui encore, bizarrement, on le taise — d'un amour très romantique. Inés a représenté Lénine dans plusieurs congrès et assemblées de l'Internationale. Pendant la guerre, en Suisse, elle a joué un rôle important... toujours dans la souffrance. Parfois, elle ne partageait pas les points de vue d'Illich : seuls des limons laïcs l'ont su. Elle a, durant des années, à Paris, avec le Kroupakine, compagnie officielle de Lénine, voulu publier un journal pour les femmes russes émigrées... Longtemps le groupe bolchevique s'y opposa : pourquoi les femmes ne pouvaient-elles pas lire les journaux bolcheviques destinés à tous? Enfin, Babolinza (le Travailleur) ou pu paraître ; déficiente, elle n'a pas été subventionnée longtemps par les émigrés. Pas d'argent pour les à-côtés.

Le féminisme a toujours semé suspect parce qu'il contenait, comme malgré lui, en germe la notion que la division en classes sociales ne dit pas tout sur l'oppression. Races, cultures ethniques, féminisme : c'est comme ce mouvement contenait une menace contre le contrôle du combat socialiste. A croire que le socialisme est un concept trop violent pour admettre la coexistence d'autres revendications globales, ou non d'inégalités qui désorienteraient la lutte pour la propriété.

Quand Rosa Luxemburg e commencé son combat à l'intérieur de la II^e Internationale, elle e vite compris, admette, soutenu ce point de vue. Que ce soit le Bund jute, le parti de Pologne et Lituanie, revendiquant l'indépendance nationale, ou le féminisme, c'était des revendications « spécifiques » à discuter plus tard. Révolution d'abord. Pourtant ses lettres le montrent très consciente de la difficulté de se faire admettre, elle, femme, de se faire écouter comme théoricien. Lénine, son vieil adversaire de l'Internationale, quand elle eut été assésée, trouva, pour son égoïste funèbre, une comparaison qui fait le jeu des psychanalystes : elle s'était trompée? Bien, mais « un algie peut voler aussi bas qu'une poule, mais une poule ne peut pas voler aussi haut qu'un algie ». Rosa était — un algie : la virilité se prouvait qu'il la réhabilitait. Rosa — qui se moquait affectueusement de son amie Clara Zetkin, directrice des femmes socialistes : « Tu vas bien sûr faire la révolution grâce à tes femmes — aurait-elle apprécié, elle, le brillante, cet étrange homme? »

Quand Paul et Laura Lafargue, militante de la II^e Internationale et du parti socialiste français, se suicidèrent en 1911 à Paris pour vieux et malades, ne pas « peser » à leur parti, Lénine prononce en français le mot « algie ». Son discours leur est consacré à Paul ; de Laura, il dit que fille de Karl Marx, elle fut le digne compagne et collaboratrice de son mari. Or les Lafargue ont toujours milité ensemble, et elle, assurément, étant que lui.

Quand Alexandra Kollontai, la « Vénus rouge » des bolcheviques, a voulu proposer une sorte de charte de la condition féminine, incluant la liberté sexuelle, on lui e fait comprendre que l'heure n'était pas encore venue. En 1921, quand elle présente sa plate-forme de l'Opposition ouvrière, elle est mise en minorité... Et, pour féliciter des organes de décision, on le promet : elle sera la première femme ambassadrice (dans les pays scandinaves). Avec ce détail, le féminisme s'est éteint dans le parti bolchevique.

L'influence du féminisme dans les pays occidentaux

Pourtant, dans la tradition révolutionnaire russe, celle des nihilistes, des femmes ont, proportionnellement, assumé autant d'attentats, subi autant de condamnations à mort et à la détention que leurs camarades.

Depuis dix ans, dans les pays d'Occident, le féminisme e incontrastablement influencé l'opinion. Les parties qui se réclament du marxisme ou simplement de la gauche ont donc, eu-delà des luttes pour l'égalité des salaires et des lois, reconnu LA revendication féminine d'ensemble, le désir des femmes de changer leur rôle social. En trouvant le féminisme « petit-bourgeois », le dirigeant du P.G.F. revient donc à l'attitude classique. La femme doit être un militant comme les hommes. La spécificité fondamentale? Mieux vaut l'envie que le jour le jour, pas à pas, droit par droit. Et, pour le reste, on verra...

Aujourd'hui, en U.R.S.S., e la loi garantissant l'égalité des droits pour les deux sexes, le féminisme en tant que revendication globale n'est pas plus admis que la contestation syndicale. Les femmes e soviétiques franchissent rarement les échelons moyens des professions (majoritaires dans l'enseignement et la médecine, bien peu parvenant à la direction des hôpitaux et aux grades de professeurs titulaires dans les universités). Quant à la direction du parti...

Réplique à... Françoise Gaspard Vraies et fausses différences

Après l'article de Mme Françoise Gaspard, maître (P.S.) de Dreux, publié dans le Monde du 2 juin et intitulé « Ni émancipées ni libérées : autonomes », Mme Odette Thibault nous écrit : Ayant participé au « moment » de la partie biologique de colloque du Centre Royanmont dont rend compte l'ouvrage d'Eveline Sullerot le Fait féminin, je tiens à protester vivement contre la lecture tendancieuse et erronée qu'en a faite Françoise Gaspard, dont par ailleurs je partage tout à fait les idées, les perspectives et la conclusion. Il n'est dit à aucun moment dans cet ouvrage que « tout est biologique dans l'être humain » ; je m'y élève personnellement et vivement contre cette conception réductionniste, et contre l'extrapolation abusive du biologique au social. Aucun des autres « prétendus scientifiques », qui sont, en fait, de vrais scientifiques qui n'ont d'autre présentation que celle de chercher inlassablement une vérité humaine aux multiples facettes, n'a avancé une telle affirmation. Par contre, si Françoise Gaspard revendique à juste titre le « droit à la différence », c'est précisément les véritables différences que le livre cherche à cerner, en dénonçant les fausses différences que notre culture a plaquées sur les réalités féminines et masculines.

Je m'étais également contre cette façon de coller des étiquettes sur les individus (c'est bien ce qu'on a fait sur les hommes et les femmes, comme le démontre Zella Luria dans ce même ouvrage), et de les enfermer dans des catégories. Il n'y a pas de « masculinités » opposées aux « féminités » ; poser les problèmes en ces termes est diviser encore plus le mouvement féministe qui n'a que trop tendance à se parcelliser et à s'émietter ; ce n'est point servir la cause des femmes, qui, comme le dit si bien Françoise Gaspard, doit inventer leur identité. Mais comme « elles ne l'inventeront pas à partir de rien », en effet, il est nécessaire qu'elles sachent de quoi elles partent, et par conséquent qu'elles connaissent bien leurs données biologiques, que le livre montre justement comme plus malléables que leur statut social. Si, comme le dit Françoise Lhéritier, les idéologies n'ont pas besoin (hélas!) d'être fondées sur des faits scientifiques, je pense que tout changement social doit l'être pour s'établir et durer. Si les idéologies peuvent tromper et mentir (et elles ont trompé les femmes), les femmes, elles, ont besoin de la vérité. Non seulement elles en ont besoin, mais elles y ont droit.

la nouvelle ATKINS la diététique super énergétique du docteur ATKINS Par l'auteur de la Révolution Diététique "un régime qui élimine l'anxiété, la fatigue et les états dépressifs" BUCHET/CHASTEL 18, rue de Condé - 75006 Paris

تكونا من الأصل

سكذنا من الاصل

Le Monde

politique

LA RÉUNION DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Gouverner avec la majorité mais gouverner pour tous »

M. Giscard d'Estaing ne triomphe pas, il observe : « La France a fait le bon choix. » Ni étonné ni écrasé par sa victoire, il en a conclu le constat en quelques phrases. Il n'a pas assez de deux heures — c'est la plus longue conférence de presse qu'il ait donnée depuis son élection — pour explorer l'horizon qui s'ouvre devant lui et dont il situe hardiment la ligne à l'aube du troisième millénaire.

Pendant trois ans, le chef de l'Etat n'aura pas affaire aux électeurs, mais à l'opinion, sondée par des instituts et exprimée par les journalistes. C'est à elle qu'il s'adresse, depuis la salle des fêtes de l'Élysée, directement, par les grands moyens d'information, et indirectement, par le canal de la presse écrite. Deux regards anonymes sont posés sur lui : celui des cinq cents journalistes ordonnés en rangs serrés devant l'estrade d'où il les domine et celui des télespectateurs, qui suivent l'émission « en direct » ou qui en verront les principaux passages aux actualités télévisées du soir.

Le président de la République sait ce qu'il va dire, et les

questions qu'on lui pose ne sont que l'occasion de le dire ; les notes abondantes qu'il a préparées le prouvent. Maître du jeu, il ne retient des sujets qu'un lui propose que ceux dont il a décidé de parler. Et, s'il s'en présente un sur lequel il a choisi de se taire, il tient bon : « La chasse aux sorcières ? Des noms ! Le journaliste en est pour ses frais.

De toute évidence, M. Giscard d'Estaing ne considère pas que la partie est gagnée. Il ne lui suffit pas d'avoir emporté la décision des Français ; il sait qu'il faut la justifier. D'autant qu'un moindre remous de l'opinion contre l'opposition désemparée, cette majorité docile, pourraient retrouver la vigueur et le goût de la lutte ou de l'indiscipline. Alors, il prend le taureau par les cornes. La question, dit-il, n'est pas de savoir si la politique que l'on mène est approuvée dans ses détails, mais si elle est nécessaire et utile.

Table rase est faite d'une période à laquelle les élections législatives ont mis fin. Le paysage est un nouveau, il est vierge. Il faut se débarrasser des vieilles habitudes, regarder le groupe

de tête et non le gros du peloton des nations industrielles. L'opposition, c'est le passé, disait M. Giscard d'Estaing en 1974. Argument rhétorique, disait-on ? Le voici devenu réalité. L'opposition est à refaire, et le chef de l'Etat a aussi des projets pour elle.

Le navire s'avance sur une mer d'huile, sous un ciel pur. Le pilote néglige les lames de fond que certains vieux marins, inquiets par profession, croient déceler. Comment d'interdire la politique suivie soit la plus propre à assurer le plein emploi ? Comment croire que les hommes chargés de l'appliquer pourraient ne pas être les meilleurs ?

Pourtant, loin de toute euphorie, le propos du chef de l'Etat n'a presque jamais cessé d'être grave, comme s'il était habité par la conscience que les tâches dont il s'efforçait d'exécuter les nécessités sont celles dont les Français pourraient le plus aisément se détourner. Qui pense à l'an 2000 ?

PATRICK JARREAU.

La politique intérieure

Voici le texte de la conférence de presse tenue par M. Valéry Giscard d'Estaing, mercredi après-midi 14 juin.

« En ouverture à cette réunion de presse, je rappellerai qu'un mois de mars, la France a fait le bon choix. Le bon choix n'a pas fait disparaître les problèmes, mais le bon choix permet de les résoudre. Je vous dirai comment le gouvernement et moi-même, dans l'exercice de nos fonctions, nous agissons pour les résoudre.

Je vous rappellerai mes deux objectifs constants, objectifs que je vous avais d'ailleurs énoncés dans cette salle en mois d'avril 1976. Le premier objectif, c'est de faire de la France une démocratie paisible et réfléchie. Le second objectif, c'est de faire de la France une puissance qui soit mise à part les deux super-puissances, à la tête des pays qui conduisent l'évolution de notre temps, et soit donc à ce titre présente dans toutes les grandes réflexions et dans tous les grands débats mondiaux, comme le veut notre tradition historique.

À ces objectifs, j'en ajouterai un troisième, mais vous ne m'excuserez si vous le voulez bien, de le conserver pour ma conclusion.

Nous prendrons successivement les grands sujets du moment, c'est-à-dire d'abord les questions politiques touchant à la fois la situation politique, nos institutions, les problèmes électoraux, ensuite les problèmes économiques et sociaux ; définition de la politique économique, objectifs de celle-ci, problèmes qui se posent dans son application, perspectives et problèmes de la politique sociale et, enfin, la situation internationale et, à cet égard, la position de la France. Enfin, s'il y a lieu, des questions diverses.

Nous commencerons donc par la politique, et la tradition veut que ce soit le président de la presse présidentielle qui pose la première question.

politiques et une atmosphère qui, à cet égard, n'est pas satisfaisante.

« Je pense que le moment est venu pour le gouvernement de proposer un mode régulier de financement des partis politiques. Je n'ignore pas les difficultés du sujet. Quels partis ? Comment répartir les ressources ? Mais l'on peut penser à quelques formules simples. La seule façon de le faire, c'est à partir des résultats du suffrage universel, exprimés à l'occasion de l'élection à l'Assemblée nationale. Il y a là une base à partir de laquelle une répartition peut être envisagée.

« Des ressources, pour quel emploi ? Eh bien, pour pouvoir disposer de locaux, de personnel et du matériel administratif nécessaire à la vie d'un parti politique. Comme tout ceci devrait naturellement échoir aux dirigeants de la majorité, parents, des magistrats de la Cour des comptes veilleront à l'imputation des différentes catégories de dépenses. Un tel système devrait être mis en place, me semble-t-il, aussitôt que possible ; comme il faut du temps pour son élaboration, on peut penser, par exemple, à le faire commencer à partir du 1^{er} janvier 1980.

« Il faut un projet de loi pour organiser ce financement des partis politiques. En bien, je souhaite, à ce sujet, que le premier ministre s'entre-entienne avec les responsables de la majorité, mais aussi de l'opposition, d'un problème qui est un problème d'intérêt commun, pour voir quelle est la solution la plus pratique et la plus équitable.

« Enfin, un sujet qui n'est pas tout à fait de même nature, mais que je voudrais mentionner, c'est la suite à donner aux propositions que le gouvernement fera concernant la diffusion des responsabilités au niveau communal, la suite à donner sur le plan du mode de scrutin en ce qui concerne les élections locales. Le gouvernement va déposer un projet de loi-cadre, vous le savez, à l'automne, pour développer les responsabilités locales et, en particulier, les responsabilités communales. C'est l'occasion de s'interroger sur le mode de scrutin le plus adapté pour étendre précisément ces responsabilités locales et communales.

« Nous avons actuellement un système qui divise les communes en deux catégories : anciennes, qui ont plus de mille habitants, un système ancien, qui d'ailleurs fonctionnent bien et qui est accepté par la population depuis longtemps, et, au-delà de trente mille habitants, un système majoritaire à liste bloquée, qui a l'inconvénient de ne pas donner de responsabilité au niveau communal. Je crois que la diffusion des responsabilités dans la vie municipale serait mieux assurée par un scrutin de type proportionnel, scrutin qui s'appliquerait alors pour les communes de plus de trente mille habitants conservant leur régime actuel.

« Est-ce qu'un scrutin de ce type devrait être appliqué à l'ensemble des collectivités ? Est-ce qu'il faut, en contrepartie, conserver dans les plus grandes villes un dispositif électoral tel qu'il existe actuellement, vous le savez, pour les plus grandes d'entre elles (1) ? Ce sont des questions dont le premier ministre devrait s'entretenir, avant que le gouvernement n'en délibère, avec les principaux dirigeants de la majorité et de l'opposition, puisqu'il s'agit, là aussi, d'un problème d'institutions démocratiques et non pas d'un problème partisan.

« Je pense que le moment est venu pour le gouvernement de proposer un mode régulier de financement des partis politiques. Je n'ignore pas les difficultés du sujet. Quels partis ? Comment répartir les ressources ? Mais l'on peut penser à quelques formules simples. La seule façon de le faire, c'est à partir des résultats du suffrage universel, exprimés à l'occasion de l'élection à l'Assemblée nationale. Il y a là une base à partir de laquelle une répartition peut être envisagée.

« Des ressources, pour quel emploi ? Eh bien, pour pouvoir disposer de locaux, de personnel et du matériel administratif nécessaire à la vie d'un parti politique. Comme tout ceci devrait naturellement échoir aux dirigeants de la majorité, parents, des magistrats de la Cour des comptes veilleront à l'imputation des différentes catégories de dépenses. Un tel système devrait être mis en place, me semble-t-il, aussitôt que possible ; comme il faut du temps pour son élaboration, on peut penser, par exemple, à le faire commencer à partir du 1^{er} janvier 1980.

« Il faut un projet de loi pour organiser ce financement des partis politiques. En bien, je souhaite, à ce sujet, que le premier ministre s'entre-entienne avec les responsables de la majorité, mais aussi de l'opposition, d'un problème qui est un problème d'intérêt commun, pour voir quelle est la solution la plus pratique et la plus équitable.

« Enfin, un sujet qui n'est pas tout à fait de même nature, mais que je voudrais mentionner, c'est la suite à donner aux propositions que le gouvernement fera concernant la diffusion des responsabilités au niveau communal, la suite à donner sur le plan du mode de scrutin en ce qui concerne les élections locales. Le gouvernement va déposer un projet de loi-cadre, vous le savez, à l'automne, pour développer les responsabilités locales et, en particulier, les responsabilités communales. C'est l'occasion de s'interroger sur le mode de scrutin le plus adapté pour étendre précisément ces responsabilités locales et communales.

« Nous avons actuellement un système qui divise les communes en deux catégories : anciennes, qui ont plus de mille habitants, un système ancien, qui d'ailleurs fonctionnent bien et qui est accepté par la population depuis longtemps, et, au-delà de trente mille habitants, un système majoritaire à liste bloquée, qui a l'inconvénient de ne pas donner de responsabilité au niveau communal. Je crois que la diffusion des responsabilités dans la vie municipale serait mieux assurée par un scrutin de type proportionnel, scrutin qui s'appliquerait alors pour les communes de plus de trente mille habitants conservant leur régime actuel.

« Est-ce qu'un scrutin de ce type devrait être appliqué à l'ensemble des collectivités ? Est-ce qu'il faut, en contrepartie, conserver dans les plus grandes villes un dispositif électoral tel qu'il existe actuellement, vous le savez, pour les plus grandes d'entre elles (1) ? Ce sont des questions dont le premier ministre devrait s'entretenir, avant que le gouvernement n'en délibère, avec les principaux dirigeants de la majorité et de l'opposition, puisqu'il s'agit, là aussi, d'un problème d'institutions démocratiques et non pas d'un problème partisan.

ALAIN FERNBACH (T.F. 1) — Monsieur le président, en introduction à toutes les questions qui vous seront posées, une question générale sur la politique intérieure : je voudrais connaître votre analyse et votre réflexion au-delà du bon choix des élections de mars dernier. Autrement dit, quel est le paysage politique depuis mars dernier et comment voyez-vous aujourd'hui une majorité à la mesure de votre ambition politique ?

— Votre question porte sur le sens que j'ai donné au résultat des élections de mars. D'abord, les élections de mars ont été marquées par un événement d'une portée mondiale, la France était en campagne électorale plus ou moins permanente depuis 1973, d'abord en raison de la multiplication des échéances électorales et, d'autre part, en raison du grand débat qui s'était instauré autour du programme commun de gouvernement. Les élections législatives qui ont été une preuve de la capacité et de la maturité démocratique de la France, et qui, d'ailleurs, vous le savez, ont été ressenties comme telles par l'opinion internationale, très largement dans le monde, ces élections de mars 1978 ont achevé cette période.

« Elles ont confirmé la majorité dans ses responsabilités, au prix cependant d'un assez large renouvellement des hommes, puisque vous savez que, dans la nouvelle Assemblée nationale, il y a eu quatre-vingt-neuf nouveaux parlementaires, ce qui représente 87 % de l'effectif parlementaire, ce qui ne s'était pas vu dans aucune des consultations électorales récentes. Il y a donc un renouvellement assez profond des hommes, mais un même temps confirmation de la responsabilité donnée à la majorité pour poursuivre son action.

« Mais la grande nouveauté introduite dans le paysage politique français a été de changer fondamentalement les données de la situation de l'opposition. L'opposition avait fondé son action au cours des cinq dernières années sur un accord de gouvernement. Cet accord de gouvernement, finalement, n'a pas survécu aux élections de mars, et c'est à partir de ce moment que se sont posés les problèmes de fonctionnement de l'économie mondiale.

« Il y a d'autres sujets qui sont de la compétence du gouvernement, plus directement du premier ministre, et là aussi je souhaiterais que des entretiens soient possibles. Je vous citerai deux sujets à propos desquels il me semble que des initiatives doivent être prises.

« Le premier sujet, c'est le problème du cumul des mandats politiques. J'ai été très frappé, comme vous l'avez dit, du fait que nos pratiques aboutissent à ce que les mandats politiques locaux soient exercés par un petit nombre d'élus, qui se trouvent à la fois représenter la vie politique à ses différents échelons, communaux, départementaux, nationaux et européens. Dans une période où nous souhaitons la diffusion des responsabilités, il faut qu'il y ait le plus grand nombre de Français possible qui participent à notre vie électorale nationale. Je crois que cette situation n'est pas satisfaisante. Le gouvernement doit proposer en Parlement un texte sur la limitation du cumul des mandats, par exemple à deux mandats électifs nationaux.

« Mais c'est un problème qui n'est pas d'intérêt partisan et qui ne concerne pas plus directement la majorité que l'opposition. C'est un problème d'intérêt démocratique. Je souhaiterais donc que le premier ministre, avant que le gouvernement n'élabore un tel projet, puisse s'en entretenir avec les dirigeants de l'opposition.

« Deuxième sujet : le financement des partis politiques. Voilà un problème dont on parle indifféremment en France et pour lequel, jusqu'à présent, on n'a pas abouti à une solution pratique, avec cet inconvénient qu'il y a un caractère clandestin ou incertain dans le financement des partis

ALAIN FERNBACH (T.F. 1) — Monsieur le président, en introduction à toutes les questions qui vous seront posées, une question générale sur la politique intérieure : je voudrais connaître votre analyse et votre réflexion au-delà du bon choix des élections de mars dernier. Autrement dit, quel est le paysage politique depuis mars dernier et comment voyez-vous aujourd'hui une majorité à la mesure de votre ambition politique ?

— Votre question porte sur le sens que j'ai donné au résultat des élections de mars. D'abord, les élections de mars ont été marquées par un événement d'une portée mondiale, la France était en campagne électorale plus ou moins permanente depuis 1973, d'abord en raison de la multiplication des échéances électorales et, d'autre part, en raison du grand débat qui s'était instauré autour du programme commun de gouvernement. Les élections législatives qui ont été une preuve de la capacité et de la maturité démocratique de la France, et qui, d'ailleurs, vous le savez, ont été ressenties comme telles par l'opinion internationale, très largement dans le monde, ces élections de mars 1978 ont achevé cette période.

« Elles ont confirmé la majorité dans ses responsabilités, au prix cependant d'un assez large renouvellement des hommes, puisque vous savez que, dans la nouvelle Assemblée nationale, il y a eu quatre-vingt-neuf nouveaux parlementaires, ce qui représente 87 % de l'effectif parlementaire, ce qui ne s'était pas vu dans aucune des consultations électorales récentes. Il y a donc un renouvellement assez profond des hommes, mais un même temps confirmation de la responsabilité donnée à la majorité pour poursuivre son action.

« Mais la grande nouveauté introduite dans le paysage politique français a été de changer fondamentalement les données de la situation de l'opposition. L'opposition avait fondé son action au cours des cinq dernières années sur un accord de gouvernement. Cet accord de gouvernement, finalement, n'a pas survécu aux élections de mars, et c'est à partir de ce moment que se sont posés les problèmes de fonctionnement de l'économie mondiale.

« Il y a d'autres sujets qui sont de la compétence du gouvernement, plus directement du premier ministre, et là aussi je souhaiterais que des entretiens soient possibles. Je vous citerai deux sujets à propos desquels il me semble que des initiatives doivent être prises.

« Le premier sujet, c'est le problème du cumul des mandats politiques. J'ai été très frappé, comme vous l'avez dit, du fait que nos pratiques aboutissent à ce que les mandats politiques locaux soient exercés par un petit nombre d'élus, qui se trouvent à la fois représenter la vie politique à ses différents échelons, communaux, départementaux, nationaux et européens. Dans une période où nous souhaitons la diffusion des responsabilités, il faut qu'il y ait le plus grand nombre de Français possible qui participent à notre vie électorale nationale. Je crois que cette situation n'est pas satisfaisante. Le gouvernement doit proposer en Parlement un texte sur la limitation du cumul des mandats, par exemple à deux mandats électifs nationaux.

« Mais c'est un problème qui n'est pas d'intérêt partisan et qui ne concerne pas plus directement la majorité que l'opposition. C'est un problème d'intérêt démocratique. Je souhaiterais donc que le premier ministre, avant que le gouvernement n'élabore un tel projet, puisse s'en entretenir avec les dirigeants de l'opposition.

« Deuxième sujet : le financement des partis politiques. Voilà un problème dont on parle indifféremment en France et pour lequel, jusqu'à présent, on n'a pas abouti à une solution pratique, avec cet inconvénient qu'il y a un caractère clandestin ou incertain dans le financement des partis

ALAIN FERNBACH (T.F. 1) — Monsieur le président, en introduction à toutes les questions qui vous seront posées, une question générale sur la politique intérieure : je voudrais connaître votre analyse et votre réflexion au-delà du bon choix des élections de mars dernier. Autrement dit, quel est le paysage politique depuis mars dernier et comment voyez-vous aujourd'hui une majorité à la mesure de votre ambition politique ?

— Votre question porte sur le sens que j'ai donné au résultat des élections de mars. D'abord, les élections de mars ont été marquées par un événement d'une portée mondiale, la France était en campagne électorale plus ou moins permanente depuis 1973, d'abord en raison de la multiplication des échéances électorales et, d'autre part, en raison du grand débat qui s'était instauré autour du programme commun de gouvernement. Les élections législatives qui ont été une preuve de la capacité et de la maturité démocratique de la France, et qui, d'ailleurs, vous le savez, ont été ressenties comme telles par l'opinion internationale, très largement dans le monde, ces élections de mars 1978 ont achevé cette période.

« Elles ont confirmé la majorité dans ses responsabilités, au prix cependant d'un assez large renouvellement des hommes, puisque vous savez que, dans la nouvelle Assemblée nationale, il y a eu quatre-vingt-neuf nouveaux parlementaires, ce qui représente 87 % de l'effectif parlementaire, ce qui ne s'était pas vu dans aucune des consultations électorales récentes. Il y a donc un renouvellement assez profond des hommes, mais un même temps confirmation de la responsabilité donnée à la majorité pour poursuivre son action.

« Mais la grande nouveauté introduite dans le paysage politique français a été de changer fondamentalement les données de la situation de l'opposition. L'opposition avait fondé son action au cours des cinq dernières années sur un accord de gouvernement. Cet accord de gouvernement, finalement, n'a pas survécu aux élections de mars, et c'est à partir de ce moment que se sont posés les problèmes de fonctionnement de l'économie mondiale.

« Il y a d'autres sujets qui sont de la compétence du gouvernement, plus directement du premier ministre, et là aussi je souhaiterais que des entretiens soient possibles. Je vous citerai deux sujets à propos desquels il me semble que des initiatives doivent être prises.

« Le premier sujet, c'est le problème du cumul des mandats politiques. J'ai été très frappé, comme vous l'avez dit, du fait que nos pratiques aboutissent à ce que les mandats politiques locaux soient exercés par un petit nombre d'élus, qui se trouvent à la fois représenter la vie politique à ses différents échelons, communaux, départementaux, nationaux et européens. Dans une période où nous souhaitons la diffusion des responsabilités, il faut qu'il y ait le plus grand nombre de Français possible qui participent à notre vie électorale nationale. Je crois que cette situation n'est pas satisfaisante. Le gouvernement doit proposer en Parlement un texte sur la limitation du cumul des mandats, par exemple à deux mandats électifs nationaux.

« Mais c'est un problème qui n'est pas d'intérêt partisan et qui ne concerne pas plus directement la majorité que l'opposition. C'est un problème d'intérêt démocratique. Je souhaiterais donc que le premier ministre, avant que le gouvernement n'élabore un tel projet, puisse s'en entretenir avec les dirigeants de l'opposition.

« Deuxième sujet : le financement des partis politiques. Voilà un problème dont on parle indifféremment en France et pour lequel, jusqu'à présent, on n'a pas abouti à une solution pratique, avec cet inconvénient qu'il y a un caractère clandestin ou incertain dans le financement des partis

le nouveau
ATKINS
diététique
super
ergétique
du docteur
ATKINS

ne qui élimine l'anxiété
us et les états dépressifs

CHASTEL

le nouveau
ATKINS
diététique
super
ergétique
du docteur
ATKINS

ne qui élimine l'anxiété
us et les états dépressifs

CHASTEL

le nouveau
ATKINS
diététique
super
ergétique
du docteur
ATKINS

ne qui élimine l'anxiété
us et les états dépressifs

CHASTEL

le nouveau
ATKINS
diététique
super
ergétique
du docteur
ATKINS

ne qui élimine l'anxiété
us et les états dépressifs

CHASTEL

le nouveau
ATKINS
diététique
super
ergétique
du docteur
ATKINS

ne qui élimine l'anxiété
us et les états dépressifs

CHASTEL

le nouveau
ATKINS
diététique
super
ergétique
du docteur
ATKINS

ne qui élimine l'anxiété
us et les états dépressifs

CHASTEL

IL MANIFESTO
D'OPINION
ET D'OPPOSITION
DANS
LES SOCIÉTÉS
REVOLUTIONNAIRES

Avec, entre autres, la participation de L. Aitihusser, C. Battelheim, F. Gludin, A.C. Comin, C. Franqui, K. S. Karol, R. Linhart, J. Pelikan, L. Pflouche, R. Rossanda, D. Singer, B. Trentin etc.

« Pour la première fois, la gauche accepte d'entamer un débat sur un des thèmes les plus brûlants de son histoire ». R. Rossanda.

« Ce qui se passe dans les pays de l'Est nous tient au cœur et au ventre. C'est aussi de nous qu'il s'agit là-bas ». L. Aitihusser.

Grill. Combust. 304 pages 37F.

SEUIL

LA RÉUNION DE PRESSE

PRÉSIDENT

(Suite de la page 3.)

C'est une bonne chose, et c'est d'ailleurs un fait que la dernière campagne électorale n'a pas donné lieu aux critiques ou aux protestations traditionnelles concernant la difficulté d'accès aux grands moyens d'information. J'ai été frappé de voir que cela n'a pas été un des sujets du débat électoral. Effectivement, ces accès à des très larges. Il faut, bien entendu, que les choses continuent de la même manière.

On a évoqué le problème du droit de réponse et nous avons regardé ce que pouvait signifier ce droit de réponse. En réalité, quand vous avez vu ce qui se passe dans nos grands moyens d'information — l'audio-visuel, l'écrit, — la plupart du temps les dirigeants politiques s'expriment eux-mêmes à l'occasion d'une réunion, d'une manifestation ou d'une discussion avec les journalistes. Mais ils ont le sentiment que, parfois, le gouvernement s'exprime sans qu'ils aient l'occasion de lui répondre. Donc, nous avons regardé ce qui pouvait être fait à cet égard. Ce qui peut être fait, c'est introduire dans notre pratique ce qui existe à l'étranger dans la pratique britannique.

On dit très souvent que le droit de réponse existe partout. C'est tout à fait inexact, et en particulier, par exemple, aux Etats-Unis, où Dieu sait qu'il y a beaucoup de moyens d'information. Il existe en France un droit de réponse. Il existe en réalité en Grande-Bretagne et pour une raison tout à fait particulière, c'est qu'il y a deux partis principaux : l'un est au pouvoir, l'autre est dans l'opposition. Il est donc normal qu'il y ait un droit de réponse entre eux sur un certain dialogue. On sait que la situation en France n'est pas la même. Néanmoins, nous allons proposer d'introduire dans notre pratique la même règle dont je vous indique qu'elle ne change pas fondamentalement les pratiques actuelles.

Mais le principe du droit de réponse doit être introduit, c'est-à-dire que lorsque le premier ministre ou un membre du gouvernement s'exprime par utilisation de la faculté que les textes donnent en effet au gouvernement de s'adresser au pays sur les grands médias, et lorsque ce sujet ne ferait pas l'objet en même temps d'un débat devant le Parlement (cette précaution étant prise pour éviter que le "rien" n'ait le sentiment qu'on veut le dessaisir d'un débat et le traiter directement vis-à-vis de l'opinion publique), l'opposition disposerait alors sur les mêmes médias, dans un délai de quarante-huit heures et à la même heure d'écouter, d'un temps de réponse égal à celui de la communication qui aurait été faite. Ce temps de réponse serait réparti par le conseil d'administration du média entre les dirigeants de l'opposition. Cette réponse serait ensuite suivie d'un débat public entre représentants de l'opposition et représentants de la majorité ou du gouvernement sur le même sujet.

C'est donc ainsi que serait organisé ce droit de réponse. Cela suppose d'ailleurs certaines modifications des cahiers des charges des sociétés de programmes et le ministre de la communication va étudier ce point.

En fait, à l'heure actuelle, l'expression est très large sur les moyens d'information nationaux. Depuis les élections, le premier ministre ne s'est pas adressé à l'opinion publique par la voie traditionnelle de la communication directe. Il y a eu des débats avec des journalistes, comme il continuera à y en avoir ; mais ces débats, naturellement, ne peuvent pas, eux, ouvrir droit à une réponse. Donc, c'est une disposition identique à celle que nous proposons, qui sera introduite suivant les modalités que je viens de vous décrire.

JACQUELINE CHABILLON (R.-M.C.). — Monsieur le président, dans trois ans auront lieu les prochaines élections présidentielles. Pensez-vous avoir encore assez de temps pour transformer la société tel que vous l'avez souhaité en 1974 ?

Mademoiselle, je m'y efforcerai. Je crois que, de toute façon, l'action politique est une action qui n'a pas un calendrier linéaire. On lance d'abord un certain nombre d'idées, on prépare un certain nombre de mesures ou de réformes et ensuite on peut précipiter quelque peu leur rythme de réalisation. Je souhaite que les trois prochaines années soient très intenses sur le plan de la mise en œuvre des réformes que je souhaite pour la société française.

PATRICE DURAMEL (T.F.I.). — Monsieur le président, vous avez souhaité, dans votre dernière conférence de presse, le pluralisme organisé dans la majorité. Avez-vous le sentiment, au cours de la dernière campagne électorale et depuis le 12 mars dernier, que, dans la majorité, le pluralisme soit organisé ?

Je considère que, dans la vie que je connais qui est la vie institutionnelle — le président de la République connaît les partis politiques au travers de leur expression parlementaire. Je considère que, dans la vie institutionnelle, les choses, en effet, vont comme elles doivent aller, c'est-à-dire qu'il y a une majorité, que cette majorité est composée de deux grandes tendances qui partagent le mérite de l'explication donnée au bon choix et que cela a été fait dans un climat de bonne entente. L'approbation du programme du gouvernement a été largement exprimée par les deux grandes formations de la majorité. Dans les débats législatifs, elles se sont prononcées l'une et l'autre de manière positive ; donc, au travers de ce que je connais, c'est-à-dire la vie des institutions et je vous rappelle que j'ai reçu personnellement les bureaux des deux grands groupes de la majorité de l'Assemblée nationale, — effectivement le pluralisme fonctionne d'une manière organisée.

LUCILE AUGERON (Le Peuple, Bruxelles). — Monsieur le président, vous venez de dire qu'une éventuelle loi sur le cumul des mandats limiterait ceux-ci à deux mandats nationaux. Est-il dans vos intentions d'intervenir ou de laisser être un député ou un sénateur un Parlement européen ?

Oui, madame, ce problème a été tranché par notre loi électorale concernant l'Assemblée parlementaire européenne (c'est la terminologie). En France, pourront être candidats et pourront être élus, soit des parlementaires, soit des non-parlementaires. Il n'y a pas de disposition qui interdirait à un parlementaire de se présenter. Il n'y en a pas non plus qui réserverait aux seuls parlementaires le droit de se présenter. Les deux dispositions sont possibles.

BERNARD LEFORT (R.T.L.). — Vous venez de parler de réformes politiques. Avez-vous arrêté à l'Elysée, vous avez fait allusion à une révision constitutionnelle possible, la réduction du mandat présidentiel de sept à cinq ans. Etes-vous toujours partisan de cette réforme essentiellement d'une révision constitutionnelle importante portant sur tous les sujets controversés ?

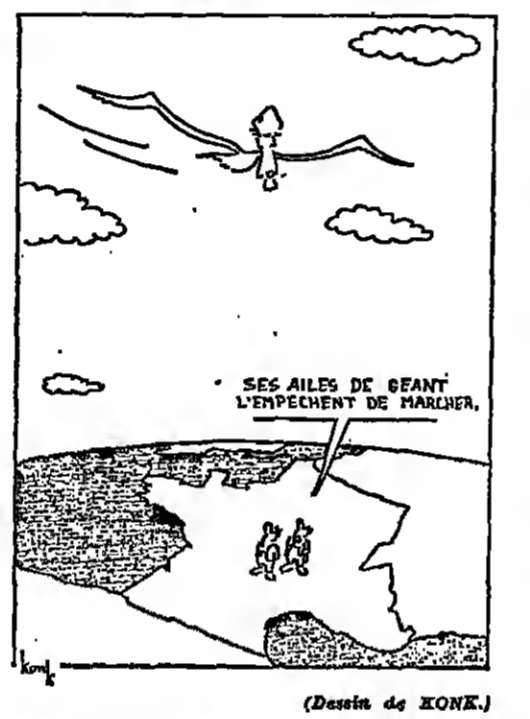
Non, je n'envisage pas, à l'heure actuelle, de révision constitutionnelle. Il y a un point qui reste ouvert, vous le savez, c'est la question du régime des suppléants. C'est une question qui n'est pas d'intérêt, je dirai, pour le président de la République, en tant que telle. Elle intéresse la vie parlementaire et la pratique actuelle car elle nous prive de la possibilité d'élire, au gouvernement, les aptitudes d'un certain nombre d'élus et notamment d'un certain nombre de sénateurs. En effet, la durée du mandat sénatorial de neuf ans rend difficile, pour un sénateur l'acceptation de fonctions gouvernementales. Le

problème des suppléants a failli être réglé, il y a un peu plus de deux ans. C'est le cas échéant, je prendrai des initiatives.

RENE ANDRIEU (l'Humanité). — Monsieur le président, je voudrais revenir sur la question de vous être posée tout à l'heure par mon confrère Jean Leval sur l'état U.D.F., parce que j'ai trouvé que votre réponse était à peu près aussi imprécise que sa question. Vous avez déclaré que les choix du gouvernement échappent à toute préoccupation partisane. Dans un domaine précis, dans le domaine de la radio-télévision, je voudrais vous demander si vous trouvez normal que des journalistes communistes continuent à être exclus d'une manière systématique de la rédaction des journaux télévisés.

Je vous avais déjà posé, vous vous en souvenez sans doute, cette question. Vous m'avez dit à l'époque que vous ne saviez pas. Je pense que, depuis cette époque, vous avez pris des informations, en tout cas je peux vous dire qu'il n'y a absolument aucun journaliste communiste aux rédactions nationales des journaux télévisés.

La question que vous posez n'est pas exactement celle que me posait M. Leval, c'en est une autre. Je peux vous dire que je suis préoccupé de cette situation et j'ai en l'occasion de m'entretenir avec les responsables de l'information de ce problème. Je considère qu'il n'y a pas, en effet, de raison pour qu'il y ait des journalistes appartenant au parti communiste dans les grands moyens d'information. Naturellement, les journalistes n'entrent pas dans les grands moyens d'information avec la carte de leur parti en disant « je suis communiste » et en disant, mais je pense que, si l'on sait que quelqu'un appartient au parti communiste, cela ne constitue pas un motif pour l'exclure a priori des grands moyens d'information, et j'ai demandé que, dans les recrutements



diverses à venir, on fasse apparaître qu'il n'y a pas à un obstacle de principe. J'ai demandé aux responsables de l'information ce que problème soit réglé.

ALAIN SCHEMATT (F.R. 3). — Monsieur le président, en complément à une question précédemment posée, ce pluralisme organisé que vous avez souhaité pour les élections législatives, souhaitez-vous qu'il se renouvelle pour les élections européennes de juin 1979, et dans quelle limite ?

Pour les élections européennes — ce sera, si vous voulez, la dernière question de politique intérieure, c'est un scrutin proportionnel national et il s'appliquera aux grandes formations de savoir qui se regroupent, qui s'unissent pour présenter ces grandes listes nationales. Je n'ai pas là-dessus d'opinion à émettre. Je rappelle

La politique économique et sociale

GILBERT MATHEISU (Le Monde). — Monsieur le président de la République, je voudrais me permettre de vous poser deux questions. Dans vos propos, dans vos discours, dans vos ouvrages, vous avez souligné avec beaucoup de insistance l'importance d'améliorer la situation de l'emploi, de réduire les inégalités sociales. Simultanément, nous assistons à une politique, conduite par M. Barre, qui accroit l'inflation, même si elle est déclarée sans ; qui ne développe l'agriculture et le chômage et on n'a pas l'impression qu'un gros effort soit fait pour réduire les inégalités sociales. Cela ne se voit pas au niveau des résultats chiffrés, et le dernier résultat qui vient de nous être donné concernant le chômage montre encore, après correction des variations saisonnières, une nouvelle aggravation de la situation.

Alors, ma première question est de vous demander : est-ce que ce sont deux politiques appliquées simultanément ou est-ce que ce sont deux lectures ou deux discours d'une même politique ? C'est très intéressant pour les Français de savoir s'ils sont traités au hasard ou au hasardisme. Et ma seconde question, un peu liée à la première, c'est de savoir, au moment où le chômage s'accroît en France, où l'O.C.D.E. annonce qu'il y aura probablement cette année cinq cent mille chômeurs de plus dans l'ensemble des pays occidentaux, si une certaine relance sélective, évitant les dangers de la balance commerciale et d'inflation, ne devrait pas être organisée par notre pays. Une telle relance, outre le savoir, par les syndicats comme par le patronat et par une grande partie de votre majorité.

L'objectif essentiel est d'assurer le plein emploi

Il y a beaucoup de choses dans votre question. Je crois que ce point est important. D'abord, il y a pas deux politiques. Il y a qu'une politique et c'est celle que conduit le gouvernement de M. Raymond Barre, celle que je lui ai demandé de conduire et que, bien entendu, j'approuve. Ma fonction est une fonction qui est en effet distincte de la fonction gouvernementale, puisque j'ai à tracer des perspectives, j'ai à prendre en considération des échéances qui sont plus lointaines. Je vais vous parler des perspectives de la politique économique avant de parler de ses modalités.

Quel est le problème économique de la France ? J'ai dit tout à l'heure que le bon choix

simplement que, comme il s'agit de représenter la France dans une assemblée parlementaire européenne où il y aura de grands groupes et de grandes tendances, il ne serait pas bon que la représentation française soit trop émiettée. Je souhaite qu'il y ait un effort pour présenter au choix un petit nombre de listes significatives des grandes tendances permettant la représentation française à l'Assemblée parlementaire européenne d'avoir un certain poids dans les choix ou dans les tendances auxquelles ils participeront.

GERARD CARREYROU (Europe 1). — Ma question concerne l'ensemble du domaine politique, puisque vous avez toujours accordé beaucoup d'importance à la notion de durée en politique ; or vous avez bien dit arriver aux deux tiers de votre mandat. Envisagez-vous d'être à nouveau candidat en 1981 ?

Vous me surprenez énormément, monsieur Carreyrou, non pas, je dirai, en me posant cette question, mais en me la posant maintenant, parce que je m'étais dit : « C'est la question type que l'on posera à la fin de la conférence de presse ».

J'ai dit tout à l'heure, en réponse à la première question, qu'un des résultats très importants des élections de mars 1978, c'était, d'avoir mis fin à presque cinq ans de campagne électorale ininterrompue, alors ne comptez pas sur moi pour commencer, trois ans à l'avance, la préparation d'une éventuelle campagne. Et puis, j'ai dit plus loin, pourquoi êtes-vous si pressé ? Je constate que nous qu'on des grands problèmes, un des grands drames de notre temps, c'est cette fuite incessante et précipitée du temps. Pourquoi en donnez-vous pas au temps le droit de respirer ?

Notons en venant aux questions économiques et sociales. En premier lieu, les questions économiques.

CLAUDE SERVAN-SCHREIBER (F. Magazine). — Pardonnez-moi, il s'agit d'une question politique, mais elle a un caractère économique. Je voudrais dire qu'il y a actuellement en France des lois qui sont quotidiennement bafouées, ces lois m'intéressent particulièrement parce qu'elles sont inégalement appliquées à des groupes d'individus ; celle de 1972 sur l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes, celle de 1975 sur l'avortement. Dans les deux cas, les lois sont bafouées pour des raisons différentes. Dans le premier, parce que la loi est inapplicable et que nous sommes instrumentalisés par les intérêts ; dans le deuxième, parce que les structures d'accueil n'existent pas là où elles devraient exister, ce qui fait que l'avortement clandestin en France n'a pas disparu. Ma question est celle-ci : à quoi sert-il de voter des lois si elles ne sont pas appliquées ou mal appliquées ?

Vous posez une question sur un ton un peu polémique. Il ne faut pas simplifier à l'excès. Vous citez deux exemples et, dans ces deux exemples, il y a eu des progrès considérables, notamment au point de vue de l'égalité des salaires masculins et féminins. Cette égalité est une égalité juridique, qui peut être atteinte, elle l'est dans les tribunaux du travail ou de droit commun, ce qui n'est produit, d'ailleurs, j'ai noté dans les deux analyses qui sont faites sur les inégalités des rémunérations entre les femmes et les hommes, qu'elles tiennent non pas au fait que dans un même travail les femmes et les hommes auraient des salaires différents, mais qu'elles tiennent au fait qu'ils n'exercent pas et qu'elles n'exercent pas les mêmes emplois, ou n'ont pas la même formation et que, de ce fait, il y a une discrimination entre les hommes et les femmes, qui représente une très forte proportion d'emplois féminins et dans toutes sortes de grandes activités et de grands services de notre vie nationale.

De même, je vous dirai que, pour l'intégration de nos régions, il y a eu un progrès, la situation que j'ai trouvée en 1974, une différence fondamentale. Ce problème, qui agite les consciences et la justice, on n'en parle maintenant qu'en ce qui concerne les modalités particulières d'application de la loi. Je peux dire que c'est un progrès de deux ordres, c'est un progrès très fréquent. Cette question a été évoquée par exemple au conseil des ministres la semaine dernière.

n'avait pas supprimé les problèmes qui se posent à la France. Il faut les regarder en face.

L'objectif essentiel de la politique économique, telle que je la perçois par le moyen et le long terme, est d'assurer aux Français et aux étrangers le plein emploi de leurs capacités, de leur volonté de travail. C'est cela l'objectif. Or, actuellement, vous l'avez rappelé, nous sommes avec tous les autres pays dans une situation où il y a un chômage important. Four-croché, c'est un problème de deux ordres fondamentaux qu'il faut bien percevoir :

Premier événement : c'est l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières, augmentation considérable qu'il ne faut pas prendre comme un accident mais comme un des grands changements des données de l'équilibre mondial et, d'ailleurs, des rapports de forces dans le monde, car cette augmentation est très invraisemblable et y a cinquante ans. Cette augmentation est considérable, puisque maintenant, par rapport à la situation de 1973, il y a multiplication par cinq de notre facture d'énergie, avec, pour nous, deux conséquences : un appauvrissement et un ralentissement de l'activité économique. Un appauvrissement, on le comprend bien, bien c'est un produit que nous achetons en quasi-totalité à l'étranger et que nous payons cinq fois plus cher. Donc, les Français ont été appauvris par cette augmentation des prix de l'énergie et de ce fait, il faut rattraper par un effort de production et d'exportation cet appauvrissement. Et en même temps un ralentissement mondial puisqu'on a vu que ce transfert de ressources ne pouvait pas s'accompagner de la création d'une nouvelle demande qui se substituerait aussitôt à l'ancienne. Il y a donc un ralentissement historique de l'activité économique dans le monde. Appauvrissement et ralentissement. Il faut les regarder avec les yeux ouverts.

Mais il y a un second facteur que je considère comme aussi important que le premier, qui d'ailleurs vient de la même source, de la même évolution et qui nous pose le même problème : c'est le fait que tous les pays sont en train d'accéder à la technologie des productions que nous avions l'habitude d'assurer nous-mêmes. Le raisonnement simple, c'est de dire : mais ils nous concurrence parce qu'ils ont les salaires. Or il y a toujours eu des bas salaires en Asie, en Afrique, ce qui n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau, c'est que les pays et les populations correspondantes accèdent aux mêmes technologies que nous, c'est-à-dire sont capables de fabriquer les mêmes choses que nous, à peu près et qu'ils le font dans des conditions de charges générales, sociales, salariales, fiscales, etc., très

inférieures. Ce qui fait que l'avantage que nous avions eu par le passé, l'avantage des pays industrialisés, se réduit de façon continue par l'accès de ces nouveaux pays à la technologie. N'ayons pas l'idée non plus simple et fautive, que ces mains-d'œuvre sont de mauvaises mains-d'œuvre ; ce sont d'excellentes mains-d'œuvre, je veux dire au point de vue des capacités intellectuelles et d'adaptation. Les hommes et les femmes qui travaillent dans le Sud-Est asiatique sont parfaitement capables de soutenir la concurrence intellectuelle, technologique, avec nous.

Donc, il y a deux phénomènes fondamentaux qui changent les données de la vie économique, telles que nous les connaissions il y a dix ou quinze ans. Face à cela, que doit faire la France ? Elle doit faire un effort considérable de compétitivité, c'est-à-dire qu'elle doit reconstruire par rapport aux autres, un avantage de capacités dans sa production, dans sa technologie, dans sa technique. C'est cela qu'elle doit faire. Sinon, elle ne s'est peut-être pas, elle sera condamnée à un déclin comme l'histoire enseigne, pour beaucoup de pays, un déclin dans leurs conditions d'existence, dans leurs ressources. C'est cela notre effort fondamental.

Dans cet effort, il faut avoir que, contrairement à ce qu'on écrit beaucoup, il n'y a pas de secteurs condamnés. Il y a des entreprises à réorganiser, ce qui n'est pas la même chose. Par exemple, un secteur comme celui des secteurs textiles, lesquels ce n'est plus le pelin d'essayer de produire en France, tels que le textile. Je vous rappelle que l'industrie textile française est exportatrice nette. Je regarde les chiffres pour l'année dernière en 1977, la France a exporté 1 milliard 300 millions de francs de textiles fins de plus qu'elle n'en a importé. Cela prouve donc qu'il y a dans l'industrie textile des créateurs, des spécialités dans lesquelles la France peut reconstruire une supériorité de compétitivité ou de technologie.

Deuxième exemple, l'industrie. Pour la dernière année où l'on connait les chiffres, qui est 1975, l'industrie de l'Allemagne fédérale représente 170 % de l'industrie française, en production, et la population employée dans l'industrie de l'Allemagne fédérale représente 140 % de la population employée dans l'industrie française. Donc, si nous développons notre industrie au niveau de l'Allemagne fédérale, tous nos problèmes d'emplois disparaissent, cela prouve bien qu'il n'y a pas de secteurs condamnés et qu'il y a une marge d'action et de développement pour la France permettant de régler ces problèmes d'emploi. Mais il faut pour cela faire un grand effort d'adaptation dans notre organisation, dans notre production, dans notre commercialisation, c'est ce que nous tâche pendant les dix prochaines années. C'est une grande tâche de progrès.

Certains imaginent que cette tâche devrait être exécutée par l'Etat et je dirais presque par l'Etat sans les Français, ce qui serait vraiment singulier. Je pense au contraire que cet effort doit être fait par les Français eux-mêmes et aussi décentralisé que possible, car on accroît la capacité économique d'un pays au niveau de ses régions, au niveau de ses entreprises et non pas au moyen de décisions étatiques au sommet. C'est la clé des résultats que nous pouvons obtenir.

L'objectif que nous devons nous fixer à cet égard est d'avoir une croissance économique plus rapide que celle de nos principaux partenaires européens. Nous devons nous fixer comme objectif de développer l'économie française à un rythme annuel moyen compris entre 6,5 et 7,5 %, plus que le rythme moyen de nos principaux partenaires. Je souhaiterais que ce soit 6,5 %, mais si déjà nous sommes au-dessus de 6,5, ce sera un premier résultat. Je vous indique, d'ailleurs, que c'est ce qui s'est passé en 1977 et c'est ce qui se passera, d'après les chiffres actuels, en 1978, où la progression en volume de l'économie française devrait être supérieure d'environ 0,7 % à la progression en volume de nos partenaires européens. Ce sont de bonnes nouvelles. C'est ce que l'indice de la production industrielle du mois d'avril, qui vient d'être connu, atteint le niveau de 1974, ce qui est un bon signe. Je vous rappelle qu'aux mois de janvier-février on était à 125-126. On est donc passé de 125-126 à 131, ce qui montre qu'il y a une possibilité de développement de notre activité industrielle et productive.

Vu le problème central pour la France, face à l'appauvrissement et au ralentissement, face à la concurrence des pays neufs, il faut reconstruire une marge de supériorité. Nous devons le faire pendant les prochaines années, ce qui explique le choix de notre politique économique.

Rattraper le groupe de tête des pays industrialisés

GABRIEL FARKAS (France-Soir). — Monsieur le président, si le ralentissement économique est un ralentissement historique — dans le monde se révèle durable, pensez-vous que la France puisse éviter l'aggravation du chômage sans une tout autre politique sociale, qui comporterait notamment une réduction significative de la durée du travail, et une réduction de l'âge de la retraite ?

Monsieur Farkas, il faudrait poser la question autrement : s'il y a une situation historique générale de sous-emploi, est-ce que les Français doivent faire baisser leur niveau de vie pour rattraper le groupe de tête des pays industrialisés ? Ou peut, en effet, avoir plus de travailleurs à l'œuvre, mais si le produit national reste le même, cela veut dire que le niveau de vie de ceux qui travaillent au travail se trouve diminué d'autant. C'est une solution de désespoir, à mon avis ; ce n'est pas celle que nous devons rechercher. Je considère que la France a des marges de croissance économique qui lui permettent de rechercher la solution au problème de l'emploi dans la création de emplois et non pas dans la division des emplois. C'est ce que nous devons faire au cours des toutes prochaines années.

Les Français s'interrogent sur la politique économique et se demandent : « Est-ce que vraiment les sacrifices qu'un nous demande, les choix qui sont faits, est-ce que cela vaut la peine ? » « Mais ? » Beaucoup d'entre eux n'en aperçoivent pas les raisons et sont, ou anxieux, ou critiques. Eh bien, il faut voir que notre problème est que nous sommes au milieu des principaux Etats industriels. Il y a, devant nous, des pays qui se sont beaucoup plus développés, il y a derrière nous des pays qui sont en difficulté et même en déclin. Nous devons rejoindre le groupe des pays qui sont devant nous. Il faut donc essayer, en termes de coût, de regarder le gros du peloton derrière nous. Il faut, au contraire, regarder ceux qui ont fait l'échappée et voir comment nous pouvons les rejoindre.

Et, dans cet effort national de croissance et d'organisation, qui, à mon avis, devrait caractériser les années 80 pour la France et qui donnerait à sa jeunesse, à ses cadres, à ses intellectuels de grands thèmes de réflexion, il faut bien voir que nous devons braver les idées reçues et les habitudes, parce que les idées reçues et les habitudes que nous avons sont celles d'un pays qui ne s'est pas beaucoup développé. Si nous voulons rejoindre ceux qui se sont échappés il faut accepter des idées nouvelles : par exemple, le fait de donner plus de responsabilités aux entreprises est quelque chose qui heurte une partie de

مكتبة من الأصل

Advertisement for C.P.A. and A.E.S. featuring a building illustration and the text 'RENSEIGNEMENT'.

مركز من الأصل

DE PRESSE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ce qui fait que l'avantage que nous...

Il y a deux phénomènes fondamentaux...

C'est évident : l'industrie. Pour la...

Ma réponse est très simple. C'est qu...

notre sensibilité nationale, parce que nous avons...

D'abord, les hommes et les femmes : c'est...

Deuxième moyen, orienter l'épargne vers...

FRANÇOIS-HENRI DE VIREUX (Le Matin). —

Ma réponse est très simple. C'est qu...

Je suis persuadé que si le gouvernement...

JEAN LE LAGADEC (l'Humanité). —

JEAN BOISSONNAT (l'Expansion). —

Ah ! monsieur Boissonnat, vous êtes dans...

Gouverner pour tous

Je considère que l'orientation de l'économie...

Mon principe de base, c'est de gouverner...

relever l'injustice sans pénaliser l'initiative...

Je confirme solennellement à cet égard...

Il y avait d'abord le cas des personnes âgées...

La deuxième catégorie de personnes moins...

En même temps, vous avez noté que certaines...

À côté de ces mesures, il y a le problème de...

prendre plusieurs mois — parfois six mois — et...

CITY BRUEL (Panorama du médecin). —

Dans la politique contractuelle, les exemples...

RENÉ POUJOL (Le Pèlerin). —

Dans les quatre grandes négociations qui...

Mais je pense, comme vous, qu'il faut ajouter...

Une distribution gratuite d'actions

Mais je pense que les circonstances permet-

SI VOUS MESUREZ 1.80 M OU PLUS... JOHN RAPAL

UNIVERSITÉ PARIS VAL-DE-MARNE... C.P.A.G. A.E.S.

Un bachelier à besoin de connaître les débouchés...

Quelles sont les carrières du commerce et de la gestion? Ecole Pigier

entre l'Ecole Militaire et les Invalides 6, Av. de LOWENDAL

PRÉSIDENT

(Suite de la page 5.)

» C'est pourquoi je pense qu'il faudrait lancer le mouvement par une décision immédiate portant sur la diffusion de la propriété du capital industriel et cette décision pourrait être la suivante :

» Une mesure exceptionnelle serait prise en vue de l'accession à la propriété du capital d'entreprises industrielles et commerciales par les travailleurs et les employés de celles-ci. Cette mesure pourrait intervenir en 1979, sous la forme suivante : une augmentation de capital exécutée d'un côté et donnant lieu à distribution gratuite d'actions au personnel salarié et employé des entreprises, selon des modalités déduites des procédures de l'imbrévement et pouvant atteindre 5 % du montant du capital. Cette action devrait être conduite dans des conditions équitables, c'est-à-dire en faisant en sorte que l'attribution des actions se fasse dans un éventail modéré, je dirais, par exemple, de 1 à 3 entre celui qui reçoit le moins et celui qui reçoit le plus, puisque c'est l'ensemble des salariés qui seraient bénéficiaires de ces attributions, sans créer de préjudice à l'économie et à l'épargne. Ce qui veut dire que des dispositions seraient prises parallèlement pour maintenir intacte la capacité bénéficiaire des titres actuellement détenus par les actionnaires.

» Ce serait une opération dans laquelle il y aurait, d'une part, distribution pouvant aller jusqu'à 5 % du capital d'actions industrielles qui seraient remises personnellement à l'ensemble des salariés et employés des entreprises et, d'autre part, des dispositions de type fiscal seraient prises pour que la capacité des bénéficiaires existantes ne soit pas atteinte par cette distribu-

tion. Une première évaluation montre que cette attribution porterait sur un nombre très important de titres. Malheureusement, les statistiques ne permettent pas d'avancer un chiffre précis, mais c'est en tout cas très largement supérieur à 10 millions de titres. Cette attribution serait faite à titre exceptionnel pour 1978. Ensuite ce sont les mécanismes permanents de l'incitation à l'épargne qui sont actuellement mis en place qui feront que les salariés, employés et cadres des entreprises se trouveront détenir une part croissante de la propriété des entreprises industrielles de France.

» Sur les questions économiques et sociales, y a-t-il une dernière question ?

FRANÇOIS LACROIX (Agence Journalistes associés). — Comment assurez-vous la rentabilité de votre économie pour assurer les garanties sociales que vous proposez au pays ?

— J'ai répondu à cette question : c'est l'ensemble de la politique économique qui vise, par l'amélioration de la compétitivité des structures de notre économie, à dégager ces marges permettant de faire face à la concurrence extérieure. Il y a un élément très important à signaler, c'est l'élément monétaire. Depuis le 10 mars dernier, vous savez que le franc a gagné par rapport au groupe général des monnaies correspondantes environ 7 % en valeur, et ce gain de valeur du franc sur le plan de l'ajustement de la situation de l'économie française par rapport aux autres pays, est un élément très favorable, puisque nous sommes un pays acheteur de matières premières et un pays exportateur de produits à haute valeur ajoutée.

sortes de moyens à participer à la consolidation, à la stabilité des équilibres dans le monde. J'ai eu l'occasion de l'exprimer par un message que j'ai envoyé à M. Leonid Brejnev, au début de la semaine dernière.

PIERRE CHARPY (la Nation). — Vous présentez demain un conseil de politique extérieure publique. Dans la logique des propositions que vous avez faites sur le désarmement, de ce que vous venez de dire sur le maintien des équilibres dans le monde, est-ce que vous allez décider ou non de renouer avec le dialogue d'une union de retraitement d'uranium au Pakistan ?

— D'abord, un mot sur le désarmement. Le débat est en cours aux Nations unies (il n'est pas encore terminé, comme vous le savez) devant la session spéciale. Je suis naturellement le déroulement de ce débat et j'ai pris connaissance avec intérêt d'un certain nombre de facteurs positifs. D'abord, le fait que, pour la première fois, les représentants de la Chine populaire ont manifesté un intérêt pour les travaux du désarmement et ont contribué activement aux délibérations de la session spéciale. D'autre part, dans les discours, j'ai noté ce qui a été dit à juste titre M. Gromyko, à savoir que la poursuite de la politique de la détente était une contribution essentielle aux problèmes du désarmement.

» J'ai noté aussi dans les discours, à la fois du vice-président Mondale et de M. Gromyko, leur orientation en faveur d'une réorganisation des procédures internationales de négociation sur le désarmement qui est, comme vous le savez, une des propositions de la France. J'ai noté enfin les propositions du chancelier Schmidt pour ce qui concerne les mesures de confiance et l'élimination de certaines recherches sur des armes nouvelles et c'est le fait que nous sommes parvenus à un tel accord sur ces questions, que j'ai vu là aussi une contribution positive. Si bien qu'en matière de désarmement, les travaux en cours font apparaître une certaine convergence de vues, un certain consensus, et je souhaite que la France sera alors matérialisée dans la décision de la session spéciale.

» Pour ce qui concerne notre politique nucléaire liée au désarmement, le problème est celui de notre discussion. J'ai indiqué très clairement que le niveau de la situation française était à ce point différent du niveau des moyens stratégiques américains, soviétiques, qu'il n'était pas question, pour une puissance comme la France, d'atteindre un quel que soit la crédibilité de ses moyens de dissuasion, aussi longtemps que l'arsenal nucléaire restera ce qu'il est dans le monde. C'est pourquoi nous poursuivons l'application de notre propre politique de dissuasion en espérant qu'un jour, le niveau général de l'armement nucléaire dans le monde sera ramené à une proportion telle que la France sera alors elle-même conduite à examiner les conséquences.

» Pour ce qui est des livraisons extérieures, je vous indique, monsieur Charpy, que votre question ne peut pas être reçue comme telle. Les ventes de technologie nucléaire au Pakistan sont des ventes qui sont effectuées sous une forme militaire. Donc, on ne peut en rien dire ces ventes, qu'elles se déroulent d'une manière ou d'une autre, à la politique générale d'armement nucléaire, car les autorités pakistanaises n'ont pas cessé de répéter et n'ont cessé d'insister sur le fait que ces installations de cette nature ne pourraient avoir que des usages pacifiques. C'est pourquoi la négociation se poursuit de façon à accroître les garanties concernant l'emploi pacifique de ces installations.

FREDDY BEYAN (Radio-télévision israélienne). — La France a accepté d'envoyer, dans le cadre de l'ONU, des forces au Sud-Liban. Aujourd'hui, après le retrait des forces israéliennes et à la lumière des derniers affrontements sanglants entre chrétiens, le France envisage-t-elle de poursuivre cette politique, de retirer ses forces ou de prendre de nouvelles initiatives ?

— Je vous remercie de cette question.

GEORGES FENCHENIER (R.T.L.). — Question annexée, monsieur le président, qu'on pourrait peut-être grouper : dans la mesure où, effectivement, il y a des troupes françaises là-bas, dans des conditions sous le contrôle des Nations unies, mais l'imaginez que le gouvernement français a son mot à dire et qu'en tout cas il sait ce qu'il souhaite que. Fort heureusement, nous sommes en mesure de dire si, selon vous, ces choses bien sûr, nous n'installeront tout le long de la frontière d'Israël, et compris dans les enclaves chrétiennes qui posent actuellement un sérieux problème au Liban ?

— C'est, en effet, une question volatile. Il n'y a pas d'autres questions sur le Liban ?

Sud-Liban : rétablir la souveraineté du gouvernement libanais

ELE MAÏSSI (Ha'aretz, Tel-Aviv). — De la même façon, je voudrais vous demander si vous considérez que, maintenant que le premier volet de la résolution 425 sur le retrait des forces israéliennes est pratiquement mis en œuvre, le deuxième volet, qui concerne le rétablissement de la souveraineté libanaise sur tout le territoire libanais, serait à l'ordre du jour.

— Je réponds à cet ensemble de questions.

» Il a été décidé non pas d'envoyer des forces françaises au Liban, comme on l'a dit, mais que la France participe à l'action des Nations unies,

qui consistait à envoyer des « casques bleus » au Sud-Liban, casques bleus qui comprennent des contingents de divers pays, de divers continents du monde, et qui atteignent à l'heure actuelle, compte tenu des éléments logistiques dont ils disposent, environ six mille cinq cents hommes (ce parle de l'ensemble des forces des Nations unies). Or, l'opinion française a cru — on lui a expliqué — qu'il y avait des Français qui menaient une action spécifique au Sud-Liban. Non, il y a un contingent français qui a été mis à la disposition du secrétaire général des Nations unies et qui agit sous l'autorité du secrétaire général des Nations unies, comme les contingents envoyés dans le nord du Liban, qui se trouvent sur la même frontière. D'ailleurs, nous ne communiquons avec ce contingent que par l'intermédiaire du secrétaire général des Nations unies et du commandement des Nations unies. Ceci doit être tout à fait entendu.

» Nous avons accepté de mettre ce contingent à la disposition des Nations unies pour accomplir les deux missions qui avaient été fixées par le Conseil de sécurité et je vous le rappelle, sans aucune opposition d'aucun des pays membres du Conseil de sécurité, quelle que soit leur idéologie particulière. Ces deux objectifs étaient : 1) Créer des conditions permettant l'évacuation du Sud-Liban par les forces israéliennes, qui y étaient depuis longtemps, et 2) Permettre à un gouvernement libanais de rétablir sa souveraineté progressivement sur la totalité de son territoire et, donc, sur le Sud-Liban. Ce sont les deux seules missions auxquelles participent les contingents des Nations unies. Le premier objectif est en train d'être atteint puisque les forces israéliennes sont en effet en train d'achever leur retrait du territoire libanais. Donc, à ce titre on peut dire que la force des Nations unies a atteint le premier objectif qui lui avait été fixé par le Conseil de sécurité. Elle doit maintenant examiner les conditions dans lesquelles elle peut attendre le deuxième objectif, à savoir le rétablissement de la souveraineté du gouvernement libanais sur la totalité de son territoire et notamment au Sud-Liban. Il est clair que cela ne peut être fait qu'avec la participation active du gouvernement libanais.

» J'ai donc indiqué au secrétaire général des Nations unies que la participation de notre contingent était une participation liée à la réalisation de ces deux objectifs et qu'il fallait donc, à sa diligence et à la diligence du gouvernement libanais, que des efforts soient entrepris par le gouvernement libanais pour rétablir progressivement les conditions normales d'exercice de sa souveraineté sur le Sud-Liban et que ce serait sur le vu du déroulement de ces efforts et des résultats qui seraient progressivement obtenus, que nous nous prononcions au mois de septembre, sur le mandat de la France.

ANTONIO DELAYO (7th, Madrid). — Monsieur le président, vous allez à la fin du mois à Madrid, où vous êtes déjà allé il y a deux ans et où on vous a critiqué pour un certain empressement à soutenir le roi. Que pensez-vous maintenant de ces critiques de l'époque et quels sont votre rôle et vos buts de ce voyage ?

Mon acte de confiance envers l'Espagne a été ratifié par les faits

— Je me réjouis beaucoup d'aller en Espagne. C'est un pays avec lequel nous devons avoir, vous le savez, des relations les plus étroites, les plus confiantes et les plus harmonieuses de légalité et du respect réciproques. C'est pourquoi, lorsque je suis allé en Espagne, il y a deux ans, comme c'était normal puisqu'il s'agissait de l'accession à ses hautes responsabilités du souverain d'un pays ami, il y avait, en effet, eu un certain nombre de tensions qui m'avaient été signalées et qui ont soulevé des questions. Il est tout simplement évident que ces tensions ont disparu et que ces critiques, si elles ont été exprimées, ont été levées. Elles ne sont plus que des actes de confiance qui ont été ratifiés par les faits et par la totalité des partis politiques espagnols de toutes tendances.

» Ce voyage sera l'occasion d'examiner en profondeur les liens entre l'Espagne démocratique et la France et de voir comment, face aux grandes tâches que nous nous imposons, nous pouvons renforcer notre coopération et envisager des actions communes, par exemple en direction du tiers-monde ou en direction de l'Amérique latine. A cette occasion, nous ferons aussi le point ensemble des problèmes de coopération économique et sociale de la Communauté économique européenne et de la manière dont nous pouvons envisager ensemble le déroulement de cette coopération.

» On revient à l'Afrique.

Monsieur le président, où en sont les relations entre la France et l'Algérie, d'une part, la France et la Libye, d'autre part ? Est-ce qu'il y a ces relations pourraient évoluer dans un sens qui nous permettrait d'apaiser le conflit du Sahara occidental et un apaisement du conflit libyen ?

— Si vous voulez bien, vous allez poser l'ensemble des questions sur l'Afrique, puisqu'il y en a déjà une et qu'il y a à votre.

Monsieur le président, c'était à peu près la même question, je m'en excuse, c'était, à la lumière des événements récents qui se passent au Tchad et en Mauritanie, comment voyez-vous le développement extrêmement désagréable pour le gouvernement français et pour votre politique africaine du colonel Khadhafi, comment voyez-vous l'état de nos relations actuelles et l'évolution de ces relations avec l'Afrique ?

» Et j'aurais une autre question tout à l'heure sur l'Afrique du Sud. Je la pose très vite si vous le permettez. Actuellement l'Afrique du Sud est beaucoup révoquée de l'intervention française au Zaïre et est estimée que cette intervention correspond à une réponse à une demande par les Occidentaux du danger de déstabilisation en Afrique. Or les régimes blancs d'Afrique australe se considèrent pratiquement comme des éléments stabilisateurs dans cette région du monde. Est-ce que vous partagez cette analyse et, en ce cas, envisagez-vous de reconsidérer votre attitude à l'égard de ces régimes blancs ?

— Y a-t-il d'autres questions ?

PAUL-MARIE DE LA GORCE (le Figaro). — Monsieur le président, il y a quelques mois et à plusieurs reprises, vous nous dit qu'il fallait que l'Afrique du Sud soit l'objet de l'affrontement entre des blocs et les démarches récentes, les révisions récentes et Washington, la réunion tenue à Paris, suggèrent que l'on se dirige vers la création d'un groupe de pays dits atlantiques, avec la participation des États-Unis. Est-ce qu'un engagement ne serait-il pas envisagé dans la direction opposée à celle que vous avez dit souhaiter ?

EMMANUELLE PLAS (l'Unité). — Monsieur le président, c'est une question sur le Zaïre. Avez-vous envoyé l'armée française au Zaïre pour protéger les Européens contre les forces armées congolaises ?

» Si vous permettez, encore une question sur l'Afrique. Que pensez-vous de la déclaration, de la prise de position de M. Callaghan et ne pensez-

vous pas que cette drôlerie de l'Angleterre risque d'être dangereuse pour la position collective que prend l'Europe vis-à-vis de l'Afrique ?

— Je vais répondre à cet ensemble de questions.

» L'attitude de la France vis-à-vis de l'Afrique est souvent décrite par les moyens d'information, comme vous l'avez dit à l'instant, comme l'action de la France en Afrique. C'est une présentation inexacte. Il n'y a pas une action, il y a des actions, qui répondent à des situations précises. Il faut donc analyser ces situations pour voir quels sont les motifs de l'attitude de la France vis-à-vis d'elles. J'ai noté par exemple que l'on faisait des additions en disant que la France était engagée sur quatre points, six points en Afrique ; cette addition n'a aucun sens. Par exemple, on inclut souvent dans cette addition la situation de Djibouti, oubliant de rappeler qu'à Djibouti ce que nous faisons, c'est exactement l'inverse, puisque Djibouti est, jusqu'à l'année dernière, une possession française. Nous avons au contraire conduit Djibouti à l'indépendance et les forces françaises qui étaient autrefois à Djibouti pour des raisons de souveraineté, y sont à l'heure actuelle pour permettre au nouvel État d'accéder à l'indépendance et donc de participer à la vie normale de la communauté internationale. Il ne faut donc pas utiliser les circonstances de sens inverse pour se livrer à des additions fallacieuses.

» Les actions que la France a été conduite à entreprendre en Afrique ont abouti à trois résultats. D'abord ces actions ont, au total — et vous allez le voir — servi à stabiliser l'Afrique. Elles ont permis, dans le monde, de maintenir la capacité d'agir et qu'elle avait la volonté de tenir ses engagements. Elles ont enfin donné confiance aux coopérateurs français, publics ou privés, pour ce qui concerne leur protection et leur sécurité. Je rappelle, parce que c'est important de le dire, que ces actions ont toujours été défensives, qu'elles ont toujours été limitées dans le temps et qu'elles ont toujours été orientées vers la recherche de solutions politiques. Elles n'ont été entreprises qu'à la demande instante des gouvernements intéressés.

» Ces actions, quelles sont-elles ? J'ai vu les passer rapidement en revue, en réponse à vos questions. D'abord l'action qui s'est déroulée au Shaba ; cette action s'est achevée cet après-midi même, puisque le dernier élément français qui se trouvait à Kolwezi a quitté cette ville cet après-midi et s'embarquera demain de Lubumbashi en direction de la France. Il n'y aura donc plus aucun militaire français sur le territoire du Zaïre. Cette action a été entreprise pour sauver des vies humaines. Et je m'étonne de la question, et de la présentation, que je n'ai pas pu qualifier, qui a été parfois donnée de cette action. Il a été dit que c'était l'armée zaïroise qui avait provoqué ces événements. Il y a une armée zaïroise depuis maintenant seize ans au Zaïre et il y a de très nombreux Européens partout au Zaïre. Ce n'est pas l'armée zaïroise qui les a, ou que ce soit attaqués ou mis en danger. Il ne faudrait pas qu'à des fins évidemment partiales, on dénâture à ce point l'évidence des choses. Lorsque les événements du Shaba ont commencé à se dérouler, nous avons vu venir un certain nombre de demandes de la situation. Il s'agissait de savoir si l'on avait affaire à des éléments venus de l'extérieur, et de la sécurité des Européens et, en particulier, de nos compatriotes. C'est lorsque nous avons eu une certaine idée sur ces deux points que nous avons décidé d'entreprendre une action.

» Il va de soi que cette action ne pouvait être entreprise qu'à la diligence et sous la responsabilité du gouvernement et de moi-même, et que l'idée d'instaurer un débat parlementaire au préalable, idée qui a été, comme vous le savez, émise et à laquelle j'ai fait l'objet d'une demande publique, jeudi soir, à l'Assemblée nationale, était contraire à la nature même d'une telle opération. Comme toute l'Afrique vit en écoutant la radio, imaginez ce qu'aurait été la situation dans la ville de Kolwezi si l'on n'était intervenu que ce que, le lendemain, parcourez annoncé par la radio, il y eut un saignement d'unités françaises.

L'intervention au Zaïre a abouti à une prise de conscience des problèmes de la région

» J'avais moi-même dans mon bureau la carte de la ville de Kolwezi ; il s'agissait de sauver les Européens, il fallait aller très vite au centre de la ville. Il faut savoir que nos unités étaient à 6 000 kilomètres de leur base, sans un véhicule et qu'il fallait donc qu'elles soient très vite tout près du noyau des Européens, de façon à assurer, dans les quelques heures qui ont suivi, leur sécurité immédiate. Imaginez ce qu'aurait été un débat parlementaire, retrasmis par les ondes, annonçant une telle éventualité. Je préfère ne pas insister sur ce point.

» Mais on observe que cette action se limite, de la part de ceux qui la critiquent, d'un singulier relatif de colonialisme. Il y a aussi des africains au Zaïre. Or personne dans des décomptes de pertes, n'a compté les pertes des Africains. Pourquoi ? Il y a eu, dans la ville de Kolwezi, de nombreux morts africains, avant même l'arrivée de nos éléments. Il y en a aussi après. Tout ceci fait partie des événements que se sont déroulés au Shaba.

» Lorsque nos éléments sont allés au Shaba, ils l'ont fait bien entendu à la demande et avec l'accord du gouvernement intéressé. Car, dans le droit international actuel, les gouvernements ont leurs prérogatives et on n'imagine pas que les unités militaires de tel ou tel pays, quelle que soit la situation, puissent se rendre sur place sans l'avis et sans l'accord exprès des gouvernements intéressés. Tout ceci doit être dit clairement. Ce n'était donc pas une opération pirate, si je puis dire, qui aurait été menée en ignorant le contexte de l'Afrique et l'existence du gouvernement de l'État où se rendaient ces forces.

» Par contre, dès le départ, nous avons souhaité que cet aboutissement à la prise en considération des problèmes politiques de la région, j'ai été frappé de voir que tel était bien le résultat, puisqu'à l'heure actuelle nos derniers éléments s'en vont. En même temps, un certain nombre d'éléments positifs peuvent être notés comme par exemple la rencontre entre le président Mobutu et le président Kaunda, du pays voisin, la Zambie, qui se sont entretenus des problèmes de la sécurité de la région ; comme par exemple les déclarations que j'ai notées, du président Neto de l'Angola, concernant le fait qu'il prenait des dispositions pour éviter le franchissement de la frontière et, éventuellement sur le sol de l'Angola (2). Donc, après cette action, limitée dans le temps, il y a bien eu, ensuite localement une prise de conscience politique des problèmes de la région, et la France ne peut que s'en féliciter.

» Alors, j'ai lu ou vu, et ce propos, qu'on parlait d'« otanisation ». Je vous dirai que, quand la pensée est faible, elle se cache derrière un slogan. Le pro-

(2) Référence à une déclaration radiodiffusée faite le 9 juin, dans laquelle il affirmait notamment : « Ce qui vient d'être dit au Zaïre armé seront systématiquement désarmés et conduits dans des camps de réfugiés. »

كندا من الأصل

مگذا من الاصل

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

IN DE PRESSE

... que cette démarche de l'Etat...
 ... pour la position collective...
 ... de l'Afrique...
 ... Je vais répondre à cet ensemble...

blème de l'OTAN, c'est de savoir si les forces militaires françaises sont, ou non, placées sous un commandement intégré. La question de savoir si la France, toute seule, décide d'envoyer elle-même dans un territoire non couvert par l'OTAN, une unité pour se porter au secours d'Européens ou de compatriotes menacés, n'a aucun rapport, d'aucune manière, avec aucun des problèmes que l'OTAN a compétence pour traiter. Par contre, la France ne souhaite naturellement pas, à elle seule, traiter l'ensemble des problèmes de l'Afrique. Elle n'a pas la prétention de conduire une action sur l'ensemble de l'Afrique, traitant des problèmes économiques, politiques, de stabilité, de développement de ce continent. Elle souhaite donc que d'autres Etats ayant une expérience africaine participent, au contraire, à l'action en profondeur de stabilisation et de développement de l'Afrique. C'est pourquoi le projet que j'avais proposé il y a maintenant près de trois ans, et tout à fait en dehors des problèmes du Sahara, à savoir un effort additionnel de développement et permettre la consolidation de sa vie sociale et politique retrouve de son actualité. Mais c'est un projet qui est d'initiative française et qui, donc, ne traduit aucune modification de la ligne politique de notre pays.

Deuxième cas : la Mauritanie. En ce qui concerne la Mauritanie, où nous n'avons pas de troupes, sauf la centaine de coopérateurs qui participent à des actions de formation dans les écoles ou dans la vie technique de la Mauritanie, il n'y a eu, comme vous le savez, en 1978, qu'une seule action. J'aurais souhaité, pour ma part, qu'il n'y en eût aucune. Que s'était-il passé en 1977 ? Il y avait eu, au début du mois de mai, l'envahissement de sept Français, la mort de deux autres. Il n'y avait, à l'époque, aucune force française dans la région mauritanienne. Nous n'avons procédé à aucune action militaire. Et puis, vous vous souvenez qu'à l'automne, la sécurité de nos coopérateurs pris en otage. A ce moment-là, la totalité de l'opinion publique et des grands moyens d'information attendaient de savoir ce que la France avait l'intention de faire face à une telle situation.

C'est alors que nous avons indiqué que nous prendrions les mesures propres à assurer, à la demande du gouvernement mauritanien et à l'intérieur de son territoire, la sécurité de nos coopérateurs. Ces actions se sont déroulées deux fois au mois de décembre. Nous avons pensé qu'étant donné qu'il s'agissait d'assurer, à l'intérieur de la République de Mauritanie, à la demande du gouvernement, la sécurité de nos coopérateurs, il n'y aurait plus de circonstance dans laquelle une telle action serait à nouveau nécessaire. Effectivement, les quatre premiers mois de 1978 se sont passés sans qu'il y ait de circonstance de cette nature.

Or, le jour anniversaire — le jour anniversaire ! — de la capture des sept Français, au même endroit, c'est-à-dire à Zouérate, une colonne est revenue sur le sol souverain de la République islamique de Mauritanie. Le gouvernement mauritanien, qui assurait la défense de la ville, nous a demandé de l'aider. Et nous l'avons fait. Je vous demande quelle eût été la réaction de l'opinion française si l'on avait appris qu'un an après, au même endroit et malgré les avertissements, sur le sol qui s'appelle la Mauritanie, de nouveaux Français étaient soit tués soit enlevés, et qu' alors, le gouvernement mauritanien nous demandait notre aide, sur son sol, nous la lui refusions ?

C'est donc le motif pour lequel il y a eu la seule action qui se soit produite en 1978. Je souhaite, pour ma part, que cette action n'ait pas à se reproduire et que, quel que soit le débat qui a lieu par ailleurs, sur un autre sujet qui ne concerne pas directement la France dans ses responsabilités de puissance orientale puisqu'il s'agit du Sahara ex-espagnol, je souhaite donc que, quel que soit le débat qui se poursuivra par ailleurs et à propos duquel, en effet, des discussions peuvent avoir lieu, il n'y ait plus sur le territoire de la République de Mauritanie des actions qui mettent en danger la vie de nos compatriotes et qui amènent ce gouvernement à nous demander notre appui.

A ce propos, je voudrais m'élever contre une campagne que je trouve véritablement indigne et impudique, là aussi c'est très frappant, d'un relent d'esprit colonialiste, qui est la campagne, contre les dirigeants africains. Vous avez dit tout à l'heure que la France soutient des régimes corrompus. A quel titre et de quel droit portez-vous un tel jugement ? Le régime de la République islamique de Mauritanie est un régime d'une parfaite dignité qui, d'ailleurs, jusqu'à ces événements,

faitait l'objet de la considération de l'ensemble de ses partenaires arabes, islamiques et je n'ai rencontré personne, personne qui mette en doute les qualités hautement respectables du chef de l'Etat mauritanien. A quel titre établissons-nous en Afrique une classification, et d'ailleurs, qui la ferait ? Qui la ferait ? Concernant la nature des régimes, le degré de la liberté politique, les droits de l'opposition à s'exprimer, le nombre d'excursions sommaires qui ont lieu, qui ferait cette classification ? La France connaît des Etats, elle agit vis-à-vis d'Etats, de gouvernements légitimes, ces Etats comme elle le fait dans le reste du monde. Mais nous n'allons pas garder des souvenirs du passé le droit d'établir je ne sais quelle classification, quelle cote de valeur, en ce qui concerne les dirigeants de l'Afrique.

Je vous dirai la même chose du Tchad : les dirigeants du Tchad, les dirigeants militaires du Tchad, sont des hommes qui sont honnêtes et qui, dans des conditions très difficiles — c'est un pays très difficile, qui a de très grands problèmes, n'appellent pas, non plus, un jugement critique facile et déshabillé.

Je souhaiterais lorsqu'on parle du Tchad que l'on veuille bien rappeler la chronologie des événements. D'abord, nous ne sommes pas intervenus dans les affaires intérieures du Tchad, je le rappelle. Lorsque j'ai été élu président de la République, en 1974, c'était le président Tombalbaye qui était président du Tchad. Il a été renversé en avril 1975 par un coup d'Etat et remplacé par le Conseil supérieur militaire du président Malloum. La France n'est en rien intervenue dans ce changement politique. Deuxième exemple : les événements qui se sont produits au Tibesti ou dans l'Emedi, où il y a eu, en effet, une révolte. Cette révolte des populations locales a abouti à la prise de Bardai en printemps 1977, il y a juste un an, et la France n'est pas intervenue. Elle a abouti ensuite à la prise de la ville de Faya-Largeau au mois de janvier-février. La France n'est pas intervenue. Aucun militaire français n'a participé à ces actions. La France n'est pas intervenue systématiquement dans les affaires du Tchad.

Tchad : les conditions d'une solution politique sont réunies

Qu'est-ce qui est passé ? D'abord, au mois de février dernier, il y a eu un sentiment d'inquiétude de la population de N'Djamena, dont d'ailleurs la presse s'est faite largement l'écho puisque les premières pages ont publié des photographies, des titres sur les inquiétudes des Français de N'Djamena. J'ai gardé naturellement soigneusement ce dossier. A ce moment-là, la seule chose que nous avons faite a été d'envoyer un petit échelon militaire, cent soixante-dix personnes, dans un camp qui se trouve au nord de N'Djamena, à Messoro, pour assurer, dans l'hypothèse où une évacuation apparaîtrait nécessaire, la sécurité des coopérateurs de la population française de N'Djamena. C'est la seule décision qui a été prise à ce moment-là. D'ailleurs, il valait mieux prendre une telle décision à l'avance, car si on avait dû en effet envisager un repli ou un départ précipité de nos compatriotes, il valait mieux avoir pris à temps des dispositions modestes de sécurité.

Le 27 mars, il y a eu la signature du cessez-le-feu, signé à Sebha, en Libye, en présence de la Libye, le Soudan et le Niger, d'une part par les représentants du FROLINAT, d'autre part par les représentants du gouvernement du Tchad et du président Malloum. Ce cessez-le-feu a donc été signé le 27 mars. Lorsqu'il a été signé, il y avait au Tchad, uniquement les cent soixante-dix Français qui avaient été envoyés là à titre de précaution pour assurer la sécurité de nos compatriotes de N'Djamena.

C'est quelques semaines après qu'un certain nombre d'actions ont été entreprises en direction du sud, et en violation manifeste du cessez-le-feu. C'est à partir de cette situation que nous avons été conduits en effet à renforcer nos moyens de sécurité, considérant qu'il valait du moment où il y avait un accord formel de sécurité, et où donc tous les responsables tenaient pour assuré le fait qu'il n'y aurait pas de combat au Tchad, nous ne pouvions pas nous trouver dans une situation où tout à coup ferait irruption ici ou là des bandes armées qui agiraient en violation de ce cessez-le-feu. C'est pourquoi nous avons disposé dans le Sud certains moyens de sécurité qui avaient pour objet d'assurer la stabilité de

la région où ils étaient et la sécurité de la capitale pendant la durée du cessez-le-feu. Je regrette que dans la présentation qui est faite à l'opinion française des événements du Tchad on ne rappelle pas à chaque fois que les forces françaises ne sont intervenues que lorsqu'il y a eu des offensives en violation du cessez-le-feu, et profondément l'intérieur du sud du Tchad, c'est-à-dire au-delà de la ligne couverte par les accords et dans la zone où sont déployées les forces gouvernementales.

Ceci étant, on a raconté que les forces françaises avaient tenu je ne sais quel piège ou je ne sais quel traquenard aux forces adverses. Tout ceci est tout à fait inexistant, elles ont simplement agi en réaction à des offensives en violation du cessez-le-feu, et dans la zone sud du pays. Le résultat de cette action, c'est qu' alors qu'un mois de février on craignait une sorte d'effondrement de dislocation du Tchad, ce qu'on annonçait le soulèvement des populations, ce soulèvement des populations ne s'est pas du tout produit. Alors qu'il y a quelques semaines on avait dit que des actions offensives importantes et qui pouvaient créer un effet une situation de grande confusion politique au Tchad et dans la région, à l'heure actuelle la situation est au contraire plus calme. C'est pourquoi je considère que les

conditions sont réunies pour une solution politique, car l'objectif de la politique française est de permettre qu'une solution politique appropriée soit apportée au problème du Tchad.

Pourquoi dis-je que les conditions sont désormais réunies ? C'est d'abord parce que du point de vue des ethnies principales, chacun est chez soi. Dans le Tibesti, les habitants sont chez eux ; dans l'Emedi, ils sont chez eux ; dans le Sud, ils sont chez eux. Il n'y a donc pas d'effondrement, et d'ailleurs il n'y a dans aucune région du pays de mouvement de soulèvement de la population.

D'autre part, je pense que, dans cette situation de cessez-le-feu, il est possible d'entreprendre la réunion et la confrontation des différentes tendances politiques pour dégager une solution politique. La France souhaite donc que le gouvernement tchadien prenne des initiatives en vue d'une solution politique. Elle est prête à utiliser son influence pour en faciliter l'aboutissement. Elle souhaite que les autres pays de la région intéressés, et notamment les pays riverains du Tchad, exercent de leur côté la même influence en vue d'une solution politique tenant compte de la diversité des problèmes particuliers du pays. J'ai d'ailleurs de bonnes raisons de penser que telle est bien l'intention et l'attitude des principaux dirigeants de la région.

L'an 2000

ALAIN VERNAY (de Figaro). — Monsieur le président, je voudrais vous poser une question à propos d'une déclaration que vous avez faite ici même en octobre 1974. Vous disiez alors : « Le monde est malheureux, et il est malheureux parce qu'il ne sait pas où il va et parce qu'il ne sait pas ce qu'il veut. » Il y a eu, à la catastrophe, à trois ans huit mois plus tard, à trois semaines après, hier, vous le même langage ou votre analyse globale a-t-elle changé ?

Je sens que votre question, d'après son intitulé, est la dernière question. Pourtant, il y a beaucoup de sujets sur lesquels j'aurais souhaité m'expliquer devant vous. Mais le respect des horaires, les obligations des grands moyens d'information, ne permettent pas de prolonger au-delà de 6 heures cet entretien que nous renouvelerons à l'automne. Je vous indique simplement, d'un mot, que, dans les sujets que je comptais traiter, il y avait le sommet des pays industrialisés et le sommet des pays européens. Je considère en effet comme très important de profiter de ces rencontres pour prendre un certain nombre de décisions, d'une part de stabilisation au point de vue monétaire, et d'autre part, de soutien de l'activité économique et de l'emploi au point de vue économique. Je considère que nous pourrions aboutir à faire de l'Europe une zone de stabilité monétaire ; j'ai de bonnes raisons de penser que nous progresserons à cet égard, je souhaite, d'autre part, que l'ensemble des Etats entrera dans le troisième millénaire, l'activité économique et de l'emploi. Nous participons activement à la préparation de ce sommet.

J'aurais voulu parler aussi d'autres mesures

qui pourraient être prises sur le plan intérieur pour corriger certaines injustices ; vous me répondrez donc la question puisqu'elle ne m'a pas été posée au cours de cette réunion.

Et l'en viens à ma réponse à votre question, qui me fournira l'occasion de vous dire quel est le troisième objectif de mon action. Le troisième objectif de mon action, c'est de faire que la France entre en bon état du point de vue culturel, du point de vue politique, du point de vue social, dans le troisième millénaire. Cela vous paraîtra peut-être une ambition très lointaine ou très abstraite. Elle ne l'est pas. Dès à présent, un certain nombre de dossiers que nous avons à étudier — dossier scientifique, dossier énergétique, dossier de défense, dossier d'éducation, dossier de santé — sont des dossiers dont les prolongements s'étendent sur les vingt prochaines années. Ils définiront donc la position de la France lorsqu'elle entrera dans le troisième millénaire. Puisque l'histoire s'accroche à des dates, je crois qu'il est très important que notre pays, tel qu'il est, avec sa capacité, ses ressources, ses moyens, ses ambitions, entre, comme je vous l'ai dit, en bon état dans le troisième millénaire, et que, à cette occasion, il constitue l'exemple de ce que pourrait être une société libre, pacifique, juste, et qui en même temps sache s'adapter au progrès et le conduire en ce qui la concerne.

C'est la raison pour laquelle — raison profonde, au-delà d'éléments de circonstance — je souhaite que la France soit désormais présente dans tous les lieux et dans tous les débats et en relation avec tous ceux qui ont à préparer ou à conduire les orientations qui seront celles du monde au début de ce prochain millénaire.

... intervention au Zaïre a abouti...
 ... à une prise de conscience...
 ... des problèmes de la région...

Champagnes Bordeaux Bourgognes C.C.A.
 103, rue de Valenciennes 75003 Paris
 Tél. 837.65.00

| CHAMPAGNES | | BORDEAUX | | BOURGOGNES | |
|--------------------------|-------|----------------|-------|----------------|-------|
| CHARLES JOUBERT brut | 24,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 |
| HERDISSEY MONOPOLIE brut | 21,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 |
| REIMS CORTON ROUGE | 18,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 |
| FORMERY brut réserve | 22,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 | CHATELAIN 1977 | 22,00 |

Attention : vérifiez à effectuer en numéraire - carte client 21 m. b. c.

A METABIEF (JURA) - Altitude 1.000-1.460 m
 A 4 heures de Paris - 18 km de Pontarlier - Route de Lons-le-Saunier
 Station classée « HIVER » - Climatique « ETE »
 22 résidences estivales - 43 km ski descente - 200 km pistes randonnées

A VENDRE dans RÉSIDENCES « BEAU SOLEIL »
STUDIOS en APPARTEMENTS NEUFS 2 - 3 - 4 pièces

TOUT MEUBLES - TOUT CONFORT - PISCINE - TENNIS, etc.
 PRIX à partir de 127.000 F pour 32 m² de surface habitable
 Capacité : 5-10 personnes. Prêt 80 % sans indemnité. 15 ans.
 Coûtant : 129 F par mois par 10.000 F empr. assur. vie comprise.

Sté du MONT-D'OR 17, rue Grenier, Tél. (81) 28-04-32
 23300, PONTARLIER
 ou Samedi - Dimanche, Tél. (81) 89-12-34

A L'HOTEL DROUOT
 Vendredi

ARNYS SOLDE

mes non doublés, 100 % coton, 100 % laine, laine et coton, polyester et coton, laine et polyester à partir de 890 F, 650 F.
 Costumes en laine et mohair à partir de 1.450 F, 1.050 F.
 Vestes 100 % coton, polyester et coton à partir de 690 F, 470 F.
 Blazers 100 % laine à partir de 950 F, 695 F.
 Pantalons coton, polyester et laine, fibre à partir de 230 F, 170 F.
 Chemises col anglais, sans col, col à barrettes, 100 % coton, coton et polyester à partir de 150 F, 85 F, 230 F, 130 F.
 Solde sur la collection féminine.

ARNYS
 14 rue de Sévres
 75007 Paris. Tél. 548.76.99



Yves Courrière Les Aubarède

Du cause corrézien aux "grandes brigades" des établissements de luxe de Paris, Deauville et Monte-Carlo, la prodigieuse aventure d'une dynastie de grands cuisiniers.

roman/plon

Analyses et commentaires

Réforme du statut des suppléants : plusieurs tentatives avortées

Préconisée par M. Giscard d'Estaing lors de sa campagne électorale de mai 1974, la modification du statut des suppléants avait été approuvée par les députés et les sénateurs en octobre 1974. Le projet de gouvernement, adopté à l'Assemblée nationale par 237 voix contre 223 et au Sénat par 182 voix contre 85, visait à permettre aux ministres et secrétaires d'Etat quittant leurs fonctions gouvernementales de retrouver, après un délai de six mois, leur siège de député ou de sénateur. Ce texte modifiait l'article 25 de la Constitution n'avait pas, toutefois, été soumis au Parlement, réuni en Congrès, le jour même des trois cinquièmes requis en ce cas ne semblant pas pouvoir être atteints.

Au cours de la session de printemps de 1977, les députés et les sénateurs avaient voté la proposition de loi de MM. Charles Bignon et Jean Foyer, députés R.P.R., tendant à modifier la loi organique qui, par ordonnance du 7 novembre 1958, fixe la composition et la durée des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Le texte modifié n'étant pas d'ordre constitutionnel, les auteurs de la proposition estimant qu'ils pouvaient être adoptés à la majorité simple des deux Chambres. Une proposition du même genre, présentée par M. Jean Cluzel (Un. cent.), avait été adoptée par le Sénat. Mais ces textes avaient été jugés contraires à la Constitution, en juillet 1977, par le Conseil constitutionnel, qui les avait rejetés.

« Le retour à une République des partis »

Ne renonçant pas à cette réforme, M. Giscard d'Estaing avait alors examiné, en août dernier, l'opportunité de régler la question en convoquant le Parlement et le Congrès avant les élections législatives de mars 1979 et avait consulté, sur ce point, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi que les présidents des groupes de la majorité.

Cette nouvelle initiative présidentielle avait été mal accueillie par les dirigeants du R.P.R., et, notamment, par M. Debré,

qui avait dénoncé, à ce sujet, le 3 août 1977, « le retour à une République des partis ». Six jours après, M. Jacques Chirac s'y opposait, à son tour, de façon catégorique, estimant que l'examen de ce problème ne revêtait pas « un caractère prioritaire » et proposant de le réserver à la nouvelle Assemblée. Le chef de l'Etat n'avait pas donné suite à son intention. C'est ainsi que, à l'occasion des élections sénatoriales de septembre 1977, MM. Fournade P. R., Poncelet (R. P. R.) et Taittinger (R. P. R.), optant pour le Sénat, avaient renoncé à leurs fonctions gouvernementales, alors que M. Manory (C. D. S.) avait fait la contraire.

De même, en octobre 1974, M. Poudouon, alors secrétaire d'Etat, avait renoncé à ses fonctions après avoir été élu sénateur.

LE CUMUL DES MANDATS : PAS PLUS DE DEUX

Dans tous les partis, des parlementaires ont naguère souhaité une limitation du cumul des mandats qui ne connaît actuellement aucune restriction, si ce n'est l'impossibilité d'être à la fois député et sénateur. Ainsi, M. Gabriel Ripstein, député de l'Allier, en août 1977, a proposé de limiter le cumul à l'exercice d'un mandat national et d'un mandat local. M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, avait proposé en avril 1977, alors qu'il était député, l'adoption d'un mandat national ou local et d'un mandat de conseiller général ou de maire d'une commune de plus de deux mille cinq cents habitants.

Après l'élection de M. Chirac à la présidence de la République, des recours ont été déposés par les communistes et les socialistes contre le cumul des mandats nationaux et locaux. M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat, a été saisi.

Le président de la République a indiqué que, selon la loi, aucun incompatibilité n'existe entre un mandat national ou local et un mandat de député à l'Assemblée nationale européenne, et qu'il n'a pas autorisé de limitation en ce domaine.

Financement des partis politiques : un vœu déjà exprimé en 1974

En jugeant que « le moment est venu pour le gouvernement de proposer un mode régulier de financement des partis politiques », le président de la République a exprimé un vœu qu'il avait déjà exprimé à l'occasion de la première réunion de presse de son septennat. Le 25 juillet 1974, il avait en effet déclaré :

« J'ai indiqué au premier ministre (alors M. Jacques Chirac) que je souhaitais qu'il mette en chantier un projet de loi organisant le financement des partis politiques et des élections en France. Il ne s'agit pas seulement de contrôler, il s'agit d'assurer le financement des partis politiques et des élections en France. Il est clair que, dans une démocratie qui s'organise et qui se développe comme la nôtre, les partis politiques et les élections sont des éléments essentiels de la vie politique. Il est donc souhaitable que, dans une démocratie qui s'organise et qui se développe comme la nôtre, les partis politiques et les élections soient financés d'une manière normale. (...) Je souhaite qu'un tel projet, assurant des ressources à la vie politique de notre pays, puisse être élaboré, étudié, naturellement, discuté, débattu et voté par le Parlement. Il est tout à fait clair qu'un tel projet s'appliquerait aux formations politiques de la majorité et aux formations politiques de l'opposition, sans aucune discrimination entre elles. »

« Un débat électoral non soumis à l'influence de l'argent »

Le 13 juin 1976, le chef de l'Etat avait présidé un conseil restreint sur le financement des campagnes électorales à l'issue duquel le porte-parole de l'Elysée avait précisé qu'il s'agissait d'une première réunion, qui serait suivie de plusieurs autres pour « faire en sorte que le débat électoral soit démocratique, égal et non soumis à l'influence de l'argent ».

non, qui serait suivie de plusieurs autres pour « faire en sorte que le débat électoral soit démocratique, égal et non soumis à l'influence de l'argent ».

M. Henri Ferretti et un certain nombre de ses collègues U.D.F. ont déposé une proposition de loi relative au financement des campagnes électorales et des partis politiques. Les dispositions retenues par les parlementaires prévoient une limite de dépenses électorales de 5 % des électeurs inscrits. Les candidats bénéficiant de ce financement public partiel devraient obligatoirement publier leurs dépenses électorales. Pour le financement des partis, la proposition de loi stipule qu'une subvention serait accordée aux partis qui le souhaiteraient, en fonction du nombre des parlementaires adhérents au parti considéré et du nombre de voix obtenues par ce parti lors des élections à l'Assemblée nationale.

Le programme commun de gouvernement à l'occasion de juin 1972 indiquait dans le chapitre consacré aux libertés : « Les partis et les candidats aux élections devront publier leur budget. Les frais de la campagne électorale seront plafonnés. » Ces dispositions avaient été reprises telles quelles dans les versions « actualisées » du P.C.P. et du P.S.

Croissance : depuis 1975, la France n'a plus son avance d'antan

Au cours de la décennie 1964-65-1974-75, la croissance économique de la France a été plus forte que celle de tous les grands pays industrialisés, exception faite du Canada et du Japon. Le produit national brut français a, selon les statistiques de l'O.C.D.E., augmenté de 5 % en moyenne par an contre 4,5 % en Italie, 3,6 % en Allemagne fédérale, 3 % aux Etats-Unis et 2,5 % au Royaume-Uni, mais 5,2 % au Canada et 6,6 % au Japon. Le moyenne est établie à 4,3 % pour ces sept pays et à 3,9 % pour les quatre principales nations européennes. Le résultat enregistré par la France provenait du rattrapage d'un certain retard par rapport à ses partenaires et concurrents.

Le tableau apparaît plus nuancé pour la période récente. Après la recession de 1975, qui a plus frappé les autres pays que la France, le produit national français a augmenté de 5,2 % en 1976. Il a progressé davantage

aux Etats-Unis (5 1/2 %), en R.F.A. (5 1/2 %) et en Italie (5 1/2 %), mais, moins au Royaume-Uni (2 1/2 %). La moyenne d'est établie à 5,8 % dans les sept grands de l'O.C.D.E. (4,9 % au Canada, 6,3 % au Japon) et à 4,9 % pour les quatre principaux pays européens. En 1977, le classement a été différent : Japon (+ 8 %), Etats-Unis (+ 4,7 %), France (+ 3 %), R.F.A. (+ 2,7 %), Canada (+ 2,2 %), Italie (+ 2 %), Royaume-Uni (+ 0,2 %) le moyenne ayant été de 4 % pour les sept et de 2,2 % pour les quatre européens. En 1978, la France, avec 3,2 % d'expansion, selon les experts de l'O.C.D.E., se situait devant le Royaume-Uni (+ 2 %), et l'Italie (+ 1 %), au même niveau que le R.F.A., mais derrière le Canada (+ 3,7 %), les Etats-Unis (+ 4,2 %) et le Japon (+ 5 %). Le résultat français serait ainsi légèrement supérieur à la moyenne des quatre (+ 3 1/2 %), mais inférieur à celle des sept (+ 3,7 %).

Prestations familiales, retraites assurance-vie : l'application du programme de Blois

Mère de famille, ministre, salariée, veuve, retraitée : la situation de la femme dans la société française a été, à plusieurs reprises, évoquée, mercredi, par le président de la République.

Aux méres de famille, le chef de l'Etat a indiqué que la majoration des allocations familiales, prévue pour le 1^{er} juillet, comporterait un accroissement du pouvoir d'achat, deux fois plus élevé que celui accordé en 1977. Cela signifie qu'au moment où l'on parle de maintien du pouvoir d'achat, les allocations familiales augmentent à un rythme supérieur aux prix de 1,5 %, au lieu de 0,9 % l'année dernière, soit une hausse d'environ 4 % le 1^{er} juillet, qui s'ajoutera à celle de 6,3 % en janvier dernier. Coup de pouce qui, n'étant guère plus élevé que la progression des salaires, ne réduira pas les écarts de revenus entre les célibataires et les chargés de famille (1).

Aux épouses, M. Giscard d'Estaing a confirmé que le gouvernement préparait un projet de loi instituant une assurance-vie obligatoire, destinée à protéger financièrement le conjoint en cas de décès. Le programme de Blois prévoit de créer, au sein de la Sécurité sociale, une formule assurative, sous forme de rente ou de capital, un revenu minimum, réservé aux veuves de condition modeste, durent un certain temps.

Aux retraitées, qui ont perdu leur conjoint, le président de la République a rappelé le programme de Blois. Depuis 1974, il est possible de cumuler un droit propre à la retraite et une pension de réversion de l'époux, à condition que les deux revenus ne dépassent pas le minimum vital. La loi de juillet 1977 a fixé le cumul maximum à 4 % de la pension du régime général, leur mari, à 70 % en juillet 1978, soit 16 800 F par an. Le gouvernement envisage de relever les plafonds et d'assouplir les conditions d'accès au cumul.

Le retard des salaires féminins

Quant à la déclaration du président de la République sur l'égalité de rémunération entre hommes et femmes, le propos aurait été nouveau, si des mesures concrètes avaient été annoncées. S'il est vrai que des « progrès » non pas « considérables » mais lents et faibles (2) ont été accomplis, grâce notamment aux fortes majorations du SMIC et des bas salaires (qui concernent de nombreux femmes), les écarts de rémunération et surtout les raisons de ces écarts entre les deux sexes n'ont pas été véritablement combattus par des initiatives législatives, réglementaires ou contractuelles. En moyenne, un homme reçoit un salaire supérieur de 20 à 30 % à celui qui perçoit une femme et l'inégalité s'accroît avec la qualification : 20 % pour les manœuvres, 25 % pour les O.S. et les employés.

Franc : un rattrapage

Le franc a gagné 7 % en valeur par rapport au groupe général des monnaies correspondantes - depuis le 10 mars, a rappelé le président de la République. Ce gain a même été légèrement supérieur (7,7 %) par rapport au deutschemark et un peu inférieur (6,1 %) vis-à-vis du dollar. Mais il n'y a rien d'étonnant. Dès le début de février, le franc avait fait l'objet d'une attaque importante d'opérateurs tant français qu'étrangers devant la possibilité d'une victoire de la gauche. En quelques jours, le franc avait alors perdu près de 4 % et avait touché ses plus bas cours historiques, à Am-

sterdam, à Bruxelles, à Francfort, et à Zurich. La déstabilisation de la gauche a entraîné depuis lors le rachat des positions spéculatives à la baisse du franc, ce qui a provoqué un redressement de notre devise. Mais elle eût pu peine retrouver aujourd'hui, par rapport au mark, son cours du 20 décembre (en revanche, la hausse du franc par rapport au dollar est plus satisfaisante en raison même de la faiblesse de la monnaie américaine). Enfin, une comparaison vis-à-vis du deutschemark depuis le 15 mars 1976, date à laquelle le franc est sorti du « serpent », fait apparaître une dévalorisation du franc de 18,6 %.

Actionnariat : une initiative spectaculaire

C'est une initiative spectaculaire qu'a annoncée M. Giscard d'Estaing en indiquant qu'en 1979 certains salariés du secteur privé deviendraient actionnaires de l'entreprise qui les emploie, non pas en achetant des actions - ce qu'ils sont encouragés à faire depuis des années, sans grand succès - mais en recevant gratuitement des actions créées à l'occasion d'augmentations de capital. Faire des salariés des actionnaires n'est pas une idée nouvelle. En décembre 1970, sur l'initiative de Georges Pompidou, quarante-cinq mille travailleurs de la République ont bénéficié d'une telle mesure ; à fin 1976, 92 000 membres du personnel de la Régie (sur un total de 110 000 environ) détenaient 10 % environ du capital de l'entreprise nationale. En juillet 1973, c'était au tour des employés des banques et des compagnies d'assurances nationalisées de devenir actionnaires de leur entreprise.

En septembre de cette même année 1973, un projet de loi offrait, en outre, aux salariés des facilités (délais de paiement, franchises, dispense de la règle d'achat de leur entreprise. Ce projet visait à renforcer et à harmoniser la législation sur la participation, qui offrait déjà aux travailleurs la possibilité d'investir dans des actions de leur entreprise les sommes reçues au titre de la participation.

Ces initiatives ne sauraient être valablement comparées à celle que vient d'annoncer le président de la République. Les distributions d'actions gratuites effectuées ces dernières années ne concernaient en effet que des entreprises nationales dont les titres sont très peu diffusés en Bourse quand ils ne sont traités hors marché financier (cas de Renault). Quant à la formule de la participation, elle suppose un effort financier de la part du salarié puisqu'il fallait que celui-ci achète les actions avec son « bonus » de participation. Il s'agit aujourd'hui de tout autre chose, puisque les actions sont offertes gratuitement et - la chose est importante - indi-

viduellement aux travailleurs, et qu'il s'agira de titres de sociétés privées, normalement cotées à la Bourse de Paris. Les modalités précises du projet ne sont pas encore définitivement arrêtées. Tout laisse supposer que, dans un premier temps, seules les entreprises dont les actions sont inscrites à la cote officielle des agents de change seront concernées. Deux millions de travailleurs environ - ou davantage si l'on étend le régime à la présence de filiales, ce qui n'est pas décidé - seraient donc intéressés.

Quel sera la proportion du capital distribué ? Le président de la République a indiqué qu'elle ne dépasserait pas 5 %, pourcentage qui pourrait être significatif dans le cas où le reste de l'actionnariat serait dispersé. En fait, dans un souci d'équité, il sera tenu compte de la concentration capitaliste (nombre de salariés par rapport à l'importance des actions) pour arrêter le pourcentage définitif, qui pourrait ainsi varier sensiblement.

Les travailleurs qui auront reçu ces actions ne seront pas autorisés à les revendre immédiatement, afin d'éviter une baisse des cours. La présence à la cote officielle de sociétés holdings (contrôlant des filiales exerçant une activité industrielle) pose également un problème dans le cas où les filiales ne sont pas cotées.

Ces points seront précisés dans les mois à venir. Mais il est d'ores et déjà acquis que les actionnaires actuels des sociétés concernées ne seront pas pénalisés. Des mesures d'ordre fiscal seront prises pour que le dividende versé et les sommes mises en réserve par les entreprises ne soient pas affectées par l'initiative présidentielle. Reste à savoir quelle suite les travailleurs donneront à cette formule originale d'actionnariat forcé. Seront-ils, par la suite, conduits à acheter des actions, comme l'espère le président ? Attendront-ils, au contraire, bénéficiaires des sommes accordées pour placer leur argent ailleurs ? C'est là toute la question.

PHILIPPE LABARDE.

PROMOTION 15 % Jusqu'à fin juin. Sur tous les modèles de la collection actuelle de canapés et fauteuils en cuir et tissu. La Boutique du Brésil 50, rue de l'Université (coin rue du Bac) 544.18.20 43, av. de Friedland (métro Etoile) 359.22.10

كندا من الأصل

PRÉSIDENT... la grande menace industrielle... Calmann-lévy

مركز من الأصل

DE PRESSE

DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

raffrpage

La dette de la gauche a... La dette de la gauche a...

initiative spectaculaire

Initiative spectaculaire... Initiative spectaculaire...

En 1977, pour la première fois depuis plusieurs années, le solde du commerce extérieur de la branche textile...

ITION 15 %

utique du Brésil... utique du Brésil...

Analyses et commentaires

MATIÈRES PREMIÈRES : LA BAISSÉ APRES LA FLAMBÉE

Les prix mondiaux des matières premières n'ont pas toujours monté, comme l'a laissé entendre M. Giscard d'Estaing. Depuis un an, ils chutent au contraire massivement.

TEXTILES : SEUL L'HABILLEMENT CONNAIT UN EXCÉDENT COMMERCIAL

En 1977, pour la première fois depuis plusieurs années, le solde du commerce extérieur de la branche textile...

NUCLÉAIRE : LA FRANCE EXÉCUTERA LE CONTRAT AVEC LE PAKISTAN

La négociation franco-pakistanaise à laquelle M. Giscard d'Estaing a fait allusion, concerne la vente par la France au Pakistan d'une usine de retraitement de l'uranium irradié.

LIBAN : la mission des « casques bleus »

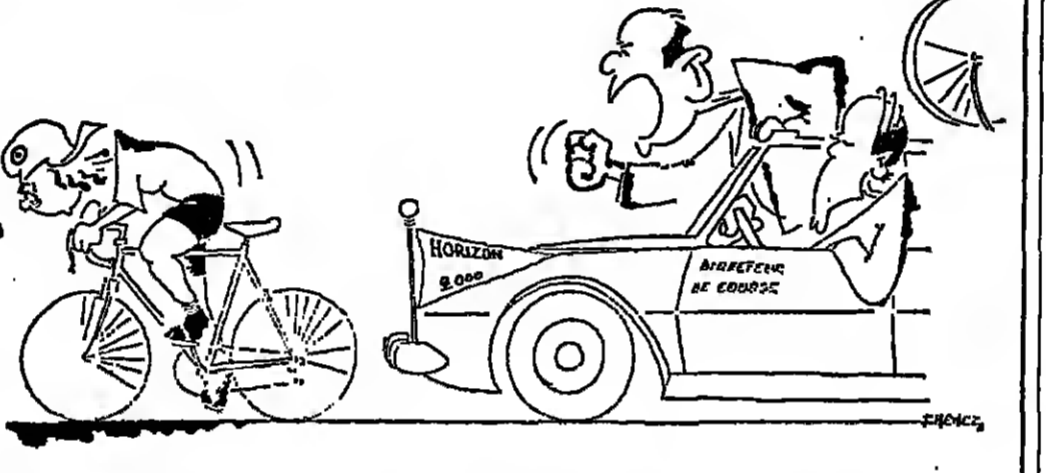
La résolution 425, adoptée le 19 mars 1978, portait, dans son troisième paragraphe, que le Conseil de sécurité des Nations unies : « Décide, compte tenu de la demande du gouvernement libanais, d'établir immédiatement sous son autorité une Force d'entretien des Nations unies pour le Sud-Liban... »

Le droit de réponse

Le droit de réponse existe à la radio et à la télévision depuis 1975, mais il se limite aux imputations portant atteinte à l'honneur, à la réputation ou aux intérêts d'une personne physique.

LES TROIS PRÉSIDENTS DE CHAÎNE

Interrogé sur l'éventualité d'un « État-U.D.F. » se substituant à l'« État-U.D.R. », M. Giscard d'Estaing a fait allusion aux responsabilités exercées dans le passé par les actuels présidents des sociétés de télévision.



Elections municipales : la mode des scrutins

Le scrutin proportionnel que le président de la République propose d'appliquer pour l'élection des conseils municipaux dans les villes de plus de trente mille habitants...

Les dernières publications des éditions François Maspéro

Des débats...

- Louis Althusser Ce qui ne peut plus durer dans le parti communiste 14 F
G. Molina et Y. Vargas Dialogue à l'intérieur du parti communiste français 30 F
Ch. Bettelheim Questions sur la Chine après la mort de Mao-Tsé-toung 25 F
Dominique Lecourt Dissidence ou révolution? 18 F
Régis Debray Modeste contribution aux discours et aux cérémonies officielles du dixième anniversaire 14 F
André Gunder Frank Réflexions sur la nouvelle crise économique mondiale 25 F

...et quatre livres "de fonds", toujours d'actualité :

- Les crimes de l'armée française 14 F
Pierre Vidal-Naquet La torture dans la république 11 F
Cedetim L'impérialisme français 35 F
Jules Chomé L'ascension de Mobutu (nouvelle édition sous presse)

Des enquêtes...

- Günter Waltraff Le journaliste indésirable 45 F
C. Angeli et N. Brimo Les dossiers confidentiels du patronat 28 F
Claude Liscia Familles hors la loi 38 F

Des témoignages...

- Domitila B. de Chungara Si on me donne la parole... 45 F
Constant Malva Ma nuit au jour le jour 38 F
Suzanne Voilquin Souvenirs d'une fille du peuple ou La Saint-simonienne en Égypte 55 F

Des textes...

- Flora Tristan Promenades dans Londres ou L'aristocratie et les prolétaires anglais 50 F
John Berger Un peintre de notre temps 38 F
G. Roman 60 F
José Angel Valente L'innocent suivi de Trente sept fragments de Poésie. Édition bilingue 40 F

François Maspéro 1 place Paul-Painlevé 75005 Paris

Christian Stoffaes la grande menace industrielle "Une entrée magistrale sur ce que Bertrand de Jouvenel appelait si justement le marché des idées" Alain Vernay (LE FIGARO) "Un livre synthétique, un livre bilan" J.R. Leselbaum (LE NOUVEL ECONOMISTE) calmann-lévy

AVANT TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT SWANN 17, Avenue Victor Hugo 16 LIQUIDE 40% de REDUCTION SUR TOUTE LA COLLECTION ÉTÉ 78 Christian Aujard OUVERT DE 10H. A 18 HEURES 45

LA RÉUNION DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Analyses et commentaires

Sérénité et habileté

par RAYMOND BARRILLON

Depuis bientôt trois mois que le glas électoral sonné pour la gauche désemparée, celle-ci s'efforce à démontrer que la déception n'a en rien diminué son ardeur. Pas un jour ne s'écoule, en effet, où elle ne soit pas une semaine, sans que M.M. Marchais et Mitterrand et leurs amis respectifs se renvoient comme une balle l'entière et exclusive responsabilité de leur échec commun.

Une telle conjoncture politique étant éminemment favorable à M. Giscard d'Estaing, la consolidation de sa victoire électorale était assurée par le comportement de ses principaux adversaires, le président de la République aurait manqué à la fois de tact et d'habileté en insistant trop sur les difficultés du P.C.F. et du P.S. Il s'en est bien gardé et n'a consacré que quelques mots, mercredi, au meilleur d'une opposition dont l'accord de gouvernement finalement n'a pas survécu aux élections du mois de mars et qui est « épuisée » à reconstruire en profondeur sa tactique et son programme.

Dans de telles conditions, le savoir-vivre et le savoir-faire commandent non seulement de ne pas en rajouter à mais de faire aux frères ennemis vaincus l'aumône du libéralisme giscardien : les communes de plus de trente mille habitants devraient élire leurs conseillers municipaux selon le système de la représentation proportionnelle, mode de scrutin qui réclamait pour toutes les élections le programme commun « forcé » comme dit M. Mitterrand ; le moment est venu de proposer « un mode régulier de financement des partis politiques » ; l'opposition doit pouvoir disposer d'un droit de réponse au premier ministre ou d'un membre du gouvernement (mais non au président) ; on peut même aller jusqu'à dire qu'il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de journalistes appartenant au

part communiste dans les grands moyens d'information ».

Il s'agit donc bien de poursuivre l'effort « en direction d'une ouverture politique » et l'on se propose à l'élusé de rencontrer les responsables de l'opposition avant des sommets internationaux du mois de juillet qui examineront les problèmes du fonctionnement de l'économie mondiale.

M. Giscard d'Estaing, qui s'était spontanément engagé dans cette voie « normale » de ouvertures, a suscité après les élections législatives, enjoint à son premier ministre de l'y suivre pour discuter avec les représentants de la majorité mais aussi avec ceux de l'opposition du cumul des mandats politiques, du financement des partis, et du projet de loi-cadre pour le développement des responsabilités locales.

C'est peut-être investir d'une mission un peu lourde M. Barre, qui n'a même pas réussi à remporter son autorité à l'assemblée de la majorité et c'est prendre le risque d'entendre dire une fois de plus par M. Debré et quelques autres que l'on s'occupe trop de l'opposition, mais il ne semble pas que M. Giscard d'Estaing s'en soucie outre mesure. La raison en est sans doute que ses précédentes initiatives ont commencé à modifier de paysage et que sa majorité ne lui crée pas plus de problèmes insurmontables que l'opposition.

Le R.P.R. dans l'impasse ?

Si l'on considère que dans la Lettre de la Nation, organe du R.P.R., M. Pierre Chappuy brocard à peu près quotidiennement depuis le mois d'avril tantôt le président de la République tantôt le premier ministre, on est porté à penser que M. Giscard d'Estaing pratique l'humour froid ou

vent nous faire prendre des vessies pour des lanternes lorsqu'il affirme sereinement que « le pluralisme fonctionne effectivement d'une manière organisée » au sein de la majorité. Si l'on y regarde d'un peu plus près on se demande si la suprême habileté ne consiste pas à ignorer l'humour malheureux des châtiments ou de certains d'entre eux. Saut à faire connaître en termes cinglants à M. Chappuy en même temps qu'à M. Mitterrand, qui avait tous deux dénoncé le risque d'oubliation, que « quand la pensée est faible elle se cache derrière un slogan ».

Le chef de l'Etat est bien placé pour savoir que depuis la mort de Georges Pompidou les gaullistes ont perdu la présidence de la République, puis la direction du gouvernement et qu'ils n'ont pas pu imposer leur candidat, au « perchoir » de l'Assemblée nationale. Qu'importe les châtiments ininterrompus de l'éditorialiste de la Lettre de la Nation, puisque 10 députés R.P.R. seulement sur 158 représentent le projet sur les plus-values et puisque la formation gaulliste n'est pas en mesure de passer des paroles peulées à des écrits incendiaires et de actes qui entraineraient une crise non seulement parlementaire mais institutionnelle ? Peut-être, de surcroît, a-t-on fait connaître au président de la République que certains jeunes élus chrétiens, plus soucieux de leur propre avenir politique que des nostalgies de leurs aînés, se demandent si le maire de Paris a autre chose à leur offrir que de s'enfermer dans une impasse.

A vrai dire, M. Giscard d'Estaing a clairement montré que les aînés et politiques ne l'inquiètent pas outre mesure, qu'il s'agisse de l'opposition ou de la majorité. Sa sérénité a-t-elle fait connaître au président de la République que certains jeunes élus chrétiens, plus soucieux de leur propre avenir politique que des nostalgies de leurs aînés, se demandent si le maire de Paris a autre chose à leur offrir que de s'enfermer dans une impasse.

Convaincu que les discours de ses ministres passent mal le ramp. M. Giscard d'Estaing a fait mercredi un bel effort pour convaincre l'opinion du bien-fondé de sa politique économique et sociale. Trois quarts d'heure durant, il a cherché à retrouver le contact pédagogique qui assurait au moins une partie de son succès. Il n'est pas sûr, cette fois, qu'il y ait réussi.

Pour trois raisons : il a sorti trop peu d'étoufs de sa manche pour l'emporter par surprise ; il est resté vague ou silencieux sur des sujets essentiels ; il n'a pas répondu aux questions de fond qu'on s'élève sur propre démarche ou l'évolution du cours des choses.

Il a sorti bien peu d'étoufs. L'augmentation du minimum vieillesse sera assurée d'un trimestre ; 274 F de plus par jour (31 %) le 1^{er} juillet au lieu du 1^{er} octobre. Cette anticipation procurera aux quelque deux millions de titulaires de la retraite minimaux un supplément de revenu de 250 F dans l'année ; soit à peine de quoi compenser la hausse du coût de la vie entraînée par l'opération « vété des prix » de M. Barre. Le président de la République a promis, d'autre part, une « raïonée » des allocations familiales en juillet. Mais elle ne sera, dit-on, que de 4 % par rapport à janvier ; soit moins que la hausse du coût de la vie survenue au cours du premier semestre.

Au-delà de ces mises à jour, le seul élément vraiment nouveau est l'extension à une partie du secteur privé de la « formule Pompidou » de répartition gratuite d'actions, de façon à intéresser les salariés à la marche de l'entreprise qui les emploie. Un vingtième du capital des firmes cotées en Bourse sera réparti, dès l'an prochain, à quelque trois millions de salariés, idée spectaculaire qui pourrait, si elle est mise en

Questions sans réponse

par GILBERT MATHIEU

s'apprenant à cela qu'il fit chuter M. Palme en affrayant la bourgeoisie suédoise, inquiète de ce capitalisme populaire.

Mais, à la différence du projet suédois, il n'est pas question ici d'un magot attribué aux salariés augmenté automatiquement par la suite, au point de permettre un certain contrôle des firmes par leur personnel. En outre, la formule ne concerne qu'un avarié sur quatre ou six, selon les hypothèses d'application.

Après les avatars des divers systèmes d'intéressement imaginés depuis dix ans, rien n'assure ce nouveau dispositif d'un succès dans le monde du travail. Même d'estime. De toute façon, cela risque de pralatre une table compensation au regard des traumatismes qu'entraînent parmi les salariés les annonces quotidiennes de hausses de prix (on parle de plus en plus sérieusement désormais de 12 % d'inflation cette année).

Silences et incertitudes

Les silences du président, le vague de certains de ses propos accuseront probablement le scepticisme. Au moment où le hausse des tarifs publics et des prix alimentaires (moins les budgets familiaux, d'autant plus sévèrement que ceux-ci sont plus faibles, M. Giscard d'Estaing n'a pas avancé le moindre chiffre sur la prochaine hausse du SMIC ; à 3 %, il s'agirait tout juste d'un rattrapage ; à 5 %, il y aurait un léger progrès. Ce chiffre sera-t-il retenu le 1^{er} juillet ?

Parallèlement, au moment où des secteurs entiers de l'économie sont frappés d'anémie, alors que l'industrie du bâtiment, minée par la réduction des crédits alloués à la construction sociale, multiplie les S.O.S., et le jour même où l'O.C.D.E. supplie ses membres d'accomplir des « pas concertés » vers la relance, aucune indication précise de relance n'est fournie par le chef de l'Etat. Faudra-t-il attendre plusieurs semaines de feuilles supplémentaires et des dizaines de milliers de nouvelles suppressions d'emplois pour l'automne — comme en 1975, du temps de M. Chirac — ce que le pouvoir déclare impensable au cas de l'été ?

Troisième exemple, les inégalités. Le président de la République avait annoncé son intention de prendre des décisions spectaculaires, pour prouver au pays que le temps de vaches maigres ne l'empêcherait pas d'œuvrer à la justice sociale. Or, mis à part le SMIC, il n'a pas été question, mercredi, des bas salaires. Pourtant, indépendamment de « amercis », 20 % des travailleurs gagnent encore moins de 2400 francs par mois et quelque 20 % d'autres entre ce chiffre et 3000 francs. Le chef de l'Etat s'en remet-il au seul patronat du soin d'assurer le relèvement de leurs salaires ?

S'agissant des patrimoines, le chef de l'Etat n'a pas davantage évoqué l'impôt sur le capital. Comment compte-t-il atténuer la formidable inégalité qui assure à 0,7 % seulement des familles françaises, les plus fortunées, un capital total supérieur à celui de 60 % des ménages, ceux qui sont situés à l'autre bout de l'échelle ?

Cinq problèmes décisifs

Ces omissions sont pourtant moins préoccupantes que le logis interne de l'analyse économique présentée par M. Giscard d'Estaing. Il est apparu plus nettement que d'habitude fidèles au libéralisme économique. Se solidariser totalement avec M. Barre, il s'agit de son compte plusieurs assertions fondamentales du premier ministre sur les vertus de la liberté des prix, l'efficacité automatique de la liberté d'entreprise, les limites de l'action nationale face à la concurrence internationale...

Cinq problèmes majeurs demeurent, dont la solution conditions dépendent l'avenir économique du pays :

- 1) Comment la liberté des prix redonne aux chefs d'entreprise redonne-t-elle automatiquement l'industrie française plus performante par rapport à ses concurrents allemands, japonais ou du tiers-monde ? Il faut, pour y arriver, remplir plusieurs conditions, qui n'ont pas grand-chose à voir avec la liberté des salaires : des gains de productivité, liés au progrès technique et à l'effort de recherche ; la conquête de « créneaux » de production, consolidée par une politique de commercialisation européenne ; enfin, dans la plupart des cas, un marché intérieur puissant, permettant de compenser des risques à l'exportation. Si, pendant quelques années, l'austérité intérieure a incité les firmes à ven-

Réactions

DANS LES MILIEUX POLITIQUES

M. ESTIER (P.S.) : compensation dérisoire.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S. : « M. Giscard d'Estaing a affirmé la solidarité de la politique du premier ministre qui se traduit en fait par la poursuite de l'inflation, l'aggravation du chômage, des difficultés accrues pour les travailleurs, et quels il propose seulement la compensation d'une dérisoire distribution de titres ». Concernant l'Autriche : « Présentation erronée des conditions de l'accord des parus au Zaïre, récit tronqué des raisons de la présence française au Tchad, etc. »

M. MICHEL ROCARD : un constat d'impasse.

M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S. : « Tout ce que nous voyons dans la démocratie normale, où la fonction de l'opposition est reconnue, où le financement de la vie publique est normalisé et assuré, tout cela est positif. Combler dans ce domaine le retard que nous avons sur nos voisins est une bonne chose. De même sur la non-cumul des mandats il y a convergence pour la démocratie ».

En revanche, M. Rocard a critiqué les propos du président de la République concernant la politique économique et sociale :

M. CREPEAU (M.R.G.) : ils n'ont rien appris.

M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, maire de La Rochelle : « M. Giscard d'Estaing a tout à fait raison de parler des mœurs politiques et de situer le problème politique à l'horizon de l'an 2000, mais il ne doit pas, par là, tenter de faire oublier qu'il a en charge les intérêts immédiats de la France et surtout les intérêts des Français et des Français durement frappés par la politique du gouvernement Barre, une politique qui se traduit par une hausse accélérée des prix, l'aggravation du chômage et des difficultés accrues pour les entreprises autres que les grands groupes nationaux et multinationaux. Or, nul ne peut ignorer que le président de la

Republique est le véritable responsable de ce que décide le gouvernement ».

A vrai dire, ajoutent toutes les réserves que nous devons formuler à l'égard de la politique extérieure de la France et plus spécialement en Afrique.

« accord donc pour la moralisation de la vie publique, pour la limitation du cumul des mandats et pour l'élection des conseils municipaux des grandes villes à la proportionnelle mais ne cétons pas aux illusions. Cette conférence de presse confirme que les élections n'ont rien changé et que ceux qui nous gouvernent n'ont rien appris ».

M. PLISSONNIER (P.C.) : attendre le troisième millénaire.

M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du P.C. : « Après s'être réjoui que le projet de loi-cadre sur le statut de nos départements n'ait pas été surcoûté du fait de son abandon par le P.S., il a poursuivi, sans covéni d'ouverture, ses efforts pour bénéficier du concours de la social-

democratie dans la mise en œuvre de sa politique.

En second lieu, malgré l'exécution de la loi-cadre sur les départements, M. Giscard d'Estaing n'a pas trouvé une seconde parole évoquer ce qui se passe dans de nombreuses entreprises où se posent des problèmes d'emploi, et qui appellent de toutes les urgences. Tout au contraire, il s'est félicité des « bienfaits » de sa politique d'austérité, de chômage, de démantèlement de l'économie française.

En troisième lieu, pour plaider l'impossible dossier de sa politique interventionniste en Afrique, le président de la République a retrouvé tous les arguments de la vieille droite réactionnaire et impérialiste. M. Giscard d'Estaing s'est ainsi réitéré comme le champion du rétrocolonialisme.

Après avoir entendu M. Giscard d'Estaing répondre à tous ceux qui souffrent et qui luttent : « Attendez le troisième millénaire ».

M. LECANUET (U.D.F.) : une autorisation pour la France.

M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F. : « Le président de la République a défini une ambition pour la France et fixe les étapes de son redressement économique. Cette conférence d'un nouveau progrès de la justice sociale. L'U.D.F. se félicite de voir que l'objectif de la politique économique est d'assurer le plein emploi par un effort d'adaptation de la production et de l'exportation, effort qui doit reposer non seulement sur l'Etat mais également sur tous les Français en leur donnant tous les pouvoirs de décision aussi décentralisés que possible. L'U.D.F. a, d'autre part, trouvé une réponse à ses préoccupations dans la priorité donnée à la politique sociale... »

M. Gilbert Grandval, président de l'Union travailliste : « Les mesures annoncées par le président Giscard d'Estaing à l'égard des personnes âgées et des familles recevront notre totale approbation. Mais nous regrettons qu'une question ne lui ait été posée au sujet du réajustement de l'échelle des salaires, moyen le plus efficace de résorber les inégalités sociales les plus criantes... »

M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès : « Le président Giscard d'Estaing a tenu des déclarations, ou de justifier par des causes extérieures, les échecs de la politique économique de son premier ministre, les insuffisances flagrantes de la politique sociale de son gouvernement et les aspects négatifs d'une France en guerre contre une partie des peuples africains, résultat de sa politique africaine personnelle. Comme en 1974, les quelques mesures annoncées ne concernent qu'une adaptation de la loi aux faits et aux marais ».

DANS LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Scepticisme et attente de précisions

Dans les milieux syndicaux et professionnels, la plupart des réactions enregistrées après la conférence de presse du président de la République résument un certain scepticisme. Les milieux bourgeois attendent eux, de connaître le détail du projet d'actionnaire ouvrier pour se prononcer.

MILIEUX BOURSIERS : tout dépendra des compensations.

La réaction des milieux financiers et boursiers ne sont pas défavorables a priori. Etant donné que les sociétés ne pourront distribuer que ce qu'elles ont, c'est-à-dire leurs réserves, tout dépendra des compensations d'ordre fiscal qui leur sont promises en contrepartie de cette distribution.

Le fait que cette distribution ait un caractère exceptionnel est de nature à ne pas trop effrayer le patronat. Pour ce dernier, néanmoins, ce « cadeau » aux salariés ne vaut quelque chose que dans la mesure où la prospérité sera générale, et où il sera conservé par lesdits salariés.

LA C.G.T. : « Laborieux ».

M. Jean-Louis Moynet, secrétaire de la C.G.T. : « Les développements laborieux du président de la République sur les questions de politique économique et sociale cachent bien mal un avenir lourd de menaces pour les travailleurs. Le président fait mine de demander au patron d'accélérer la négociation, mais ne dit pas un mot de celles qui font traîner

ses ministres. Quant aux travailleurs et ils doivent en conclure que l'action est nécessaire pour faire aboutir les négociations ».

LA C.F.D.T. : « Un constat de dégradation ».

La commission exécutive de la C.F.D.T. : « Au lendemain des élections législatives, le président de la République, tirant les leçons du scrutin, indiquait sa volonté d'agir pour diminuer les inégalités sociales et améliorer l'emploi. Trois mois plus tard, au contraire, la situation économique et sociale est marquée par l'accélération de la hausse des prix et l'aggravation du chômage. Or, M. Giscard d'Estaing, au-delà de déclarations d'intention à long terme et de quelques mesures très limitées à destination des personnes âgées et des familles, s'est contenté de prendre acte de cette dégradation. Constatant l'attitude du gouvernement Barre, l'issue des mains libres au patronat pour conduire la politique économique et sociale de la France, il est plus nécessaire que jamais de développer une action de masse capable d'imposer le redressement d'une politique dont chacun voit le poids pour les travailleurs et les dangers pour l'économie et pour notre pays ».

F.O. : « Il faut des mécanismes contractuels ».

M. André Bergerer, secrétaire général : « Nous prenons acte du désir du président de la République de voir les négociations contractuelles déboucher avant l'automne, et même, pour quelques-unes, avant l'été », et de son engagement formel de voir

maintenir le pouvoir d'achat.

Mais tout pour cela qu'on crée des mécanismes contractuels qui le maintiennent effectivement. Ce n'est pas aussi simple qu'il ne paraît, du fait de l'attitude de nos interlocuteurs patronaux et gouvernementaux... »

LA C.F.T.C. : « Inquiétude accrue ».

M. Jean Bernard, secrétaire général de la C.F.T.C. : « L'inquiétude chez les salariés est encore accrue, en raison de la situation des négociations, reconnue par le président de la République lui-même. En outre, et il faut bien constater que l'indice de la production industrielle, en avril 1978, rejoint à peine le niveau de juin 1974. La reprise reste donc la clef du problème de l'emploi, et les perspectives demeurent très aléatoires ».

LA FEN. : « Décourant ».

La Fédération de l'éducation nationale et le président de la République « a tenu sur les questions sociales des propos décevants. Il annonce en fait une double stratégie pour les trois années à venir : la stabilité politique et celle des inégalités ».

LES P.M.E. : « Propriétaires, malheureux ».

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises : « Il semble difficile de pousser les Français à dépendre propriétaires individuels de la France au moment précis où des contraintes gênent la liberté de gestion et l'initiative économique ».

« En troisième lieu, pour plaider l'impossible dossier de sa politique interventionniste en Afrique, le président de la République a retrouvé tous les arguments de la vieille droite réactionnaire et impérialiste. M. Giscard d'Estaing s'est ainsi réitéré comme le champion du rétrocolonialisme.

Après avoir entendu M. Giscard d'Estaing répondre à tous ceux qui souffrent et qui luttent : « Attendez le troisième millénaire ».

M. LECANUET (U.D.F.) : une autorisation pour la France.

M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F. : « Le président de la République a défini une ambition pour la France et fixe les étapes de son redressement économique. Cette conférence d'un nouveau progrès de la justice sociale. L'U.D.F. se félicite de voir que l'objectif de la politique économique est d'assurer le plein emploi par un effort d'adaptation de la production et de l'exportation, effort qui doit reposer non seulement sur l'Etat mais également sur tous les Français en leur donnant tous les pouvoirs de décision aussi décentralisés que possible. L'U.D.F. a, d'autre part, trouvé une réponse à ses préoccupations dans la priorité donnée à la politique sociale... »

M. Gilbert Grandval, président de l'Union travailliste : « Les mesures annoncées par le président Giscard d'Estaing à l'égard des personnes âgées et des familles recevront notre totale approbation. Mais nous regrettons qu'une question ne lui ait été posée au sujet du réajustement de l'échelle des salaires, moyen le plus efficace de résorber les inégalités sociales les plus criantes... »

M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès : « Le président Giscard d'Estaing a tenu des déclarations, ou de justifier par des causes extérieures, les échecs de la politique économique de son premier ministre, les insuffisances flagrantes de la politique sociale de son gouvernement et les aspects négatifs d'une France en guerre contre une partie des peuples africains, résultat de sa politique africaine personnelle. Comme en 1974, les quelques mesures annoncées ne concernent qu'une adaptation de la loi aux faits et aux marais ».

dra avantages à l'étranger, à terme, l'anémie nationale affaiblit la plupart des entreprises, même si elle permet à certaines firmes dynamiques d'absorber des concurrents en faillite. La concentration industrielle ne va pas toujours de pair avec l'amélioration de la compétitivité ; on le voit bien par les difficultés de grands groupes, même parmi ceux qui ont « dégraissés » régulièrement leurs effectifs :

2) Les comparaisons successives sime se référer M. Giscard d'Estaing montrent d'ailleurs que le sous-emploi intérieur n'est pas du tout synonyme de compétitivité internationale. C'est, au contraire, depuis la crise économique que l'avance d'environ 1 % par an prise par notre croissance sur celle de ses principaux concurrents a disparu ou tendu. Depuis 1975, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon croissent plus vite que nous.

Ce qui confirme un passage qu'il ne suffit pas de vouloir copier les recettes des voisins pour obtenir leurs résultats. L'imitation du « modèle allemand », vœu profond de M.M. Barre et Giscard d'Estaing, n'est pas la seule solution, ni nécessairement la meilleure.

3) L'assimilation du cas français à celui des autres pays industrialisés du monde occidental n'est d'ailleurs pas économiquement rigoureuse. S'il est vrai que la cherté des hydrocarbures et de la plupart des matières premières nous a appauvris pendant des années — encore que les cours des matières premières aient baissé de 30 % depuis un an —, c'est exact aussi que la concurrence des industries nouvelles du tiers-monde nous menace, comme les autres pays, par bien des traits. Le français demeure spécifique. Ce qui conduit à penser que des méthodes particulières seraient bien venues.

Chez nous, l'inflation est — et depuis longtemps — plus forte que chez la plupart de nos rivaux, toute de la concurrence intense qui profite à nos voisins. Chez nous, le « cliquet » des prix, dont a souffert Albert Sorey, nous installement à la hausse, et très rarement à la baisse. Et il est évident que la promesse présidentielle de maintenir le pouvoir d'achat passera sur les coûts industriels, et à la hausse des prix doit avoisiner 11 % à 12 % ; cela devrait entraîner une amélioration au moins égale des salaires, alors que les entreprises allemandes ou britanniques se contentent d'introduire dans leurs prix de revient des hausses de salaires de l'ordre de 6 % à 7 %. La dépréciation du franc sera-t-elle chargée de faire la différence ?

Le « cliquet des prix »

4) A supposer même que la production française relève, grâce à une compétitivité accrue, d'une croissance annuelle supérieure de 0,5 % à 1 % à celle des grands pays étrangers, cela n'aurait pas, à l'évidence, à éviter une aggravation du chômage. C'est d'ailleurs ce que vient de conclure l'I.N.S.E.E. dans une étude approfondie (1) préparée pour le commissariat au Plan, qui rattache cette hypothèse (3,7 % de croissance en France, contre 3,2 % chez nos principaux partenaires).

La raison en est simple : comme la productivité continue probablement à croître à un rythme compris entre 4 % et 5 % l'an, le surplus de production pourra être assuré avec la main-d'œuvre actuelle et même un peu moins. A l'infini, et les investissements, en s'accroissant grâce à l'élevation des profits, donneront, en outre, plus que depuis des années, la préférence à la machine sur le travail humain. L'ère présidentielle que l'orientation de l'épargne vers l'industrie créerait des emplois est gênée, mais non confirmée par les faits : Vouloir donner « un emploi à chacun » nécessite une politique de relance ou une transformation de la croissance actuelle.

5) Précisément sur ce dernier thème, évoqué naguère avec brio par M. Giscard d'Estaing, le président de la République a été particulièrement disert mercredi. Si les pays industrialisés ne peuvent plus développer leur production surant ou auparavant, que doivent-ils surcoût fabriquer ? Si l'industrie ne crée plus des emplois d'antan, à quels services socialement utiles emploiera-t-on les jeunes en quête d'activité et comment financiers-on leur travail ? S'il n'est plus possible que chacun gagne sa vie en travaillant autant qu'aujourd'hui, réduira-t-on la durée du travail ? avancera-t-on l'âge de la retraite ? partagera-t-on les emplois entre tous ou les réservera-t-on à certains et d'après quels critères ? etc.

Autant de questions malheureuses auxquelles on ne peut se dispenser, un jour ou l'autre, de répondre, quand on a vu la « préparation du troisième millénaire ».

GILBERT MATHIEU.

(1) Economie et statistique, mai 1978.

مكتبة من الأصل

EUROPE

Italie

L'extrême gauche invite le président de la République à démissionner

De notre correspondant

Rome. — Le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, a été officiellement invité à démissionner, mercredi 14 juin, par quatre députés d'extrême gauche. Se fondant sur une série d'accusations lancées dans la presse, notamment dans les derniers numéros de l'Espresso (fraude fiscale, évasion de capitaux, spéculation immobilière et pas de vin de Lockheed), ces parlementaires estiment que M. Leone devrait se retirer sans attendre la fin de son mandat, prévue en décembre prochain, pour que « la réalité des faits soit sereinement établie ».

Si le chef de l'Etat ne juge pas utile de démissionner, a précisé M. Lucio Magri, secrétaire général du parti d'unité prolétarienne, il faudrait alors que « les forces de gauche l'invitent à le faire, ou en tout cas qu'elles accélèrent le mouvement d'une explication clarification ».

Cette suggestion a été aussitôt retenue par deux députés indépendants de gauche, élus en 1976 sur les listes du P.C.I., MM. Claudio Napoleoni et Luigi Spaventa.

« Que le Parlement en discute, ont-ils dit, qu'il prenne des décisions, qu'il aille même si c'est nécessaire jusqu'à ouvrir une enquête ».

Préant moins de gants, les parlementaires radicaux ont demandé à la magistrature romaine d'instruire un procès contre M. Leone et ses fils. A droite le parti libéral déclare : « Le magistrat le plus important de la République ne peut surprendre dans une mer aussi agitée. Il ne convient pas à M. Leone lui-même de continuer ce feu de poudres d'accusations et de démentis ».

Au sein de la majorité parlementaire, les déclarations les plus explicites ont été faites par le parti républicain. Celui-ci s'était déjà prononcé en mars pour une démission anticipée de M. Leone, et il s'est contenté de le rappeler, mercredi 14 juin, à l'ouverture de son congrès national à Rome.

La démocratie chrétienne observe la sagesse. Socialistes et communistes s'affirment prudemment. Ils affirment que les

choses ne peuvent continuer ainsi, mais qu'il faut se méfier d'une manœuvre pour modifier le cadre politique. « Une affaire aussi délicate, écrit l'Unità, requiert un examen attentif, mais rigoureux pour élucider les faits et les responsabilités, mais aussi les manœuvres politiques, s'il y en a. Il est impensable qu'on laisse pourrir une telle situation ».

Après le référendum sur le financement public des partis, qui a montré le peu de confiance des Italiens envers leurs dirigeants, le P.C.I. ne peut ignorer la requête de l'extrême gauche. Il sait cependant qu'une démission de M. Leone représenterait un gros risque, quel que soit son successeur. Celui-ci pourrait dès lors immédiatement les Chambres — préventive interdite à M. Leone au cours du « semestre blanc » qui commence dans deux semaines — donc mettre en question le plus vif souhait de la droite démocrate-chrétienne et, semble-t-il, de certains socialistes.

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

M. Callaghan obtient de justesse un vote de confiance sur sa politique économique

De notre correspondant

Londres. — Par 287 voix contre 282, le gouvernement a obtenu la confiance des Communes, mais seulement après l'intervention décisive de M. Callaghan qui avait annoncé que, en cas de défaite du cabinet, il demanderait la dissolution du Parlement. La « menace » d'élections générales anticipées, en juillet, provoqua un ravirement des libéraux qui décidèrent de s'abstenir comme trois nationalistes gallois (auxquels des promesses avaient été faites au sujet du projet de dévolution de pouvoirs au pays de Galles).

Cette victoire, acquise de justesse et sur un coup de dés du premier ministre, met en évidence les difficultés du gouvernement, obligé par survie de « mendier » les voix libérales et celles des petits groupes nationalistes. Dans ce contexte, et tenant compte de l'abandon annoncé par les libéraux de leur alliance parlementaire avec les travaillistes à la fin de la session parlementaire,

M. Callaghan est maintenant obligé d'envisager les élections générales à l'automne.

La victoire du gouvernement a été obtenue à l'issue du débat économique dans un climat enfiévré par les réactions de dernière minute entre M. Callaghan et M. Steel, leader du parti libéral. Les libéraux, qui avaient d'abord décidé de s'abstenir, avaient indiqué ensuite qu'ils voteraient avec les conservateurs une motion de méfiance concernant essentiellement la gestion de M. Hasley, chancelier de l'Echiquier. Mais ils avaient laissé entendre qu'ils voteraient pour le gouvernement si celui-ci posait la question de confiance. M. Steel espérait obtenir de M. Callaghan la réduction à 1,5 % de la surcharge de 2,5 % sur la contribution patronale à la sécurité sociale.

Après une réunion d'urgence du cabinet, M. Callaghan refusa et décida de réduire la « rébellion » des libéraux au posant la question de confiance. Dans sa déclaration finale, il dit que l'attaque contre M. Hasley visait, en fait, la politique générale du gouvernement et que les Communes devaient se prononcer clairement en tenant compte des sérieux répercussions financières qu'entraînerait la défaite du gouvernement. La menace d'une dissolution lui déterminait.

Quant à Mme Thatcher, leader de l'opposition, anticipant la victoire parlementaire du gouvernement et estimant, elle aussi, que le moment n'était pas encore venu d'aller aux urnes, elle décida d'affronter le premier ministre. « Si nous ne pouvons obtenir la confiance de la Chambre, nous aurons l'entière confiance du pays », déclara M. Callaghan. Sur la base des derniers sondages, les deux partis courent actuellement « dans la même boue », mais le Daily Express donne un point d'avance aux conservateurs.

HENRI PIERRE.

L'AFFAIRE ORLOV

Vingt-cinq physiciens français s'engagent à boycotter l'U.R.S.S.

A l'appel du Comité des physiciens français pour la défense de Youri Orlov (1), vingt-cinq physiciens français ont été les premiers à s'engager à boycotter l'U.R.S.S. en signant le texte suivant :

« Je suspends ma coopération scientifique personnelle avec l'U.R.S.S., sous toute forme officielle, en raison de la condamnation du professeur Youri Orlov pour délit d'opinion. Cela implique que le refus de me rendre aux congrès se tenant en U.R.S.S. et aux conférences organisées en France dans le cadre des accords franco-soviétiques, de recevoir dans le laboratoire où je travaille des visiteurs plus officiels que scientifiques, d'accepter que dans un congrès des scientifiques remplacent arbitrairement les scientifiques soviétiques invités par les organisateurs ».

Les premiers signataires de cet engagement sont : M. M. et Mme M. Barot, J. Badoz, Y. Farge, S. Leach, F. Legay et J. Vincoet, directeurs de recherche ; M. A. Mielke, C. Caroli, P. Kessler, S. Odier et J.-P. Béchirine, maîtres de recherche ; G. Warynski, chargé de recherches et les professeurs et maîtres de conférences B. Carou (université de Bordeaux), S. Califano, J.-P. Mathieux et R. Piek (Paris-VII), J. Chupin, B. d'Espagnat, B. Jacquot, R. Durafour, Meyer (Paris-Sud) ; J. Lampel et L. Solomon (Ecole polytechnique) ; J.-L. Morel et D. Saint-James (Paris-VII).

En commençant à diffuser cet appel au boycottage, le Comité précise que cette décision n'a pas été prise à la légère, mais bien à la suite d'une longue discussion et comme seule réponse possible « au cynisme des autorités soviétiques ».

Pour répondre à la crainte souvent exprimée qu'un boycottage n'accroisse l'isolement des scientifiques soviétiques, le Comité annonce, après mûre réflexion, les arguments suivants : les nombreux appels et pétitions envoyés avant le procès sont restés sans effet ; certes, les scientifiques soviétiques qui ne peuvent quitter l'U.R.S.S. seront encore plus isolés, « toutefois ceux d'entre eux qui soutiennent Orlov comprendront notre geste et se sentiront soutenus ». L'absence d'une riposte appropriée aura certainement pour effet de les décourager.

Le boycottage permettra à ceux d'entre eux qui souhaiteraient le faire d'évoquer l'affaire Orlov sans avoir à prendre trop de risques personnels. Enfin, le Comité rappelle que M. André Sokharov avait déclaré à un correspondant de Newsweek qu'une

telle action « constituerait un moyen de pression acceptable ». Cette action pourrait avoir d'importants prolongements. Dans la seule région parisienne, cinq cent quatre-vingt-quatre physiciens avaient déjà fait publiquement connaître qu'ils étaient prêts à s'associer à toute action de solidarité avec Youri Orlov qui serait décidée. Lancée par les mathématiciens, suivis des psychiatres, pour la défense de leurs collègues Chafarévitch et Pionouch, la défense corporative fait en quelques années, tâche d'honneur dans le monde. Les autorités soviétiques, et celles d'autres pays, ont et le tort de ne pas la prendre au sérieux. — A.-M. B.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. CARTER INVITE LE CONGRÈS À LEVER L'EMBARGO SUR LES VENTES D'ARMES À LA TURQUIE

Avant de commencer sa conférence de presse (lire page 15), M. Carter a eu une déclaration liminaire invitant le Congrès à lever l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie, mesure qu'il considère comme « la plus urgente de l'ordre du jour de nos décisions de politique extérieure ».

« Nous avons marqué le coup, a-t-il dit, mais l'embargo n'a pas contribué à un règlement du conflit chypriote. Il a seulement réussi à dresser les Turcs contre les Grecs et a affaibli ainsi la cohésion de l'OTAN... Je demande au Congrès de m'aider à révoquer l'embargo qui frappe la Turquie et de voter des crédits pour la vente de matériel militaire à ce pays et à la Grèce, de fournir une assistance économique à la Turquie et d'accroître de nouveaux subsides pour l'entretien des réfugiés chypriotes... La levée de l'embargo est pour M. Carter « essentielle à nos espoirs de paix et de stabilité dans cette région du bassin méditerranéen ».

En ce qui concerne les droits de l'homme en U.R.S.S., M. Carter a déclaré qu'il était important pour la conscience mondiale que l'on sache ce qui se passe en Union soviétique et qu'il avait l'intention de continuer à s'en préoccuper et à s'exprimer sur le sujet.

Canada

« LE QUÉBEC DOIT AFFIRMER DE MANIÈRE IRRÉVERSIBLE SON IDENTITÉ FRANCOPHONE », déclare le ministre chargé du développement culturel.

Québec (A.F.P.). — Il faut « désaliéner » la société québécoise et affirmer d'une manière irréversible « son identité francophone », a déclaré mercredi 14 juin M. Camille Laurin, ministre d'Etat québécois au développement culturel, commentant le Livre blanc sur la culture soumis à l'Assemblée nationale du Québec et dont il est le principal artisan.

M. Laurin a dit que le projet de « nouvelle société québécoise » a été conçu comme une « psychothérapie » permettant à tous les Québécois de « prendre conscience de leur réelle personnalité » grâce au libre accès aux biens culturels, à l'utilisation de toutes les ressources culturelles de la collectivité, à la participation de chacun à l'élaboration de la culture en dépit des contraintes sociales et économiques.

A la base française de la culture québécoise enrichie de l'apport britannique s'ajoute une profonde admiration pour les États-Unis d'Amérique, « mais pas au point de nous faire absorber par eux », a remarqué M. Laurin, qui a indiqué qu'il entreprendra à partir du 19 juin un voyage officiel d'une dizaine de jours en Belgique, en France, au Luxembourg et en R.F.A.

Suède

La commission parlementaire sur l'énergie est favorable à l'utilisation du nucléaire

Stockholm (A.F.P.). — La commission parlementaire suédoise sur l'énergie, qui vient de terminer ses travaux, estime que l'énergie nucléaire présente, dans les conditions actuelles, des garanties de sécurité suffisantes pour son utilisation.

Cette commission avait été constituée en février 1977 pour étudier et tenter de préparer un programme énergétique sur lequel le gouvernement devait se prononcer dans le courant de l'année 1978 (le Monde du 1er avril 1978). Déjà, à la fin du mois de mars, cette commission avait publié son premier rapport dans lequel elle rejetait le principe d'une fermeture des centrales existantes ou en construction. Mais elle avait ajourné sa décision définitive jusqu'à la publication d'un rapport annexé sur les garanties de retraitement et de stockage des déchets radioactifs. C'est ce texte qui vient d'être publié à Stockholm. La majorité des membres de la commission — seuls cinq centristes et communistes s'y

sont opposés — estiment que les garanties de sécurité sont actuellement suffisantes pour l'exploitation du nucléaire.

Elles ajoutent qu'il convient de réduire la dépendance énergétique de la Suède vis-à-vis du pétrole et que l'énergie nucléaire présente plus d'avantages que le pétrole ou le charbon pour l'environnement.

Le premier ministre, M. Olofsson (centriste), qui avait promis pendant la campagne électorale de 1976 de démanteler les centrales nucléaires avant 1985 — les deux autres parties de la coalition, conservateur et libéral, étant favorables au nucléaire, — avait affirmé en mars dernier que ce rapport sur les garanties de retraitement et de stockage des déchets serait « essentiel ».

La décision que va devoir prendre le gouvernement sur une question qui avait contribué à la défaite des sociaux-démocrates (favorables au nucléaire) lors des élections législatives de 1976, est donc fort délicate.

Henri Pierre.

Belgique

M. TINDÉMANS S'APPRÊTE À REMETTRE SA DÉMISSION

Bruxelles (A.F.P.). — La menace d'une démission de la majorité pèse sur le gouvernement belge, et l'on s'attendait que M. Leo Tindemans, premier ministre (social-chrétien flamand), remette sa démission au roi dans la journée de jeudi 15 juin. En ce cas, le souverain suivrait sa ligne de conduite habituelle : il se méfierait — et accorderait aux différents partenaires en cause — un délai de quelques jours de réflexion avant d'accepter cette démission.

Le cabinet Tindemans, investit le 17 avril 1977, disposait de cent soixante-douze voix sur deux cent douze députés. Sa majorité comprenait les chrétiens-sociaux wallons et flamands, les socialistes, le Front des francophones et la Volksunie. Seuls les libéraux wallons et flamands constituaient l'opposition. Cette ampleur même de la majorité expliquait sa fragilité. On l'a constaté une fois de plus à l'aube du 15 juin, après un conseil de cabinet de seize heures pour la mise au point d'une loi économique dite « anticrise ».

La discussion durait depuis des semaines. Outre la réduction drastique de déficits budgétaires, les socialistes réclamaient des réformes de structure de l'économie. Les sociaux-chrétiens flamands, dont M. Tindemans est le chef de file, se bornaient à souhaiter un simple assouplissement budgétaire.

En second lieu, M. Marc Syskens, secrétaire d'Etat au budget, appuyé, semble-t-il, par le premier ministre, insistait pour obtenir des pouvoirs spéciaux autorisant le gouvernement à prendre, sans les soumettre au Parlement, des décrets-lois en matière économique et fiscale. Les socialistes s'opposaient à un tel instrument de pression, dont ils redoutaient qu'il ne serve à réduire les prestations sociales et les allocations de chômage.

Les divergences, enfin, demeurent sur les textes d'application de « pacte d'équité », signé voilà un an, sur la réévaluation interne de la Belgique.

(1) c/o J.-P. Mathieux, université Pierre-et-Marie-Curie, t. 01 23 4, place Jussieu, 75230 Paris, Cedex 05.

LE MONDE
 met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des services d'annonces immobilières.
 Venez y faire vos annonces.
L'APPARTEMENT
 que vous recherchez.

la fonction texte dans votre entreprise

Création, édition rapide, révision, aobckage de l'information, Assemblage automatique de paragraphes, Pagination et report des mentions de haut et bas de page, Visualisation sur écran.

systèmes de bureau

NOUVEAU BULLETIN D'ABONNEMENT

LOTO 40F

ABONNEMENT POUR 5 TIRAGES CONSECUTIFS

NOTICE A VOTRE DISPOSITION CHEZ LES DEPOSITAIRES

vos besoins particuliers

systèmes de bureau

la fonction fichier dans votre entreprise

Création, mise à jour, exploitation, Tri par critères dans codification, classement, Fusion automatique Texte/Fichier avec ou sans critères de sélection.

systèmes de bureau

l'accord a Bruxelles

la fonction dans votre entreprise

la fonction dans votre entreprise

مكتبة من الأصل

AFRIQUE

مكذوب من الأصل

AIRE ORLOV

diens français s'engagent atter l'U.R.S.S.

... telle action constituerait un moyen de pression acceptable... Cette action pourrait avoir des conséquences prolongées... dans la région méditerranéenne... quatre-vingt-quatre personnes seraient ainsi publiées... connaître qu'ils étaient prêts à l'assortir à tout moment... de solidarité avec Yougoslavie... L'année dernière, par les manifestations, suites des élections, pour la défense de leur copartisans... Chefs de file... Phosphore, la Sécurité corporative... à l'été dans le monde... Les autres... ont eu le tort de ne pas la prendre au sérieux... — A.M.R.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. CARTER INVITE LE CONGRÈS À LEVER L'EMBARGO SUR LES VENTES D'ARMES À LA TURQUIE

Washington (U.P.I., A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse télévisée le mercredi 14 juin, le président Carter a déclaré que « si M. Fiel Castro a eu la connaissance des projets d'invasion du Shaba par les Katangais, il aurait pu faire davantage pour s'y opposer ». Le président américain s'est refusé par ailleurs à « entrer dans une polémique publique avec M. Castro » sur les responsabilités cubaines dans les événements du Zaïre, ce qui lui évitera de répondre par « oui » ou par « non » à la question d'un journaliste (lui demandant si M. Castro « avait menti » en niant toute participation cubaine dans l'affaire). Pour M. Carter, il semble acquis cependant qu'il y ait bien eu participation à un certain degré puisqu'il a affirmé détenir les « preuves formelles » de l'entraînement des rebelles « katangais » par des instructeurs cubains. Par ces instructions...

Canada

LE QUÉBEC DOIT AFFIRMER DE MANIÈRE IRREVERSIBLE SON IDENTITÉ FRANCOPHONE en dé- claire le ministre chargé du développement culturel.

... à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970... qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... A Kinshasa, le quotidien *Ellina* écrivait, mercredi 14 juin, à propos de la conférence de Bruxelles : « Le Zaïre n'est pas un pays à vendre, il est encore moins un pays vendu... Quels que soient les plans mis au point actuellement pour son redressement économique, le Zaïre ne sacrifiera jamais son indépendance et sa liberté ». — (Reuter.)

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT ZAÏROIS

Pas d'accord à Bruxelles sur le plan Mobutu

(Suite de la première page.)
En revanche, la République fédérale d'Allemagne accordera 83 millions de dollars dont 35 millions pour des matériels divers, 14 millions pour l'achat de camions, 25 millions pour les chemins de fer et 9 millions pour d'autres modes de communication. En outre, elle étudie l'octroi d'une aide supplémentaire sur les plans alimentaire et médical. Le Canada a annoncé qu'il fournira dans les quatre prochains mois l'équivalent de 7 millions de dollars canadiens en produits alimentaires et divers et qu'il envisage une aide humanitaire supplémentaire. La Commission des Communautés européennes, pour sa part, accélérera des programmes déjà arrêtés en 1976, pour une somme globale de 120 millions de dollars, utilisables sur quinze ans et dont le tiers a déjà été engagé. De plus, l'Agence internationale pour le développement (A.I.D.) accordera 14 millions de dollars puisés dans la contri-

Le président Carter assure que M. Castro aurait pu « faire davantage » pour s'opposer à l'invasion du Shaba

Washington (U.P.I., A.F.P.). — Au cours d'une conférence de presse télévisée le mercredi 14 juin, le président Carter a déclaré que « si M. Fidel Castro a eu la connaissance des projets d'invasion du Shaba par les Katangais, il aurait pu faire davantage pour s'y opposer ». Le président américain s'est refusé par ailleurs à « entrer dans une polémique publique avec M. Castro » sur les responsabilités cubaines dans les événements du Zaïre, ce qui lui évitera de répondre par « oui » ou par « non » à la question d'un journaliste (lui demandant si M. Castro « avait menti » en niant toute participation cubaine dans l'affaire). Pour M. Carter, il semble acquis cependant qu'il y ait bien eu participation à un certain degré puisqu'il a affirmé détenir les « preuves formelles » de l'entraînement des rebelles « katangais » par des instructeurs cubains. Par ces instructions...

... Une cinquantaine d'employés d'Air-France ont manifesté mercredi 14 juin, de 12 h à 12 h 30, dans le hall de l'aéroport d'Orly-Sud, pour protester contre l'intervention française au Shaba. Répondant à l'appel de la C.G.T., les manifestants, qui brandissaient des pancartes où l'on pouvait lire « *Erutin assassin* » et « *Mobutu assassin*, Giscard complice », ont distribué des tracts aux passagers, protestant contre la décision du gouvernement d'utiliser « la flotte et les installations de fret d'Air-France pour transporter armes, matériel et militaires au Tchad et au Zaïre ».

... A Kinshasa, le quotidien *Ellina* écrivait, mercredi 14 juin, à propos de la conférence de Bruxelles : « Le Zaïre n'est pas un pays à vendre, il est encore moins un pays vendu... Quels que soient les plans mis au point actuellement pour son redressement économique, le Zaïre ne sacrifiera jamais son indépendance et sa liberté ». — (Reuter.)

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

... PRECISIONS. — A la suite de l'annonce, dans le *Monde* du 28 mai du décès de l'ancien premier ministre zairois Cyril Adoula, sa famille, qui vit actuellement en Suisse, nous demande d'apporter les deux précisions suivantes : Cyril Adoula est né en 1921 et non en 1923 ; c'est à la suite d'un accident cérébro-vascular survenu en mai 1970 qu'il était soigné à Lausanne, où il demeura jusqu'à sa mort.

... « Le Quotidien du Peuple », dans un article paru mercredi 14 juin à Hongkong, a accusé l'Union soviétique d'avoir fait d'importants achats de cobalt sur le marché de Londres, parce qu'elle préparait l'invasion du Shaba. Pour le *Quotidien du Peuple*, les achats soviétiques antérieurs à l'invasion du Shaba sont « la preuve que l'Union soviétique a inspiré l'invasion du Zaïre ». — (A.P.)

Namibie

LES OCCIDENTAUX VEULENT « POURSUIVRE LEURS EFFORTS » EN VUE D'UN « ACCORD ACCEPTABLE »

Les ministres des affaires étrangères du « groupe de contacts » sur la Namibie (Allemagne fédérale, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne), réunis à Paris mercredi 14 mai, ont — déclare un communiqué publié le même jour — « décidé de poursuivre leurs efforts » afin d'amener les parties intéressées à conclure « un accord acceptable pour la communauté internationale » sur l'indépendance du territoire.
A Lusaka (Zambie), le porte-parole du mouvement nationaliste namibien SWAPO avait menacé, mardi, de ne pas reprendre les conversations avec le « groupe de contacts » si les forces sud-africaines faisaient un raid en Zambie. Le SWAPO avait déjà « gelé » les conversations en mai dernier à la suite d'un raid sud-africain contre un de ses camps en Angola. Le porte-parole a indiqué que son organisation était informée de concentrations sud-africaines dans la bande de Caprivi.

Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

« Le groupe parlementaire d'amitié France-Angola, présidé par M. Maxime Kalinsky (P.C.), a reçu, mardi 13 juin, en présence de M. Pierre Messmer, président du Comité France-Afrique, M. Luis de Almeida, ambassadeur de la République populaire d'Angola, à Bruxelles.

Algérie

L'affaire d'enlèvement à Montréal n'a pas suscité de réaction officielle

Alger. — Aucune réaction officielle n'a été enregistrée à la suite des informations selon lesquelles M. Rachid M'assoudi Zeghar a été enlevé à Montréal par sa sœur Dalia, mariée à M. Denis Maschino (le *Monde* du 10 juin). Les Algériens considèrent qu'il s'agit d'une « affaire privée et d'un fait divers qui relèvent de la police et de la justice ». Ils rappellent également que M. Zeghar n'occupe aucune fonction officielle, contrairement à ce qui a été écrit dans certains organes de presse.

Cette affaire retient l'attention à la fois en raison de son caractère inhabituel et de la personnalité de M. Zeghar, qu'il est impossible de joindre actuellement à Alger. D'origine modeste, — il est né dans une famille de commer

مكتبة الأصل

Le Monde DES LIVRES

La petite musique pour matins blêmes de Claire Etcherelli

● Une chronique de la vie pauvre.

CLAIRE ETCHERELLI a toujours exploré le vaste territoire des pauvres. Dans *Elise ou la vraie vie* (1) qui lui valut en 1967 le prix Femina, elle tirait sa matière romanesque de son expérience à la chaîne en usine et son second livre, *A propos de Clémence* (1), entraînant dans la banlieue ouvrière et au bidonville. *Un arbre voyageur*, son dernier livre, ne quitte pas le monde du travail. Mais qualifier sa prose, ainsi qu'on l'a fait ici et là, de littérature prolétarienne, relève d'une classification réductrice, si l'on désigne une écriture brute, un texte de témoignage sans recherche esthétique. Une phrase volontairement dépourvue, sans lyrisme ambigu, ajustée comme sur une portée, qui égrène sa petite musique pour matins toujours blêmes et le ton retenu, une sensibilité extrême, donnent, à la parole de femme de Claire Etcherelli, une voix d'artiste.

On ne saurait dire qu'*Un arbre voyageur* contient une histoire avec une fin et un commencement. Il s'agit en fait d'une chronique des minces événements qui façonneront, avant le 21 août 1968, la vie de deux jeunes femmes, Anna et Mille, filles d'une lignée de forçats du travail.

Anna et Mille sont des filles-mères, dit-on dans la langue des gratteurs. Elles eurent des enfants d'hommes qu'elles aimèrent mais qui étaient mariés, ou militants trop épris de bonne cause et de liberté.

Anna et Mille sont toujours à la recherche d'emplois. Mille les trouve au sous-sol, près de la

machine à ronéotyper ; des fonctions sans valeur qu'elle ne conserve pas. Lieu de travail trop éloigné, absences pour cause d'ennuis ou d'enfants malades, licenciements pour des motifs obscurs, basses rémunérations, inadaptation, fatigue, autant de raisons qui attirent la misère, contre laquelle il faut « la ruse nécessaire pour vivre ».

Anna, on le devine rapidement plus souple et plus réaliste, plus dure ou plus encline aux concessions, s'échappera de cette grisaille. Mille, de démanagements en démanagements, parfois à la cloche de bois, dessine une véritable cartographie des quartiers pauvres de Paris où les êtres sont « incompréhensiblement menacés de naufrage ».

Elle loue une maison délabrée à la campagne, près de la capitale. Outre ses trois enfants, celui d'une amie et un compagnon d'infortune, poète et alcoolique, la suivent. Anna qui relayait jusqu'alors les années d'attente avec Mille, « pierre friable sur laquelle elle s'appuyait, quitte en grande partie le récit.

A la campagne, Mille rencontre Walter, un artisan qui transforme de vieilles bâtisses en de luxueuses résidences secondaires pour le compte des gagnants de l'expansion. Acharné au travail, selon l'expression, Walter consomme sa vie dans l'espoir d'une hypothétique réussite. « C'est une époque à s'enrichir », dit-il ; « SMIG à 2,15 F, quatre cent vingt mille châtiments, minimum vieillesse annuel à 2 200 F... Qu'est-ce qui plongeait dans l'irréalité ? », s'interroge Mille. Et grand survenement les événements de mai 1968.

Walter ne comprend pas cette liberté qui défile et ces grèves qui se propagent ; comme il ne

comprend pas la présence de Fanch qui écrit ses poèmes et « n'en demande pas plus ». Ce sont les autres qui exigent.

Mille est l'« arbre voyageur » qui arbrite de son ombre les ratés de l'opulence et plonge ses racines dans ces « vies passées dans les galeries souterraines du travail, sans jamais recevoir cet air frais qu'apportait la parole et le mouvement des autres ». Ces galeries souterraines qui sapent l'existence.

Walter s'inquiète aussi de l'enthousiasme des enfants de Mille pour un mode nouveau sur lequel flotte un drapeau rouge. Mille n'ira pas habiter la maison qu'il se construit le dimanche. Elle retourne dans la capitale « préparer le renversement du monde et jouer dans Paris comme sous un préau ». L'espoir de mal est fragile, mais le printemps de Prague dure encore. Elle revient à Paris le 21 août, le jour où les chars russes entrent dans Prague. « Encore un cimetière en nous », dit Fanch.

Ainsi s'interrompt cette chronique. En émergeant encore les belles figures de M. Crozier, le militant, et de Madeleine, sa femme, deux êtres droits, meurtris et pathétiques. Et celle aussi



* Dessin de CAGNAT.

du grand-père de Mille, rude et silencieux. Et tous ces menus faits qui trament des existences et ne se résument pas, ces « Imbéciles d'une vie (...) où l'espoir inutile continuerait à se faufiler ».

BERNARD ALLIOT.

* UN ARBRE VOYAGEUR, de Claire Etcherelli, Gallimard, 339 p., 49 F.

(1) Collection « Folio » (Gallimard).

La logique infernale du marxisme

● L'esprit révolutionnaire dénoncé par Kolakowski.

DE l'œuvre de Kolakowski, nous connaissons bien peu de chose : *Christien sans Église*, traduit chez Gallimard. Le *Philosophie postmoderne*, chez Denoël-Gonthier, ne sont pas négligeables, mais la majeure partie du discours de Kolakowski, l'un des plus importants philosophes de ce temps, demeure inédite en français. L'ouvrage que proposent les éditions Complexe, *L'esprit révolutionnaire*, comble donc un silence. Et comme il est fait d'articles écrits au début des années 70, il éclaire cette pensée dans son mouvement, à travers ruptures et remaniements.

C'est que Kolakowski a converti une longue route. En 1949, il s'inspire du marxisme orthodoxe. Vingt-deux ans plus tard, il écrit : « Le communisme soviétique consistait en des plus grands feux d'oppression nationale et sociale que le monde ait jamais connus. »

Certes, un tel itinéraire est aujourd'hui banal. Seulement, voilà, Kolakowski n'est pas un nouveau philosophe : polonais, il a vécu une autre histoire. Il s'est interrogé bien avant que Soljenitsyne ait parlé. Enfin, c'est dans un discours philosophique dense, hautain et implacable qu'il tient le carnet de route de ses métamorphoses.

Kolakowski n'a pas abandonné ses vieilles peaux sans soupçon ni repentir. Il a mené une longue bataille d'arrière-garde afin de sauver, du naufrage des communis-mes, le marxisme. Longtemps, il fut assez dégourdi, assez subtil pour se convaincre que le stalinisme n'était que caricature et dégénérescence du marxisme.

GILLES LAPOUGE.
(Lire la suite page 20.)

La luxuriance baroque d'Alain Ferry

● Quand l'Algérie devient une écriture.

ON dirait un livre sur l'Algérie du temps qu'elle fut française, sur l'existence coloniale dans un domaine vici-cosé près de Bône (aujourd'hui Annaba), sur le racisme quotidien des petits Blancs, souvent mêlé d'affection malgré les rumeurs de la guerre, sur l'enfance d'un « pied-noir » avant l'indépendance et le retour en métropole. Une « éthopée » : un poétique tableau de mœurs, des caractères qui ont la vigueur des meilleurs romans sud-américains traduits ces dernières années, la luxuriance baroque, le lyrisme foncier, tel celui de la vigne, du vin corsé et du corsage féminin.

Telle est l'apparence, et elle réjouit car elle n'est pas fade. Pourtant, et le texte y revient à maintes reprises, l'Algérie n'est qu'un prétexte, une égrèze. Elle fait parler, elle fait écrire. Que tout s'obscure dans les mots, que tout y soit, déjà et encore, disposé à une relecture qui est une invention, c'est là ce qui rend possible une écriture incessamment jubilatoire.

Jubilatoire à la rencontre, à la découverte d'un mot : « Une nuit qu'insomniaque je descendais une colonne du Littré comme on égrène son chapelet ou comme on lit son bréviaire, je fus content de tomber sur le mot jubis pour la première fois. » C'est une véritable révélation. Jubis, le raisin sec selon une étymologie arabe, jubis, centre lumineux d'une toile d'araignée, d'un réseau d'associations ; le raisin, encore le vin, le grain de beauté, le durillon au front de l'Arabe qui se prosterner et frappe sa tête contre la terre, le cilicris tout aussi rituellement exécuté, et, pour finir ou pour commencer, le cal au doigt de l'écrivain. L'écriture est un ordre, chapelet et bréviaire, vers lequel convergent toutes les comparaisons et les métaphores.

Et-Fons, qui tient son nom de la courbe molle que dessine la

nationale en traversant l'exploitateur, une ligne sinuose qui prend un écarte un bric-à-brac de références littéraires plutôt que de souvenirs : l'Algérie revue à la faveur d'une phrase lue chez quelques auteurs anciens ou contemporains. Le docte langage natal est celui d'avant Babel. L'écriture, cette écharpe qui enveloppe des segments disjointés en y faisant comparable la vie, est le dénouement de l'histoire. Pour y aboutir, entre une ouverture sur la mère et une fugue sur le père, le livre déploie ses méandres à la découverte de la forme, des formes géométriques : le long et droit, le courbe, l'ondulé.

Le corps, les dunes les lèvres

Pour commencer, le courbe, la femme : Solange aux selins fascinants d'un personnage de Fellini est une déesse inaccessible. Mais séparée de la mère, du ventre, du sein et de l'écriture ronde époustouflante même l'Y, l'enfance est l'âge de la rectitude : il n'y en a que pour l'orthographe et les raides institutions, le bâton de cralle, la trique et la règle. Peu à peu, la forme s'enrichit, la droite dévie, conquiert le V et l'Y : « Un entrebâillement de persienne, un écartement de tiva ouvert à la bonne page, un décolleté en V sur un cœur en croissant ». La gargarite : « Un Y de fin minuscule et inséré, dans la plus longue branche s'accrochait généralement à un clou planté à l'ombre, souvent dans une solive de la veranda, et le déla de la journée supportait par ses deux anses l'indispensable gargarite » où se conserve l'eau fraîche pendant la canicule. C'est le temps de l'angle, du zigzag. Temps capricieux et beurré de l'adolescence, quand le V du décolleté, l'Y qui soutient la gargarite, le Z du dictionnaire, ne sont encore que le fantasme, l'annonce de la forme pleine, épanouie, avec laquelle le désir joue à cache-cache.

Vient la rondeur : le concave et le convexe se substituent à l'angle et au zigzag. Passage de l'angle à la ronde. Ce la ligne brisée au feston, du Z au S ; le galbe, le corps, les dunes, les lèvres, le cours d'eau : « Je suis né sous le signe de la courbe d'El-Kous, où la route détachait une parabole confondue par les cours d'eau de la région. » Méandres du fleuve en pays plat : d'où toute une éthique de l'ondoiement, de la spirale.

La courbe onduleuse n'est pas cependant sans sursauts ni aspirations, mais ce qui y saillit est tout autre que la trique ou la règle, que la succède anguleuse : c'est la pointe du sein, quelque rebroussement du corps de la femme ou de l'homme, un mot qui saute aux yeux et qui prend la tangente, mot non plus venu du dictionnaire, mais appelé, désiré par la ligne sinuose de l'écriture. Tel est le dernier moment dans la conquête des formes, quand le rythme naît dans le détour : le déhanchement d'un démarcage, le désir qui brise la courbe des mots et des choses : « Le mouvement détaché de la botteuse (...), le dessin de ses lèvres amères et le paysage de son modelé précipitent sans préavis l'emballement du petit cheval qui prend son tour au centre de ma gravité. »

Et-Fons, à travers l'Algérie, est donc le sursaut d'une ligne de vie — droite d'abord, puis brisée, ronde enfin, — une éthique par conséquent. L'éthopée est une éthique de la courbe dans une épopée de la forme, et l'un des derniers segments à pour titre : « Portrait de l'artiste en escargot. » Pourtant, ça ne tourne plus rond : la mère est morte et l'Algérie alleme, la vieille Ford des aventures familiales sabotée. Demeuré l'écriture du fils, dont chaque mot infléchi, puis et replis le souvenir ; l'écriture du père, dont un fragment émuvant et furtif nous est donné pour finir. L'Algérie est désormais une écriture.

ANTOINE COMPAGNON.

* EL-KOUS, ÉTHOPEE D'UN PIED-NOIR, d'Alain Ferry. Le Seuil, 128 p., 32 F.

« L'ORGIE PERPÉTUELLE », de Vargas Llosa

Bovary, c'est lui !

ENCORE un écrivain dingue de Flaubert ! En France, on ne les compte plus ; mais à l'étranger ils commencent à se faire rares, depuis James. Comme toutes les grandes conversions, celle de Vargas Llosa a été foudroyante. Débarquant de son Pérou natal au quartier Latin en 1959, il s'est enrôlé à l'hôtel avec Bovary, en « Classeque Garnier », et au matin le « transvasement magique » avait eu lieu, c'était décidé : il serait Flaubert ou personne !

Il est devenu quelqu'un — un des grands d'Amérique latine, président du Pen Club, — et aussi éloigné de l'ermite de Croisset que le misère péruvienne refétee dans le *Cité et les chiens* ou *Conversation à la cathédrale* peut l'être de la Normandie rêveuse d'Ily et a en elle. Mais l'essai sur *Bovary* que l'on traduit ces jours-ci sous le titre *L'Orgie perpétuelle* montre que sa foi dans le roman et sa technique doivent presque tout à son idole.

DIFFICILE de trouver encore du nouveau à explorer dans un monument aussi visité que l'œuvre flaubertienne. Ce qu'un siècle de thèses avait laissé échapper, Sartre l'a épuisé pour longtemps avec *l'Idiot de la famille*.

S'adressant au public hispanisant, et justement conscient de ce que son regard personnel fait l'intérêt de son livre, Vargas Llosa n'aurait pas de revenir sur des sujets abordés avant lui par l'exégèse française. Il reprend, par exemple, sous forme de questions de cours, ce qu'on savait sur la rédaction de *Bovary* suite aux réactions déçues de Du Camp et de Bouilhuet devant le projet de *Tentation de saint Antoine*.

Il ne renouvelle pas davantage les sources et l'analyse du personnage d'Emma. On ne conteste plus que sa revendication du plaisir face aux violences de la morale établie et ses « retournements » préfigurent le truisme : Flaubert n'écrit-il pas prophétiquement, en 1852 : « *L'orgie perpétuelle de tendresses humaines* », et : « Une âme sa mesure à la dimension de son désir » ? Plus rien à apprendre, non plus, sur l'androgynie de l'héroïne, ou sur celle de l'auteur, puisque aussi bien, de l'aveu célèbre de ce dernier, il ne font qu'un...

VARGAS LLOSA devient irremplaçable, en revanche, lorsqu'il s'exprime en romancier qui se prend, lui aussi, pour Bovary, et pour qui l'« orgie perpétuelle de littérature », dont Flaubert parla dans une lettre de 1858, constitue également le « seul moyen de supporter l'existence ». Ainsi se trouve confirmée une fois de plus la supériorité des essais de créateurs, eux-mêmes techniciens et fous d'écriture, par rapport aux travaux de professeurs. On en e

eu la preuve, l'hiver dernier, avec les réflexions de Jacques Laurent et de Félicien Marceau sur le roman. On le constate ces jours-ci avec le réédition des textes de Marguerite Yourcenar sur d'Aubigné, Leger et Thomas Mann — *Sous le drapeau d'Invariance* (Gallimard) — et de la lettre de 1858. Plus généralement, on peut se demander si l'écrit et le succès d'auteurs comme Berthel, Deleuze, Foucault ou Serres ne viennent pas de leur expérience d'écrivains à part entière et de premier ordre plus que de leur bagage ou de leur statut universitaires...

LES romanciers de la première moitié du vingtième siècle se réclamaient plutôt de Stendhal ou de Balzac. Il a fallu attendre les années 50-60 pour que les jeunes auteurs français reviennent à Flaubert. Avec une rare unanimité : les traditionalistes, comme Nimier ou Basile, voyaient en lui l'éternel « peiron », et les avant-gardistes d'alors, tels que Robbe-Grillet ou Nathalie Sarraute, le « précurseur » du nouveau roman.

Son coup de foudre datant de 1959, Vargas Llosa appartient à ce mouvement. Par bien des aspects, il ne s'en distingue pas. Il fait partie des flaubertiens fanatiques pour qui, quelle que soit leur culture d'origine, Emma ou Frédéric Moreau comptent autant que Rubempré pour Wilde, c'est-à-dire plus que leurs proches dans la vie. Mais il se montre encore plus inconditionnel — contrairement à beaucoup, il inclut Salammbô dans son admiration. — et, en raison des efforts que lui ont demandés ses lectures en français, il entre mieux qu'aucun de nos auteurs dans le processus créateur si anéantisant et torturant de Flaubert.

PEU d'essayistes ont aussi bien perçu le travail que représente l'écriture pour l'auteur de *Bovary*. Il fallait être soi-même un grand écrivain, et sans doute d'une autre langue maternelle, pour suggérer comme la fait Vargas Llosa l'obnubilation de Flaubert sur sa tâche, son impression de subir ses sujets, le désaccord avec le réel qui lui permet de réinventer une réalité fictive, le passage insensible de l'un à l'autre.

L'Orgie perpétuelle contient des pages très belles et éclairantes sur le style de *Bovary* et son méliorisme manqué, appliqué aux êtres comme aux choses. Dans un passage savoureux, Vargas Llosa défend le médiocrité et se complait souvent le narrateur, et qui lui a été tant reproché. Voir, médis, le vil, le stupide ou le côté « fleur bleue » au drame d'Emma, à cela sans supériorité intellectuelle ou morale de la part de l'auteur, lui procure une véritable « jouissance », qu'il apparente, par opposition, au « kitsch », au plaisir du meuble goût — huachaf/erie en péruvien. Nous ne sommes pas loin de la « profondeur d'expression » que Flaubert, dans la fameuse description de la casquette de Charles, trouve à la « laideur muette » et au « visage d'un imbécille ».

(Lire la suite page 20.)

Des nouvelles d'un poète :
Andrée Chedid.

andree chedid

les corps et le temps
suivi de
l'étroite peau

recit
flammarion

ANTOINE COMPAGNON.

* EL-KOUS, ÉTHOPEE D'UN PIED-NOIR, d'Alain Ferry. Le Seuil, 128 p., 32 F.

Université de Paris-IV, samedi 17 juin 1978 à 14 heures, Amphithéâtre de la Sorbonne, M. Daniel Eychenne, directeur de l'Institut de Recherches Linguistiques et Structurales.

Université de Paris-IV, mardi 19 juin à 14 heures, Amphithéâtre de la Sorbonne, M. Pierre Lacroix, directeur de l'Institut de Recherches Linguistiques et Structurales.

Communications diverses

Le conseil de l'Université de Paris-IV, le 15 juin 1978, a décidé de suspendre la session de l'été 1978. Les étudiants inscrits à la session de l'été 1978, qui n'ont pas obtenu de diplôme, pourront se réinscrire à la session de l'automne 1978.

Visites et conférences

VENDREDI 16 JUIN

MÉDECINE

A MEMBRE

M. HOUSSOLLE-BONNY ASSISTERA A L'INAUGURATION D'UN HOPITAL DU PORT BONNOM

LE SEUL CLIMATISEUR vraiment transportable GAP

SUZANNE PROU

LES FEMMES DE LA PLUIE



"Cet admirable roman exerce sur nous un mystérieux pouvoir"
MAX-POL FOUCHET
"... l'art vertigineux d'une de nos meilleures romancières"
GABRIELLE ROLIN
LE MONDE

CALMANN-LÉVY

ROBERT LAFFONT

ROGER BOUSSINOT MARIE-JEANNE DES BERNIS

roman

"Un chef-d'œuvre. Ce petit livre est si malicieusement construit qu'on se demande s'il s'agit d'un roman ou d'une étude ethnographique, d'un reportage, d'un film tourné avec une caméra aussi invisible qu'agréable"

JEAN CLEMENTIN
Le Canard Enchaîné

Un livre pour l'été.

michel déon

MES ARCHES DE NOË

la table ronde

Quand le livre fait la fête...

Pour la seconde fois, la Fédération française des syndicats de libraires organisés, les 18, 17 et 18 juin, sur le plateau Beau-bourg, sa Fête du livre (ouverte de 10 à 22 heures).
Avec quelque 2 000 m² et vingt-cinq stands, cette grande librairie en plein air offre aux visiteurs un panorama de la production (romans, histoire, sciences politiques, économiques et humaines, poésies, fantastique, nature, loisirs, voyages, bandes dessinées, livres pour enfants, etc.). Plusieurs stands de soldats, les « livres de la deuxième chance », seront répartis parmi les différentes sections de la fête. Des auteurs viendront signer leurs livres et dialoguer avec le public, notamment Max-Pol Fouchet et Pierre Seghers (le vendredi 18 juin), Marcelle Auclair, Max Gallo, Yves Navarre, Didier Caquot (le samedi 17), Yves Audouard, Patrick Grainville, M.-A. Macchiocci (le dimanche 18), etc.

Un rebelle sans cause

« Nous avions parlé sur le collectif et nous trahissons l'œuvre que les hommes, en fin de compte ne s'aiment pas. Nous voilà renvoyés à l'élémentaire de la solitude originelle », écrit Claude Jaquillard dans *Requiem pour une révolution perdue* (Ed. L'Alra, avenue des Pyramides 14, 1007 Lausanne).
Sur les chemins de la désillusion, Claude Jaquillard trace les ombres d'une adolescence enflammée par mai 68. Ce très jeune Suisse français, il est né en 1933, à la suite de la formule *Le Suisse nait, vit et meurt dans la vallée opaque de la castration*, et des accents nietzschéens, lorsqu'il lance : « Soyons tragiques jusqu'au bout et parlons sur l'idée de bonheur... »
Son livre, attaché comme une confidence, ardent et lucide, dit à la fois le refus de la servitude volontaire et celui des mensonges politiques ou religieux. — R. J.

vient de paraître

- Romans**
PAUL BONNECARRÈRE : *Une vision perdue*. — Ce livre auquel Paul Bonnecarrière travaillait dans les derniers temps de sa vie relate, à partir de faits réels, la « traque » d'un savant allemand durant la seconde guerre mondiale. (Payot, 364 p., 46 F.)
JEAN CARRIÈRE : *Le Casseur des passés*. — Sous-titre *Leser*, ce premier tome couvre « les facettes égarées » d'une population du Sud de la France frappée par une épidémie de châtiments en 1835. (Payot, 251 p., 44 F.)
JEAN FREUSTIS : *Le Médecin sanguinaire*. — Un médecin doté d'une puissance générale exceptionnelle et peut-être imaginaire rencontre l'amour après divers échecs professionnels. (Grasset, 251 p., 39 F.)
GUY DES CARS : *La Jalousie*. — Procs d'assises et affrontements de deux mères : celle de l'enfant assassiné et celle de l'assassin. (Flou, 246 p., 39 F.)
- Récits**
ANDRÉE CHÉDID : *Les Corps et le Temps suivi de l'Écriture Paris*. — De courts récits, du réalisme à l'insolite, de la cruauté à l'amour (Flammarion, 268 p., 40 F.)
YVAN AUDOUARD : *L'Éternité d'été*. — Les enchaînements et les filaires d'un « dégoûtant » d'été. (Stock, 213 p., 39 F.)
- Littérature**
MICHEL RACHLINE : *Dialogues avec un être*. — L'auteur du *Bonheur avec sa mère* et une longue méditation sur sa mère et sur soi-même. (Guy Aubier, 190 p., 38 F.)
- Chroniques**
JEAN DUTOURD : *Les Matrices de Chéol*. — Les chroniques romanesques de J. Dutourd, de 1967 à 1974. (Société de production littéraire, 10, rue de Regard, 75006 Paris, 212 p., 38 F.)
- Littérature étrangère**
REINER KUNZE : *Les Amours universelles*. — De courts textes en prose sur les « merveilleuses années » passées en Allemagne de l'Est. L'auteur, né en 1933, vit à l'Ovest depuis 1977. Traduit de l'allemand par René Dailly. (Le Seuil, 162 p., 35 F.)
KURT VONNEGUT : *Le Co de l'angoisse dans Manhattan dévot*. — A coup de livres et de fautes, l'auteur d'*Attoch V* dissèque l'Amérique. Traduit de l'anglais par Philippe Mikrammos. (Le Seuil, coll. « Fiction et Cie », 220 p., 40 F.)
JERZY KOSINSKI : *Le Passénaire inconnu*. — Le plus récent roman de l'auteur de *Œdipe barbaque*. Traduit de l'anglais par Anne Babiorwich. (Flammarion, 302 p., 45 F.)

la vie littéraire

Inflation

« Le Monde des livres » a reçu près de deux semaines de ouvrages nouveaux en son sein. Les sujets les plus divers y sont traités : cela va du zen à la musique punk, du dictionnaire de l'extrême gauche à l'art de maigrir, des recettes culinaires et érotiques au rôle des femmes dans la révolution chinoise, des morts de la Commune au mort du bréviaire. Notre époque manque, décidément, de sobriété. On y cherche désespérément l'essentiel. Alors-nous périr étouffés par la surabondance des signes ? Dans une société sans mœurs, écrit Roger Vailland, seule l'austérité est aimable. — F. B.

Littérateurs de tous les pays...

L'Association littéraire et artistique internationale (ALAI) au cours du congrès qu'elle vient de tenir à Paris a commémoré son centenaire. C'est en effet en 1878 que fut créée l'association sous le patronage de Victor Hugo. Dans une envolée tout hugolienne, celui-ci affirmait : « La race des historiens, race rare, marchera devant ; les peuples la suivront. La paix universelle sortira de cette immense fraternité spirituelle. » Plus prosaïquement, les congressistes de 1978 ont choisi pour thème : « Le droit d'auteur face à l'avenir ». L'ALAI, sous la conduite de son président, le professeur de droit français Henri Dasbois, assisté du secrétaire perpétuel, le professeur André Franpon, joue un rôle important dans l'application du droit d'auteur international et a pris en compte les questions soulevées par les moyens modernes de reproduction des œuvres de l'esprit.
Parmi les résolutions adoptées, on relève en particulier celle qui concerne la place de l'auteur dans la société. L'ALAI

« constate avec satisfaction la tendance qui (...) a été de dévaloriser les œuvres dans le domaine de la sécurité sociale ou pour améliorer la condition de l'auteur ». L'ALAI estime aussi « que doivent être encouragées la constitution et l'activité des groupements d'auteurs afin de défendre ceux-ci contre d'assolues prétentions émanant d'usagers assez puissants pour imposer leurs volontés et afin de faire face aux utilisations massives et dispersées des œuvres, de préférence par une gestion collective du droit d'auteur ». — B. A.

Une bavure

Métro Charonne. — 8 février 1962. C'était hier pour la génération qui a quarante ans à présent le dégoût. L'horreur sont toujours là.
Pour les autres, les plus jeunes, qu'ils lisent le livre d'Isaure de Saint-Pierre et de Jean Max. A quel bon récit ! Les auteurs le font très attachement, dans le style « Jour le plus long », où différents personnages, du fils au militant, de l'assassin à la victime, nous restituent la réalité passée comme elle en y était.
Qu'ils le lisent et qu'ils méditent. C'est le genre de livre qu'on aime des manuels d'histoire. L'histoire de France ne prend pas en charge les bavures.
Qu'ils méditent et qu'ils s'interrogent. Le décor est toujours en place. Quelques acteurs ont disparu. Notre police est de mieux en mieux équipée. Tout pourrait ressembler. Seuls les victimes. Elles sont au Père-Lachaise. Oh ! elles eurent un fort bel enterrement. Les triomphes de la gauche, ce sont les funérailles, quelconque une spécialité. Elles sont au Père-Lachaise donc, pas en haut, près de M. Thiers. Non, en bas, à gauche, face au Mur des fédérés. C'est très beau, le Père-Lachaise, en cette saison. Il y a des chais rasepés, et les oiseaux y chantent. — C. C.

* MÉTRO CHARONNE, Ed. Olivier-Orban, 262 p., 42 F.

en bref

- **A CARBOURG, LE PRIX MARCEL-PROUST**, présidé par le docteur de La Rochefoucauld, a été attribué à l'humanité, à Roger Callois pour son livre et le Fleuve Albige (Gallimard).
• **AD CHATEAU DE CHEVERNY**, le Grand Prix du roman d'aventure a récompensé le Belge Paul Kinnert pour son livre « Volt Bonheur et mort ». (Gallimard).
• **LE PRIX DU LIVRE INYTER** 1978, présidé par Robert Sabatier, de l'académie Goncourt, et constitué par un jury d'auteurs, a récompensé cette année Daniel Boulanger pour son recueil de nouvelles « l'Enfant de Bohême » (Gallimard). (Voir « le Monde » du 7 avril 1978).
• **LE PRIX ROGER NIDIER** a été attribué à Eric Orsenna pour son roman à la Vie comme à L'océan, publié au Seuil (voir « le Monde » du 13 octobre 1977).
• **LE TROISIÈME FESTIVAL DE LA SCIENCE-FICTION DE METZ** (5-11 juin 1978) a été un événement pour les amateurs, du fait de la présence de deux écrivains américains célèbres : Thomas Disch, l'auteur de « Camp de concentration », et surtout Frank Herbert, l'auteur de « Dune ».
• Dans un prix ont été décernés à Samuel Delany pour « Triton » (meilleur roman étranger), et à Pierre Pelet pour « Transect » (meilleur roman français). Ce dernier auteur vient de recevoir le Grand Prix de la science-fiction française pour « Océanisme cirque ». Il réussit à un double ouïe dans les années du genre. Tous les amateurs s'accordent à voir en lui l'homme de l'année.
• **LA FOIRE OU LIVRE DE NOGENT-SUR-MARNE**, qui devait se tenir le 18 juin, a été reportée à une date non commu-
- **BORIS VIAN PARLE** à la fois de ses amis, de Roger Billa à René Salvaire, au cours de la seconde soirée consacrée à l'écrivain disparu, le jeudi 15 juin, à 20 h. 30, dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou.
• **L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PROSPECTIVE SOCIALE** organise, le lundi 19 juin, à 20 h. 30, à la salle des Horticulteurs, 84, rue de Grenelle, à Paris (7^e), un débat sur le livre de René Girard, « Des choses cachées depuis la fondation du monde », en présence de l'auteur.
• **TROIS ÉDITEURS**, Gallimard-Jeunesse, la Paradoxe, Desclée et Toire, se sont associés pour créer l'OEI ouvert, organisme d'animation chargé de répondre aux besoins et demandes du monde enseignant dans le domaine de la littérature de jeunesse : expositions, débats, fêtes, animations autour de livres, etc. (Siège social : 17, rue de l'Université, 75007 Paris).
• **DISCORDANCE**, une nouvelle revue trimestrielle abondamment illustrée, publie son premier numéro en arguant comme thème son « refus de l'uniformité comme du sectarisme ». Directeur : Michel Waldberg ; Secrétaire de rédaction : Léonor Pina. Au sommaire : des textes de Czeslaw Milosz, Witold Gombrowicz, Patrick Waldberg, Georges Senechal, Ted Hughes, Aïda Benquet, Pascal Pia, Pierre Klossowski, Félix Fénéon, etc. Prix du numéro : 60 F (136 pages, 125 illustrations couleur et noir et blanc).

en poche

« Les Enfants de Sanchez »

ANTHROPOLOGUE américain, connaissant l'espagnol, Oscar Lewis a été l'un des pionniers du récit autobiographique au mégastop, laissant à d'autres chercheurs, souvent plus conventionnels, l'épanouissement de la sociologie quantifiée des questionnaires. Il remplit son rôle, constamment un rôle équilibrant à celui des romanciers du siècle dernier, décrivant les effets sociaux de l'industrialisation. Le milieu social qu'il a essentiellement étudié durant deux décennies est, au Mexique, chez les Portoricains, à Cuba (dans un livre encore inédit en français), celui du sous-proletariat des grandes villes. La connaissance socio-culturelle et linguistique du terrain, l'apport de Lewis, lui permettaient d'être adopté, durant de longs mois, par des milieux, en général fermés aux regards étrangers. Le résultat, dans les *Enfants de Sanchez*, admirablement traduit par Céline Zine, c'est une bouleversante saga, qui s'enfonce jusqu'aux racines de la mère de vivre. Nous y découvrons les pulsions les plus secrètes et le vision du monde des habitants des « barrios » pauvres de Mexico. A cet égard, l'apport de Lewis n'est pas tant ce qu'il élabore autour du concept de « culture des pauvres » que l'extraordinaire restitution littéraire, si juste, qu'il donne des vies parallèles des Sanchez, transformées en chef-d'œuvre.

GÉRARD CHALIAND.

★ **LES ENFANTS DE SANCHEZ**, d'Oscar Lewis. Autobiographie d'une famille mexicaine. Ed. Gallimard, 638 p., 51 F.
• Parmi les rééditions : les romans de Jean-Pierre Chabrot (*Le Livre de poche*) ; d'Henry James, *les Dévoüilles de Poynton* (*Le Livre de poche*) ; de Scott Fitzgerald, *l'Émeraude du paradis* (L'Imaginaire Gallimard) ; Préface de Roger Grenier ; les récits de Chantal Chavvat, *Retable, la rivière* (Ed. Des femmes) ; de Marcel Ariand, *la Consolation du voyageur* (L'Imaginaire Gallimard) et les écrits de Paul Eluard sur la poésie et le peintre, *Donner à voir* (Poésie/Gallimard).

مكتبة من الأصل

مكتبة من الأصل

portrait

Pascal Pia, greffier de l'enfer

Les ouvrages prohibés à travers les siècles.

L'EMPLOI du mot « enfer » pour désigner les rayons de bibliothèque où sont rangés les ouvrages réputés contraires aux bonnes mœurs n'a pas été pour atténuer la curiosité que de tels ouvrages suscitent. Qu'il y ait un enfer des imprimés, cela donne presque à rêver, même à qui ne lit jamais...

Un ouvrage, en deux tomes, à la composition soignée, qui vient de publier cet homme secret et effacé, qui est un de nos plus grands critiques littéraires, n'est sans doute pas à mettre entre toutes les mains. Car c'est bien d'un livre d'érudition qu'il s'agit, qui recense d'une façon systématique et établit la description bibliographique très précieuse de plus de mille sept cents titres publiés par les hommes de lettres de leur époque...

Laclos et Diderot

Au fond, explique Pascal Pia, le maître d'œuvre de cette bibliographie n'y a jamais eu de véritable réglementation Apollinaire a écrit des blagues en disant que l'enfer était une création de Bonaparte datant du temps du Consulat ou du Directoire. En réalité, l'enfer date de la III^e République. Il n'existait ni dans la bibliothèque royale, ni dans la bibliothèque impériale, ni même dans la bibliothèque restaurée sous la monarchie de Juillet.

Le projet est certainement né vers la fin du Second Empire, sous la pression de nombreux bibliophiles ou philologistes. C'est certainement vers 1873 ou 1874, en plein « ordre moral », que l'Administration de la Bibliothèque nationale a reçu mission de constituer une section spéciale de la réserve pour les ouvrages licencieux. Il fallait que les bibliothécaires soient tous les ouvrages que l'inspection des bibliothèques pouvait reprocher d'avoir laissés dans le service général et recopié un par un les romans du dix-huitième siècle, par exemple, pour en extraire le Sofa, de Crébillon, le Fortier de Chateaux, les Liaisons dangereuses... N'oubliez pas que sous la Restauration on ne pouvait mettre en librairie ni les Liaisons dangereuses, ni les Mémoires de Casanova, ni les Contes de Voltaire ou la Religieuse de Diderot, mis à l'index par des ordonnances de police.

Le Larousse publié en 1877 met en garde contre ce lieu de perdition et décourage les amateurs : « Il existe, dit-il, à la Bibliothèque nationale, un dépôt qui n'est jamais ouvert au public : c'est l'enfer, recueil de tous les dévergondages licencieux de la plume et du crayon. Toutefois, le chiffre de ce recueil honteux n'est pas aussi élevé qu'on l'imagine généralement, puisque le nombre des ouvrages n'y est que de trois cent quarante et celui des volumes de sept cent trente. Mais il est bon de noter que cette catégorie ne comprend que des livres d'une obscénité révoltante, ceux qu'il est défendu de communiquer sous quelque prétexte que ce puisse être. »

Aujourd'hui, les choses ont bien changé, et cette survivance de l'ordre moral semble bien anachronique :

Maintenant, on ne met presque plus rien à l'enfer, explique Pascal Pia. De temps en temps, un ouvrage de prix, avec des gravures, pour le protéger davantage. Et jusqu'à se publier aujourd'hui toute une liste de livres de poche qui, il y a dix ans, auraient été condamnés, la Nationale a pris le parti de coder tous les romans « Y 290 000 », et elle les envoie à Versailles.

roman

LES BEAUX ÉTÉS

DANS Colin-Mallard, le personnage central est une vieille résidence d'été : La Châtaignerie. Elle en a vu, cette grande maison, depuis le Second Empire. Mais les temps ont changé. Ou alors, les gens, ellez savoir...

Yvonne, l'élève, se souvient. De Charles, son défunt mari, psychologue amateur, résistant de fortune, fumiste et charmeur. Et, tenez, cette fois... C'était en 45, et le volonte leur avait fait évoquer un assoulet de 98. Elle s'interroge. Yvonne. C'est que les étés deviennent difficiles, à présent, aussi difficiles que cette horde de microbes qui ne survient guère leur langage. Ils sont partout. Ainsi, le petit Arnold, déboulant sans prévenir dans le chambre parentale, vient de s'offrir sa scène primitive...

Brouilles... La Châtaignerie en a tellement vu. Les gens passent, elle demeure, encre ou fil du temps. Les étés des jeunes filles, les querelles des gendres, le culot des familles, tout cela ne tire guère à conséquence.

Julie et Julien

Allez savoir, pourtant. Ainsi, ce dudu de Gustave. Solt, il n'a pas de chance. En tant que croque-mort, les donzelles font la fine bouche avec lui, comme si elles étaient immortelles. Elles le trouvent trop avide, avec ses mains toujours prêtes à pétrir leur chair tiède, après avoir... A leur guise. Il a le temps, Gustave. Il sait qu'elles lui pardonneront quand même entre les petites, un peu plus tôt, un peu plus tard.

Cette fois, on dirait qu'il a trouvé fortune. Mais c'est qu'il, cette Julie qu'il ramène sans prévenir ? Avant, les prostituées, monsieur, on en usait, on ne les présentait pas à sa famille. Enfin, quoi, il y a les enfants... Ne dramatisons rien. Cette foucade ne devrait durer que l'espace d'un été. Mais c'est compter sans Julien, cet enfant difficile, Julien, l'adulé. Lui et Julie s'amusent l'un de l'autre. Ils fuient. Quelle importance ? Tout va continuer comme avant.

Pas cette fois. On ne joue pas impunément avec un très encolle à l'éthère. Quand les principes croulent, le reste suit. Les vieilles structures s'effaçaient comme autant de châteaux de cartes. La Châtaignerie n'y survivra pas.

Domage. On s'y sentait bien. Sancieroc possède ce rare talent de comble qui se voit insérer, d'emblée, au cœur des choses, ce don de sympathie agissante qui vous rend plus proche d'inconnus, de cette tribu que chaque été ramenait, bon an mal an, dans le sabbat de la vieille maison.

CLAUDE MAILLARD.

* COLIN-MALLARD, de Jean Sancieroc, Albin Michel, 372 p., 39 F.

Un fou comme tout le monde

Les séductions du vertige.

DANS le dernier livre de Georges-Olivier Châteaureynaud, nous avons souligné une fugitive alusion aux « portes de corne et d'ivoire », signe à soi-même plus encore qu'au lecteur, par lequel l'écrivain déclare sa filiation : nouvelle, son univers romanesque où s'épousent le rêve et la folie. On retrouve bien entendu ce climat dans Mathieu Chain, mais quelque chose a changé que le titre même exprime dans son réalisme prosaïque. Car, ici, le réalisme, en effet, se superpose, jusqu'à le cacher un instant, à l'autre côté... Et c'est ce réalisme aussi qui met en évidence une curieuse qu'on pouvait croire presque absente jusqu'ici : pourtant, n'était-elle pas déjà dans l'inconscience fantastique des Messagers ?

Cela commence comme une confession : « Je m'appelle... » Mais celui qui parle ne fera que raconter à un autre la vie et l'écriture d'un troisième, qui va donc devenir « il », et qui est Mathieu Chain. Le narrateur est le pasteur d'une Ile allemande froide et perdue en volonte : il a été aussi un très savant et brillant théologien. D'où la sagacité singulière d'un récit qui est, en somme, la « traduction » de la confidence que fit au narrateur celui qui était devenu son ami : cet homme débarqué dans l'île, sans raisons ni bagages, la face marquée de blessures encore fraîches. Il aura fallu sa mort pour que le pasteur découvre qu'il avait été en France un écrivain fort connu.

C'est, dans ce passé que nous rejoignons Mathieu Chain, au moment où il ouvre la lettre d'une inconnue. Elle l'admire, voudrait le connaître. Il est blasé ; on verra. Il ne présente pas encore que cette lettre va « bouleverser sa vie ».

Personnage banal, d'écrivain à succès quoique de grand talent, assez riche et confortable, c'est un célibataire tranquille partagé entre son œuvre et les voyages. Il semble que nous assistions à la première faille : au cours d'une de ses promenades préférées le long des quais de la Seine, il se « réveille » devant une cage de sapajous. Il sait qu'il vient de prononcer des paroles incongrues. Qu'a-t-il pu dire ? Il rentre chez lui, fait un rêve étrange (il rêve beaucoup), sort de nouveau, erre dans la nuit. A l'aube, il aperçoit sur la berge un homme (bien vêtu) qui pleure ; il s'empare, interroge, insiste, et, furieux soudain de son silence, d'une bourrade le précipite dans l'eau. Il le repêche, et l'autre manifeste les sentiments qu'on imagine.

Parce qu'il se sent seul, Mathieu téléphone à la dame, qui l'invite à un dîner d'amis. Elle est, comme son écriture et sa voix, belle, jeune, précieuse. Le mari entre : c'est l'homme de la Seine. Après le dîner, elle fait voir à l'écrivain qu'elle possède ses livres. Un seul manque, qu'elle n'a pu trouver. Qu'à cela ne tienne : n'en est-il qu'un exemplaire, il sera pour elle. Elle

prononce le titre. Il est un peu vexé ; ce n'est pas de lui, elle confond. Protestations. Et sur la page « Du même auteur » d'un autre roman de lui qu'elle lui tend, il découvre avec effarement le titre de ce livre qu'il n'a jamais écrit.

Alors, pour éclaircir l'énigme, s'expliquer l'erreur, mais au fond pour retrouver le livre, il entreprend une quête... qui le conduit dans la clinique d'un psychiatre célèbre. « Mon cher, lui dira celui-ci, cela vous pendrait au nez ! Vous êtes allé à l'infin de ce côté-là, le plus étroit, le plus tortueux du labyrinthe... »

« Guéri », il part pour l'Italie, descend sur un quel, monte dans un autre train, erre à travers

l'Europe : sur ce quel « il s'est quitté ». Plus tard, il descendra d'un train encore, cette fois en pleine vitesse. Hopital. Il s'en échappe, pour repartir, jusqu'à ce qu'il s'arrête dans l'île nordique où il mourra sept ans après. Ce que laissent au lecteur les autres livres de G.-O. Châteaureynaud, c'était un enchantement inquiet. Celui-ci donne l'inquiétant vertige qu'on éprouve à avoir été promené en apparence sécurisé — apparemment seulement — au bord d'un gouffre qui jette quelques lueurs et se referme sur son secret.

YVES FLORENNE.

* MATHIEU CHAIN, de G.-O. Châteaureynaud, Grasset, 256 p., 39 F.

25% DE REMISE jusqu'au 31-6-78. LA PLEIADE BANDES DESSINÉES ASSIMIL - Livres - Disques - Cassettes. ATLAS. JOSEPH GIBERT 26/30, BOULEVARD saint-michel. — Paris (6^e) Métro : ODEON-LUXEMBOURG

Hélène Parmelin Le monde indigo après *Cramponne **Le soleil tombe dans la mer. Premier acte : une manifestation politique et syndicale... c'est éblouissant, et le contraire de la littérature politique. Deuxième acte : une journée de Cramponne... c'est éblouissant, là aussi. Gilles Costaz. Ceux qui aiment les vrais romans, ceux qui aiment les personnages vivants, chauds, sont sûrs de trouver avec Le monde indigo l'entrée d'un univers imaginaire. Josane Duranteau. Roman|Stock

DAVID BOWIE, KARAJAN, BORIS GODOUNOV, BERNARD LUBAT, SCHUBERT. LE MONDE DE LA MUSIQUE. Chez votre marchand de journaux, 7 F.

en bref

à CASANOVA... AL CHATEAU... LE PRIX PEGGY SIMON... LE TRIANGLE... LE PRIX... LE PRIX... LE PRIX...

à CASANOVA... AL CHATEAU... LE PRIX PEGGY SIMON... LE TRIANGLE... LE PRIX... LE PRIX... LE PRIX...

à CASANOVA... AL CHATEAU... LE PRIX PEGGY SIMON... LE TRIANGLE... LE PRIX... LE PRIX... LE PRIX...

à CASANOVA... AL CHATEAU... LE PRIX PEGGY SIMON... LE TRIANGLE... LE PRIX... LE PRIX... LE PRIX...

PRIX APOLLINAIRE Jean-Claude RENARD La lumière du silence POÈMES. Magistralement, J.-C. Renard a tracé la topographie du mystère suprême. Jérôme GARCIN / Les Nouvelles Littéraires. La perfection même du poème. Paris-Match. Jean-Claude Renard sait se rendre tout lecteur sensible. Gilles PUDLOWSKI / Le Quotidien de Paris. Une langue lapidaire, vierge... très belle. Robert KANTERS / Le Figaro. Notre grand poète de la mysticité. Alain BOSQUET / Le Monde. 12 pages, 35 F. SEUIL

BOVARY, C'EST LUI!

(Suite de la page 17.)

Autres références célèbres : les « turbans rouges » des mères « à figures renfrognées », qui mériteraient de passer les siècles au même titre que le « petit pan de mur jaune » chez Proust. Vargas Llosa fait admirablement sentir à quel point cette technique annonce, au moins autant que le roman dit « objectif », ce que les cinéastes appelleront l'« arrêt sur l'image ». Nous entrons là au plus secret de ces combinaisons de formes et de sons qui font dire à Flaubert qu'« une bonne phrase de prose doit être aussi inchangeable qu'un bon vers ».

Vargas Llosa a bien compris que l'apport décisif de Bovary consistait à modifier le point de vue du narrateur sur ce qu'il raconte. Ce décalage préparait les jongleries de James et, plus tard, le « stream of consciousness » de Joyce. Ce n'est pas que Flaubert s'abandonne à son œuvre, comme on l'a trop dit. Il arrive au narrateur omniscient de se rapprocher de ses personnages, ou d'émettre un jugement qui atteste l'existence d'un être étranger à la réalité fictive. Cette présence en coulisse se manifeste une cinquantaine de fois au cours de Bovary par des généralités telles que : « Après la mort de quelqu'un, il y a toujours comme une stupeur qui se dégage... »

Mais Flaubert, et Vargas Llosa l'en éprouve totalement, se refuse à démontrer. « Du moment que vous prouvez », écrit-il à Louise Collet, vous mentez. Si l'auteur veut exprimer des opinions personnelles (et il en émet forcément), il doit le faire à travers l'organisation de sa matière romanesque. A force d'impassibilité, entendue comme une stratégie et non moralité, de la culture.

par Bertrand Poirot-Delpech

commé une sécheresse de cœur, l'idéal serait que le lecteur ait l'illusion d'une matière narrative qui s'engendre elle-même ! La révolution flaubertienne est d'autant plus admirable, et e mis d'autant plus de temps à s'imposer chez nous, que, pour s'écarter d'un jeu de mots commode, « impossible n'est pas français ».

DANS ses romans, Vargas Llosa se révèle moins esthétique, plus engagé. Il entend traduire au plus près la réalité sociale d'un continent dont l'état d'ébullition lui paraît l'origine et le gage de sa vitalité artistique. Il n'en reste pas moins désireux de s'absorber au maxi-

mum de ses textes. La fiction à finitude militante lui paraît la pire des choses. S'il arrive au roman d'accompagner des bouleversements historiques — et il semble que c'ait été le cas par le passé en France, en Russie, — il ne doit pas le rechercher. C'est malgré lui qu'il rend compte du réel. C'est après coup qu'il témoigne d'un état des mœurs, des mentalités, de la culture.

Une comparaison, apparemment seugrenue, entre Flaubert et Brecht illustre le propos final de l'Orgie perpétuelle. Vargas Llosa observe que le démocrate Brecht compose un théâtre paternaliste, didactique, autoritaire, à la limite : acierosant, alors que le méprisant Flaubert, qui confond volontiers totalité humaine et bêtise humaine, fait œuvre de démocrate en se flant à la liberté créative du lecteur. Ce dernier est convis à la plus vertigineuse des expérimentations à l'occasion d'un récit qui ne cesse pas pour autant de se soucier de son intérêt, de son plaisir. C'est dire que le leçon de Flaubert, relayée et filielement servie par Vargas Llosa, n'a jamais été si actuelle.

* L'ORGIE PERPETUELLE, de Mario Vargas Llosa, traduit de l'espagnol par Albert Benzonnan, collection du « monde entier », Gallimard, 240 pages, 42 francs.

essais

UN VENTRILOQUE

UN fou, c'est quoi ? Quel qu'un qui se tait tellement et souffrance qu'il ne peut en parler et qu'il en délire ? Un écrivain, c'est quoi ? Celui qui parle, parle autour de sa souffrance, pour ne jamais savoir rien d'elle. Entre ces deux extrêmes, de la parole pleine à ce qui rend possible, le piège insécable et incontournable du silence, avant les simulateurs, ces demi-fous qui balbutient du langage.

Jean-Edem Hallier est de nos ventriloques ; mais d'autres aussi s'essayant à cet exercice dérisoire de se faire les scripteurs de notre société écrite du simulateur. Notre chef suprême s'appelle Kafka, le Kafka qui écrit, par la bouche du singe, « son Rapport pour une académie ». « Je le répète, je n'étais pas éduité par l'idée d'imiter les hommes, j'imitais parce que je cherchais une issue et non pour quelque autre raison... Quand je fus remis à Hambourg à mon premier dessinateur, je ne tardais pas à reconnaître les deux possibilités qui s'ouvraient à moi : le jardin zoologique ou musé-hall. Je n'hésitais pas. Je me disais : essai de toutes forces d'aller au musé-hall ; c'est là l'issue ; le jardin zoologique n'est qu'une nouvelle cage grillée ; si tu y vas, tu es perdu. »

Jean-Edem est un singe qui préfère le musé-hall au jardin zoologique. Semblant pour sembler, plutôt les feux de la rampe que le froid de la cage. A la fin des fins, quand comprendra-t-on que le malheur peut faire devenir singe et que le singe le plus digne est celui qui fait son métier de singe ? Nous n'avons pas inventé la lune, mais ce que nous savons, c'est qu'il n'y a plus de lune. Alors deux choses : soit sur les écosystèmes, ces pâles mécaniques de nos sociétés espérées, soit se frouter, dans l'indifférence et le dégoût, aux sunlights d'un univers qu'il nous plairait d'imaginer comme encore lumineux.

Je ne sais pas si Jean-Edem est un écrivain, mais ce

que je sais, c'est qu'il est un des prosateurs de notre temps. « Chaque matin qui se lève est une leçon de son œuvre », n'est pas un livre, mais le vade-mecum de nos bévues, de nos bassesses et de notre sursaut possible, aux margelles d'un réel de production et de mort. Ces dix dernières années, pour ceux qui vécutent mal comme une naissance, ces vingt dernières années, pour ceux qui vécutent le coup d'État d'Alger de 1958 comme l'annihilation de la quotidienneté de l'abjection, résonnant à nos oreilles comme d'irréfutables bruits de défilé.

Dix ans après, vingt ans après, nous sommes un peu plus bas que la bassesse. Et pourtant, nous flânons clairvoyants, entreprenants ; il faut dire que ce n'était pas bien difficile. La droite étant par stuvisme productrice et reproductrice de néant programmé, nous vécutons les idées scientifiques de la fascination de la gauche à se conformer au modèle dominant de l'indivertissement. Il n'est jamais facile d'être révolutionnaire, on risque toujours la mort. Il est dérisoire et sécurant de se cotiner avec un ersatz de gauche, qui se donne comme programme de faire mieux en confort que le droite et qui n'obtient, à défaut de victoire, que l'irruption généralisée de l'indivertissement. Il n'est jamais facile d'être révolutionnaire, on risque toujours la mort. Il est dérisoire et sécurant de se cotiner avec un ersatz de gauche, qui se donne comme programme de faire mieux en confort que le droite et qui n'obtient, à défaut de victoire, que l'irruption généralisée de l'indivertissement.

Les dévots vont défilier, mais libération, l'amour passionné de ce qui serait, bien sûr d'une manière impossible, un retour à la philosophie, le temps qui passe, mal, Wim Wenders (!) et sa désespérance sont le même chose. La dérive du sens, la nostalgie du combat, le constat du désert, l'accoutumance à l'angoisse et le noir pessimisme éthique. Personne ne nous croira, personne ne croit Jean-Edem, pas même nous, pas même lui.

JEAN-PAUL DOLLE.
* CHAQUE MATIN QUI SE LEVE EST UNE LEÇON DE COURAGE, de Jean-Edem Hallier, Ed. Librairie, 459 p., 22 F.

philosophie

La logique infernale du marxisme

(Suite de la page 17.)

Marx s'en tirait propre comme un son neuf. Kolakowski l'écrit et à sauter Marx. Il ne démontre pas les infirmités des socialismes que pour préserver la vertu du socialisme.

Plus tard, à mesure des années, et les désastres se renouvelant (avec, pour Kolakowski, cet événement alarmant que fut la venue de Gomulka en Pologne, Gomulka désigné pour soigner le socialisme et devenant, malgré soi, l'ouvrier de la dégénérescence), les barbares édités par Kolakowski commencent à faire eau. Et il reconnaît qu'il n'y a pas un socialisme essentiel, celui de la doctrine, et des socialismes existentiels, ceux que nous connaissons. Du marxisme au stalinisme, le lien n'est pas fortuit. La question se pose dès lors jusqu'à la hantise : s'il ne s'agit pas d'un accident, quelle logique infernale est alors endormie au cœur obscur du marxisme pour que le stalinisme soit, sinon sa fatalité, du moins un de ses effets possibles.

Le premier texte du livre fournit le fil de cette espèce d'enquête policière qui consiste à descendre dans les dédales du marxisme pour y découvrir non point le coupable, mais la mécanique de la perversion. Et Kolakowski pointe ici l'esprit révolutionnaire au tant que tel — une mentalité que Kolakowski regrettait dans Marx, à la fois comme utopie et comme reprise volée et balisée de la doctrine apocalyptique du Christ.

Les marxistes n'ont rien à voir avec le purgatoire. Pour eux, c'est le ciel ou l'enfer, le bien et le mal. Le salut sera tout ou ne sera pas. Le vieux monde ne peut pas être dépassé. Il faut l'abolir et l'échanger contre un autre. Pas de réparations, pas de bricolage mais un passage à travers le mal et la résurrection.

Et il est vrai que Marx écarte le thème du péché originel. Il recense l'idée de salut en la croyance prométhéenne à l'autorédemption de l'humanité. Il met même en place une curieuse dialectique de la négativité qui l'apparente aux messianistes ; si le mal, dans l'histoire, n'a de

sens que par rapport à la libération ultime, si la descente aux enfers est la voie de cette libération, alors, le monisme de Marx porte en lui les excès du nihilisme apocalyptique. L'optimisme marxiste, son horizon du mal engendrent les charniers — à la fois suppression chirurgicale du mal et route vers cette société future dans laquelle nécessité et liberté ne font plus qu'un, toutes les sources du conflit étant anéanties par l'annihilation de la société de classe.

Un modèle commun serait donc de reconnaître dans des moments aussi divers que le platonisme, la doctrine du Christ, les messianismes, l'esprit utopique et le marxisme. Si le mal est à l'œuvre dans le monde, n'est-ce pas que l'homme est exproprié de son essence ? Et la restauration de l'unité perdue est

alors concevable, soit par un retour romantique aux origines ou par une conversion spirituelle, soit, comme dans le marxisme, par la fabrication d'une société future, rationnelle, qui n'utilise le mal que pour l'exclure. Mais la conséquence est celle-ci : intolérance absolue pour les porteurs du mal et droit de supprimer tous les conflits par la violence. L'esclavage devient l'emblème de la liberté. La barbarie, le chemin vers l'unité.

Voilà ce que le Kolakowski d'aujourd'hui ne peut pas accepter. Sa pensée est aux antipodes de la pensée utopique, pensée qui, comme celle de Platon, prétend savoir qu'il n'y a qu'une vérité et qu'un bien, et quelle est cette vérité, quel est ce bien.

A ces certitudes simples et éblouissantes Kolakowski oppose une pensée se défilant de toute

idéologie, un peu grise, mais sérieuse, et qui tient que l'espoir et la liberté se fondent sur la reconnaissance de la part du mal. Pour Kolakowski, toute théorie globale ne peut être reçue. Le savoir absolu est à la fois une vanité et une terreur. Le mal est notre compagnon, nous devons faire avec lui, composer et négocier, marchander. La vie humaine est une irremédiable défaite, et c'est cette défaite qu'il convient de gérer, de réduire, de maîtriser.

Autour de ces thèmes, dix autres analyses jalonnent le livre : sur la position de Marx et de Bakounine face à l'héritage, à l'histoire, sur les accommodements que Lénine, au contraire de Rosa Luxemburg, prend avec l'idée internationaliste, seule capable cependant de restaurer le caractère universel de l'existence humaine, sur la tolérance, Kolakowski multiplie les éclairages. Pas de polémiques, même si le style est vif. Une série de démonstrations.

A une occasion pourtant, Kolakowski oublie son fléau. Il examine le Marx d'Althusser. « Je me propose, dit-il d'une voix calme, de montrer que toute la théorie d'Althusser se compose des éléments suivants : 1) des banalités du sens commun exprimées à l'aide de néologismes triviale et compliqués ; 2) des concepts marxistes traditionnels qui sont vagues et ambigus chez Marx lui-même (ou chez Engels) et que l'explication d'Althusser laisse aussi vagues et ambiguës qu'avant ; 3) quelques erreurs historiques. » Et plus loin : « La science est science lorsqu'elle a la forme de la science. Cette proposition gratuite résume tout ce qu'on peut trouver chez Althusser sur la manière de distinguer le travail scientifique des autres sortes de travail. » Et Kolakowski achève par cette perle que le « verbiage » d'Althusser lui ferait trouver des charmes même dans la philosophie analytique anglo-saxonne.

GILLES LAPOUGE.
* L'ESPRIT REVOLUTIONNAIRE, suivi de MARXISME : UTOPIE ET ANTI-UTOPIE, de Leszek Kolakowski, Editions Complexe, 303 p., 22 F.


"CRISE DU MONDIALE" NON TEL !

QUE NULLE BRÈCHE ENTAMÉ LE ROYAL DE LA MONDIALE

SOUHAITONS UNE VÉRITABLE CRISE CULTURELLE, STUP.

IL FAUT LIRE INTERDIT D'ANTENNE PAR L'ÉQUIPE DÉMISSIONNAIRE DE FRANCE MUSIQUE - REFLEXION CRITIQUE SUR LA RADIO D'ÉTAT PAR CEUX QUI L'ONT FAITE ET EN ONT ÊTÉ "REARREST"

COMMUNIONS PAR UNE CONTESTATION GLOBALE DE L'ŒUVRE RADIOPHONIQUE.



INTERDIT D'ANTENNE

INTERDIT D'ANTENNE - Editions Le Dernier Terrain Vague 42 F. - En vente dans toutes les bonnes librairies

POUR NOUS SOUTENIR PLUS EFFICACEMENT, ENVOYÉZ VOS CHÈQUES AUX ÉDITIONS LE DERNIER TERRAIN VAGUE 40, rue Grégoire de Tours - 75008 PARIS

Découvrez les champs sémantiques.

Pour mieux explorer la richesse des mots, le Larousse de la langue française dégroupé les homonymes de sens différents, et regroupe dans le même article les dérivés et les composés issus d'un même sens.

Ce classement méthodique a permis d'introduire une étonnante ampleur de vocabulaire. Avec plus de 76.000 mots, c'est le plus complet des dictionnaires de la langue en un seul volume.

Sous chaque mot, une présentation systématique des sens, synonymes et contraires. Et de nombreuses citations littéraires.

Autre spécificité : une grammaire. A part et complète. Cette structure particulière en fait un dictionnaire vraiment unique. Un outil fantastique où vous trouverez le maximum d'informations dans un minimum de place.

129 F chez votre libraire.

Larousse de la langue française: Le nouveau code de la langue.



MANDRAGORE

Astrologie canine

Guy de WARGNY

ASTROLOGIE CANINE

ASTROLOGIE NOIRE

ASTROLOGIE ROSE

eurédif

2 bis, rue de la Baume 75008 PARIS - 256 14 80

Nom _____

Adresse _____

BON POUR CATALOGUE GRATUIT

Bourse Goncourt de la Nouvelle 1978

CHRISTIANE BAROCHE

"Chambres, avec vue sur le passé..."


"Une magistrale prouesse d'écriture." Jean-Paul Morel - Le Matin

"Christiane Baroche s'impose d'emblée aux côtés des experts." Patrice Delbourg - Les Nouvelles Littéraires

GALLIMARD

lettres étrangères

les plantes vivantes de Gustav Mey



Faites un gramm...

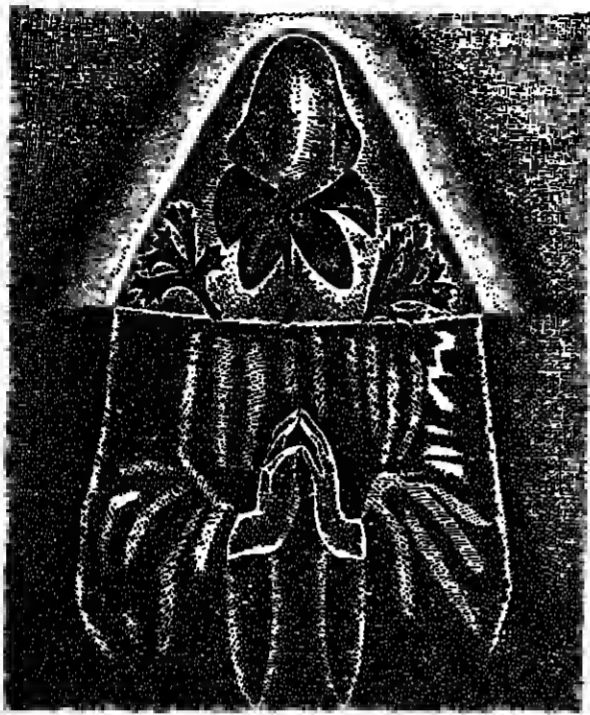
Larousse de la L... Le nouveau...

فكرنا من الأصل

مكتبة من الاصل

lettres étrangères

Les plantes vénéneuses de Gustav Meyrink



* Dessin de JULIEN.

Trois nouvelles fantastiques présentées par Borges...

Meyrink croyait vraiment que le royaume des morts entre dans celui des vivants et que notre monde visible est sans cesse pénétré par l'invisible...

C'est le thème du doublement, si cher à l'écrivain, et aussi celui du voyage dans le temps qui se dégage de la nouvelle Les Sanguis du temps...

comme un enfant perdu, accueilli par des moines, finissant sa vie comme valet de chambre dans un inquiétant manoir...

Le Cardinal Napellus, texte déjà connu par la livraison des Cahiers de l'Élémé consacré à Meyrink, est construit autour de la figure magique d'un cardinal qui traverse les siècles enfermé dans une boule de cristal...

Le lecteur plonge d'emblée dans une lumière crépusculaire où se meuvent, avec une lenteur calculée, plantes vénéneuses, ectoplasmes et visages déformés...

LE CARDINAL NAPELLUS, de Gustav Meyrink. La Bibliothèque de Babel, collection de Littérature fantastique dirigée par Jorge Luis Borges...

(1) Voir « Le Monde des Livres » du 25 juillet 1976 et du 2 octobre 1976.

Lara Jefferson, l'écriture et la folie

« Petit mot noir après petit mot noir. »

De Lara Jefferson, ou de celle qui se fait appeler ainsi, on n'aurait jamais rien su, si vers la fin des années 40, un manuscrit signé de ce nom n'avait été découvert...

psychiatrie

Contre l'internement

« A mon humble avis, toutes les maisons de fous devraient être supprimées sur-le-champ, et ce ne devrait pas être tenu pour moins qu'un crime d'emprisonner une personne en prétextant la folie... »

A noter particulièrement, dans ce concert de voix chantant la liberté, les très beaux extraits de Tchekhov (salle 6), Karl Kraus, Jack London et Valéry Tiers (salle 7)...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

tanti. On ne peut que l'en féliciter, même si les raisons de cette publication ne rencontrent pas directement le projet du livre...

Rien d'étonnant à ce que le livre de Lara Jefferson ne soit pas loin de traverser, rencontrer, toutes les formes de discours...

Mais ce discours n'est pas solitaire. C'est celui d'une femme qui se déclare « folle entre les folles »...

BRIGITTE LEGARS.

* FOLLE ENTRE LES FOLLES, par Lara Jefferson, Ed. Des Femmes, 247 p., 42 F. Traduit de l'anglais par Sylvie Durastant.

(1) These are my sisters, 64, Viking Press, 1947.

Recherchons bons textes à publier d'histoire et histoire régionale, littéraires, etc. Editions Diffusion HORVATH 4300 ROANNE

CONNAISSEZ-VOUS « Le Dernier Vieux Fou » ? par Alex VAROUX aux Editions CANDEAU 10, rue Honoré-Chevalier 75006 Paris

Jean Ricardou Nouveaux problèmes du roman

(Flaubert, Proust, Robbe-Grillet, Claude Simon, Ricardou). « Une formidable machinerie de lecture (...) une remarquable rigueur, dans une attention au grain de l'écriture qui a su se brancher à la fois sur l'histoire des idéologies et sur les méandres de l'inconscient. »



Coll. Poétique dirigée par G. Genette et T. Todorov. 368 pages, 59 F.

Comment le Père Noël donnerait-il le sein à l'Enfant Jésus ? L'Ogre du Petit Poucet était-il un hippie ? Un nain peut-il devenir un surhomme ?

MICHEL TOURNIER de l'Académie Goncourt



LE COQ DE BRUYÈRE Contes et récits GALLIMARD

Action à finalité militante lui paraît ardue au roman d'accompagner des guerriers... et il semble que ça ait été France, en Russie... il ne doit pas être lui qui rend compte du réel, témoigne d'un état des choses, des événements saisis, entre Flaubert et le roman d'accompagnement des guerriers...

marxisme

idéologie, un peu truse, mais qui tient que l'humanité est le produit de la reconnaissance de la part du réel. Pour Lukács, cette théorie globale ne peut être que le produit d'une reconnaissance de la part du réel...

Le Cardinal Napellus, texte déjà connu par la livraison des Cahiers de l'Élémé consacré à Meyrink, est construit autour de la figure magique d'un cardinal qui traverse les siècles enfermé dans une boule de cristal...

se Goncourt Nouvelle 1978 CRISTIANE ROCHE chambres, avec pour le passé... GALLIMARD

Faites une révision grammaticale. Bien régler l'accord d'un participe passé, vérifier le pluriel d'un mot composé, c'est nécessaire de temps en temps. Larousse de la langue française est le seul dictionnaire qui contient une grammaire. A part et complète. C'est aussi, avec plus de 76.000 mots, le plus riche des dictionnaires de la langue en un seul volume. Sa grande originalité: la construction des articles avec regroupement des homonymes, regroupement des dérivés et composés. Classement systématique des sens, synonymes et contraires. Et de nombreuses citations littéraires. Cette structure particulière en fait un dictionnaire vraiment unique. Un outil fantastique où vous trouverez le maximum d'informations dans un minimum de place. 129 F chez votre libraire. Larousse de la langue française: Le nouveau code de la langue.

Attention, glissement de sens. «Célibataire» signifie aussi un atome non apparié. Les mots sont instables, ils changent de sens, ou prennent un sens nouveau au cours des siècles. Le Larousse de la langue française enregistre aussi ces nuances. Avec plus de 76.000 mots, c'est le plus complet des dictionnaires de la langue en un seul volume. Sa grande originalité: la construction des articles avec regroupement des homonymes, regroupement des dérivés et composés. Classement systématique des sens, synonymes et contraires. Et de nombreuses citations littéraires. Autre spécificité: une grammaire. A part et complète. Cette structure particulière en fait un dictionnaire vraiment unique. Un outil fantastique où vous trouverez le maximum d'informations dans un minimum de place. 129 F chez votre libraire. Larousse de la langue française: Le nouveau code de la langue.

LA VIE QUOTIDIENNE EN PERIGORD AU TEMPS DE JACQUOU LE CROQUANT

Gérard Fayolle



«Un livre d'un très grand intérêt sociologique, historique et politique qui nous fait atteindre le pays profond.»

Egalement disponible au Livre de Poche «JACQUOU LE CROQUANT» d'Eugène Le Roy

HACHETTE

JEAN GUÉHENNO

de l'Académie française

Jean-Jacques

Histoire d'une conscience

«La vraie figure de Rousseau.»

GALLIMARD

SADÉ

Dans le numéro 12/13 d'OBLIQUES, consacré à Sade, nous donnons la reproduction de dix gravures érotiques qui accompagnaient l'édition de 1797 de la Justine et de la Juliette de D.A.F. de Sade.

Nous avons pu réunir depuis la série complète des cent gravures que nous publions aujourd'hui en un précieux petit recueil à faible tirage.

Ce livre constitue un document capital sur l'art de la gravure licencieuse au dix-huitième siècle, en même temps qu'une réalisation originale qui retiendra l'attention des bibliophiles.

Les commandes seront satisfaites dans l'ordre où elles nous parviendront et la présente souscription sera close sans préavis.

OBLIQUES - Supplément au n° 12/13 SADE - Un volume de 112 pages sur Vergé des papeteries de Lana, format : 13,5 x 21 cm, reliure pleine toile cyclamen, fers noirs et tranchefile. Prix : 125 F. Envoyé sous emballage de sécurité contre toute commande accompagnée de son règlement (C.C.P. ou chèque bancaire à l'ordre des Éditions BORDERIE) - OBLIQUES B.P. 1 - LES PILLES - 26110 NYONS - FRANCE.

NOM :

ADRESSE :

► Désire recevoir le volume SADE/Cent Gravures.

► Vous prie de trouver ci-joint la somme de 125 F (chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de Roger Borderie).

DATE :

SIGNATURE :

histoire

QUAND LES PASSIONS S'APAISENT

Trente-huit ans après l'appel lancé le 18 juin 1940 sur les ondes bruyantes de la R.B.C. par un simple général de brigade à titre temporaire, et de surcroît inconnu du public, il serait vain de vouloir recenser avec précision tous les ouvrages consacrés à de Gaulle. Plusieurs centaines ont traité, en leur temps, de l'épopée de la France libre et de la Résistance, de la philosophie politique de l'ermite impatient de Colombey-les-Deux-Églises, enfin de l'action du fondateur de la V^e République.

Ayant dominé pendant plus de trente ans — avec un bonheur inégal — la vie politique nationale, il n'était pas étonnant que de Gaulle, par son œuvre écrite et par ses actes, inspirât les analyses et les commentaires mais aussi les juristes et les historiens.

Maintenant que certaines passions se sont apaisées, il semble que l'œuvre du général de Gaulle entre un peu plus encore

dans l'histoire. Celle-ci ne peut toutefois être encore écrite avec une sûreté absolue. Certains, acteurs, témoins, conseillers ou collaborateurs du général, conservent encore secrets, comme par une déférence posthume, de précieux documents, tantils que d'autres, sentant le temps passer, livrent enfin leurs souvenirs. C'est notamment le cas de Claude Hettier de Boislambert, qui raconte ses aventures auprès du chef de la France libre, de René Hostache, qui explique comment fut préparée la libération, et de Jean Touchard, qui s'interroge sur la signification idéologique du gaullisme.

Il reste à souhaiter que leur exemple soit contagieux. D'ailleurs, le dernier colloque de l'Institut Charles-de-Gaulle a révélé que beaucoup de choses peuvent encore être écrites sur ce demi-siècle dans lequel de Gaulle aura laissé bien des traces.

ANDRÉ PASSERON.

Les souvenirs d'un combattant de la France libre

● Claude Hettier de Boislambert s'embarqua pour l'Angleterre, le 18 juin...

C'EST avec un plaisir manifeste et un enthousiasme tout juvénile que Claude Hettier de Boislambert raconte les événements dont, en un demi-siècle, il a été le témoin ou l'acteur, et qu'il se raconte lui-même, à travers ceux-ci.

Fils de hobereau normand, passionné de grande chasse, il n'aurait été sans doute qu'un distingué gentleman-farmer, s'il ne s'était un peu par hasard, au cours de la débâcle, embarqué pour l'Angleterre le 18 juin et s'il n'avait été l'un des premiers officiers à rallier de Gaulle, devenant le directeur adjoint de son cabinet. Son sort sera désormais lié à celui du chef de la France libre. Dans « Les Fers de l'Espoir », il décrit de l'intérieur la vie des exilés de Londres, leurs difficultés, notamment avec les Anglais. Il expose avec précision les conditions dans lesquelles il obtint le rattachement du Cameroun en compagnie de Leclerc. Il consacre de longs développements à l'affaire de Dakar, où une escadre britannique fit une démonstration qui tourna à sa confusion.

L'auteur révéle que les Britanniques refusèrent un plan de débarquement dont il était l'auteur, et qui aurait permis de rallier le Sénégal à de Gaulle. Lui-même, qui se trouvait à Dakar, fut alors fait prisonnier par les autorités de Vichy. Il

raconte ses prisons d'Afrique, et de France, sa condamnation à mort, son éviction, son retour à Londres.

Après avoir été nommé gouverneur de la Rhénanie à la Libération, être devenu, à la demande de de Gaulle, député R.P.R. de la Manche en 1951, Claude Hettier de Boislambert se retrouve en 1950 à Dakar, mais cette fois en tant que premier ambassadeur de France. Il révèle que de Gaulle, en 1962, lui proposa de devenir aussi le premier ambassadeur de France dans l'Algérie indépendante et lui fit signer un portefeuille ministériel. Malgré son refus, le chef de l'État le nomma grand chancelier de l'Ordre de la Libération, fonction que Claude Hettier de Boislambert exerce toujours.

Bien qu'il n'ait pas toujours au fond des problèmes qu'il évoque, l'auteur apporte ainsi le témoignage toujours précieux de l'acteur, du confident, de l'intermédiaire qu'il fut. Écrit d'une plume alerte, descriptive et évocatrice, cet ouvrage retrace les exploits d'un des héros de la France libre à partir de la jeunesse s'est nourrie d'aventures toujours périlleuses, souvent épiques, mais soutenues par le gaullisme. Claude Hettier de Boislambert, qui fut président du conseil international de la chasse, mêle aussi à ces Mémoires quelques récits de ses rencontres avec les grands fauves, montrant à la fois ce qui rapproche et ce qui distingue la chasse de la guerre. — A. P.

* LES FERS DE L'ESPOIR, de Claude Hettier de Boislambert, Flam., 360 pages, 75 F.

● Une analyse patiente, scrupuleuse et nuancée de Jean Touchard.

QUELLE est la signification idéologique du gaullisme ? Évidemment purement conjoncturelle à la personnalité d'un homme exceptionnel, ou phénomène appelé à lui survivre ? Essence immuable, ou seulement réponse pragmatique à une succession de situations historiques ? Autant de questions dont l'intérêt n'est pas simplement rétrospectif et auxquelles la publication posthume du cours professé en 1969 à l'Institut d'études politiques par Jean Touchard apporte des réponses pertinentes et nuancées.

Les deux dates qui définissent la période de référence signifient clairement que le gaullisme ne concerne que le gaullisme de Charles de Gaulle : pas seulement parce que la disparition de l'auteur a suivi de près la mort du général, empêchant sa mise à jour, mais bien en raison d'une conviction motivée que le seul gaullisme qui mérite cette appellation est celui de son inspirateur et porte-parole : lui disparu, il convient de trouver d'autres termes pour désigner les idées qu'il a si fortement énoncées. Pour saisir l'originalité du gaullisme, Jean Touchard applique une démarche essentiellement historique, celle même qu'il avait si heureusement mise en œuvre dans son étude sur la gauche au vingtième siècle : il s'attache à en reconstituer la genèse au travers des vicissitudes d'une carrière militaire et des épreuves de la nation. Il interroge tout à tour « les trois termes qui s'imposent à l'attention de tout historien des idées » : l'homme, l'époque et la société.

Une connaissance approfondie de tous les textes sortis de la plume de Charles de Gaulle, enrichie par l'évocation de tous ses propos, éclairée par les souvenirs et les témoignages des proches, nous vaut une restitution pénétrante et convaincante de la formation de la personnalité et de ses idées. On ne sera pas surpris que l'explorateur subtil des rapports complexes entre littérature et politique relève les références littéraires qui trahissent quelques-unes des inclinations profondes du général, recense les lectures qui ont nourri sa sensibilité, décrit ses paysages intérieurs.

Aux antipodes du nationalisme sectaire

Le gaullisme n'a pas surgi d'emblée tout constitué : il s'est peu à peu dessiné. Il a aussi évolué : Jean Touchard relève quelques-unes de ses variations. Sur certains points, il s'est même contredit : sur la décolonisation, c'est une légende qui établit une continuité entre la conférence de Brazzaville et la politique de la V^e République. Sur l'attitude à l'égard de l'Allemagne, sur les rapports avec les États-Unis, sur l'économie aussi, la pensée de de Gaulle a changé. Mais ces variations n'atteignent pas l'essentiel : elles n'ont point ébranlé l'extraordinaire constance sur quelques principes fondamentaux : la grandeur de la nation, le rôle de l'État, la prédominance des intérêts des nations sur les idéologies, la souveraineté du peuple, une certaine idée de la démocratie.

L'analyse patiente et scrupuleuse de Jean Touchard souligne l'insuffisance radicale de la plupart des interprétations qui tentent de ramener le gaullisme à autre chose qu'à lui-même. Maurrasien, l'homme qui s'intéresse aux innovations de la technique et qui ne conçoit pas d'autre source de la légitimité du pouvoir que le suffrage universel ? Son nationalisme unitaire et synthétique, qui accepte en bloc tout le passé national, est aux antipodes du nationalisme sectaire de l'Action française, qui n'en retient que certains chapitres. Plus désirable encore la tentative d'expliquer le gaullisme par la stratégie du parti communiste. L'embaras du parti communiste devant le phénomène est bien décrié de l'impuissance de l'analyse marxiste à rendre compte de son audience, en particulier dans les couches populaires, et explique ses mécomptes après des élections. L'évidence s'impose que le gaullisme, même s'il n'entend pas être une explication globale, a une singularité qui le rend irrédigible.

On aimera que cette étude, consacrée à un homme autant qu'à sa pensée, soit aussi une œuvre d'auteur, quelle n'affecte point une impersonnalité imposée par le gaullisme. Il n'y a pas par quatre chemins pour dire le peu de bien qu'il pense de telle étude. La publication de ce cours, qui garde un peu de la spontanéité de l'enseignement oral, n'est pas seulement contribution précieuse à l'intelligence du gaullisme : ceux qui ont connu et aimé Jean Touchard retrouveront, et traversa ces pages chaleureuses et vivantes, la pensée et le ton d'un des analystes les plus pénétrants des idées politiques.

RENE REMOND.

* LE GAULLISME, 1940-1969, de Jean Touchard, Le Seuil, collection « Point, Histoire », 364 p., 16 F.

Ce qui se tramait avant la libération

● Comment fut préparé le rétablissement d'une autorité légitime.

TANDIS que l'armée des Français libres se battait contre les troupes de l'Axe et que les maquisards harcelaient l'occupant sur le territoire national, quelques hommes préparaient l'organisation du pays pour le jour attendu de la libération. René Hostache, dans son De Gaulle 1944, montre comment rien ne devait être laissé à l'improvisation pour le rétablissement de l'autorité légitime dans le territoire libéré.

À Londres, puis à Alger, les équipes constituées autour de de Gaulle préparaient la restauration d'une administration française, malgré la volonté des alliés, qui s'apprêtaient à mettre en œuvre une nouvelle occupation ou, plus exactement, à exercer une tutelle directe qui aurait empêché l'indépendance réelle du pays.

Dans son ouvrage précis, bien documenté et qui tient compte des nombreux écrits antérieurs, l'auteur, lui-même ancien résistant et ancien député U.N.R. des Bouches-du-Rhône, expose les mécanismes complexes de la Résistance intérieure sans cacher les relations parfois hasardeuses de celle-ci avec de Gaulle. Les conflits entre les tendances, les velléités des communistes, et il n'ignore pas non plus les bavures qui ont pu se produire. Il ramène aussi à de plus justes proportions le rôle de chacun. Car il souligne bien comment, d'abord hétéroclite, la Résistance a pu être mieux organisée autour de de Gaulle sans toutefois être jamais entièrement contrôlée par lui.

A. P.

* DE GAULLE 1944, VICTOIRE DE LA LIBÉRATION, de René Hostache Flam., collection « Espoir », 222 pages, 70 F.

Une promenade dans l'histoire de la pensée

L'OUVRAGE que présente aujourd'hui Jean Rouvier, suite informelle à un précédent intitulé Les Grandes Idées politiques des origines à Jean-Jacques Rousseau (1), est assez étrange et déroutant, venant d'un universitaire. Il ne s'agit pas là d'une histoire mais d'une véritable chronique des grandes idées, rédigée dans un style que l'on qualifiera d'apostrophique et où l'essentiel mérita de l'humour est d'être à visage des plus découverts. Humour ou passion ? La thèse est simple : il y a eu dans le monde deux grands principes, Dieu et Satan, le Bien et le Mal, l'harmonie et le désordre, et il n'est aucune doctrine qui ne découle de l'un ou de l'autre de ces principes. Mais l'auteur dit que notre auteur opposait l'harmonie, et non l'ordre, à la révolte : il sait qu'il y a des ordres mais dans le monde moderne, tout ce qui est malin en fait d'ordre et de désordre, ramène à Rousseau, père de la loi de l'individualisme et du totalitarisme, ce qui n'est pas contradictoire « si, comme pense le montrer l'auteur, l'un conduit à l'autre ».

Dans le procès qu'il fait à Rousseau et à Maurras, Jean Rouvier va trop loin. Cela ne peut pas être aussi simple. Une pensée est comme une vie : plus multiple, plus diverse, et nul ne peut être à ce point entêté ni dans un moment de son témoignage, ni surtout dans les aspects que d'autres en ont trop exclusivement retenus, en fonction de ce qui les arrangeait.

Quant à l'Allemagne, de Fichte à Hitler, Jean Rouvier est implacablement français : il sait la différence, et il entend qu'on la maintienne. Et les hommes qui, à ses yeux, défendent les « droits

de Dieu en l'homme », et excoient les droits de la France en Europe, ont nom : Maurice Barrès, Charles Péguy, Georges Bernanos, le colonel de La Roque et le général de Gaulle.

Les pages consacrées au fondateur des Croix de feu sont certainement ce qu'il y a de plus attendu et de plus incongru dans le livre, et les citations les plus bienveillantes n'emportent pas la conviction : s'il est sans doute exact que La Roque ne fut pas un « fasciste » au sens qu'effectivement le mythe de gauche pour signifier tout ce qui n'est pas elle, il n'en reste pas moins vrai qu'aucune pensée politique ne se dégage de la mémoire de ce brave patriote. En revanche, on aurait aimé une réhabilitation de l'idée de « race française » chez Barrès, et peut-être une analyse plus approfondie de l'idée de l'État chez le général de Gaulle, par rapport à une tradition monarchiste qui n'aurait pas été préalablement ramené au maurrassisme pour défigurer aujourd'hui dans le giscardisme.

Mais les reproches sont nécessairement injustes, puisque le propre de ce livre est d'être une promenade libre et dépourvue de tout préjugé, de tout tabou, dans l'histoire de la pensée et dans la pensée de l'histoire. A ce titre le guide est des plus vivants, plein de références soigneusement notées, de récits étonnants, de provocations bien menées, et il nous change enfin de la pensée universitaire et étatique que plus jamais à dissocié la réflexion de l'ennui et l'enseignantement de l'endoctrinement.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

* LES GRANDES IDEES POLITIQUES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A NOS JOURS, de Jean Rouvier, Seuil, Pion, 364 p., 65 F.

(1) Bordas éd., 1973.

REPORTAGE

histoires d'elle

PANEL BOULANG

L'enfant de Bohême

nouvelles

Miroir d'ici

roman

les grands de la littérature

de grands écrivains possédant l'art de dresser des personnages, de créer

GALLIMARD

فكرنا من الأصل

Fête des pères

PANOPLIES

En voyage, bricoleur, sportif, dans son auto...

S'il voyage souvent, il emportera dans sa valise un kimono de tissu blanc imprimé de motifs géométriques, repâté dans une pochette de toile (38 F) et un porte-cravates, 30 F, lui sont essentiels (Laurence Roque, 69, rue Saint-Martin, 75004 Paris). Pour se raser de près, un estucolux biseau de voyage se range dans son manche, 51 et 100 F (Kapriko, 17, av. Bugaud, 75116 Paris). Pour ne pas manquer l'heure du premier rendez-vous, en voyage d'affaires, un réveil à quartz, à affichage permanent par cristaux liquides, et extra-plat : il est en métal blanc, son couvercle forme socle lorsqu'on le pose et il se range dans une housse (« Cassio » Jaz, 349 F, chez les horlogers).

S'il est bricoleur (et ils le sont tous !), une nouvelle pompe s'adapte sur n'importe quelle perceuse électrique tournant entre 2 000 et 3 000 tours/minute en charge. Débitant 50 litres à la minute, cette pompe auto-amorçante fonctionne comme un outil pneumatique professionnel (Triplex, 110 F environ, dans les magasins de bricolage). Pour exécuter sans rechigner les

petits dépannages de plomberie, dans la salle de bains ou la cuisine, une jolie trousse en tissu « Jean » velours matelassé compte sept poches pour y glisser les outils ; cette trousse, bleu marine doublée de rouge ou bleu ciel, mesure 40 cm de large et 33 cm de haut et se raplète. Vido, elle veut 55 F, garnie d'outils, 196 F (Bathshop, 3, rue Gros, 75016 Paris).

Pour sa chère auto : un petit aspirateur pour éliminer les poussières qui se branchent sur l'allume-cigare (86 F) et une trousse « Autoroute 2 », comprenant vingt outils de dépannage, est en imitation cuir noir, 69 F (Galerie Lafayette).

S'il est sportif — et amateur de cyclisme — il pourra pédaler de bon matin en musique : un petit poste de radio, combiné à un phare et à un évertisseur sonore, se fixe sur le guidon du vélo ; il fonctionne sur piles (150 F, au Bon Marché). Pour un sportif en chambre, un presse-papier est fait d'un galet sur lequel on a peint une chevronure de basket (89 F, Mamlor, 67, av. Niel, 75017 Paris).

Pour se détendre les nerfs, entre deux rendez-vous importants, les « executive playthings »

présentés par la boutique de jeux « l'œil cube » (64, rue de Linné, 75005 Paris) vont de l'« araignée », articulatif en métal qui permet toutes les formes géométriques (30 F) au « psycho-spaghetti », tube transparent flexible dans lequel quatre billes doivent évoluer, 40 F. A la boutique d'articles de la Maison de l'Iran (55, av. des Champs-Élysées) un jeu de cartes reproduit les personnages de l'histoire de l'empire iranien : la boîte de deux jeux, 59 F.

Pour réussir les grillades du dimanche, au jardin, un nouveau barbecue contenu dans une mallette de métal comprend un foyer vertical avec tourne-broche à moteur à piles et un foyer horizontal pour les grillades ; ces deux foyers fonctionnent ensemble (Wilson, 250 F, grands magasins et magasins de sports). Et pour se relaxer, après le déjeuner, la sieste sous les arbres se fera, étendu dans un hamac qui vient tout droit du Paraguay ; se litge facile, en usage rose pâle et beige fait par les indiens, est tendue sur deux montants de bois, 450 F à la boutique La Monde sauvage, 88, rue Saint-Denis, 75001 Paris.

JANY AUJAME.

Au bonheur de la vitrine

SAUVEGARDE de l'homme d'affaires en voyage et du vacancier, le filtre à eau « Filtron », de Fichtel et Sachs, se présente comme un appareil de photo dont il a le gabarit. Ne pesant que 300 grammes, son bac s'emboîte sur le filtre électrolytique qui purifie par oxydation anodique 40 litres d'eau avec six piles, à raison de 3 litres à la minute, 350 F en pharmacie et chez Didier-Neveu, 59, rue Marbeuf.

Le mode masculin est aux gilets et aux montres gousset. Aussi Jaz vient-il de sortir une série de modèles alliant ces cadrans en émail décoré du XVIII^e siècle, avant la technique d'avant-garde du modèle analogique à quartz. Existe en cinq variantes. À partir de 80 F.

Comme son nom l'indique, le « Varachem Penlitter », de Ronson, est un briquet-bille, le premier coffrant le second. Léger, en acier mat et brillant, le briquet fonctionne par gaz et cartouche, éliminant pierre, molette, pile et quartz, 395 F dans quatre cents points de vente à travers la France et à Paris : La Tabacogie, Maine-Montparnasse ; Le-maire, 59, avenue Victor-Hugo ; au Printemps.

Un lecteur de cartes pour la voiture se compose d'une plaque de Plexiglas éclairée par une réglette lumineuse et un fil électrique extensible à brancher sur l'allume-cigare. Recouvert d'une housse en plastique, 87 F, au Bazar de l'Hôtel de Ville.

Un pare-soleil au décor western, 280 F, la Housse-Pereire, 197, boulevard Pereire, 75017 Paris. L'ampli-téléphone se révèle un haut-parleur à placer à côté du combiné qui permet en outre d'écouter à plusieurs ou de téléphoner en gardant les mains libres, 99 F, chez Domort, à Paris, et en province ou par correspondance (59088 Roubaix Cedex 2).

La cravate est de tradition pour la fête des pères. Les grands magasins regroupent une quinzaine de marques, dont celles des couturiers, aux gabarits classiques, un peu moins larges qu'en 1977, mais encore importants. Aussi avons-nous cherché les nouvelles, étroites, simples filices ou tuyaux de soie, à nouer avec désinvolture pour apporter une touche de couleur aux tenues estivales.

Charvet (8, place Vendôme) en offre de toutes les couleurs chromatiques de la soie unie, à 30 F. Valentino (17-19, avenue Montaigne) joue les petits imprimés fondus sur fonds sombres en cravates étroites (150 F) et le corde tressée poids plume en ceintures aux mêmes prix.

Renoma (129, rue de la Pompe et 19, avenue Matignon) a nettement rétréci la ligne de ses cravates, coupées dans le tissu des chemises ou des vestes (à partir de 108 F). À moins qu'on ne préfère les cravates pour petits cols hauts en crêpe de soie rayée (88 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.

« Être beau »

Narcisse au naturel

« **ÊTRE BEAU** - Le titre s'étale sur la couverture de ce guide pour les hommes » (Guy Authier, 59 F) sous une photo musclée d'un garçon dont les cheveux plutôt courts encadrent un visage carré aux joues creuses. Il porte une chemise en popeline de soie blanche et se cache dans un taureau d'acier blanc recouvert son bronzage. Cette recherche de plastique masculin en 22 pages est signée Charles Hix, spécialiste américain de mode masculine. Les photos de Bruce Weber sont superbes et les recettes... pleines de bon sens.

Best-seller aux États-Unis, l'ouvrage de Charles Hix illustre, en outre, la nouvelle orientation des produits de toilette pour homme qui nous arrivent aussi d'outre-Atlantique. Après le rasage et le bronzage, les industriels de la beauté espèrent conquérir ce fructueux marché potentiel. Il suffit de savoir que le chiffre d'affaires des cosmétiques féminins a atteint, en France, les proportions du budget de la défense nationale pour s'en convaincre.

La gamme la plus importante en cours de lancement est celle d'Aramis 900 avec plusieurs shampoings, des masques, tout pour le rasoir et le bain, mais aussi une crème exfoliante pour débarrasser le peau de ses cellules mortes et des sachets de sébum. Helena Rubinstein, pour sa part, propose un gel féliné et une crème de jour. Désormais, les hommes n'auront plus besoin de nous piquer nos petits pots.

Pour son « Lagerfeld », Karl a fait jouer sa sensibilité de créateur en mariant avec subtilité des notes de coucou-bois, d'aploce et de labec, en échantonnant quelques tonalités animales. « Danim » d'Elida Gibus est une gamme complète destinée à ceux qui vivent en jeans. Son parfum est à la fois boisé et ambré, relevé de citron et d'ambre.

Parmi les lignes existantes, Lanvin a choisi le jaune vert pour le nouveau collier de « Vanyer » contenant un licaon d'eau de toilette et un savon. Cette aromatique d'inde ou de Java e le coté, puisque nous le retrouvons chez Guerlain, Carven et Roger à Galle, essai-sonnées de l'après-midi.

Les amoureux rechercageables peignent du terrain, notamment chez Revillon, Paco Rabanne et Jean Desprez pour « 40 Love ». Gucci ajoute un savon à son eau de toilette et à son après-rasage. Verdier lance « Sven », d'influence scandinave, tandis que Torrance « Pour Homme » garde son licaon carré.

Toujours dans les essences vertes, « Curvé Royal » de Chevrel (8, place Vendôme) reprend la forme d'un quart de champagne. « Eau de Campagne » de Sisley apporte une note poivrée de tomates, tandis que L'Artisan Parfumeur (94 bis, rue de Grenelle et 5, rue de Capucines) a pensé au vaporeux pour la voiture ou le bureau à base de mousse d'arbre.

N. M.-S.

A LA CIVETTE
PARIS
le premier Tabac de France

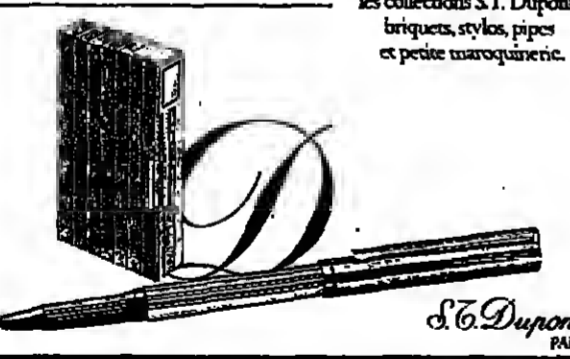
STYLOS - MAROQUINERIE
Spécialiste en cigares de la Havane et coffrets humidificateurs

BRIQUETS - PIPES

157, rue Saint-Honoré 75001 Paris-296.04.99

LATABAGIE Au Centre Commercial Maine Montparnasse. Tél. 538.65.18.

vous présente les collections S.T. Dupont : briquets, stylos, pipes et petite maroquinerie.



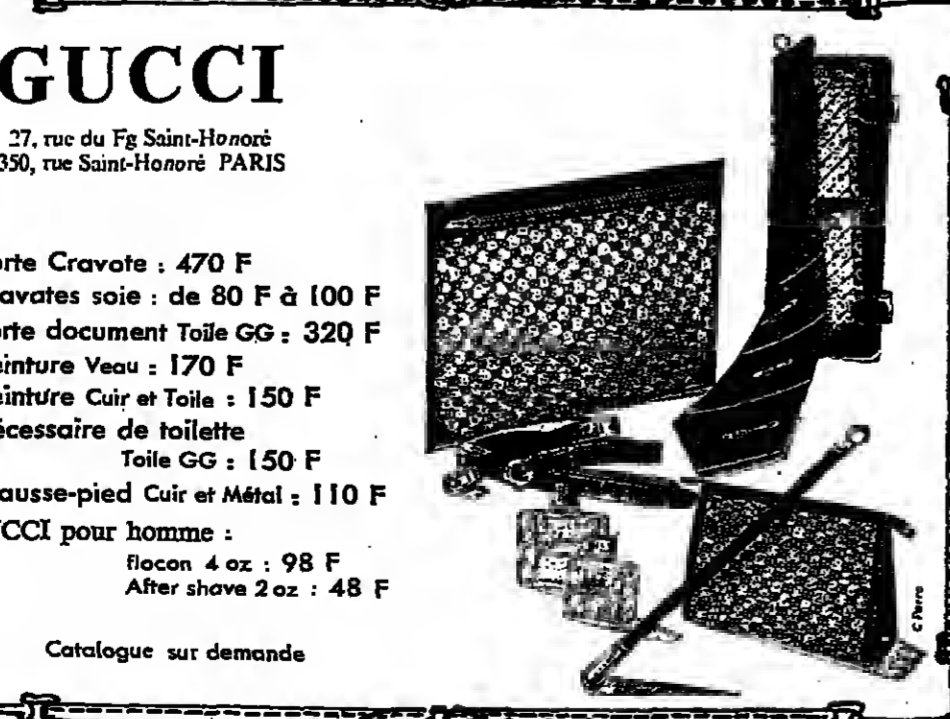
S.T. Dupont PARIS

GUCCI
27, rue du Faubourg Saint-Honoré
350, rue Saint-Honoré PARIS

Porte Cravate : 470 F
Cravates soie : de 80 F à 100 F
Porte document Toile GG : 320 F
Ceinture Veau : 170 F
Ceinture Cuir et Toile : 150 F
Nécessaire de toilette Toile GG : 150 F
Chausse-pied Cuir et Métal : 110 F

GUCCI pour homme :
flacon 4 oz : 98 F
After shave 2 oz : 48 F

Catalogue sur demande



BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux horizons
A notre époque de voyages, souvent lointains, un atlas est une source de documentation quasi indispensable. Un ouvrage très complet et d'une conception inédite vient de paraître : le « Nouveau atlas mondial ». Ce volume relié, de grand format, comporte, outre les classiques cartes des différents pays, de nombreuses photographies de la surface terrestre, prises d'avion et de satellites. Un cahier spécial est consacré à l'astronomie, illustré également de photos, du soleil et des principales planètes. Des données statistiques sur chacun des pays du monde et un index comprenant cinquante mille noms complètent cet ouvrage documentaire sur notre planète.

* Nouveau Atlas mondial, éd. Solar, 100 F.

L'autopsie du confort
Dès l'enfance, l'homme est curieux de savoir comment ça marche ! Et il dévisse, démonte, démontre tout mécanisme tant soit peu à portée de sa main enquêtrice. Deux collaborateurs de la revue américaine « Popular Science » se sont ainsi lancés à l'assaut de soixante-dix-huit appareils courants (du téléphone à la perceuse électrique et de l'appareil photo au coupeau électrique) pour savoir ce qu'il y avait à l'intérieur. Ils en ont tiré un livre qui satisfait la curiosité de ceux qui n'ont pas encore osé explorer tous ces mécanismes cachés sous leur belle carrosserie.

* Ça marche comme ça, éd. Eyraud, 55 F.

L'art du potier
Porce qu'il soit donner forme à l'argile, la cuire et le décorer, le potier exerce l'un des métiers les plus fascinants du monde. Cet art, puisque chaque pièce est création, se pratique depuis la préhistoire. Dans le livre qu'ils viennent d'écrire sur la poterie, Jacques Anquetil et Daniel Vivien racontent les origines de la céramique et illustrent son histoire de très belles photos d'objets des civilisations extrême-orientales, méditerranéennes et précolombiennes.

La poterie populaire française nous est également contée et nous fait retrouver les besoins utilitaires de chaque région que les artisans ont su mettre en forme. Cette partie historique est suivie d'explications très détaillées sur les diverses techniques actuelles de la poterie. Le livre se termine par des renseignements pratiques sur la formation et l'exercice de la profession de potier, dont le statut peut être celui d'un artisan ou d'un artiste.

* La Poterie, éd. Dessain et Tours-Obèse, 42 F.

ABONNEMENTS DE VACANCES
Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en déplacement en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une option, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :
Quinze jours 23 F
Un mois 42 F
Un mois et demi 62 F
Deux mois 78 F
Deux mois et demi 97 F
Trois mois 115 F

ÉTRANGER (voies normales) :
Trois semaines 35 F
Un mois 54 F
Un mois et demi 72 F
Deux mois 105 F
Deux mois et demi 122 F
Trois mois 135 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours 48 F
Trois semaines 68 F
Un mois 91 F
Un mois et demi 124 F
Deux mois 177 F
Deux mois et demi 229 F
Trois mois 283 F

Dans ces tarifs sont compris les frais d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'assurance des abonnements. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous nous réservons le droit de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en indiquant leur nom et adresse en lettres majuscules.

FÊTE DES PÈRES

LE NOUVEAU BRASS
et tous les RASOIRS électriques EN VENTE CHEZ

DIDIER-NEVEUR
RÉPARATIONS IMMÉDIATES
39, rue MARBEUF - Tél. 225.61.70
(Sous: 20, rue de la Fais - PARIS 8^e)
Ouvert le lundi
Réparations Expéditions Paris-Province

ÉCHEC A L'ORDINATEUR



Trois niveaux de difficultés : 1 point, roque, prise en passant, etc. refuse les coups erronés, vérification des positions, par la suite possibilité de programmer des problèmes supérieurs.

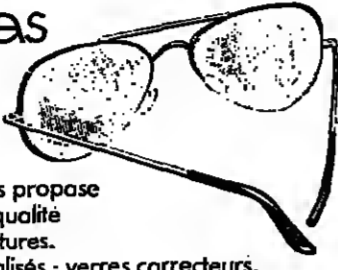
CHES CHALLENGER
est le partenaire idéal

garantie 1 an - prix fête des pères : 2.200 F
documentation complémentaire sur demande.

du noir bleu 408, rue St-Honoré - Paris 260.39.01

كندا من الأصل

Bientôt le soleil d'été
Ne laissez pas vos yeux se fatiguer



Pour les protéger, Leroy vous propose ses verres filtrants de haute qualité avec un grand choix de montures. Et aujourd'hui ses services spécialisés : verres correcteurs, lentilles de contact et appareils auditifs.

LEROY OPTICIEN

104, Champs-Élysées 11, bd du Palais 158, rue de Lyon 147, rue de Renne 5, place des Terres 27, bd St-Michel 127, Fg St-Anoine 30, bd Barbès

DÉFENSE

POINT DE VUE

L'AFFAIRE DES COMITÉS DE SOLDATS

Les inculpés à perpétuité

par M^r YVES JOUFFA (*)

À la fin du mois de novembre 1975, la presse apprenait à l'opinion publique qu'un certain nombre d'appelés venaient d'être inculpés par la Cour de sûreté de l'Etat, pour « participation à une entreprise de démoralisation de l'armée ». Des civils devaient être également arrêtés et inculpés, dans les semaines qui suivirent.

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et le secrétaire d'Etat à la défense, qui était alors le général Marcel Bigard, faisaient des déclarations dans lesquelles ils parlaient de « collusion avec l'étranger ».

Après avoir pris connaissance du dossier, les délégués des prévenus protestèrent contre cette ingérence de l'exécutif et soutenaient publiquement que les éléments de l'article 84 n'étaient pas réunis.

Deux ans et demi ont passé. Les inculpés ont été remis en liberté les uns après les autres, certains après plusieurs mois de détention préventive.

Puis des non-lieux partiels sont intervenus, en ce qui concerne les appelés, en janvier 1977.

Entre-temps, le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat, dans une lettre de démission qui fut quelque brève, écrivait : « Pour l'instant, le 1^{er} octobre 1976, je vous avais adressé un rapport très complet sur les problèmes de démoralisation de l'armée qui ne peuvent rester dans le statu quo, qui aggrave, au fil du temps, la situation d'inculpés qui auraient dû bénéficier d'un non-lieu ».

Depuis cette date, aucune mesure d'instruction n'est intervenue, mais les inculpations sont maintenues, basées sur l'article 84 du code pénal. Ce texte fait suite à une loi de 1940 qui ne visait que l'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Il résulte d'une ordonnance du 4 juin 1960, prise en vertu des pouvoirs spéciaux prévus par l'article 38 de la Consti-

tion, pour « assurer le maintien de l'ordre en Algérie ».

Comme tout texte de droit pénal, il est d'interprétation stricte.

Rappelons que l'infraction définie et réprimée par cet article concernait, en temps de paix, une participation, en connaissance de cause, à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale.

Le premier élément de l'infraction est la participation consentie à une entreprise. L'expression « entreprise » implique une organisation occulte, ou non, poursuivant un résultat déterminé, suivant un plan concerté. Elle laisse les actes isolés des individus en dehors du champ de la répression.

Pour que l'entreprise soit coupable, il faut qu'elle tende à démoraliser l'armée, c'est-à-dire à ébranler sa foi patriotique, sa confiance en elle-même, en ses chefs, et en la légitimité des ordres qu'elle exécute, ou à diminuer ses capacités de résistance.

L'intention coupable implique non seulement que l'agent a agi en connaissance de cause, mais encore que l'entreprise de démoralisation à laquelle il a participé ait eu pour objet de nuire à la défense nationale (encyclopédie Dalloz, *Atteinte à la sûreté de l'Etat*, n^o 166 à 171).

Une critique ou une manifestation d'opinion ne poursuivant pas ce but de nuire à la défense nationale échappent donc aux prévisions de la loi.

C'est à l'accusation de prouver l'existence de ce but, par tous moyens.

La procédure instituée par la loi n^o 63-23 du 15 janvier 1963, fixant le composition, les règles de fonctionnement et la procédure de la Cour de sûreté de l'Etat, est particulière.

Aussitôt que l'instruction lui per-

terminée, le juge d'instruction communique le dossier au ministère public, qui doit lui adresser ses réquisitions « dans le plus bref délai ».

Le juge d'instruction examine s'il existe contre l'inculpé des charges constitutives d'infraction à la loi pénale et, s'il n'existe pas de charges suffisantes contre l'inculpé, il déclare, par ordonnance, qu'il n'y a pas lieu de suivre.

Si le juge d'instruction estime qu'il existe contre l'inculpé des charges constitutives d'infraction dont le jugement relève de la compétence de la Cour de sûreté de l'Etat, il le déclare, en précisant la qualification légale des faits imputés et les motifs pour lesquels il existe des charges suffisantes. Il ordonne, en conséquence, que la dossier de la procédure et un état des pièces servant à conviction soient transmis au ministère public près ladite Cour, aux fins de mise en accusation.

La mise en accusation de l'inculpé devant la Cour de sûreté de l'Etat ne peut être décidée que par décret.

Il s'agit donc bien d'une décision de nature politique, qui appartient au gouvernement.

Dans cette affaire dite des « comités de soldats », le gouvernement doit donc prendre ses responsabilités.

On ne peut tolérer, dans un pays démocratique qui se dit libéral, que des citoyens soient inculpés à perpétuité, ce qui leur cause un préjudice grave.

S'il y a des éléments à charge, qu'on renvoie les inculpés devant la Cour de sûreté, si l'on estime que le débat serait opportun pour l'armée, ce qui ne paraît pas évident.

Si, comme la soutient la défense, il n'y a pas, en l'état du dossier, de charges suffisantes, il faut mettre fin à cette affaire par un non-lieu général.

En tout cas, la situation actuelle ne doit pas se perpétuer : à l'issue de l'instruction est terminée, et le dossier doit donc être communiqué au ministère public, officiellement, pour que ce dernier soit tenu d'adresser ses réquisitions dans le plus bref délai.

Hors de cette procédure, la loi est tournée, et il n'est bon pour personne qu'elle le soit.

Le ministre pourra se consoler : il a trouvé, si l'on juge par la presse, un nouveau procès : il s'agit de poursuites contre certains journaux qui ont mis récemment en cause un officier parachutiste.

Au lieu de demander les faits allégués, on poursuit, et on poursuit qui ? Toujours les mêmes : ceux qui sont supposés les plus faibles, parce qu'on espère les faire condamner plus facilement.

N'autant que la loi sur la presse donne beaucoup de possibilités à la répression en ce sens :

— ou bien on ne vise que les injures, et l'injure étant réputée ne renfermant l'imputation d'aucun fait, la condamnation est automatique ;

— ou bien l'on vise la diffamation, mais, l'imputation se référant à des faits qui remontent à plus de dix années, et, au surplus, constituant une infraction amnistiable, la vérité des faits diffamatoires ne pourra pas être établie.

Dans les deux cas : la question ne sera pas posée.

Ah ! qu'on faille bien de reporter actuellement de l'affaire Dreyfus !

Et comme je préfère les scrupules et les questions de M. Pierre Mendès France aux certitudes tranquilles de M. Michel Debré, lors d'un récent débat télévisé sur l'affaire !

(*) Avocat à la cour de Paris, président de la commission juridique de la Ligue des droits de l'homme.

SI VOTRE APPAREIL PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL EST GARANTI 6 MOIS DE PLUS.



Le label Photo hall porte gratuitement à un an et demi la garantie de un an proposée par le fabricant.

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

SI VOTRE APPAREIL PORTE LE LABEL PHOTO HALL NOUS ASSURONS LA REUSSITE DE VOTRE PREMIER FILM.



Le résultat technique de votre premier film n'est pas satisfaisant. Vos épreuves ne vous seront pas facturées. En plus vous recevrez gratuitement un film 135, 20 poses, négatif couleur.

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

SI VOTRE APPAREIL PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL VOUS DONNE LES DROITS D'UNE CARTE DE FIDELITE.



Suivant le montant de vos travaux photo, votre carte de fidélité vous donnera droit à des agrandissements 18 x 24 gratuits.

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

23 MAGASINS VOUS PROPOSENT LE LABEL PHOTO HALL:

- Photo Hall-Carion 63, Champs-Élysées - Paris 8e - 225.05.24
- Centres Commerciaux : Parly 2 - 954.29.92
- Vélizy 2 - 946.29.64. Les Ulis 2 - 907.44.76
- Rosny 2 - 854.68.08. Pannor - 931.36.45
- Paris 8e - Photo Hall-Darty - Pl. de la Madeleine - 073.29.47
- Paris 14e - Photo Hall-Odioux - 124, av. du Gal. Leclerc - 542.08.17
- Paris 17e - Photo Hall-Odioux - 8, av. des Terres - 380.62.14
- Paris 20e - Photo Hall-Darty - Porte de Montreuil - 345.14.22
- 78. St-Germain-en-Laye - 41, rue de Paris - 96.31.35
- 78. Orgeval - Photo Hall-Darty - Centre Art de Vivre - 975.76.27
- 91. Morsang-sur-Orge - Photo Hall-Darty - 51, rue de Monthléry - 015.93.29
- 92. Asnières - Photo Hall-Darty - Carrefour des 4 routes - 791.12.66
- 92. Châtillon - Photo Hall-Darty - 151, av. Marcel Cachin - 253.00.13
- 93. Bagnollet - Photo Hall-Darty - Centre Gallieni - 858.91.16
- 93. Bondy - Photo Hall-Darty - 123, av. Gallieni - 848.20.99
- Aéroports Orly - 587.51.41 - Ouest poste 43.22 - Sud/poste 32-75
- En Province : Brest - Dijon - Le Mans - Lorient

PHOTO HALL: DE SERIEUX AVANTAGES

Evénement dans le trafic aérien nord-atlantique

Accord U.S.A.- Belgique:
La Sabena est la seule compagnie européenne à desservir la capitale du Sud-Est américain

BRUXELLES-ATLANTA

4 vols non-stop par semaine*



SABENA

Service aérien européen

1924, Sabena est la compagnie européenne la plus ancienne. Elle est membre de l'Organisation du Transport Aérien International (O.T.A.I.) et de l'Association des Compagnies Aériennes Européennes (A.C.A.E.). Elle dessert 50 pays dans le monde. En 1977, elle a transporté plus de 20 millions de passagers.

Le «Deep South», ou Sud profond des U.S.A., connaît dans tous les domaines, une expansion extraordinaire. La Sabena est la seule compagnie aérienne à le relier, sans escale - à l'Europe continentale. Départ Bruxelles: 13 h 20; arrivée à Atlanta 17 h 15. Le soir même vous pouvez aisément rejoindre Birmingham, Charlotte, Dallas,

New Orleans, Tampa ainsi qu'une vingtaine d'autres grandes cités américaines. L'aéroport de Hartsfield-Atlanta est le principal point de transit aux U.S.A. Desservi par la plupart des compagnies intérieures américaines, il est quotidiennement en prise directe avec plus de 90 villes. Malgré l'importance de son trafic, l'at-

mosphère y est, comme partout dans le Sud, amicale et détendue. Les correspondances y sont aisées et le service remarquable d'efficacité. La prochaine fois que vous devez vous rendre dans le Sud des Etats-Unis, allez-y par Sabena. En direct de Bruxelles, cœur de l'Europe, à Atlanta, cœur du «Deep South».

*Et en complément 2 vols full-cargo par semaine.

هكذا من الأصل

مگذا من الاصل

JUSTICE

SPORTS

SOLDATS

Opétuité

En tout cas, la situation actuelle ne doit pas se prolonger... Le dossier des soldats est... Le ministre de la Défense...

La nouvelle organisation judiciaire de la région parisienne inquiète les avocats de la capitale

Le « démantèlement » de la Cour de Paris, depuis 1969, et les conséquences de la loi du 31 décembre 1971 ont été au centre de la réflexion des avocats du barreau de Paris...

Accusé d'avoir lancé des projectiles sur le service d'ordre au cours de la manifestation du 10 mai à Paris... Un incendie volontaire a détruit, mercredi 14 juin, le hangar d'un chantier de construction d'immeubles à Ozoir-la-Ferrière...

FAITS ET JUGEMENTS

Vingt ans de réclusion pour le ravisseur d'Antoine Bonhomme.

La cour d'assises de Paris a condamné, mercredi 14 juin, à vingt ans de réclusion criminelle, Paul Nebra, trente et un ans, qui avait enlevé Antoine Bonhomme le 5 juin 1976...

Accidents mortels du travail : cinq inculpations à Mulhouse.

Cinq responsables de deux entreprises de Mulhouse viennent d'être inculpés d'homicide involontaire après deux accidents mortels du travail qui s'étaient produits en 1977...

Un instituteur d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), M. François Roure, a été condamné, mercredi 14 juin, par la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille pour actes impudiques sur un élève de sa classe...

En bref

construction d'un ZAC de huit cents logements dans cette ville. (Corresp.) Les auteurs de l'attentat du rallye des Gâtes en appel... Un incendie volontaire a détruit, mercredi 14 juin, le hangar d'un chantier de construction d'immeubles à Ozoir-la-Ferrière...

La XI^e Coupe du monde de football

La R.F.A. compromet ses chances de défendre son titre en finale

Buenos-Aires. — Avec les premiers matches du deuxième tour disputés mercredi 14 juin, la onzième Coupe du monde de football est entrée dans sa phase terminale. Des quatre rencontres à l'affiche, deux rappellent d'excellents souvenirs à tous ceux qui avaient suivi l'édition mexicaine de l'épreuve de 1970...

brésiliens ont été obtenus sur exploit personnel ou coups de pied arrêtés par Dirceu sur coup franc, puis sur un tir des 25 mètres, et par Zico, sur penalty. Comme le Pérou, l'Autriche, autre révélation du premier tour, a lourdement chuté. Malgré les absences de Johan Neeskens (côte fêlée), de Willem Stuurber (ligament du genou touché), de Willem Risberg (entorse à une cheville) et de René Van der Kerhof (fissure des métatarses), les Néerlandais se sont innés, sans donner l'impression de forcer, d'une défense apparue subitement lourde et empruntée. Dès la mi-temps, la cause était entendue avec trois buts de Erny Brandts, Robby Rensbrink sur penalty et Johnny Rep. Deux autres buts de Johnny Rep et de Willy Van der Kerhof et un de l'Autrichien Erich Obermayer ont porté le score final à 5 à 1.

Comme toute la capitale argentine, le stade de River Plate était dans le brouillard, mercredi 14 juin, pour la première rencontre du groupe A, entre la République fédérale d'Allemagne et l'Italie. Depuis la veille en fin d'après-midi, un brouillard comme extrême densité avait isolé Buenos-Aires, obligeant les autorités à fermer les deux aéroports et à suspendre même toute activité portuaire. Les footballeurs allemands venus de Rosario par avion avaient tourné en vain pendant plus d'une heure au-dessus de la ville, avant de trouver un aérodrome militaire, distant d'une trentaine de kilomètres. Mais leurs compétiteurs journaliers, qui n'avaient pu bénéficier de cette faveur, étaient pour la plupart restés bloqués à Rosario, où ils ont dû suivre le match à la télévision.

jaillissements de ses dents et ailleurs en direction de Fischer pour réajuster quelques centes. Face aux Italiens qui opèrent de même depuis plus de dix ans, pouvait-on s'attendre à autre chose qu'à ce combat de tranchées, agrémenté épisodiquement par les raids de quelques desperados ? Bien vite, il paraissait évident que Klaus Fischer, perdu au milieu des trois ou quatre défenseurs, ne parviendrait jamais à tromper leur vigilance. Le seul danger pouvait venir des duels que livraient les deux attaquants de pointe italiens, Paolo Rossi et Roberto Bettiga, à leurs gardes du corps respectifs, Rolf Ruesmann et Bert Vogts. Comme la vivacité de Rossi pouvait mettre en difficulté son imposant adversaire et que Bettiga prenait l'avantage de la tête sur Vogts, Helmut Schoen a eu tôt fait de demander à ses joueurs de permuter dès la mi-temps.

De notre envoyé spécial

C'est dans le décor devenu quelque peu iréal du stade de River Plate, noyé dans le brouillard que les spectateurs argentins ont cru revoir les fantômes de ces athlètes footballeurs allemands au tonse profond, aux genoux épais et aux jambes solides, tels qu'on les caricaturait voici vingt ans et plus. Après avoir suivi les quatre premiers matches des Allemands contre la Pologne, le Mexique, la Tunisie et l'Italie, on cherche en vain ce qu'il peut y avoir de commun entre cette équipe présente en Argentine et celle qui figura en 1974 la Coupe du monde. Hans Beckenbauer, Schwarzenbeck, Paul Breitner, Wolfgang Overath, Guntter Netzer et Gerd Mueller, qui avaient apporté un peu de leur inspira-

tion et de leur virtuosité technique au fond de ce jeu traditionnellement solide des Allemands, ont certes dû être remplacés. Mais qui sont donc leurs successeurs ? En défense centrale, on trouve deux géants blonds, Manfred Kaltz, qui n'a pas la présence de Schwarzenbeck, et Rolf Ruesmann, beaucoup moins vif que Schwarzenbeck. Tous deux comptent avant tout sur leur poids et sur leur taille pour faire front. Au milieu du terrain, Rainer Bonhoff et Heinz Fiohe manifestent une condition physique à toute épreuve et sont dotés d'une remarquable frappe de balle. Mais, ni l'un ni l'autre n'ont les qualités requises d'un meneur de jeu. Dès qu'ils ont le ballon, ils foncent droit vers le but adverse. Enfin, l'avant-centre Klaus Fischer opère comme un bulldozer, à la manière du presque légendaire Uwe Seeler, dans il est loin de posséder le flair et le métier. Depuis la retraite de la vieille garde du Bayern de Munich, l'équipe nationale allemande a perdu toute imagination. Ses six buts réussis contre les frères et nains Mexicains, ne peuvent pas tromper, car l'attaque est restée stérile d'après quatre heures et trente minutes de jeu face aux Polonais, aux Tunisiens et aux Italiens. Conscient des limites offensives de son équipe, Helmut Schoen, l'entraîneur allemand, mise désormais sur l'intransigeance de sa défense, vite regroupée à neuf joueurs devant Sepp Maier dès que le ballon est perdu, et sur les

LES RESULTATS GROUPE A R.F.A. et Italie 0-0 Pays-Bas b. Autriche 0-1 GROUPE B Brésil b. Pérou 3-0 Argentine b. Pologne 2-0

AÉRONAUTIQUE

Les quatre représentants de l'État entrent au conseil d'administration du groupe privé Dassault-Breguet

Les quatre représentants de l'État, désignés par le conseil des ministres le 6 mars dernier, ont été nommés mercredi 14 juin, au conseil d'administration de la société aéronautique Dassault-Breguet, en même temps qu'un nouvel administrateur, désigné par M. Marcel Dassault, le principal actionnaire du groupe privé, qui s'ajoutera aux sept membres déjà nommés au conseil d'administration (1).

Au total, donc, la société comprendra douze administrateurs, parmi lesquels les quatre personnalités désignées par l'État. Il s'agit de la première étape du plan, présenté le 8 juin 1977, par le premier ministre, au salon du Bourget, visant à permettre ultérieurement une prise de participation publique minoritaire dans le capital de la société privée.

Trois assemblées des actionnaires ont siégé mercredi après-midi 14 juin chez Dassault-Breguet pour préparer la mise en place de la nouvelle organisation : successivement, ont eu lieu une assemblée générale ordinaire des actionnaires pour approuver les comptes de la société et 1977, une assemblée générale extraordinaire pour approuver la désignation des quatre administrateurs de l'État et modifier les statuts de la société, et, enfin, une assemblée générale spéciale pour permettre à certains des actionnaires actuels d'abandonner leur droit préférentiel de vote double au profit des titulaires des actions de l'État.

Le groupe Dassault-Breguet est une société anonyme au capital de 501 412 050 francs appartenant, à ce jour, à 94 % à la société mère Générale Immobilière Marcel Dassault, elle-même détenue à 85 % par Marcel Dassault et à 5 % par son fils Serge), à 4 % à M. Marcel Dassault lui-même et à raison de 2 % à ses actionnaires particuliers. En 1977, selon les comptes présentés mercredi à l'assemblée générale ordinaire, le groupe Dassault-Breguet a réalisé un chiffre d'affaires de 5 897 millions de francs (2), avec un bénéfice de 208 millions environ (170 millions en 1976).

An conseil d'administration, composé auparavant de sept membres, tous amis personnels ou proches collaborateurs de M. Marcel Dassault, les décisions de gestion quotidienne sont prises à la majorité simple, le président-directeur général, M. Benoît-Claude Vallières, disposant d'un droit de vote double en cas de partage des voix à arbitrer. En

assemblée générale ordinaire des actionnaires, la majorité simple est également requise. En revanche, en assemblée générale extraordinaire des actionnaires, la minorité dite de blocage, détentrice de s'opposer aux orientations de la majorité, doit y atteindre au moins 33,33 % du capital pour toutes les décisions qui touchent, par exemple, à une modification éventuelle des statuts de la société ou aux risques encourus par les actionnaires.

Après approbation de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 14 juin, le nouveau conseil d'administration de Dassault-Breguet, qui comprendra désormais douze administrateurs, comme la loi sur les sociétés anonymes le permet, inclut les quatre représentants de l'État, chacun ayant trois mois pour acquiescer vingt-cinq actions. Le capital est divisé en 10 028 241 actions, au nominal de 50 francs.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue le 14 juin, a ensuite modifié les statuts de la société. Aux termes des nouveaux textes, il est prévu la possibilité pour l'État d'acquiescer 20 % du capital. Les titulaires des actions de l'État se verront attribuer, après deux années de détention de leurs titres, un droit préférentiel de vote double. L'ensemble des parts auxquelles il convient d'ajouter la centaine d'actions détenues sur les quatre représentants de l'État au conseil d'administration. Ce qui constitue un peu plus de la minorité dite de « tiers bloquant » en assemblée générale extraordinaire, à charge pour l'État de concevoir le dispositif financier de rachat des actions qui lui reviennent.

On ignore, à l'heure actuelle, selon quelle formule financière l'État entrera en possession des 20 % du capital qui lui sont ainsi reconnus. On sait seulement que la prise de participation publique dans Dassault-Breguet fera l'objet d'un débat au Parlement et que (1) Les sept administrateurs actuels sont : M.M. Benoît-Claude Vallières, Pierre Guillaum de Gennouville, Pierre Clouetmans, André Dubello, Serge Dassault, Pierre François et Mathieu Couner. Le huitième administrateur nommé est M. Henri Deplante, ancien directeur général et conseiller technique de la société, qui succède à un actionnaire décédé en 1975 et non remplacé depuis. Les quatre administrateurs de l'État sont : M.M. Jean Bisneret, Jean Striber, André Vais et le général (C.R.) Claude Grigaut. (2) Le chiffre d'affaires 1977 se répartit ainsi : 845 millions de francs d'exportations militaires, 1 219 millions avec l'Etat français (armée de l'air principalement), 417 millions d'exportations civiles et 85 millions de matériels civils pour des clients français.

ES-A SABENA

résidence BUFFON 18 à 24 rue Lecourbe Paris 15^e DU STUDIO AU 4 PIECES prix ferme et non révisable Comegi Square Monceau 82, Bd des Batignolles 75017 Paris Tél. 293.30.80 Bureau de vente. Tél. 783.31.22

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Pirandello à la Comédie-Française...

Pierre Dux, administrateur de la Comédie-Française et directeur du Théâtre national de l'Odéon, a présenté à la presse les spectacles de la prochaine saison.

A la Comédie-Française, cinq créations sont au programme : six personnages en quête d'auteur, de Pirandello, mis en scène par Antoine Bourgois (octobre-janvier) ; la Puce à l'oreille, de Feydeau, mis en scène par Jean-Laurent Cochet, avec Jean Le Follin (décembre-mars) ; Ray Blas, de Victor Hugo, mis en scène par Robert Hossein (février-mars) ; le Barbier de Séville, de Beaumarchais, mis en scène par Michel Etcheverry ; Dom Juan, de Molière, mis en scène par Luc Béraud. Les œuvres littéraires prendront pour thème l'écologie, avec, en particulier, des textes de Voltaire et Rousseau.

Parmi les reprises, Un caprice et le Triomphe de l'amour. Ce dernier sera joué par les Femmes Savantes. On ne saurait penser à tout et le Jeu de l'amour et du hasard, les Fourberies de Scapin.

... et Goldoni à l'Odéon.

A l'Odéon, l'élément de la prochaine saison sera la Villégiature, de Goldoni, un spectacle de plus de quatre heures, adapté par Félicien Marceau et interprété par la Comédie-Française sous la direction de Giorgio Strehler. Les représentations auront lieu du 12 décembre au 4 février.

L'ouverture de l'Odéon se fera le 26 septembre avec Travesties, de Tom Stoppard, adapté par Guy Dumur et joué jusqu'au 26 octobre par le Centre dramatique de Lausanne sous la direction d'André Siegfried. Du 13 février au 1^{er} avril, la Comédie-Française présentera les Trois Sœurs, de Tchekov, dans une mise en scène de Jean-Paul Roussillon. Du 18 avril au 3 juin, le Jeune Théâtre national proposera l'Atelier, de J.-C. Grumberg, mis en scène par Maurice Bénichou, Jacques Rosner et l'auteur.

Au Petit Odéon, on verra le Pavillon Balhazar, de Reine Barère (3 octobre-12 novembre), Fugue en mineurs (5 et 6 novembre), Le Jour et la Nuit, d'Elie Pressat, les Incertains, de Jean-Paul Wenzel, Co-starring d'Yves Daoust et les Vagues, de Marguerite Yourcenar, d'après Virginia Woolf.

Hommage à Racine.

Britannicus est présenté au Festival de Versailles, dans une mise en scène de Marcelle Tassencourt et Thierry Maulnier, du 22 au 28 juin, à 21 h. 30, sous le pèlerinage du Grand Trianon, et en cas de pluie dans l'Orangerie du château. Il faut espérer le beau temps, car les hautes arçades du pèlerinage, soutenues par des piliers de marbre rose, constituent un décor idéal pour l'enlèvement de Junie. Britannicus, avec Annie Ducaux et Patrice Corbail, sociétaires de la Comédie-Française, et Jacques Duménil dans le rôle de Burrhus, est — après Pôdeur l'an dernier — le second hommage rendu par la ville de Versailles à Racine. Renseignements : 951-46-30 et 950-71-18.

Giraudoux toujours.

Le vingt-cinquième festival de Bellac — 17 juin, 3 juillet — met un terme à l'expérience de décentralisation tentée depuis trois ans dans les trois départements du Limousin. Cette fois, théâtre, danse, musique, tous les manifestants (concerts classiques, jazz avec le Watergate Dixieland, et le 1^{er} juillet grand ballet classique de France) auront lieu à Bellac même. Le 2 juillet, le spectacle de clôture réouvre Jean Giraudoux, l'enfant du pays avec une représentation d'Electra, dans la mise en scène de Dominique Leboucq, qui inaugure un nouveau lieu, un bel hôtel de la fin du dix-huitième siècle, aujourd'hui occupé par la sous-préfecture.

* Renseignements : les Amis du Festival, 1 bis, rue Lavoisier, 67300 Bellac, tél. (55) 68-12-79.

Théâtre

LES HUITIÈMES RENCONTRES DE SÈVRES

Pour vaincre l'isolement

Quelques quatre-vingts spectacles différents viennent d'être donnés à Sèvres dans les sept lieux prés par la municipalité le temps des Rencontres théâtrales. Du samedi 3 juin au dimanche 8 juin, matin, midi et soir, trois cents repas étaient servis dans une vaste cantine claire. Dans une atmosphère de réfectoire chahuteur, genre camp de voile ou randonnée à la montagne, les troupes, toutes non professionnelles, se sont retrouvées, chacune à sa table d'abord. Certaines s'étaient déjà vues, les autres ont vite fait connaissance. Malgré un peu d'insécurité des « festivals » en tout genre, des gens réunis dans la même aventure, embarqués pour une semaine et tout de suite complices, dans cette illusion individuelle et qu'ils se reverront après, se donneront des nouvelles et feront des choses encore en commun.

Ceux-là s'appellent donc les amateurs et pour la huitième année, l'équipe de la M.J.C. de Boulogne (dix bénévoles, d'horizons professionnels divers, plus dix autres pour la durée des Rencontres) vient de les accueillir à Sèvres. A Sèvres, parce que, depuis quatre ans, la municipalité, le comité des fêtes et de la culture, le foyer des jeunes et les associations de cette ville offrent une aide importante qui s'avait pu être trouvée à Boulogne. Car, si l'on parle de théâtre, même et surtout de théâtre amateur, on parle d'abord d'argent — gros ou petit sous. Des représentants du Fonds d'intervention culturelle se sont même déplacés pour voir et cela valait la peine de subventionner, si l'opération était positive, pour ne pas dire rentable.

La question du théâtre amateur, en termes économiques aussi, est la hantise d'une grande partie des « professionnels », qui voient ces comédiens bénévoles et peu qualifiés leur prendre du travail, ce qui syndicalement ne peut se défendre ; mais les choses ne sont pas si simples, comme le prouvent une fois de plus les Rencontres de Sèvres. Elles ne sont pas un festival parmi d'autres : les invités ne montrent leur travail qu'une fois, sans tellement soigner à une quelconque compétition, ni même aux possibilités de « vendre » leurs spectacles (les acheteurs étant absents) ; ils vont voir ce que les autres font ; et surtout

(le leur impose presque) ils restent là huit jours, ensemble. La rencontre, dans l'esprit de ceux qui l'animent, n'implique pas obligatoirement la comparaison. Les groupes invités sont très hétérogènes. Ils ont pour seul point commun leur isolement géographique ou financier. La frontière est délicate à établir entre les jeunes professionnels sans pratique et les non-professionnels qui ont beaucoup travaillé. L'équipe des Rencontres entend prendre le contre-pied du prestige, et faciliter d'autre part les possibilités de formation. Le Théâtre des Amateurs, de la Maison de la culture de Nanterre, a offert cette année sa collaboration toute professionnelle en ouvrant chaque jour des ateliers et des ateliers à ceux qui le désirent.

Tous les « opprimés »

Au sujet du prestige, les organisateurs n'ont pas de crainte à avoir. Sans évoquer trop le mépris de certaines prestations, leur médiocrité, il veut mieux conclure au succès public de la manifestation. Si les théâtres étaient aussi pleins que les salles confortables de Sèvres, il n'y aurait plus de problème dans la profession. On se boucaillait pour aller voir les copains, mais dans la bouillasse se trouvaient aussi les habitants de Sèvres ou des alentours et qui ne ressemblaient pas aux habitués.

Pour voir quel ? On se saurait énumérer, la plupart des spectacles se parent pompeusement du panache un peu déposé et assez approximatif de la création collective. Il y avait aussi Brecht : Maître Puntila et son valet Matti... Les Voyages de Boulogne sont arrivés par photo sur scène pour dire des poèmes révolutionnaires. Le Théâtre du Hangar de Bures-sur-Yvette a monté l'austère Céléstine, le titre de son premier acte pour un pelot d'essai avant Avignon où cette équipe bénévole de M.J.C. se produira cet été, dans le « off ». Il y a eu les « intellectuels » jouant des textes d'Isidore Bon, des « cracheurs de bulles » venus de Rennes, des montreurs de marionnettes comme l'Atelier du Châtrou, fixé à la Cartouche de Versailles, et le Théâtre du Prado, connu à Lille et à Tours, a donné Silence en détourné. Trois troupes défendant la cause des immigrés : les « intellectuels » jouant des textes d'Isidore Bon, des « cracheurs de bulles » venus de Rennes, des montreurs de marionnettes comme l'Atelier du Châtrou, fixé à la Cartouche de Versailles, et le Théâtre du Prado, connu à Lille et à Tours, a donné Silence en détourné. Trois troupes défendant la cause des immigrés : les « intellectuels » jouant des textes d'Isidore Bon, des « cracheurs de bulles » venus de Rennes, des montreurs de marionnettes comme l'Atelier du Châtrou, fixé à la Cartouche de Versailles, et le Théâtre du Prado, connu à Lille et à Tours, a donné Silence en détourné.

Un groupe algérien et un autre l'Oasis sochathène disent les mêmes choses, et on sait trop bien qu'on ne le fera jamais. Bien qu'on voudrait rouler jaco contre terre et attendre. Peine perdue, cela ne se fait pas au Théâtre des Champs-Élysées. Il y a beaucoup trop de monde. De tous les mirages, la musique, à travers certains chefs-d'œuvre, est sans doute le plus cruel.

Beaucoup plus loin maintenant, la même note résonne dans le théâtre de la rue, et on sait trop bien qu'on ne le fera jamais. Bien qu'on voudrait rouler jaco contre terre et attendre. Peine perdue, cela ne se fait pas au Théâtre des Champs-Élysées. Il y a beaucoup trop de monde. De tous les mirages, la musique, à travers certains chefs-d'œuvre, est sans doute le plus cruel.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Cinéma

« LE JEU DE LA POMME » de Vera Chytilova

Bébé à la chaine, repas en aérie, carnavalesque et masques des salles d'accouchement, cérémonial du patron... Vera Chytilova a l'air sélectif, rigoureusement sélectif, des grands auteurs comiques. Le détail monstueux l'angie insolite, sont pour elle des évidences. L'acier du gag lallit de chaque image qu'elle restitue du monde ; que ça soient les visages (de Dagmar Blahova ou de Jiri Manzel), les objets ou le paysage hospitalier, Vera Chytilova sait toujours les choisir, avec une sorte d'obsession de l'humour.

La cour métrage dont on avait confié la réalisation à Vera Chytilova (on Tchecoslovaquie, on ne la laisse travailler qu'avec méfiance au parcimonie) est devenu un long métrage à force d'opiniâtreté. Les moyens étaient restreints. Or, pour passer du réalisme à la comédie, il a d'abord fallu maîtriser la réalité, attendre avec patience que la bébé vienne au monde, saisir la souffrance quand elle a lieu. Mais une fois ce décor mis en place, Vera Chytilova a pu greffer en toute liberté une histoire grinçante, née de l'observation bien connue que les médecins ont des rapports douteux avec leurs infirmières.

Ca n'est pas une sage-femme féministe que Vera Chytilova décrit. C'est une relation impossible entre une fille simple et un enfant gâté. Leur amour se construit presque en dehors du film ; ils parviennent rarement à se rencontrer, vont de maintenu en gâchis bêtes, par sa faute à lui. Au jeu de la pomme, il a voulu gagner sans rien miser. Quand il la comprend, il devient triste, veut cesser de jouer alors qu'on lui demandait tout le contraire.

Ponché da pommes et de désirs, le film de Vera Chytilova a perfolé l'éclatante santé des Femmes Marguerites, qu'elle avait réalisés en 1968, il en a le rythme allégre et la sûreté de mise en scène. Mais les temps ont changé, il contient en plus une lucidité un peu amère sur les abus du pouvoir masculin, avec une confiance très gâle dans la force féminine. Ce n'est pas à s'écrouler de rire, mais c'est une comédie satirale.

CLAIRE DEVARIEUX.

* Voir Les films nouveaux.

MARIGNAN PATHE VO - ELYSÉES LINCOLN VO - SAINT-GERMAIN HUCHETTE VO - QUARTIER LATIN VO - GAUMONT RIVE GAUCHE VO - P.L.M. SAINT-JACQUES VO - MAYFAIR VO - GEORGE V VO - GAUMONT OPÉRA VO - GAUMONT RICHELIEU VO - CLICHY PATHE VO - GAUMONT CONVENTION VO - 3 NATION VO - C 2L Versailles - GAUMONT Evry TRICYCLE Asnières - FRANÇAIS Enghien - BELLE-ÉPINE PATHE Thiers VELIZY 2

JILL CLAYBURGH

PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNES 78

Sur la femme, le film le plus sensible, intelligent et spirituel de la compétition. ROBERT CHAZAL - FRANCE SOIR

Le meilleur portrait de femme du cinéma américain depuis "Annie Hall". ROBERT BENAÏOUL - LE POINT

la femme libre

JILL CLAYBURGH - ALAN BATES

MICHAEL MURPHY - CLIFF GORMAN

Le pari d'Arrabal

Le Ciel et la Merde représente un jeu, une sorte de marelle truquée. Il faut, pour atteindre le ciel, partir du plus bas et lancer son palet juste dans l'ordre des cases, et ce sera très simple si leurs contours n'étaient brouillés par une femme-enfant, une Circe malicieuse qui use de son pouvoir pour faire divaguer un trop naïf Ulysse. Là est le véritable jeu, dans cette divagation soigneusement calculée.

Ulysse - Palljan (Claude Harold) soit à la trace son ami Benjamin Balzac qui a disparu. Il arrive dans une maison délabrée, le château de Chard-Lili (Marie Pilet). Il est frappé d'abord par la vision incompréhensible d'une femme nue couverte d'insectes. L'énigme sera résolue lorsque lui-même, mais aux insectes collés au corps nu, aspirant sa chaleur, se fondra dans l'amour. Mais auparavant, l'illit et ses deux valets (Albert Delpy et Emmanuel Tronquart) s'amuseront de lui, l'affolent par leurs volte-face perpétuelles, comme au cache-cache quand on fait tourner le joueur aux yeux bandés. Ils lui font parcourir les étapes d'une initiation à la tendresse parsemée de tortures pour rire et de rires pour se faire peur.

Les pièces d'Arrabal sont construites comme des mobiles dans le monde entier, douces aux bords tranchants, Champignon d'échecs, Arrabal sait édifier des architectures apparemment déséquilibrées, faites d'images trompeuses, grossièrement colorées, qui se retournent pour laisser apercevoir de délicats dessins. Si, comme lui, on a gardé la faculté de regarder attentivement dans les émotions de l'instant

et de les oublier non moins totalement l'instant suivant, on peut avec lui caractériser les chemins fous de l'imagination. Arrabal entretient de tout son souffle, de toute sa poésie, la petite flamme de l'enfance, royauté nostalgique d'un exilé à perpétuité. Son enfance est une Espagne mythique qu'il ne retrouvera jamais, famille cassée, maison éventrée, qu'il porte sur scène par fables allégoriques.

Bien entendu, dit-il, il n'y a aucune volonté de scandale pour le scandale à cette époque où la plupart des films proposent des séquences pornographiques. Bien entendu aussi, l'humour est inséparable de la fête : l'humour est là, c'est vrai — l'humour triste d'un gamin effrayé — et l'écriture flamboyante, l'écriture d'un grand poète. Mais il faut l'avouer, la mise en scène et la direction des acteurs sont d'une recherche si se ex consternante, malgré quelques tableaux graves et beaux. Par manque d'argent, Arrabal a monté le Ciel et la Merde comme une grande pièce qui exige un déploiement vertigineux, des palais de cristal, des poutrelles débordantes de diamants... A ce prix seulement, le spectacle pourrait rendre compte des ambiguïtés et des splendeurs du texte. On peut se demander pourquoi Arrabal — dont le théâtre est joué dans le monde entier, dans les plus grands théâtres, avec les plus grands metteurs en scène — se risque à un pari perdu d'avance. On peut se demander aussi pourquoi, en France, le spectacle ne trouve pas de moyens à la mesure de son talent.

COLETTE GODARD.

* Plaisance, 20 h. 30.

Musique

Les confrontations d'Arrau

La Sonate de Liszt commence par un si grave, elle s'achève, solitaire, par un autre si, une octave plus bas. Entra les deux, c'est tout un monde sonore fait de réves, d'aspirations vers l'infini, de lignes mélodiques qui se penchent sur l'instrument et murmurent quelque chose d'insaisissable. Mais ce si, on l'emporte en sortant au creux de l'esprit, on doit aller dans le monde après ? Quand on vient d'entendre la Sonate de Liszt, on ne dirait pas qu'on décide de devenir brigand ou d'entrer dans les ordres. On décide et on sait trop bien qu'on ne le fera jamais. Bien qu'on voudrait rouler jaco contre terre et attendre. Peine perdue, cela ne se fait pas au Théâtre des Champs-Élysées. Il y a beaucoup trop de monde. De tous les mirages, la musique, à travers certains chefs-d'œuvre, est sans doute le plus cruel.

Beaucoup plus loin maintenant, la même note résonne dans le théâtre de la rue, et on sait trop bien qu'on ne le fera jamais. Bien qu'on voudrait rouler jaco contre terre et attendre. Peine perdue, cela ne se fait pas au Théâtre des Champs-Élysées. Il y a beaucoup trop de monde. De tous les mirages, la musique, à travers certains chefs-d'œuvre, est sans doute le plus cruel.

GÉRARD CONDE.

Le 22^e congrès des Archives de France en face de la marée du préarchivage

L'afflux croissant des documents de toute nature et leur conservation dans l'intérêt du public soulèvent maintes difficultés, que les futurs décrets d'application de la loi d'archives, dont le projet est actuellement soumis au Parlement, auront au moins en partie à résoudre.

— Que chaque dépôt d'archives départemental doit assumer l'ensemble des archives de cellules administratives situées dans leur ressort géographique, et même en prendre en charge les archives d'une administration nationale implantée sur son territoire. Limiter la question à ces indications schématiques s'avère en méconnaissance de la complexité. Chaque point a fait l'objet d'examen approfondis au cours du débat ; critères de versement des documents, procédure à suivre, révisions successives en vue des éliminations desdits documents, modalités de leur communication, fin du préarchivage. Mais le problème majeur posé par ce dernier, qui s'apparente comme la seule méthode capable de maîtriser l'afflux documentaire, est de définir les critères de sélection des documents à conserver. Pour réduire l'engorgement provoqué par la « marée » des versements d'archives, la solution la plus pratique consistant à enregistrer les préarchives sur microfilm. Elle se heurte elle aussi à l'importance du coût de l'opération. Des réussites et des échecs enregistrés par les expériences faites récemment se dégagent des critères qui ouvrent des voies extrêmement diversifiées à de nouvelles recherches. — J.-M. D.

LES CONGOITORS DU CONSERVATOIRE

GUITARE — Premiers prix : Raymond Gratien, Claude Zilli ; deuxième prix : Philippe Jusseaux, Bernard Meol.

HARPE — Premiers prix : Vincent Fréret, Gilles Loulier, Daniel Schrier, Christian Ogilvie ; deuxième prix : Jacques Zannatelli, Stéphane Poullet, Jean-Marie Poupelin.

■ Pierre Reaht étant souffrant, le récital qu'il devait donner ce jeudi 15 juin, à 21 h. 15, à l'église Notre-Dame-des-Bains-Manteaux, est reporté au mardi 17 juillet.

■ L'Orchestre de Paris, dirigé par Daniel Barenboim, joue, samedi 17 juin, à 20 h. 45, au Théâtre des Champs-Élysées, le profil de la recherche sur la « vitesse » et pléiade.

Au programme : l'invention de « Béatrice et Bénédict », de Berlioz ; « La Mer » de Debussy ; la « Fête symphonique », de Beethoven. Location tous les jours, de 11 heures à 18 heures (tél. 225-44-36).

هكذا من الأصل

مركز من الاصل

ARTS ET SPECTACLES

Expositions

Le noble jeu de l'attribution

(Suite de la première page.)

Il n'est pas mal de donner un peu dans l'anecdote. Avec Sigismond Pandoche, l'occasion est bonne. Quand la Renaissance était à la mode, R. de la Sizeranne opposait Frédéric de Montefiore, le « vertueux » condottiere, à son rival, qui, avec trois femmes successives, des expéditions en Grèce, un conflit avec le pape, l'occupation de « paganisme », si agréable à Montefiore, à tout de l'aventurier cynique et provocant. Les deux capitaines, qui se voulaient chefs d'Etat autant que chefs de guerre et en appelaient aux meilleurs humanistes (Alberti passe de l'un à l'autre, comme Piero), détestaient leurs rochers à quelques lieues de distance. Tous deux sont immortalisés par leur profil il y avait tout un monde de culture et de passion dans ces bourgeois des Marches. On se plait à le deviner sous la poulrière laurée de Sigismond Pandoche.

On se demande souvent comment il est possible qu'un ouvrage de Piero della Francesca, l'un de nos demi-dieux, ait pu échapper à l'attention et surtout — comme il est arrivé pour celui-ci — être contesté par certains. C'est toute la question de la « connaissance » de « l'antiquité », dit-on autrefois ; il faudrait reprendre le terme, de l'histoire de l'art, du commerce. Il y a cent ans Piero n'existait pas dans le savoir ; ses rares panneaux, repeints, pouvaient passer sous d'autres noms ou n'intéresser personne. D'où le processus des attributions factices ou génériques, suivies de réattributions, peu à peu affinées. L'exigence de précision et l'analyse critique n'existaient pas il y a un siècle sous la forme élaborée où on les pratique maintenant. Le développement des musées et l'importance du marché, phénomènes majeurs de la seconde moitié du siècle, rendent nécessaire une information plus poussée. Une exposition du Musée d'art et d'essai, ouverte par le Président Wilson, organisée par le département des peintures, inaugure ces explications nécessaires en octobre, avec des compléments historiques dans le numéro 41 de la « Revue de l'art ».

En attendant, la présentation du Malatesta fournit une intéressante entrée en matière. L'état de conservation a la plus grande importance — beaucoup plus grave que pour les dessins. Dans le cas du Piero, qui est réparable depuis

Une imagerie confrontée à sa vérité : Les Gaulois et l'Italie

Récemment inaugurée dans le bâtiment le plus glorieux de l'histoire romaine, la Curie, sur le Forum, là où, jadis, se réunissaient les assemblées du peuple, l'exposition des Gaulois et l'Italie fait événement à plus d'un titre. C'est la première fois que, sur l'initiative de M. A. La Regina, surintendant aux antiquités, ce lieu prestigieux s'ouvre à des rencontres culturelles de haute qualité ; dans le cas présent, une exposition, une publication et un colloque.

Des équipes de Rome et de toute l'Italie du Nord ont effectué un travail considérable, méthodique et persévérant, pendant ces mois difficiles où d'autres étaient plus réservés aux « diététiques ». En France, à l'étranger, les inventaires plus complets, l'exploration exhaustive des fonds, les publications, ont peu à peu resserré les données, facilité les comparaisons, multiplié aussi les questions nouvelles. Depuis une trentaine d'années, les classements ont bénéficié des visites régulières d'experts, comme le regretté W. Vitruvius et l'actif Philippe Ponceau, à qui l'actuelle présentation est moralement dédiée.

Cent cinquante dessins. A en juger par l'exposition voisine du cabinet des dessins, les délicates de l'attributionnisme ne sont plus réservées aux « diététiques ». En France, à l'étranger, les inventaires plus complets, l'exploration exhaustive des fonds, les publications, ont peu à peu resserré les données, facilité les comparaisons, multiplié aussi les questions nouvelles. Depuis une trentaine d'années, les classements ont bénéficié des visites régulières d'experts, comme le regretté W. Vitruvius et l'actif Philippe Ponceau, à qui l'actuelle présentation est moralement dédiée.

Etudier les mécanismes de l'attribution, c'est montrer comment, dans un domaine où l'intuition — qui qu'on se le dise — est « scientifique » du siècle dernier — n'est jamais nulle, les critères s'affinent et les séries se constituent, avec de nombreuses situations marginales qu'il convient de laisser en carence en suspens. Les vitrines présentent en grand nombre des pièces italiennes de la fin du seizième siècle et du début du dix-septième, données sur lequel l'équipe du Cabinet a particulièrement travaillé. C'est, le plus souvent, par le rapprochement avec l'œuvre finale, en peinture, que tout s'éclaircit : ainsi pour le Parmesan, le bizarre Zuccari destiné à Coprario, la robuste sanguine pour le Jules Romain du Louvre, le grand Dominiquin pour le « Saint Janvier » de Naples. Parmi les Français, on notera l'identification de Frémont, projet pour Fontainebleau, des Vouet et des Lemoine. Cela nous rappelle que le dessin est d'abord un simple moment d'une opération plus ample. Les termes mêmes de dessin et d'étude l'indiquent bien.

Il n'était peut-être pas nécessaire de juxtaposer tant d'exemples analogues sous des divers modes de raisonnement. Mais le choix est si agréable qu'on ne s'en plaint pas. Quelques séries, réunies par affinités de « monnaie », montrent comment on se sert de la reconnaissance possible d'une personnalité. Il resterait, pour bien faire, à voir comment jouent les filigrames, les marques, les reprises, les versions postérieures, et non antérieures... tout ce qui entre dans les identifications et classements. Mais cela interviendra sans doute à l'exposition de l'automne. Il n'est pas si difficile de nous faire participer au travail spécifique, si varié, si riche, que pratiquent les conservateurs de musées.

ANDRÉ CHASTEL.

* Piero della Francesca : le Portrait de Sigismond Malatesta, docteur de la Faculté de Médecine de Pérou, jusqu'au 18 septembre.

* Nouvelles attributions au Cabinet des dessins. Salle des pastels, pavillon de Flore, jusqu'au 18 septembre.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES 20 Juin - 20 h. 30. Ass. Concerts Psédoop dir. G. DEVOS. Najmi SUCCARI, violon. Bruno RIGUTTO, piano. BERLIOZ - BRAHMS - CHOPIN. Prix des places : 20 à 80 F.

direction / henri.rose

Un grand festival pour l'ouest de la France. IONESCO-SHAKEPEARE-VOLTAIRE-RABELAIS. THEATRE AFRICAINE-CRUSOE-ATHALIE-BAJAZET. RODOGUNE-CONCERTS/PROMENADE-SATIE-PIERROT. LUNAIRE-JOHN CAGE-VERD/REQUIEM-ARCHIE SHEPP. KOLINDA-RAN BLAKE-CAFE THEATRE-JEAN GUZERYK. CAROLYN CARLSON-LEONOR FINI-MAGRITTE-ADAMI. LEBENSTEIN-COLOMBAIONI-BERNARD LAVILLIERS. 1^{er} Festival de la Tragédie Française. 1^{er} Festival du Cinéma Régional. Renseignements: 3, rue Louis de Roman - 49000 ANGERS (41) 87.59.82 et (41) 87.63.25.

STUDIO CUJAS de Français sous titre Anglais. LA CHAMBRE VERTE. FESTIVAL MAZURSKY. HARRY ET TONTO.

En v.o. : SAINT-ANORE-DES-ARTS - BIARRITZ - VENDOME. En v.f. : BRETAGNE - CONVENTION SAINT-CHARLES - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT GALAXIE. GAMMA Argenteuil - SARCELLES Flanades.

GRAND PRIX du FILM d'HUMOUR. Festival International de CHAMROUSSE 1978. Le Jeu de la Pomme. un film de Vera Chytilova. DAGMAR BLAHOVA / JIRI MENZEL.

DROUOT Rive Gauche. Cie des Commissaires Priseurs de Paris. GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE. 75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906.

LUNDI 19 JUIN (Exposition samedi 17). 5. 1. - Art précolomb. M^{me} Boisgirard, de Heeckeren, M. Roudillon. 5. 7. - Timbres, bijoux, argent, sièges et meubles. M^{me} Wapler.

LUNDI 19 et MARDI 20 JUIN (Exposition samedi 17). 5. 4. - Obj. d'Art d'Extr.-Or. M^{me} Ader, Picard, Tajan, M. G. Fortier.

MARDI 20 JUIN (Exposition lundi 19). 5. 18. - Tableaux mod., Art Déco. M^{me} Oger, Mile Caillat, M. Mareilhac.

MERCREDI 21 JUIN (Exposition mardi 20). 5. 1. - Tabl. anc., mbles anc. M^{me} Boisgirard, de Heeckeren, M.M. Antonini, G. Hordébeaut. 5. 2. - Art d'Orient et d'Extr.-Orient. M^{me} Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur, M.M. Bourdely, Souastel, Mme Leroy, M. Leverrier. 5. 3. - Autographes, documents, numism., M^{me} Ader, Picard, Tajan, M. M. Castaing.

MERCREDI 21 JUIN 15 h. 30 (Exposition mardi 20). 5. 2. - Bronzes antiques de la Pense du III^e millénaire à l'époque Romaine. M^{me} Lœndner, Foulain, M.M. Estion, Joubert.

JEUDI 22 JUIN (Exposition mercredi 21). 5. 3. - Tabl. bij. mob. M^{me} le Blanc, M^{me} Delorme, M. Berthod. 5. 4. - Art Nouveau, Art Déco, peintures anciennes, sièges et meubles style, piano. M^{me} Godeau, Soland, Andap. 5. 12. - Objets d'art et d'ameubl. des 18^e et 19^e siècles. M^{me} Ader, Picard, Tajan, M. J.-P. Dillie.

VENREDI 23 JUIN (Exposition jeudi 22). 5. 1. - Dessins et tableaux anc. M^{me} Ader, Picard, Tajan, M.M. F. Antonini, G. Hordébeaut. 5. 2. - Curiosités. M^{me} Boisgirard, de Heeckeren, M. Roudillon. 5. 3. - Décor., mom., obj. mari-nés. M^{me} Denbergue, M. Kampman. 5. 4. - Collections d'un amateur. M^{me} Ader, Picard, Tajan. 5. 15. - Objets de l'ère Epoque, piéces dures diverses. M^{me} Cham-paigne, M. M. Castaing.

VENREDI 23 JUIN (Exposition de 11 h. à 12 h. 30). 5. 4. - Meubles. M^{me} Chambel-land. 5. 16. - Vins. M^{me} Godeau, Denbergue, Lenormand.

PALAIS D'ORSAY, 7, quai Anatole-France (75004). MARDI 20 JUIN à 14 h. 30. (Exposition lundi 19 : de 11 h. à 18 h. et de 21 h. à 23 h.). OBJETS D'ART et de l'ère Ep. M^{me} Ader, Picard, Tajan, M. Dillie (073-93-85).

MERCREDI 21 JUIN à 21 h. (Exposition mardi 20 : 21 h. à 23 h. ; mercredi 21 : 11 h. à 17 h.). TABLEAUX MODERNES 18^e et 19^e siècles par : M^{me} Durand-Saint-Denis, M. Douron, M. Loret, M. Matise, M. Siley, etc. M^{me} Ader, Picard, Tajan, M. Durand-Saint-Denis, M. Douron, M. Loret, M. Matise, M. Siley, etc. M^{me} Couturier, Nicolas, M.M. Le Feu et Fraquin.

Etudes annonçant les ventes de la semaine : - ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 743-95-77. - LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 673-95-78. - CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 339-15-97. - CHAMPELLAN, 1, rue Rossini (75009), 770-15-12. - CHAMPETIER, 88, rue de Valenciennes, MILLE, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45. - BOISGIRARD DE HECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-34. - COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Valenciennes (75007), 555-85-44. - DELORME, 3, rue de Valenciennes (75008), 255-57-53. - DEURBERGUE, 293, boulevard Saint-Germain (75007), 339-13-43. - GODEAU, SOLAND, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-15-53, 770-65-58, 523-13-33. - GODEAU, 22, rue Drouot (75009), 770-67-52. - LAUREN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement HEYME-LAUREN), 1, rue de Lille (75007), 523-34-11. - LENORMAND, 12, rue Hippolyte-Lobbe (75006), 678-13-93. - LOUDMER, POULAIN, 30, place de la Madeleine (75002), 073-99-60. - OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-39-58. - PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 15, rue de la Grange-Battière (75009), 770-88-35. - WAPLER, 1, place du Calvaire (75012), 252-21-32.

2 dernières

Le Centre Dramatique de Nanterre et le Théâtre Libéré présentent du 24 mai au 16 juin, à 21 heures (sauf dimanche, lundi et mardi) d'après HOMERE. Mise en scène d'Ariette Bonnard.

FESTIVAL D'ETAMPES. Musique espagnole du Moyen Age et de la Renaissance. Dernier week-end. Samedi 17 juin à 21 heures. SALLE NOTRE-DAME-DU-PORT. Ensemble Ars Musicae de Barcelone. Musique vocale et instrumentale de la Renaissance. Dimanche 18 juin. Dans les rues et places d'Etampes de 14 h. à 20 h. Fête musicale au siècle d'or espagnol : musique, danse, théâtre, mime, marionnettes. Etampes (en Seine-et-Marne, au sud de Paris), Autoroute A. 6 et N. 20. Pour tous renseignements, s'adresser : - Au Secrétariat du Festival : 01. 252-12-37. - A la Délégation Régionale de la Musique d'Ile-de-France : tél. 252-03-20 poste 353.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

RADIO-FRANCE - GRAND AUDITORIUM, 20 h. 30. Récitals de Chant. Mercredi 21 Juin. José VAN DAM. Schubert - Schumann - Chopin - Ravel - Poulenc. Vendredi 27 Juin. Edda MOSER. Wolf - Schenker - Pfitzner - Strauss. Prix des places : 30 et 15 F. - Location Radio-France.

ERMITAGE - HELDER BIENVENUE MONTPARNASSE UGC DANTON - UGC Gobelins MISTRAL - 3 SECRETAN 3 MURAT - MAGIC CONVENTION

Advertisement for the play 'Cyrano' at the Théâtre National de Chaillot. It features a cartoon illustration of Cyrano de Bergerac and lists the cast: Bernadette Lafont, Anna Karina, Christine Pascal, Rufus, Bernard Le Coq, Bernard Haller, Michel Galabru, and Claude Piéplu.

Advertisement for 'CHAUSSETTE SURPRISE' by Jean-François Davy. It describes it as a film with a surprise and lists distribution points like GEF-CCFC.

Advertisement for 'THEATRE ECOLE DU MIROIR' featuring 'COURS DANIEL MESGUICH' and 'Théâtre MOUFFETARD'.

Advertisement for 'VENEZ ESSAYER LE MINOLTA XG2' featuring a Minolta camera and details about a weekend trial event.

Advertisement for 'DERNIÈRES CHAillot' featuring the play 'Cyrano' and listing the cast.

Advertisement for 'LUCERNAIRE' featuring the play 'PUNK PUNK PUNK' and listing the cast.

Advertisement for 'PLAISANCE' featuring the play 'arrabal LE CIEL ET LA MERDE'.

Advertisement for 'A VENDRE' featuring a complex cinematographic space with 3 halls.

Advertisement for 'GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES' and 'A.B.C. de HAUTEFVILLE'.

Advertisement for 'LAST WALTZ' by Martin Scorsese, featuring a film by United Artists.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées: Opéra, 19 h. 30; Spectacle de ballets, Comédie-Française, 20 h. 30; 10 Kléopâtre.

Les autres salles: Alceste, 20 h. 15; Venes nombreux, Antoine, 20 h. 30; Raymond Devos, Arts-Bébert, 20 h. 45; Si l'es beau, les fleurs.

Jazz, pop, rock et folk: Collette 22-Eco-Dunais, 21 h.; Gousse d'ail, 22 h.; Don Chastain, 22 h. 30.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinématique: Chaillot, 15 h.; le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir; 19 h. 30; Le Grand Meauland, de D. Jégou et O. Roos.

Advertisement for 'LE SHERIF EN PRISON' (Blazing Saddles) by Mel Brooks, featuring a film poster and showtimes.

cinémas

Advertisement for 'LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES' with phone number 704.70.20.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans. Les films marqués (***) sont interdits aux moins de dix ans.

Les films nouveaux: LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE ET SON PAVURE ENCHANTEMENT, film argenté de Nicolas Sarkis.

Advertisement for 'LE SHERIF EN PRISON' (Blazing Saddles) by Mel Brooks, featuring a film poster and showtimes.

LES RUDIES DD SUD (Fr.): Paramount-Opéra, 9 (073-34-37); Paramount-Galaxie, 13 (030-18-20); Paramount - Montparnasse, 14 (326-23-17); Paramount - Matlois, 17 (732-34-23).

LES RUDIES DD SUD (Fr.): Paramount-Opéra, 9 (073-34-37); Paramount-Galaxie, 13 (030-18-20); Paramount - Montparnasse, 14 (326-23-17); Paramount - Matlois, 17 (732-34-23).

كندا من الأصل

TWA. New York. Le premier 747 de la journée.

Contactez votre Agent de Voyages
ou TWA, tél. 720.62.11.

TWA No.1 sur l'Atlantique

TWA, la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

MONDIAL MOQUETTE

PRIX CHOIX STOCK

DU 6 AU 17 JUIN 1978

10% DE REMISE DE CAISSE SUR TOUT SON STOCK

Moquettes, Aiguilletés,
Plastiques, Tapis etc.

POSE ASSURÉE APPORTEZ VOS DIMENSIONS

OUVERT: LUNDI, MARDI, JEUDI, SAMEDI 9H 20H
MERCREDI, VENDREDI, Nocturne 9H 22H

PARIS 18^e: 114, rue Damrémont tél. 606.05.73

MAISONS-ALFORT: 123, rue Jean Jaurès, RN 5, Tél: 375-44-70

BAGNOLET: 191-193, avenue Pasteur - 5^e m. Pie des Lilas
Tél: 361-18-46

BOULOGNE: 82 bis, rue Gallieni, Tél: 695-45-12

COIGNIERES (N 10): près Trappes route du Pont d'Aulneau
Tél: 495-77-12

FOSSÉS-SURVILLIERS: Zone Industrielle de Fossés, Près gare S.N.C.F. - Tél: 471-03-44

SARCELLES: 29, av. Division Leclerc, RN 16 route de Chantilly
Tél: 990-90-77

PARIS 13^e: 40, quai d'Austerlitz
Tél: 554-72-38

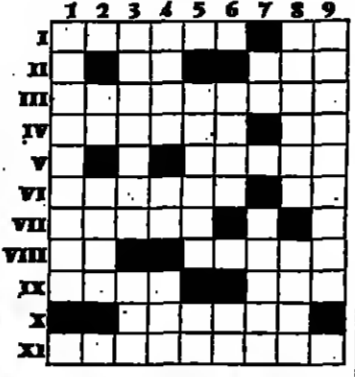
PARIS 14^e: 80, bd Jourdan 50 m. Porte d'Orléans
Tél: 539-33-62

PARIS 15^e: 144, bd de La Villette - M^e Colonel-Fabien et J.-Laurès - Tél: 203-00-79

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2100



HORIZONTALEMENT
I. Ouvrage à emporter; Symbole. — II. Désigne une bulle. Peut sembler, au regard. — III. Partagiers. — IV. Relèvent tout ce qui est plat; En montant. — V. Grosit à vue d'œil. — VI. Vibre quand on le frappe; Symbole. — VII. Conséquence de mécontentement. — VIII. Canton; Objet de collection. — IX. Affliction spéciale; Gobe des bulbes en toutes saisons. — X. Dans l'Allier. — XI. Ont facilement le dernier mot.

VERTICALEMENT
1. Corps solide. — 2. Attribut d'un Immortel (épélé); En Espagne. — 3. Permet de régler bien des affaires; Cri de marin. — 4. Donne des palpitations; Pléiade salubrité (épélé); Son gardien porte une tenue légère. — 5. Attardée; Terme musical. — 6. Dans le fond, il lit une bonne affaire; Coin de France. — 7. Abréviation; Déplis de fonds. — 8. Célèbre autant l'écrivain que le coureur; Figure mythologique. — 9. Se plurent peut-être.

Solution du problème n° 2099
Horizontalement
I. Mérignies. — II. Orateurs. — III. Delta; Pa. — IV. ES; Lotion. — V. Moissons. — VI. Pesée; Sd. — VII. Au. — VIII. Estaminet. — IX. TT; Ruminé. — X. Ru. — XI. Eclaircit.

Verticalement
1. Mode; Piètre. — 2. Krasne; Stuc. — 3. Rat; Océat. — 4. Italle; Arum. — 5. Né; Ose; Muse. — 6. Gueks; Almar. — 7. Ur; Io. — 8. Estous; En. — 9. Rnsuite.

GUY BROUÏTY.

Le Monde

Service des Abonnements
3, rue des Italiens
75487 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297-23

ABONNEMENTS
3 mois 5 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 285 F 350 F
TOUTS PAYS FRANÇAIS
PAR VOIE NORMALE
265 F 330 F 515 F 700 F

ÉTRANGER
(par mandats)

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
145 F 265 F 385 F 510 F

II - TURQUIE
120 F 240 F 360 F 500 F

Par voie aérienne
Prix sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trous valent) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitive ou provisoire (dans 2 semaines au plus): nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de régler tous les montants en espèces d'impression.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde.
Général: Jacques Favet, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.

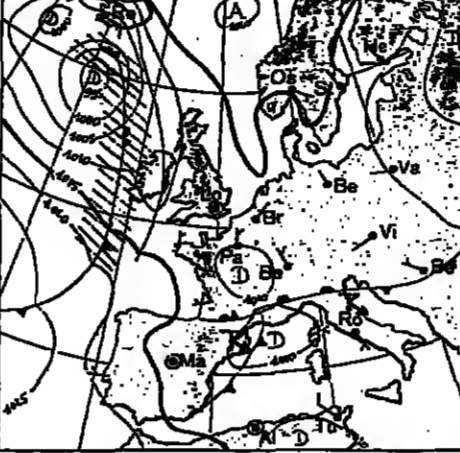
Imprimerie de "Le Monde" 5, rue des Saussaies, PARIS-8^e

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'Administration.

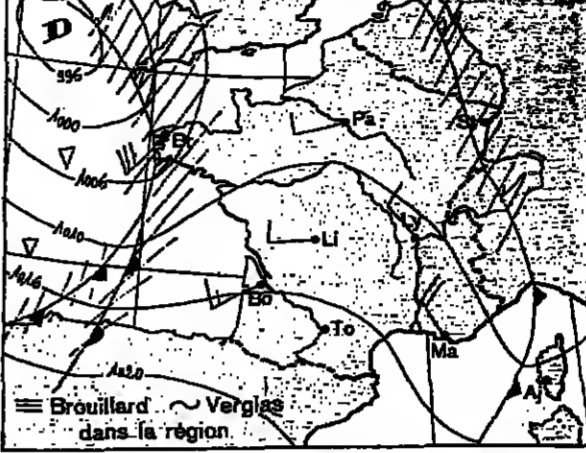
Commission paritaire des journaux et publications: n° 3787.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-06-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16-06-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 15 juin à 6 heures et le vendredi 16 juin à 24 heures:
La dépression centrée près de l'Irlande se décalera vers les îles Britanniques. Les perturbations associées à cette dépression traverseront la plus grande partie de la France.
Vendredi 16 juin, sur l'ensemble du pays, le temps sera nuageux, passablement couvert et pluvieux. Une zone pluvio-orageuse achevant de traverser la France donnera encore quelques ondées estivales sur les régions s'étendant de la Flandre aux Alpes et à l'Alsace. Cette zone sera suivie de quelques éclaircies assez belles, mais une nouvelle perturbation abordera nos côtes de l'Atlantique au début de la journée et touchera ensuite la plupart des régions en donnant des pluies, qui seront abondantes sur le Massif Central, l'Aquitaine et les régions pyrénéennes. Le Nord-Ouest, la Corse et l'extrême Sud-Est seront atteints plus tardivement. Les vents s'orienteront au secteur sud-ouest et se renforceront surtout près de l'Atlantique et de la Manche occidentale. Des rafales atteignant les tempêtes sont à craindre sur le golfe de Gascogne.

En général, les températures subiront une légère baisse.
A 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer s'élevait, à Paris, de 1 008,6 millibars, soit 756,5 millimètres de mercure.
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17):
Alger, 28 et 17 degrés; Biarritz, 19 et 14; Bordeaux, 20 et 13; Brest, 15 et 8; Caen, 18 et 8; Cherbourg, 14 et 9; Clermont-Ferrand, 21 et 13; Dijon, 22 et 11; Grenoble, 21 et 13; Lille, 16 et 8; Lyon, 23 et 14; Marseille, 24 et 16; Nancy, 20 et 6; Nantes, 21 et 6; Nice, 23 et 16; Paris - Le Bourget, 21 et 8; Pau, 17 et 13; Perpignan, 21 et 14; Rennes, 20 et 11; Strasbourg, 21 et 7; Tours, 22 et 13; Toulouse, 22 et 13; Pointe-à-Pître, 30 et 22.
Températures relevées à l'étranger: Alger, 27 et 12 degrés; Amsterdam, 17 (max.); Athènes, 31 et 23; Berlin, 19 et 6; Bonn, 20 et 6; Bruxelles, 16 et 9; Le Caire, 22 (max.); Las Canarias, 24 et 18; Coppenhague, 20 et 7; Genève, 22 et 11; Lisbonne, 20 et 12; Londres, 15 et 9; Madrid, 19 et 6; Moscou, 18 et 9; New-York, 17 et 13; Palma-de-Majorque, 27 et 14; Rome, 27 et 20; Stockholm, 17 et 5.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 15 juin 1978:
DES DÉCRETS
● Modifiant le décret n° 87-1269 du 26 décembre 1967 portant règlement du service de garnison;
● Portant promotion, nomination, réintégration, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve);
● Modifiant le décret n° 72-1067 du 1^{er} décembre 1972 portant création de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes.

| loterie nationale | | | | Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS | | | |
|-------------------|-----------------|----------------|----------------|--|-----------------------|-----------------------|----------------|
| TERMINAISONS | FINALES NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER | TERMINAISONS | FINALES NUMEROS | GROUPES | SOMMES A PAYER |
| 1 | 61 | tous groupes | 5 100 | 7 | 0 267 | groupe 2 | 5 050 |
| | 021 | tous groupes | 500 | | 3 247 | autres groupes | 5 050 |
| 2 | 42 | tous groupes | 100 | 8 | 368 | tous groupes | 200 |
| | 3 372 | groupe 3 | 5 000 | | 1 938 | groupe 1 | 5 000 |
| 3 | 7 142 | autres groupes | 5 100 | 9 | 4 428 | autres groupes | 5 000 |
| | 8 552 | autres groupes | 5 000 | | 20 068 | tous groupes | 5 000 |
| 4 | 9 642 | groupe 2 | 5 100 | 0 | 089 | tous groupes | 200 |
| | 20 062 | autres groupes | 5 000 | | 3 089 | groupe 5 | 5 000 |
| 5 | 2 522 | groupe 1 | 10 000 | 6 | 5 439 | autres groupes | 5 000 |
| | 3 | tous groupes | 50 | | 20 068 | tous groupes | 5 000 |
| 6 | 83 | tous groupes | 150 | 7 | 54 688 | autres groupes | 100 000 |
| | 043 | tous groupes | 250 | | 0 067 | groupe 4 | 100 000 |
| 7 | 783 | tous groupes | 350 | 8 | 0 028 | groupe 5 | 5 000 |
| | 913 | tous groupes | 250 | | 7 828 | autres groupes | 5 000 |
| 8 | 8 823 | groupe 1 | 5 050 | 9 | 8 378 | autres groupes | 5 000 |
| | 20 063 | autres groupes | 5 050 | | 20 068 | tous groupes | 5 000 |
| 9 | 20 064 | autres groupes | 100 050 | 0 | 0 067 | tous groupes | 50 |
| | 54 | tous groupes | 100 | | 0 067 | autres groupes | 550 |
| 0 | 3 684 | groupe 2 | 5 000 | 1 | 6 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 |
| | 5 824 | autres groupes | 5 000 | | 10 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 |
| 1 | 9 964 | autres groupes | 5 000 | 12 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 20 064 | autres groupes | 5 000 | 40 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| 2 | 85 | tous groupes | 100 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 205 | tous groupes | 200 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| 3 | 475 | tous groupes | 500 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 7 725 | autres groupes | 5 000 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| 4 | 20 065 | tous groupes | 5 000 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 0 028 | groupe 5 | 5 000 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| 5 | 7 828 | autres groupes | 5 000 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 8 378 | autres groupes | 5 000 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| 6 | 20 068 | tous groupes | 5 000 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 0 067 | tous groupes | 50 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| 7 | 0 067 | autres groupes | 550 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |
| | 0 067 | autres groupes | 550 | 49 | NUMERO COMPLEMENTAIRE | 35 | |

TRANCHE DE LA PÊCHE
TIRAGE DU 14 JUIN 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 21 JUIN 1978
78 à ARCAÇON (Gironde) 28

Nouveaux: 8 vols sans escale au départ de Paris Charles de Gaulle

* sauf lundi et vendredi vols SV 774 et SV 770

| Service | HORAIRES FRANCE-ARABIE SAOUDIËTE | | | | | | | |
|-----------|----------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| | LUN. | MAR. | MER. | JEU. | VEN. | SAB. | DIM. | DIM. |
| Paris D | 11:25 | 14:30 | 20:15 | 11:25 | 11:25 | 11:25 | 11:25 | 11:25 |
| CDG | 11:55 | 15:00 | 20:45 | 11:55 | 11:55 | 11:55 | 11:55 | 11:55 |
| CDG A | 12:00 | 15:05 | 20:50 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 | 12:00 |
| Djeddah A | 20:55 | 03:15 | 09:00 | 18:40 | 20:20 | 03:15 | 09:15 | 09:15 |
| MUH A | 20:55 | 03:15 | 09:10 | 18:40 | 20:20 | 03:15 | 09:15 | 09:15 |
| Djeddah A | 20:55 | 03:15 | 09:10 | 18:40 | 20:20 | 03:15 | 09:15 | 09:15 |
| MUH A | 20:55 | 03:15 | 09:10 | 18:40 | 20:20 | 03:15 | 09:15 | 09:15 |
| Djeddah A | 20:55 | 03:15 | 09:10 | 18:40 | 20:20 | 03:15 | 09:15 | 09:15 |
| MUH A | 20:55 | 03:15 | 09:10 | 18:40 | 20:20 | 03:15 | 09:15 | 09:15 |

saudia

SAUDI ARABIAN AIRLINES

Nous ouvrons les portes du Moyen-Orient.

Informations et réservations passagers: 55, av. George-V - 75008 Paris
Tél. 720.66.20 (numéros multiples) - Téléc. 630067 P

كذا من الأصل

مركز من الاصل

Le Monde économique-régions

SOCIAL

Manufrance : à l'appel des syndicats plus de mille travailleurs ont manifesté à Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Étienne. — A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la C.G.C., les salariés de Manufrance ont cessé le travail par deux fois dans la journée de mercredi 14 juin. Le matin pour assister à un meeting dans la cour de la D.P.M. (Division des produits manufacturés), puis l'après-midi à partir de 15 h. 30. Ce deuxième débrayage a été suivi d'un défilé au cours duquel les quelque mille à mille deux cents participants ont manifesté leur opposition aux trois cents trente-quatre licenciements prévus et à un démantèlement de l'entreprise. Ils ont voulu aussi apporter la preuve, fiche de paie à l'appui, que leurs avantages sociaux n'étaient pas « écorchés vifs », contrairement à ce qu'avait affirmé M. Monory, ministre de l'économie. Certains étaient transformés pour la circonstance en hommes-sandwichs. « Pas vingt-deux ans et je possède mon C.P. de comptabilité. Je gagne 2 135 F. »

Un autre : « Employé de bureau, je travaille depuis dix ans à Manufrance. Mon coefficient de 140 n'a pas changé depuis. Je gagnais 1 950 F, salaire net. »

Un troisième : « Je suis technicien, coefficient 235, diplômé de l'ENP. Vingt-neuf ans de présence. Ma paie de mai : 4 020,50 F. M. Monory, je ne suis pas un surpayé. Trente mille francs s'élevaient contre le plan de licenciement imposé par le gouvernement » ont été distribués dans tous les quartiers de la ville à l'issue de la manifestation.

La délocalisation ne s'est pas faite, contrairement à l'habitude, aux abords de l'hôtel de ville, mais 200 mètres avant, place du Peu-

ple, où le maire communiste de Saint-Étienne, M. Joseph Sanguinole, venu à la rencontre du cortège, a notamment déclaré que le plan Gadot-Clet devait permettre la relance à condition qu'il soit subventionné. « Nous faisons des réserves sur les licenciements et la remise en cause des avantages sociaux. Le P.-D.G. a été mandaté pour négocier avec les syndicats, afin de régler sur un certain nombre de points les problèmes posés par ce plan contractuel. En aucun cas nous ne pouvons écorcher les salariés au-delà de ce qui est contenu dans le contrat. Nous veillerons à ce que le gouvernement tienne tous ses engagements. »

La C.G.C. ne s'était pas associée au défilé, préférant se rendre en délégation à la préfecture où elle fut reçue par le secrétaire général de la Loire. A l'issue de cette entrevue, le syndicat C.G.C. de Manufrance a pris acte de la volonté du gouvernement de tenir ses engagements : déblocage imminent d'une première tranche de 3 millions sur le prêt du F.D.E.S., élargissement du règlement judiciaire, intervention auprès des banques. Les cadres et agents de maîtrise C.G.C. entendent négocier les procédures d'application de ce plan et y ajouter tout complément qui permettrait d'obtenir le licenciement. Ils ne comprendraient pas et ne pourraient admettre toute remise en question des engagements pris et dénoncent encore une fois la corruption gouvernementale. Ils se préparent à manifester de nouveau. Ils sont prêts à démentir, preuves à l'appui, qu'il s'agit d'un cliché dépassé, apagné des directions passées. P. C.

Accroissement de 6,2 % des demandes d'emploi en un an

« La situation reste préoccupante » reconnaît le ministre

Elle qu'elle ait été légèrement plus forte que celle enregistrée à la même époque en 1977 (- 2,6 % contre - 2,4 %), la diminution du nombre des demandes d'emploi non satisfaites de fin avril à fin mai, passé de 1 065 200 à 1 007 100 (nos dernières éditions datées 15 juin), ne traduit que le fait que l'évolution habituellement constatée à fin avril se maintient à fin mai. Elle ne traduit pas, en revanche, le fait que le chômage a augmenté de 4,2 %, 1 132 800 demandes contre 1 085 600 en un an, de 6,2 % (1 065 900 en mai 1977).

« Le mouvement de reprise des offres d'emploi, qui permettrait de désigner les mois précédents, reste en deca de l'évolution saisonnière constatée normalement en cette période de l'année. » En données brutes, le nombre des offres d'emploi est, en effet, passé de 90 900 en avril à 94 600 en mai (+ 4,5 %), mais cette hausse, si elle est légèrement supérieure à celle enregistrée à la même époque en 1977 (+ 1,7 %), paraît, selon le ministère du travail et de la participation, « insuffisante et on la compare à celle obtenue en mai 1976 (+ 9,8 %). En données corrigées des variations saisonnières, on enregistre une baisse de 3,8 % (86 600 en mai contre 90 000 en avril, inférieure à celle constatée d'avril à mai 1977 (- 6,5 %).

Autre innovation, moins hen-

reuse : le rue de Grenelle a décidé de ne plus publier les données corrigées des variations saisonnières. Dans sa conférence de presse du 17 mai (Le Monde du 19 mai), M. Boulin avait, certes, indiqué qu'il ne retiendrait plus que les données brutes. Mais il avait assuré qu'elles seraient quand même publiées. Il est revenu sur cette affirmation. Permettant, seules les données corrigées des variations saisonnières permettent de mesurer la tendance : elles indiquent ainsi que, d'avril à mai, le chômage a augmenté de 4,2 %, 1 132 800 demandes contre 1 085 600 en un an, de 6,2 % (1 065 900 en mai 1977).

« Le mouvement de reprise des offres d'emploi, qui permettrait de désigner les mois précédents, reste en deca de l'évolution saisonnière constatée normalement en cette période de l'année. » En données brutes, le nombre des offres d'emploi est, en effet, passé de 90 900 en avril à 94 600 en mai (+ 4,5 %), mais cette hausse, si elle est légèrement supérieure à celle enregistrée à la même époque en 1977 (+ 1,7 %), paraît, selon le ministère du travail et de la participation, « insuffisante et on la compare à celle obtenue en mai 1976 (+ 9,8 %). En données corrigées des variations saisonnières, on enregistre une baisse de 3,8 % (86 600 en mai contre 90 000 en avril, inférieure à celle constatée d'avril à mai 1977 (- 6,5 %).

Extension des grèves dans les arsenaux

De nos correspondants

Plusieurs conflits se poursuivent dans la région parisienne et en province. Dans les arsenaux et manufactures de l'Etat, la grève avec occupation à Brest s'est étendue à d'autres établissements, notamment Cherbourg (Manche), et La Cote-d'Azur (Alpes-Maritimes). (Var), Lorient (Morbihan) et, jeudi matin, à Rennes (Ile-et-Vilaine). Mercredi, les syndicats C.F.D.T. et P.O., qui pratiquent l'unité d'action avec la C.F.T.C. et la C.G.T., ont lancé un appel à l'extension de l'action revendicative ; selon la C.G.T., vingt mille ouvriers participent, mercredi, aux grèves en débrayant les quatre-vingt-dix mille ouvriers sont dans les arsenaux.

Cher Renault, la grève se poursuit dans le seul atelier des presses de l'usine de Flins, et la direction a officiellement annoncé que si les presses demeurent bloquées il faudrait s'attendre que, dans un délai relativement bref, la Régie se trouve dans l'obligation de suspendre l'activité de plusieurs milliers d'ouvriers de cette usine. Le comité d'établissement est d'ailleurs convoqué, vendredi 16 juin, pour être informé de cette éventuelle décision.

Aux aciéries de Pompey, où une grève-boucheur a entraîné une paralysie partielle, les syndicats devaient consulter, jeudi 15 juin, le personnel à la suite d'une réunion avec la direction, qui a proposé de nouvelles mesures sociales.

Autres conflits : au service de l'emballage des eaux de Vichy, où les salariés ont décidé de reconduire pour vingt-quatre heures la grève entamée le 14 juin dernier à l'établissement Dior (fabrication de jantes de bicyclette) à Rive-de-Gier, où les quatre-vingt salariés occupent l'usine depuis le 14 juin pour réclamer un salaire de 2 500 F ; à la société Débé, sur le chantier S.N.C.F. de la gare du Palais-Vieux, près de Limoges, où les C.R.S., mercredi matin, ont fait évacuer les grévistes qui occupaient les locaux.

A Epinal, le conflit déclenché le 9 juin, à l'imagerie Pellenn, s'est heurté mercredi 14 avec la réintégration du directeur, dont le licenciement avait provoqué la grève.

« Aller vers l'autogestion » Pour ce qui est des équipements et du cadre de vie, les communistes considèrent qu'il convient « de rechercher des solutions épi-

URBANISME

Les élus communistes des Hauts-de-Seine proposent de limiter le programme de bureaux prévu dans le projet de la Défense

Les élus communistes des Hauts-de-Seine ont réuni, le 14 juin, une conférence de presse sur le projet de la Défense, pour faire connaître à l'opinion publique leur désaccord avec la majorité du conseil général sur les solutions à adopter et pour sortir la Défense de l'impasse.

Les communistes estiment qu'il est urgent « de réaffirmer le projet en tenant résolument compte de l'intérêt des usagers et des travailleurs ». Ils proposent, à cet égard, de limiter à un million de mètres carrés le programme de bureaux, d'accroître la proportion de logements sociaux, de favoriser l'implantation d'un secteur industriel secondaire non polluant.

« Ils s'agit de limiter à un million de mètres carrés le programme de bureaux, d'accroître la proportion de logements sociaux, de favoriser l'implantation d'un secteur industriel secondaire non polluant. »

A PROPOS DE...

LES MÉFAITS DU REMEMBREMENT La Bretagne comme la Beauce ?

Le tribunal administratif de Rennes vient de reconnaître que le remembrement a été en partie à l'origine des inondations qui ont causé près de 20 millions de dégâts à Morlaix en février 1974 (« Le Monde » du 15 juin).

Il ne faut pas confondre le remembrement, c'est-à-dire le regroupement des parcelles et les travaux qui l'accompagnent : rectifications de cours d'eau, arasement de teus et de haies. La première opération est nécessaire à la modernisation des exploitations et, sans doute, à la survie de nos exploitants. Personne ne le conteste. Les travaux des communes, en revanche, beaucoup plus critiqués.

Dès 1965, des scientifiques bretons dénonçaient les mauvaises conséquences de la pression incoordonnée des haies. Le vent soufflé sans retenue, les eaux ruissellent, emportent les sols. Observation de simple bon sens. Lors des inondations de Morlaix, en 1974, des géologues et des spécialistes de l'Institut national de la recherche agronomique avaient incriminé l'excès de zèle des ingénieurs du génie rural et des agriculteurs. Le ministère de l'Agriculture lui-même, dès cette année-là, n'a cessé de recommander à ses services départementaux de

pratiquer un remembrement respectant les équilibres naturels. Peine perdue : le bocage continue d'être traité au bulldozer. Dans le seul Finistère, 30 000 hectares de talus ont disparu. Les ruisseaux parcourent des pentes raides et rigides rectifiées dans lesquelles les eaux courent, lessivent les terres et entraînent les débris les plus fertiles. Non seulement les crues deviennent redoutables, mais les terres sont soumises à une dégradation qui rappelle celle dont souffrent les pays sous-développés.

Certains exploitants entendent le danger, les écologistes le dénoncent très fort, les chercheurs en agronomie commencent à le reconnaître, les juges écoutent leur voix et ce concert d'avertissements. Mais certaines directions départementales de l'Agriculture, les syndicats agricoles, les élus, continuent à rêver de transformer la Bretagne à l'image de la Beauce. Le modèle est absurde et inévitablement désastreux.

Il reste 8 millions d'hectares à remembrer en France. Le loi a prévu que ces opérations ne pourraient plus se faire sans une étude préalable d'impact sur l'environnement. Il est temps d'écouter la loi ; avant qu'il ne soit trop tard... MARC AMBROISE-RENDU.

ENVIRONNEMENT

LA POLLUTION DES COTES DU CALVADOS GÈNE LES PÊCHEURS MAIS PAS LES BAINEURS

Caen. — L'interdiction de pêcher et de ramasser des coquillages qui touchait la côte normande de Ver-sur-Mer (Calvados) à l'embouchure de l'Orne, a été étendue jusqu'à Honfleur et vice versa d'aujourd'hui 70 kilomètres de rivage. Elle est motivée par la prolifération d'une algue microscopique et toxique, la « gonvax », qui donne à la mer une teinte rouge et la rend phosphorescente. Cependant, les chercheurs de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.) affirment que le phénomène n'est pas dangereux pour les baigneurs. Les baignades restent donc autorisées sur la côte fleurie.

Une « pollution » du même genre, mais causée par un autre type de micro-organisme marin, affecte toute la côte est de Cotentin et inquiète les ostréiculteurs qui envisagent de transporter leurs huîtres sur la côte ouest.

Ces deux marées rouges seraient dues à une élévation brusque de la température de l'eau de mer, mais les marins-pêcheurs et les écologistes du comité régional d'études, de protection et d'aménagement de la nature (C.R.E.P.A.N.) mettent en cause d'autres facteurs qui viendraient s'ajouter au réchauffement des eaux. Ils incriminent les produits antimarées répandus par la marine britannique aux alentours des îles anglo-normandes, lors du naufrage de l'Amoco-Cadis, et les rejets massifs de phosphogypse en baie de Seine.

THIERRY BRÉNIER.

PARIS - MOSCOU SUR UN VÉLO « VERT »

Les soixante cyclo-écologistes qui, sous la conduite de Georges Krassovskij, ont entrepris de relier Paris à Moscou à bicyclette ont été reçus le 12 juin à Bruxelles par M. Roy Jenkens, président de la Commission européenne.

Les équipiers du raid, hommes et femmes, jeunes et vieux, appartiennent à plusieurs nationalités. On trouve des Français, en majorité, mais aussi des Belges, des Néerlandais, des Canadiens, des Américains et des Suédois. Ils sont partis de Paris le 5 juin et, après être passés par Amsterdam, Bonn, Berlin et Varsovie, ils comptent parvenir à Moscou le 5 août prochain après un périple de 4 500 kilomètres.

Les cyclo-écologistes, dont certains ont déjà parcouru les années passées à des randonnées Paris-Astis, puis Paris-Athènes, veulent montrer que l'on peut passer des vacances rustiques, enrichissantes sans consommer la moindre énergie. Ils entendent aussi montrer que l'écologie n'a pas de frontière et que la pollution des équilibres naturels est un impératif qui s'impose à tous les régimes.

CONJONCTURE

L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A PROGRESSÉ DE 1,5 % EN AVRIL

L'indice de la production industrielle française, sans le bâtiment et corrigé des variations saisonnières, s'est établi en avril à 121 au lieu de 120 en mars (+ 1,5 %) et 125 en février (+ 4,8 % en deux mois). La progression de l'indice en avril résulte pour l'essentiel de l'augmentation de la production des biens intermédiaires et d'énergie. Mis en trimestre mobile, l'indice, qui oscillait entre 124 et 123 depuis l'été dernier, progresse depuis deux mois : 127 pour le premier trimestre et 128 pour les mois de février à avril.

Cette évolution, notée le ministère de l'économie, confirme la reprise en mars-avril de l'activité industrielle, que laissent prévoir notamment les enquêtes réalisées auprès des chefs d'entreprise.

LE MONDE

mel ondateur pour la disposition de ses locaux des locaux d'Annonces Immobilières

Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.


MISE EN GARDE DE LA C.G.C. CONTRE TOUTE ATTEINTE AUX RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

La C.G.C. ne permettra jamais qu'il soit porté atteinte aux régimes de retraite par répartition, déclare la centrale des cadres. Dans un communiqué du 13 juin, elle dit avoir « pris connaissance avec stupeur de la proposition du premier ministre consistant le retour à la capitalisation pour assurer les avantages sociaux et par conséquent les retraites » (Le Monde daté 11-12 juin). La confédération rappelle que, sauf à spoiler totalement au moins une génération, la répartition est irréversible.

CALME ET VERDURE AU CŒUR DU VIEUX PARIS

Square Saint-Martin

11, rue des Récollets - 75010 Paris



Studio 2, 3, 4 et 5 pièces.

Façade au programme, les 7500 m² d'espace vert du square Villemain. Dans la résidence même, un jardin paysagé avec des arbres de haute tige. Juste à côté, le spectacle tranquille du Canal Saint-Martin. La place de la République, l'hôtel de ville sont tout proches.

A deux pas, les théâtres, les cinémas, les restaurants et les magasins des boulevards. La gare de l'Est et tous les moyens de communication sont à 300 m.

Square Saint-Martin, une autre vie commence.

Livraison 4^e trimestre 78

Bureau de vente et appartement décoré sur place, ou GEEIC Tél. 733.73.78.

Candidats admissibles ESCAE

ou ayant obtenu des résultats jugés équivalents aux écrits HEC, ESSEC, ESCP, EDHEC, ICG,

vous avez la possibilité d'intégrer une grande Ecole de Gestion Parisienne en participant au concours sur dossier de l'Institut Commercial Supérieur de Gestion

Etablissement d'enseignement supérieur païvé reconnu par l'Etat

15, place de la République - 75003 PARIS

Tél. 271.97.70 - 272.20.76

REPRODUCTION INTERDITE

bateaux chasse-pêche

Château X... 170.000 F

terrains

MAISON DE L'IMMOBILIER

250 studios

555-92-72

مركز من الأصل

ÉTRANGER

AFFAIRES

RÉUNIS A PARIS

Les ministres des affaires étrangères de l'O.C.D.E. se sont prononcés pour une action de relance concertée

ite dans l'ordre

est d'indiquer à une certaine modestie, les résultats obtenus apparaissent par la force des choses toujours insuffisants par comparaison avec la pleine réalisation du principe de la Vie du peuple.

Un consensus s'est dégagé au conseil ministériel de l'O.C.D.E. qui a débuté le 14 juin à Paris; le taux de croissance actuel ne permet pas de lutter efficacement contre le chômage et les différentes menaces qui pèsent sur l'économie de marché.

énergétique et à contrôler l'inflation. Selon lui, les pays à balance commerciale excédentaire et à inflation modérée doivent rechercher une croissance plus forte, tandis que les économies qui sont parvenues à mieux maîtriser ces problèmes peuvent maintenant permettre une certaine expansion intérieure.

fiolier de larges couches de leur population des progrès de productivité qu'ils réalisent, afin que leur demande en biens de consommation puisse s'élargir.

poys industrialisés entraînent inévitablement de grandes difficultés dans les pays en développement. Ceux-ci voient leurs chances diminuer de combler leur déficit extérieur, de rembourser leurs dettes, voire de réduire leur décalage économique.

La concurrence des autres pays asiatiques

Cela dit, les autres pays asiatiques ont obtenu de remarquables résultats dans le développement de leur économie, ce qui constitue une concurrence de plus en plus sérieuse pour les pays industrialisés.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, 01 MOIS, 02 MOIS, SIX MOIS. Rows include \$E.-U., Yen (100), D. M., etc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: D. M., S.B.-U., Franc, etc. Rows show interest rates for various currencies.

TRANSPORTS

M. ROGER MACHENAUD DIRECTEUR DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

M. Roger Machenaud, ingénieur général de l'aviation civile, est nommé directeur de la navigation aérienne au ministère des transports, en remplacement de M. Jean Leveau.

Un colloque de la Fondation Bull sur l'informatique et l'homme au travail

Un risque d'« explosion sociale » ?

Un bon thème d'actualité : l'informatique et l'homme au travail. Un « beau plateau » : MM. Raymond Aron, Jacques Attali, Ulrich Briels, du syndicat D.G.B. d'Allemagne fédérale, Jean Fourastié, Robert Latite, Philippe Lamone, Jacques Monod, sous la présidence bonhomme de M. Louis Lapointe-Piquet.

RENALTE DÉVELOPPE SES ACTIVITÉS AU MEXIQUE

Le groupe Renault vient de créer avec la société Diesel Nacional, firme mexicaine qui assemblerait dans son usine des voitures Renault 5 et 12, une nouvelle société Renault de Mexico, qui rassemblerait l'ensemble des activités de Renault au Mexique.

M. YVES CANNAC NOMMÉ P.-D.G. DE L'AGENCE HAVAS

Le conseil d'administration de l'Agence Havas est convoqué pour le mardi 27 juin. Il sera appelé à coopter comme administrateur M. Yves Cannac, secrétaire général adjoint de la présidence de la République, qui le remplacera en tant que directeur général de l'agence en remplacement de M. Jean Mée.

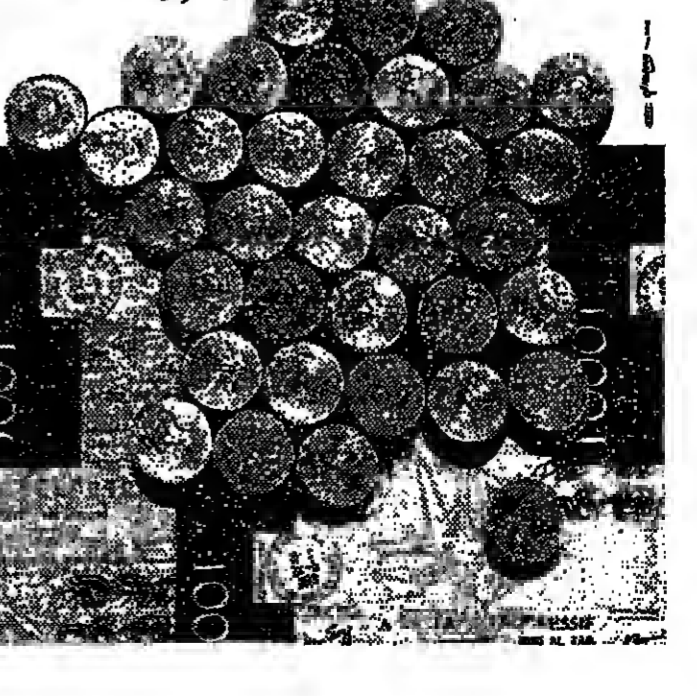
LE MONDE... LES BUREAUX... RIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE... DES INDUSTRIES LÉGÈRES... OFFRES INTERNATIONALES... ROGATION DE DELAIS

22.400 F c'est l'apport suffisant pour acheter un 4 pièces à Clichy habitable immédiatement

Vous constituez vous-même votre capital-pierre tout en jouissant de votre appartement. Important : si vous avez souscrit à un plan épargne logement, vous n'êtes plus obligé d'en attendre la clôture pour habiter chez vous.

BONS DU TRESOR

Un placement sûr, rémunérateur et disponible à tout moment. Taux de rendement actuariel brut jusqu'à 9,75%



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ETS ALFRED HERLICO ET FILS

L'assemblée générale ordinaire du 8 juin 1978, sous la présidence de M. François Herlicio, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 39 123 250,94 F. contre 22 163 244,70 F. pour l'exercice précédent, après dotation d'une somme supplémentaire de 45 millions de francs à la provision pour crédits à l'étranger et d'une somme supplémentaire de 0 millions de francs à la provision pour pertes et charges, contre respectivement 2 millions de francs et 3 millions en 1976.

Dividende net : 13 F (avoir fiscal, 19 F), au capital augmenté de 10,66 % par distribution d'une action nouvelle pour six actions anciennes (coupon 2), 4 juillet 1978.

Les résultats nets consolidés des Etablissements Alfred Herlicio et Pilo ainsi que de la société Constructions et Installations électriques du littoral et de la société auxiliaire de matériel Herlicio se sont élevés à 35 765 000 F contre 25 538 000 F pour l'exercice précédent, la part du groupe étant respectivement de 35 028 000 F et 25 579 000 F. Pour l'exercice en cours, les résultats du groupe devraient être comparables à ceux de 1977.

UNIBAIL

Réuni le 15 juin 1978, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1977.

Les recettes courantes consolidées (E.T.) s'élevaient à 25,98 millions de francs (23,36 millions de francs en 1977), tandis que le bénéfice d'exploitation s'élevait à 9,03 millions de francs (8,49 millions de francs en 1977), après des amortissements et provisions abondantes de 5,08 millions de francs (4,28 millions de francs en 1977). Il convient de rappeler ici que le capital a été augmenté en 1977 de 101 896 800 F à 110 270 800 F, par conversion d'obligations émises en 1976.

Les engagements à court terme s'élevaient à 23,8 millions de francs (22,7 millions de francs en 1977). Dans le même temps, poursuivant la constitution d'un patrimoine locatif d'une valeur égale à celle de ses capitaux propres, la société a conclu des accords pour l'acquisition de deux immeubles de bureaux dans le centre de Paris pour 46 millions de francs; les travaux de restauration et d'aménagement de ces immeubles sont estimés à 12,3 millions de francs.

SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître un bénéfice net de 10 075 844 F, après dotation de 16 897 468 F aux amortissements.

Le dividende global a été fixé à 428 F par action, soit 3 F net plus avoir fiscal de 1,50 F. Le dividende sera payable à partir du 4 juillet 1978 contre remise du coupon de 33 aux guichets des établissements suivants : Crédit Lyonnais, B.N.F., C.I.C., Banques de l'Union européenne.

Les niveaux d'activité et de résultats en 1978 devraient être comparables à ceux de 1977. De plus, le G.I.R. Nortier, dont la société est membre, a signé, au début de cette année, un contrat pour la fourniture de quatre mille cinq cents wagons à la R.D.A. Sa part dans ce marché permettra d'améliorer l'activité de son département wagons de marchandises et bogies à la fin de 1978 et dans le courant de 1979.

Société de développement régional du Sud-Ouest EXPANSO S.D.R.

L'assemblée générale des actionnaires, réunie à Bordeaux le 25 mai 1978, sous la présidence de M. de Tavernost, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice net s'élevait à 2 117 260 F (contre 1 748 772 F en 1976), après 2 152 000 F d'amortissement et provisions diverses (1 661 000 F en 1976).

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 7,50 F par action ancienne (7,25 F l'an dernier) assorti d'un avoir fiscal de 3,75 F. Les actions nouvelles auront droit à un dividende de 3,75 F, avec un avoir fiscal de 1,875 F.

L'assemblée a nommé administrateur M. Michel Maury-Larbière, industriel charvatais, et conseiller M. Philippe Blanc, industriel laudais. Elle a également renouvelé le mandat de censeur de la Caisse d'épargne de Bordeaux.

Le capital d'EXPANSO est actuellement de 13 320 000 F, auquel s'ajoutent 11 millions de francs à caractère de réserve. Une augmentation de capital au moins égale à celle opérée en 1977 (4 640 000 F) est prévue dans les prochains mois. Elle sera affectée à des reprises de participations dans les P.M.E. qui se sont développées en 1977, notamment pour aider à la création d'entreprises régionales.

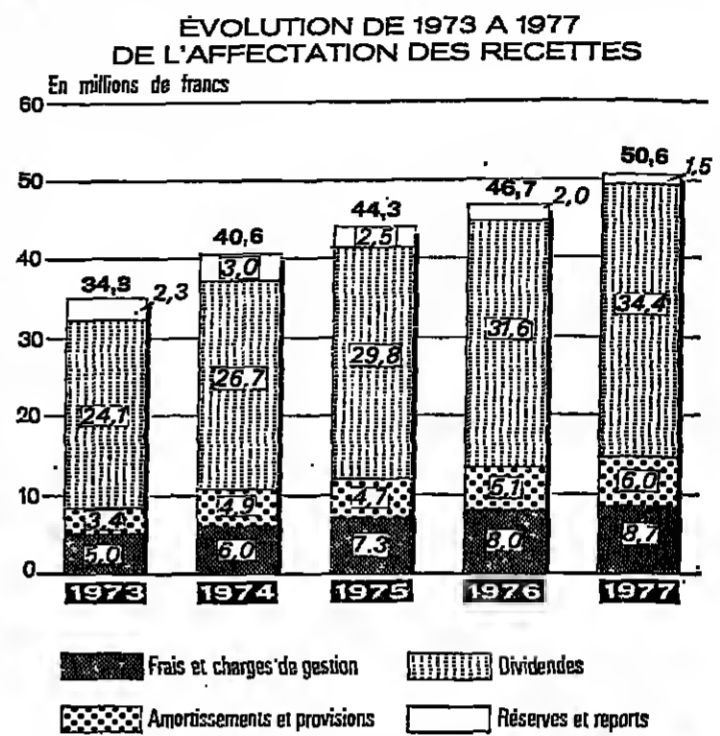
Dans son allocation, le président a déploré l'absence des investissements régionaux qui se traduit par une dégradation de la situation de l'emploi. Il a rappelé certaines initiatives prises en 1977 en liaison avec l'établissement public régional et les compagnies consociées, telles que la création de l'AFPMID (Association pour l'aide aux entreprises en mutation en difficulté), la création d'AFINAQ (Association pour financer la création d'entreprises en Aquitaine) et la convention passée entre EXPANSO et l'É.P.R. pour la constitution d'un fonds de garantie régional.

Enfin, l'assemblée a pris acte du transfert du siège social et des bureaux dans l'immeuble acquis au 25, cours du Maréchal-Foch, à Bordeaux.

COGIFI COMPAGNIE D'INVESTISSEMENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

Réunis en assemblée générale ordinaire le 8 juin 1978 sous la présidence de M. Michel de Sollesieu, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

Après dotation de 5 956 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions (contre 5 130 000 F en 1976), le bénéfice net de l'exercice ressort à 33 900 000 F contre 33 567 000 F, en progression de 1 %.



L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 11,25 F par action (dont 2,40 F en exonération de l'impôt sur le revenu), contre 10,25 F au titre de l'exercice précédent. Le montant total distribué, qui s'élève à 24 371 000 F, représente 87 % du bénéfice net.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 10 juillet 1978 contre remise des coupons n° 16 A et 16 B.

Au cours de l'année 1977, le marché des locations d'appartements est resté très actif, le taux d'occupation des immeubles de la société se maintenant à hauteur de 99 %. Le marché locatif des bureaux est en voie d'amélioration, en particulier dans l'ouest de Paris et de la région parisienne. Tous les bureaux ainsi que les commerces de la société sont actuellement loués.

Les charges locatives qui sont principalement liées au coût de l'énergie et au niveau des salaires, continuent à augmenter dans des proportions importantes. Elles pèsent sur l'évolution des loyers qui, indépendamment même des mesures restrictives édictées par le gouvernement, ne peut pas suivre la hausse du coût de la vie, ni celui du coût de la construction.

BARÈME DES BRILLANTS

| COULEUR | BLANC BIARRÉ | | LÉGÈREMENT TEINTÉ | | NOMBRE |
|--------------------|--------------|------------|-------------------|------------|--------|
| | V.V.S. | Lég. piqué | V.V.S. | Lég. piqué | |
| 1 carat : 0 g 20 | 11.000 F | 11.500 F | 10.000 F | 7.000 F | 89/10 |
| 2 carats, le carat | 22.700 | 16.700 | 12.500 | 8.500 | 84/10 |
| 3 carats, le carat | 28.500 | 23.000 | 14.200 | 9.500 | 80/10 |
| 4 carats, le carat | 32.500 | 23.200 | 15.700 | 10.200 | 104/10 |
| 5 carats, le carat | 38.000 | 28.000 | 18.000 | 11.200 | 114/10 |

Ce barème étant donné à titre indicatif, M.M. Godechot et Pauliet se tiennent à votre disposition pour vous renseigner d'une façon plus précise sur les prix qui vous conviendront.

GODECHOT & PAULIET
84, AVENUE RAYMOND-POINCARÉ
FAS. 34.90

ACHATS - VENTES - EXPERTISES - CONSEILS
PARKING ROGEE MÉTRO VICTOR-HUGO Tous les jours, sauf dimanche

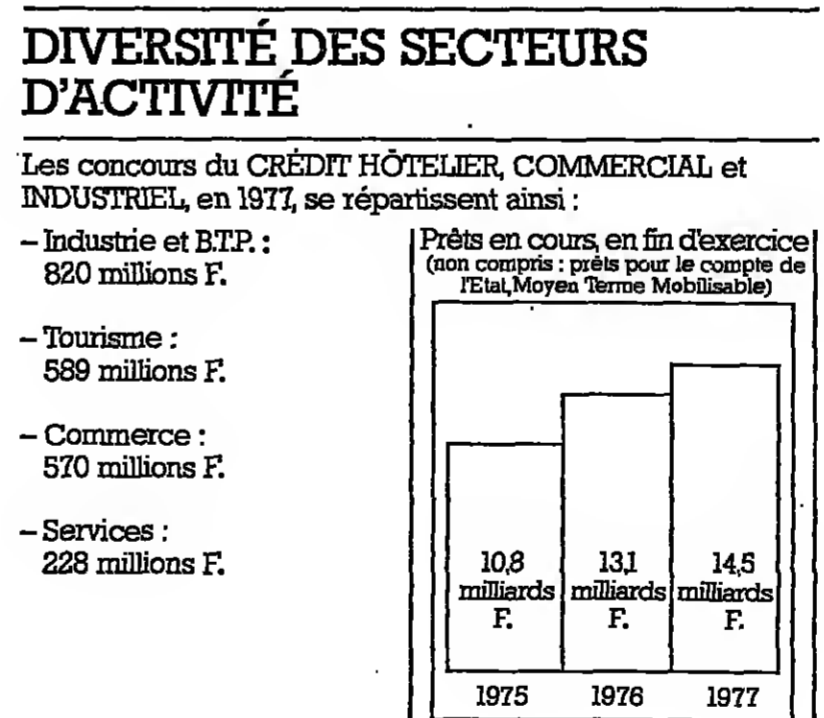
HENKEL FRANCE

Les recherches poursuivies par Henkel visent à aboutir à la mise au point d'un nouveau produit de finition et d'entretien du linge. Alliant les qualités d'apprêt d'un produit amidonnant à la facilité d'utilisation d'un rassemblement, il se dénomme Belle Tenue.

Cette nouveauté s'ajoute à la gamme des quelques huit mille produits déjà commercialisés par le Groupe Henkel en Allemagne et dans le monde.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL INDUSTRIEL: pour le développement régional par l'expansion des P.M.E.

- EN 1977**
- Plus de 7000 PME ont investi avec le concours du CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL. Les conséquences sociales et économiques ont été bénéfiques pour l'ensemble des régions.
 - PART PRÉPONDERANTE DES PETITES ENTREPRISES**
 - 80 % des bénéficiaires des prêts du CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL étaient des entreprises employant moins de 50 salariés.
 - MAJORITÉ DES INVESTISSEMENTS DANS LES PETITES LOCALITÉS**
 - 75 % des investissements ont été réalisés dans des agglomérations de moins de 50 000 habitants.
 - ENTREPRISES NOUVELLES**
 - Plus de 24 % des prêts destinés à la création d'entreprises de l'industrie, du commerce et du tourisme.
 - CRÉATIONS D'EMPLOIS**
 - 20 000 emplois créés dans les secteurs de l'industrie, du commerce et du tourisme.



CRÉDIT HOTELIER COMMERCIAL INDUSTRIEL

15 Délégations Régionales :

- participant à la politique de développement régional et d'aménagement du territoire,
- ayant pouvoir d'étude et de décision. Ajaccio - Bordeaux - Dijon - Grenoble - Lille - Lyon - Marseille - Metz - Nantes - Orléans - Paris - Rennes - Rouen - Strasbourg - Toulouse.

L'analyse détaillée de l'activité du Crédit Hôtelier, Commercial et Industriel est publiée dans la brochure annuelle d'assemblée générale de cet établissement. La brochure 1977 peut être adressée sur simple demande : Crédit Hôtelier, Commercial Industriel Service Relations Publiques : 78, rue Olivier-de-Serres - 75739 PARIS Cedex 15.

CREDIT LYONNAIS EUROPARTENAIRES
Banque de Rome
Banque Hispano Américaine
Commerzbank

SITUATION AU 2 MAI 1978

La situation au 2 mai 1978 s'établit à 204 829 millions contre 207 531 millions au 31 mars 1978.

Au passif, les comptes d'Instants d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 11 179 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 43 947 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 110 019 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 52 261 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 96 454 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 13 940 millions de francs.

INDECO LIMITED LUSAKA, ZAMBIA

Nitrogen Chemicals of Zambia :
Projet d'expansion

Appel d'offres pour la fourniture de matières premières NPK pour le projet d'expansion NGZ pour l'Inde House, 207, rue de la République, Casablanca, Maroc.

1. Directeur Général Nitrogen Chemical of Zambia Limited, PO Box 226, Kafue, Zambia.

2. The Controller of Group Management Services Division, Inde House, Casablanca, Maroc, PO Box 1855, Lusaka, Zambia.

3. Zimco Services Limited, Zimco House, 129-130 Finnsbury Pavement, London EC2A 1NA.

Date limite de soumission des offres : le 6 juillet 1978.

N.B. — Les sociétés qui se sont procurées les dossiers concernant l'appel d'offres dont la date limite était le 31 mars 1978 recevront gratuitement des doubles des nouveaux dossiers sur présentation des reçus relatifs à leurs achats précédents.

INDECO, UN MOYEN SÛR DE FAIRE DES AFFAIRES

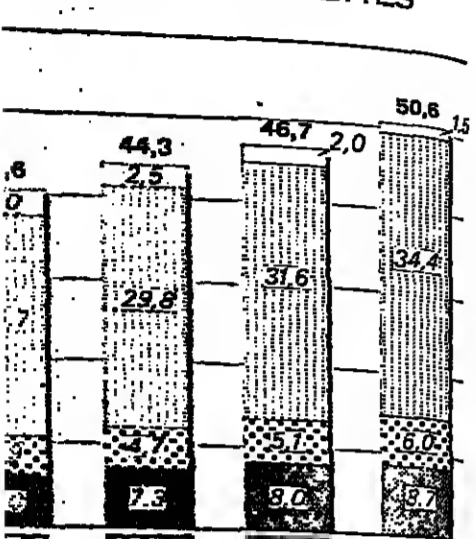
مكتبا من الأصل

CIÉTÉS

COGIFI COMPAGNIE MENTS FRANÇAIS IMMOBILIERS

Après dotation de 5 958 000 F en comptes d'amortissements et de réserves, le bilan de l'exercice 1976 se traduit par un bénéfice net de 1 390 000 F contre 2 507 000 F en 1975, soit une progression de 7 %.

LUTION DE 1973 A 1977 ECTATION DES RECETTES



Après dotation de 5 958 000 F en comptes d'amortissements et de réserves, le bilan de l'exercice 1976 se traduit par un bénéfice net de 1 390 000 F contre 2 507 000 F en 1975, soit une progression de 7 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 14 JUIN

L'expectative, toujours

Les jours se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris où pour la quatrième séance consécutive les cours se sont effondrés dans un marché sans affluence. En attendant l'ouverture de la séance, l'attente a été terminée en redoutant tout aussi instamment (à 0,5 % environ).

Quelques titres comme Téléphonie Éricsson, Dollfus et Armand ont été particulièrement appréciés par les investisseurs.

Sur le marché de l'or, les nouvelles troubles qui ont éclaté au Liban ont, selon les spécialistes, à l'origine de la hausse du lingot.

Taux du marché monétaire : 7,7 %

LONDRES

Le repli amorcé la veille à la suite des résultats décevants du commerce extérieur s'est poursuivi jeudi. Roulé également des 2222 d'or, en liaison avec celui du métal.

| VALEURS | Cours | Dernier |
|-------------------|-------|---------|
| British Petroleum | 328 | 327 |
| Shell | 324 | 323 |
| British Airways | 124 | 123 |
| British Telecom | 124 | 123 |
| British Airways | 124 | 123 |
| British Telecom | 124 | 123 |

NEW-YORK

Les cours ont continué mercredi d'évoluer de façon très irrégulière à Wall Street, et ont même tendu à fléchir en fin de journée.

| VALEURS | Cours | Dernier |
|-------------------|---------|---------|
| Alcoa | 44 1/4 | 44 |
| A.I.L. | 81 5/8 | 81 1/2 |
| Chase Manhattan | 31 3/4 | 31 1/2 |
| De Beers | 118 7/8 | 118 1/2 |
| Exxon | 47 1/2 | 47 1/8 |
| General Motors | 32 1/2 | 32 1/8 |
| IBM | 273 1/2 | 273 1/8 |
| Intel | 22 1/2 | 22 1/8 |
| Johnson & Johnson | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Merck | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Microsoft | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Oracle | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Rockwell | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Spacelink | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Unisys | 32 1/2 | 32 1/8 |

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VALS DE LUZENAC - Bénéfice consolidé pour 1977 après plus-values ou moins-values de 15,82 millions de francs contre 5,04 millions.

MAIGNANT - Le bénéfice net consolidé s'élevait à 804 245 F contre 419 423 F en 1976.

ALBERIC ET WILSON - Le groupe américain Tennessee a révélé le prix de son O.P.A. sur les titres de cette société française.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar = 148,15 ¥

INDICES QUOTIDIENS

Indice général : 77,3

BOURSE DE PARIS - 14 JUIN - COMPTANT

| VALEURS | Cours | Dernier |
|---------------|--------|---------|
| 3 % | 34 90 | 34 80 |
| 5 % 1970-1980 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1975-1985 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1980-1990 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1985-1995 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1990-2000 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2000-2010 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2010-2020 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2020-2030 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2030-2040 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2040-2050 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2050-2060 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2060-2070 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2070-2080 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2080-2090 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2090-2100 | 112 10 | 112 00 |

VALEURS

| VALEURS | Cours | Dernier |
|-------------------|---------|---------|
| Alcoa | 44 1/4 | 44 |
| A.I.L. | 81 5/8 | 81 1/2 |
| Chase Manhattan | 31 3/4 | 31 1/2 |
| De Beers | 118 7/8 | 118 1/2 |
| Exxon | 47 1/2 | 47 1/8 |
| General Motors | 32 1/2 | 32 1/8 |
| IBM | 273 1/2 | 273 1/8 |
| Intel | 22 1/2 | 22 1/8 |
| Johnson & Johnson | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Merck | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Microsoft | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Oracle | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Rockwell | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Spacelink | 32 1/2 | 32 1/8 |
| Unisys | 32 1/2 | 32 1/8 |

MARCHÉ A TERME

| VALEURS | Cours | Dernier |
|---------------|--------|---------|
| 3 % | 34 90 | 34 80 |
| 5 % 1970-1980 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1975-1985 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1980-1990 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1985-1995 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1990-2000 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2000-2010 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2010-2020 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2020-2030 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2030-2040 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2040-2050 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2050-2060 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2060-2070 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2070-2080 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2080-2090 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2090-2100 | 112 10 | 112 00 |

MARCHÉ A TERME

| VALEURS | Cours | Dernier |
|---------------|--------|---------|
| 3 % | 34 90 | 34 80 |
| 5 % 1970-1980 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1975-1985 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1980-1990 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1985-1995 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 1990-2000 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2000-2010 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2010-2020 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2020-2030 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2030-2040 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2040-2050 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2050-2060 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2060-2070 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2070-2080 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2080-2090 | 112 10 | 112 00 |
| 5 % 2090-2100 | 112 10 | 112 00 |

COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS | Dernier |
|-----------------|--------|---------|
| 100 \$ | 148,15 | 148,15 |
| 100 £ | 166,50 | 166,50 |
| 100 ¥ | 148,15 | 148,15 |
| 100 F | 6,55 | 6,55 |
| 100 S | 166,50 | 166,50 |
| 100 D | 166,50 | 166,50 |
| 100 G | 166,50 | 166,50 |
| 100 H | 166,50 | 166,50 |
| 100 I | 166,50 | 166,50 |
| 100 J | 166,50 | 166,50 |
| 100 K | 166,50 | 166,50 |
| 100 L | 166,50 | 166,50 |
| 100 M | 166,50 | 166,50 |
| 100 N | 166,50 | 166,50 |
| 100 O | 166,50 | 166,50 |
| 100 P | 166,50 | 166,50 |
| 100 Q | 166,50 | 166,50 |
| 100 R | 166,50 | 166,50 |
| 100 S | 166,50 | 166,50 |
| 100 T | 166,50 | 166,50 |
| 100 U | 166,50 | 166,50 |
| 100 V | 166,50 | 166,50 |
| 100 W | 166,50 | 166,50 |
| 100 X | 166,50 | 166,50 |
| 100 Y | 166,50 | 166,50 |
| 100 Z | 166,50 | 166,50 |

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS | Dernier |
|-----------------|--------|---------|
| 100 \$ | 148,15 | 148,15 |
| 100 £ | 166,50 | 166,50 |
| 100 ¥ | 148,15 | 148,15 |
| 100 F | 6,55 | 6,55 |
| 100 S | 166,50 | 166,50 |
| 100 D | 166,50 | 166,50 |
| 100 G | 166,50 | 166,50 |
| 100 H | 166,50 | 166,50 |
| 100 I | 166,50 | 166,50 |
| 100 J | 166,50 | 166,50 |
| 100 K | 166,50 | 166,50 |
| 100 L | 166,50 | 166,50 |
| 100 M | 166,50 | 166,50 |
| 100 N | 166,50 | 166,50 |
| 100 O | 166,50 | 166,50 |
| 100 P | 166,50 | 166,50 |
| 100 Q | 166,50 | 166,50 |
| 100 R | 166,50 | 166,50 |
| 100 S | 166,50 | 166,50 |
| 100 T | 166,50 | 166,50 |
| 100 U | 166,50 | 166,50 |
| 100 V | 166,50 | 166,50 |
| 100 W | 166,50 | 166,50 |
| 100 X | 166,50 | 166,50 |
| 100 Y | 166,50 | 166,50 |
| 100 Z | 166,50 | 166,50 |

INDECO LIMITED LUSAKA, ZAMBIA

Projet d'expansion

INDECO LIMITED LUSAKA, ZAMBIA

Projet d'expansion

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES — SOCIALISME ET FEMINISME : « Le P.S. et les femmes », par Marie-Thérèse Eyquem ; « Un militant comme les autres », par Dominique Desautel.
- 3 à 10. LA RÉUNION DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
- 11-12. POLITIQUE — A L'ASSEMBLÉE NATIONALE : la nouvelle loi sur la taxation des plus-values mobilières est votée.
- 13. ÉTRANGER — L'Occident et la prolifération nucléaire. — M. Mitterrand, l'Europe et les bavardages.
- 14. EUROPE — ITALIE : l'extrême gauche invite le président de la République à démissionner.
- 15. AMÉRIQUES
- 16. AFRIQUE — La suite de l'affaire du Shaba.
- 17. ASIE — Le meurtre de Tientin a été démenti.

LE MONDE DES LIVRES
PAGES 17 à 23

LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : « L'O'gile perpétuelle », de Virginie Eliam.

ROMAN : « La petite mécanique pour matin et soir », de Claire Bihoreau.

PHILOSOPHIE : La logique interne du marxisme.

HISTOIRE : Quand les passions du gauchisme s'éprouvent.

- 24. FÊTE DES PÈRES
- 26. DÉFENSE — POINT DE VUE : l'effort des comités de soldats. « Les inculpés à perpétuité. »
- 25. SOCIÉTÉ
- 27. SPORTS — La R.F.A. compromet ses chances de défendre son titre en finale de la Coupe du monde de football.
- 27. JUSTICE
- 28-31. CULTURE — MUSIQUE : les confrontations d'Arnos.
- 35 à 37. ÉCONOMIE-RÉGIONS

LIRE ÉGALÉMENT

RADIO-TELEVISION (21) : Annonces classées (33 et 34) ; Aujourd'hui (32) ; Carnet (16) ; « Journal officiel » (32) ; Loto ; Loterie nationale et Loto (32) ; Médiatélévision (32) ; Mots croisés (32) ; Bourses (32).

Le numéro du « Monde » daté 15 juin 1978 a été tiré à 574 130 exemplaires.

STAGES LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE

OISE Oxford Intensive School of English

pour un séjour vraiment profitable : Programme de cours individualisés, familles d'accueil choisies, niveaux scolaires, universitaires, adultes ; programmes loisirs.

O.I.S.E. (Information) 10 rue de Valenciennes, 75016 Paris - Tél. 224.42.22

Ann. et det. Inscr. et. Tech. sup. Warsteins LIC. A 565

Le premier ministre participe à Genève au centième anniversaire de la naissance d'Albert Thomas, le bâtisseur de l'O.I.T.

La conférence de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) célèbre solennellement ce jeudi 15 juin, à Genève, le centième anniversaire de la naissance d'Albert Thomas, sociologue et ministre socialiste français, qui fut le premier directeur du Bureau international du travail. Pendant douze ans, il fut le maître d'œuvre du développement de l'organisation, née du traité de Versailles.

Battaches aux Nations unies, l'O.I.T. est aujourd'hui l'une des organisations internationales les plus respectées et la considération qu'éprouvent pour elle les Français — et plus particulièrement leur mouvement ouvrier — tient peut-être à la participation importante qu'a prise la France dans les activités de ce

qu'on peut appeler la tribune libre du monde du travail.

Depuis 1974, c'est de nouveau un Français — M. Francis Blanchard qui est directeur général du B.I.T. et le représentant de la France au conseil d'administration, après des personnalités telles que MM. Paul Ramadier et Alexandre Parodi, et M. Gabriel Venturiol, président du Conseil économique et social et l'un des dirigeants de Force ouvrière.

M. Raymond Barre devait, ce 15 juin, prononcer un discours devant la conférence, dont il est l'hôte d'honneur. L'Organisation syndicale de l'Initiative africaine a demandé aux syndicalistes délégués à la conférence de boycotter cette séance, pour marquer leur opposition à la livraison d'armes par la France à l'Afrique du Sud.

Un disciple de Jaurès et un réformiste d'avant-garde

« Je saurais encore sûrement distinguer le pain polka, le pain bouton et le pain ferdé », écrivait Albert Thomas à son maître, P. Desjardins, alors qu'il venait d'entrer à l'École normale supérieure. Toute sa vie, il devait rester fidèle à l'impression marquée par son père, boulanger et fils de boulanger à Champigny-sur-Marne, dans la banlieue parisienne. Ce père était « républicain » au sens que contenait le mot à la fin du siècle dernier. Et c'est à un travail sur les « idées populaires de réforme sociale qui se font jour de 1832 à 1834 » que le jeune Albert, à vingt-trois ans, doit d'être reçu premier au diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie. Premier, il fut aussi l'année suivante à l'agrégation d'histoire. Cela lui valut des bourses qui lui permirent de voyager et d'étudier sur place le socialisme allemand, sur lequel il publia un rapport. Jean Jaurès l'a chargé de la rubrique syndicale dans le journal « l'Humanité », quand, au congrès du parti socialiste, à Bourges en 1904, il est aux côtés des syndicalistes réformistes et fonde avec eux la « Revue syndicaliste ». Il collabore à la grande « Histoire socialiste de Jaurès et de nombreuses publications socialistes.

« La démocratie politique n'est efficace que si elle est assurée par les pratiques de la démocratie sociale », écrit-il. Le socialisme doit vaincre l'économisme. Il demande à régler le conflit, pour mieux servir la justice. « Un tel langage à l'époque, paraissait utopique pour beaucoup de gens. Pour Albert Thomas, il était la traduction nécessaire d'un humanisme universaliste. »

JOANINE ROY.

Une lettre de M. de Fouchier

M. Jacques de Fouchier, président de Parisbas, nous écrit : « J'ai eu l'honneur de vous adresser le 15 juin — de la présidence de la Banque et de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, votre collaborateur, M. François Bernard, à consacrer hier un article à ma carrière bancaire. J'aurais personnellement très mauvaise grâce à me plaindre de tout ce qui est à mon sujet et ne puis que vous remercier de ces appréciations généralement flatteuses. »

Il formule par contre au sujet de l'action de mon prédécesseur M. Reyre des assertions qui me semblent diffamatoires et que je ne puis laisser passer sans avoir l'air de m'y associer, ce que je ne saurais envisager.

J'ai eu personnellement quelques différends avec M. Reyre du temps où il était président et moi-même vice-président. Mais ces différends ont été réglés et n'ont jamais conduit à une désolidarisation de son action passée ; j'ai affirmé à maintes reprises ma haute appréciation pour le difficile travail de reconstruction qu'il avait mené à bien. Je tiens à l'affirmer aujourd'hui plus explicitement que jamais.

Préavis de grève à FR 3

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la société de télévision FR 3 ont déposé un préavis de grève de heures pour le lundi 19 juin, valable pour l'ensemble des régions.

Le Syndicat des réalisateurs C.G.T. a décidé par solidarité d'étendre ce mouvement aux réalisateurs de TF 1 et d'Antenne 2. Les syndicats, qui tiendront une conférence de presse lundi à 11 heures, demandent l'ouverture de négociations sur l'emploi et les conditions de travail.

« Deux attentats ont été commis à Paris dans la soirée du mardi 13 juin. Le premier, à 22 h. 30 à Ajaccio, contre les bureaux de M. André Rodriguez, entrepreneur en maçonnerie. Les dégâts sont assez importants. Le deuxième, à Bastia, à 23 heures, contre une parfumerie appartenant à Mme Sépulchre. La vitrine a été souillée. »

« Un grave épisode de choléra s'est déclaré au Zaïre, affirmant des voyageurs arrivant à Bujumbura (Burundi) et de province voisine du Kivu. Trois cents personnes seraient mortes et trois cents autres hospitalisées dans les seules villes d'Uvira, Kalambo, Bukavu, alors que les pharmacies et hôpitaux de la région manquent de médicaments. Le ministre belge de la santé fait état pour sa part, de soixante-huit morts. — (A.F.P.) »

L'INCARCERATION D'UN AVOCAT PARISIEN

Il n'y a aucune orchestration

Interrogé par R.T.L. à propos de l'incarcération de M. Denise Tolmel-Tournais et des rumeurs selon lesquelles la police serait à l'origine de la campagne de publicité menée autour de cette affaire, M. Jean Ducrest, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, a déclaré, ce jeudi 15 juin :

« Quand il y a une bavure commise par un policier — et cela se sait en général, et on en fait assez de publicité — le policier qui a commis une faute personnelle, bien entendu, est poursuivi, et c'est tout à fait normal. Ce que les policiers ressentent, c'est que, souvent, on généralise en matière de police. Quand un policier commet une faute, on dit c'est toute la police qui est fautive. C'est pourquoi nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation, selon laquelle nous-mêmes procédons à cette généralisation en ce qui concerne le barreau. Le barreau a, comme tous les corps de métier véritablement, des gens qui sont des braves gens. Mais il ne faut pas pour cela généraliser et nous souffrir trop nous-mêmes de cette généralisation pour faire supporter par le barreau exactement le même phénomène. »

« A la question de savoir si cette affaire est un « règlement de comptes » entre policiers et membres du barreau, M. Ducrest a répondu : « C'est absolument faux. Il est évident que nous avons de très bonnes relations avec l'ensemble des avocats et il n'y a absolument aucune orchestration, comme on peut bien le dire, de la police contre les membres du barreau. Et notamment cette affaire prouve que ce n'est pas de la police qui vient cette fameuse orchestration, mais que la police n'était pas du tout au courant de cette mise sous mandat qu'elle n'a apprise par la presse. »

Nominations militaires

LES GÉNÉRAUX BIRÉ ET BRASART REÇOIVENT LEUR QUATRIÈME ÉTOILE

Au conseil des ministres du mercredi 14 juin ont été élevés au rang et à l'appellation de général de corps d'armée les généraux de division Jean Biré et Pierre Brasart.

Le général Brasart est nommé commandant le 2^e corps d'armée et commandant en chef des forces françaises en République d'Allemagne fédérale, en remplacement du général André Laurier qui a trouvé la mort dans un accident de la route près de Haguenau (Bas-Rhin) le mardi 23 mai (Le Monde du 25 mai).

Old England
à choisi pour vous

Young Man's Shop

| | |
|---|---------------|
| Costume uni, non doublé, 100% coton. Coquille, kaki, beige... | 1150 F |
| Costume « Wash & Wear » rayé, Prince-de-Galles ou uni, à partir de... | 760 F |
| Imperméable léger, toile caoutchoutée | 415 F |
| Pantalon à plis ou bermuda, 100% coton. Coquille, kaki, beige... | 270 F & 250 F |
| Chemise Turnbull & Asser, 100% coton | 200 F |

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9^e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

SOLDES d'ÉTÉ
à la Grande Maroquinerie de Paris
RIVES

156, rue de Rivoli, 156 METRO : LOUVRE

-15%
sur toutes les
CHEMISES NICOLL
du 10 au 24 juin

la tradition anglaise du vêtement
29, rue Tranchet / Paris 8^e

Quand je vois un client hésiter entre 300 alliances diamants, à ce moment là seulement, je suis content de mon choix.

MP Paris 3, place de la Madeleine 138, rue La Fayette 86, rue de Rivoli

GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.31.44

« CRÉDIT DIAMANT » 6 MOIS sans frais après acceptation du dossier et comptant légal

LES EXTRA-PLATES A QUARTZ

NEPRO
chez **JACQUES TOUR**
VOTRE AMI JOAILLIER

9 BD DES CAPUCINES - PLACE DE L'OPERA - 073.45.13

هكذا من الأصل